



**CLASSE DES SCIENCES MORALES ET  
POLITIQUES**

---

**KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE  
WETENSCHAPPEN**

### Séance du 19 novembre 1956.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. O. Louwers, président.

Sont en outre présents : MM. A. Burssens, N. De Cleene, F. Dellicour, A. de Vleeschauwer, A. Engels, Th. Heyse, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, G. Smets, A. Sohier, membres titulaires ; M. R. Cornet, S. E. Mgr J. Cuvelier, MM. J. Devaux, E. Dory, J. Ghilain, E. Grévisse, L. Guebels, le R.P. G. Hulstaert, MM. J. M. Jadot, J. Jentgen, P. Orban, J. Stengers, le R.P. G. van Bulck, MM. F. Van der Linden, J. Vanhove, M. Walraet, membres associés ; le R.P. E. Boelaert, membre correspondant, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et M. le Dr L. Mottoulle, membre de la Classe des Sciences naturelles et médicales.

Excusés : MM. H. Depage, A. Durieux, F. Olbrechts, E. Van der Straeten.

#### Décès de M. R. de Mûelenaere.

Devant l'assemblée debout, M. O. Louwers, président de l'Académie, annonce le décès de M. R. de Mûelenaere, membre titulaire, survenu le 14 octobre 1956.

M. A. de Vleeschauwer est désigné pour rédiger la notice destinée à l'annuaire.

#### Communication administrative.

Émission de quatre timbres-poste commémoratifs  
du bi-centenaire de la naissance de W. A. Mozart.

M. le ministre A. BUISSERET a bien voulu faire parvenir à notre Académie quatre blocs de quatre exemplaires non dentelés des timbres commémoratifs précités.

### Zitting van 19 november 1956.

De zitting werd geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. O. *Louwers*, voorzitter.

Aanwezig : de HH. A. Burssens, N. De Cleene, F. Delli-cour, A. de Vleeschauwer, A. Engels, Th. Heyse, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, G. Smets, A. Sohier, titelvoerende leden ; de H. R. Cornet, Z. E. Mgr J. Cuvelier, de HH. J. Devaux, E. Dory, J. Ghilain, E. Grévisse, L. Guebels, E.P. G. Hulstaert, de HH. J. M. Jadot, J. Jentgen, P. Orban, J. Stengers, E.P. G. van Bulck, de HH. F. Van der Linden, J. Vanhove, M. Walraet, buitengewone leden ; E.P. E. Boelaert, corresponderend lid, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris en de H. Dr L. Mottoulle, lid van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen.

Verontschuldigd : de HH. H. Depage, A. Durieux, F. Olbrechts, E. Van der Straeten.

#### Overlijden van de H. R. de Mûelenaere.

Voor de rechtstaande vergadering meldt de H. O. *Louwers*, voorzitter van de Academie, het overlijden van de H. R. *de Mûelenaere*, titelvoerend lid, overkomen op 14 oktober 1956.

De H. A. *de Vleeschauwer* wordt aangeduid om de nota, bestemd voor het jaarboek, op te stellen.

#### Administratieve mededeling.

Uitgifte van vier herdenkingspostzegels ter gelegenheid van de tweehonderdste verjaring der geboorte van W. A. Mozart.

De H. Minister A. BUISSERET heeft aan onze Academie vier blokken van vier nietgetande exemplaren willen laten worden van voornoemde herdenkingspostzegels.

Le *Secrétaire perpétuel* a exprimé à M. le Ministre la gratitude de notre Compagnie.

**Nominations.**

Le *Secrétaire perpétuel* annonce les nominations suivantes :

a) Par arrêté royal du 2 août 1956,

*Membres titulaires :*

MM. *Norbert Laude*,  
*Amaat Burssens*,  
*Frans Olbrechts*, membres associés de la Classe des Sciences morales et politiques ;

MM. *Célestin Camus*,  
*Ivan de Magnée*,  
*Michel Legraye*,  
*Raymond Vanderlinden*, membres associés de la Classe des Sciences techniques.

b) Par arrêté ministériel du 25 juillet 1956,

CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

*Membres correspondants :*

MM. *J. P. Harroy*, docteur en sciences coloniales, vice-gouverneur général, gouverneur du Ruanda-Urundi à Usumbura ;

*L. Pétilion*, docteur en droit, gouverneur général du Congo belge à Léopoldville ;

R.P. *A. Roeykens*, missionnaire, religieux capucin à Kotakoli (terr. Banzyville) ;

M. *J. Sohier*, docteur en droit, substitut du procureur du Roi à Kolwezi.

De *Vaste Secretaris* heeft aan de H. Minister de dankbaarheid van onze Compagnie betuigd.

**Benoemingen.**

De *Vaste Secretaris* meldt de volgende benoemingen :

a) Bij koninklijk besluit van 2 augustus 1956,

*Titelvoerende leden :*

De HH. *Norbert Laude*,  
*Amaat Burssens*,  
*Frans Olbrechts*, buitengewone leden der Klasse  
voor Morele en Politieke Wetenschappen ;

De HH. *Célestin Camus*,  
*Ivan de Magnée*,  
*Michel Legraye*,  
*Raymond Vanderlinden*, buitengewone leden  
der Klasse voor Technische Wetenschappen.

b) Bij ministerieel besluit van 25 juli 1956,

KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN :

*Corresponderende leden :*

De HH. *J. P. Harroy*, doctor in de koloniale wetenschappen, vice-gouverneur-generaal, gouverneur van Ruanda-Urundi te Usumbura ;

*L. Pétilion*, doctor in de rechten, gouverneur-generaal van Belgisch-Congo te Leopoldstad ;

E.P. *A. Roeykens*, missionaris, Kapucijn te Kotakoli (gewest Banzystad) ;

De H. *J. Sohier*, doctor in de rechten, substituut bij de procureur des Konings te Kolwezi.

CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES.

*Membres associés :*

- MM. *F. Bultot*, docteur en sciences, chef du Bureau climatologique de l'I. N. É. A. C. à Bruxelles ;  
*M. Denaeyer*, docteur en Sciences (minéralogiste), professeur à l'Université Libre de Bruxelles ;  
*P. Kipfer*, physicien, professeur à l'Université Libre de Bruxelles ;  
*A. Lederer*, ingénieur civil, ingénieur-directeur technique à l'OTRACO, à Bruxelles ;  
*M. Pardé*, docteur ès lettres et ès sciences, professeur de potamologie à la Faculté des Sciences de Grenoble ;  
*L. Tison*, ingénieur des constructions civiles, professeur à l'Université de Gand.

*Membres correspondants :*

- MM. *W. Bourgeois*, ingénieur civil des mines, recteur de l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi ;  
le chanoine *L. Gillon*, docteur en sciences, recteur de l'Université Lovanium à Kimuenza ;  
*A. Prigogine*, docteur en sciences, chef du Service d'études métallurgiques de la Compagnie Minière des Grands Lacs Africains.

**Congrès international des Sciences anthropologiques  
et ethnologiques de Philadelphie.**

*M. G. Smets* présente un rapport sur les travaux du Congrès précité, auquel il avait été délégué par notre Compagnie (voir p. 885).

KLASSE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN :

*Buitengewone leden :*

- De HH. *F. Bultot*, doctor in de wetenschappen, hoofd van het Klimatologisch Bureau van het I. W. O. C. A. te Brussel ;  
*M. Denaeyer*, doctor in de wetenschappen (mineralogist), hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel ;  
*P. Kipfer*, natuurkundige, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel ;  
*A. Lederer*, burgerlijk ingenieur, ingenieur-technisch directeur van het OTRACO te Brussel ;  
*M. Pardé*, doctor in de letteren en de wetenschappen, professor in de potamologie aan de Fakulteit der Wetenschappen te Grenoble ;  
*L. Tison*, ingenieur in de burgerlijke bouwkunde, hoogleraar aan de Universiteit te Gent.

*Corresponderende leden :*

- De HH. *W. Bourgeois*, burgerlijk mijningenieur, rector van de Officiële Universiteit van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi ;  
kanunnik *L. Gillon*, doctor in de wetenschappen, rector van de Universiteit Lovanium te Kimuenza ;  
*A. Prigogine*, doctor in de wetenschappen, hoofd van de dienst voor metaalstudies van de « Compagnie Minière des Grands Lacs Africains ».

**Internationaal Congres voor Antropologische en Etnologische Wetenschappen te Philadelphia.**

De H. G. *Smets* legt een verslag voor over de werkzaamheden van voornoemd Congres, waar hij onze Compagnie vertegenwoordigde (zie blz. 885).

**Congo 1956.**

M. J. *Ghilain* présente une communication sur ce sujet (voir p. 895).

M. A. *Moeller de Laddersous* abonde dans le sens de M. J. *Ghilain* quand il dénonce les impressions erronées recueillies par ce qu'il appelle « des ouvriers de la onzième heure », c'est-à-dire par des Européens n'ayant eu que des contacts hâtifs avec les populations congolaises. Il regrette pour sa part l'introduction au Congo des querelles politiques et linguistiques qui divisent la métropole (voir p. 908).

M. A. *de Vleeschauwer* émet également quelques considérations sur la communication de M. J. *Ghilain*; elles feront l'objet d'un exposé à la séance de la Classe fixée au 21 janvier 1957.

**Bibliographie du Katanga.**

**Fascicule II (1900-1924).**

M. M. *Walraet* présente le travail qu'il a rédigé sur ce sujet et qui paraîtra dans les *Mémoires in-8°* (voir p. 915).

**Rapports sur l'Association Internationale Africaine.**

Le R.P. *E. Boelaert* présente un mémoire du R.P. M. *STORME* intitulé comme ci-dessus (voir p. 918).

M. J. *Stengers* est désigné comme second rapporteur.

**Le droit de propriété des Mongo-Bokote.**

Les RR. PP. *G. Hulstaert* et *E. Boelaert* présentent leur rapport, rédigé de commun accord, sur le travail de M. E. W. *MUELLER*, intitulé comme ci-dessus (voir p. 921).

**Congo 1956.**

De H. J. *Ghilain* legt een mededeling voor over dit onderwerp (zie blz. 895).

De H. A. *Moeller de Laddersous* treedt het standpunt bij van de H. J. *Ghilain*, wanneer hij op de verkeerde indruk wijst van diegenen die hij noemt « de werklieden van het elfde uur » 't is te zeggen de Europeanen die slechts enkele oppervlakkige kontakten hadden met de Congolese volkeren. Hij verwerpt, voor zijn part, de invoering in Congo van de politieke en taalkundige twisten die het Moederland verdelen (zie blz. 908).

De H. A. *de Vleeschauwer* brengt ook enkele beschouwingen over de mededeling van de H. J. *Ghilain*; ze zullen het voorwerp uitmaken van een uiteenzetting tijdens de zitting van de Klasse, die vastgesteld is op 21 januari 1957.

**Bibliografie over Katanga.  
Aflevering II (1900-1924).**

De H. M. *Walraet* stelt het werk met de hierboven vermelde titel voor, dat in de *Verhandelingenreeks in-8°* zal gepubliceerd worden (zie blz. 915).

**Verslagen over de « Association Internationale Africaine ».**

E.P. *E. Boelaert* legt een verhandeling voor van E.P. M. *STORME*, met de hierboven vermelde titel (zie blz. 918).

De H. J. *Stengers* wordt als tweede verslaggever aangeduid.

**Het eigendomsrecht van de Mongo-Bokote.**

EE. PP. *G. Hulstaert* en *E. Boelaert* leggen hun verslag voor, dat ze samen opstelden betreffende het werk van de H. E.W. *MUELLER*, met de hierboven vermelde titel (zie blz. 921).

La Classe décide la publication de ce travail dans la collection des *Mémoires in-8°*, après la traduction en français par les soins de l'Académie.

La traduction sera revue par un confrère docteur en droit, au point de vue de la terminologie juridique.

**Commission d'Histoire du Congo.**

Le *Secrétaire perpétuel* annonce le dépôt des études suivantes :

1) H. VAN LEYNSEELE, Léopold II et les Philippines en 1898 (voir p. 923) ;

2) A. VERBEKEN, A propos de l'exécution du chef Congo-Lutete en 1893 (voir p. 938) ;

3) Chanoine L. JADIN, Rapport sur de récentes recherches aux archives d'Italie et du Portugal (voir p. 951).

**A propos de la création d'une Académie flamande  
des Sciences coloniales.**

M. A. de *Vleeschauwer* demande si notre Compagnie a été consultée sur la création d'une Académie flamande des Sciences coloniales.

M. le *Président* répond que, d'après les déclarations faites par M. le Ministre des Colonies lors de notre séance plénière du 24 octobre écoulé, la décision du dédoublement linguistique de notre Académie n'a pas été prise, la question faisant simplement l'objet d'un projet sur lequel le Gouvernement doit encore se prononcer (voir pp. 855-856).

Après échange de vues, la Classe émet le *vœu d'être mise en possession de l'exposé des motifs dudit projet et appelée à formuler ses avis à son sujet.*

De Klasse besluit tot het drukken van dit werk in de verzameling der *Verhandelingen in-8°*, na vertaling in het Frans door de zorgen van de Academie.

De vertaling der juridische terminologie zal door een confrater doctor in de rechten herzien worden.

#### Commissie voor de Geschiedenis van Congo.

De *Vaste Secretaris* deelt de neerlegging mede van de volgende studies :

1) H. VAN LEYNSEELE, « Léopold II et les Philippines en 1898 » (zie blz. 923) ;

2) A. VERBEKEN, « A propos de l'exécution du chef Congo-Lutete en 1893 » (zie blz. 938) ;

3) Kanunnik L. JADIN, « Rapport sur de récentes recherches aux archives d'Italie et du Portugal » (zie blz. 951).

#### Over de oprichting van een Vlaamse Academie voor Koloniale Wetenschappen.

De H. *A. de Vleeschauwer* vraagt of onze Compagnie geraadpleegd werd over de oprichting van een Vlaamse Academie voor Koloniale Wetenschappen.

De H. *Voorzitter* antwoordt dat, volgens de verklaringen van de H. Minister van Koloniën tijdens onze pleno-zitting van 24 oktober laatstleden, het besluit tot taalkundige ontubbeling van onze Academie nog niet genomen werd, daar dit vraagstuk enkel het voorwerp uitmaakt van een ontwerp waarover de regering zich nog moet uitspreken (zie blz. 855-856).

Na gedachtenwisseling drukt de Klasse de *wens uit in bezit gesteld te worden van de uiteenzetting der gronden van voornoemd ontwerp en verzocht te worden haar advies over dit onderwerp te formuleren.*

Agenda 1957.

Les membres approuvent, pour ce qui les concerne, l'agenda dont le projet leur avait été communiqué au préalable et qui sera publié dans le fasc. 1 du *Bull. A. R. S. C.* 1957.

Hommage d'ouvrages.

Aangeboden werken.

Notre Confrère M. *Th. Heyse*  
a adressé à la Classe :

Onze Confrater de H. *Th.*  
*Heyse* heeft aan de Klasse laten  
geworden :

HEYSE, Th., Congo belge et Ruanda-Urundi, Notes de Droit public et commentaires de la Charte coloniale, Volume II (Fasc. XVII, pp. 517-548, Bruxelles, 1956).

De notre Confrère M. *A.*  
*Moeller* :

Van onze confrater de H.  
*A. Moeller* :

MOELLER, A., Témoignage (La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1956, 66 pp.).

De notre Confrère M. *P.*  
*Piron* :

Van onze Confrater de H.  
*P. Piron* :

PIRON, P. et DEVOS, J., Répertoire périodique de la Législation coloniale belge, Troisième série, Édition française, Tome B — Année 1955 (Bruxelles-Léopoldville, 1956, 180 pp. = 2<sup>e</sup> supplément à la 7<sup>me</sup> édition des Codes et Lois du Congo belge).

De notre confrère le R. *P.*  
*Aug. Roeykens* :

Van onze confrater E. *P.*  
*Aug. Roeykens* :

ROEYKENS, A., Le Baron Léon de Béthune et la politique religieuse de Léopold II en Afrique (Extrait de *Zaire*, 1956, pp. 3-68 et 227-281).

Le Secrétaire *perpétuel* dépose  
ensuite les ouvrages suivants  
sur le bureau :

De *Vaste Secretaris* legt daar-  
na de volgende werken neer  
op het bureau :

**Agenda 1957.**

De leden stemmen in, voor wat hen betreft, met de agenda waarvan het ontwerp hen voorafgaandelijk overgemaakt werd en die zal gepubliceerd worden in de afl. 1 van de *Mededelingen K. A. K. W.* 1957.

De zitting wordt te 16 u 50 geheven.

BELGIQUE-BELGIË :

Het Masker, Alle volken, Alle tijden (Stad Antwerpen, Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, Antwerpen, 1956, 72 blz., 58 buitentekstplaten. — Geschenk van het Etnografisch Museum, Antwerpen).

LAMBERT, P., *Traité élémentaire de législation sociale du Congo belge*, Préface de F. WALEFFE (Bruxelles, Larcier, 1956, 143 pp.).

Dons de M. L. LEJEUNE, Bruxelles :

STANLEY sur le Bas-Congo, avant-propos de L. GUEBELS, introduction et notes historiques de L. LEJEUNE (*Les Digestes Congolais*, 2, Éditions Grands Lacs, Namur, 1955, 296 pp.).

STANLEY sur le Haut-Congo, avant-propos de F. VAN DER LINDEN, introduction et notes historiques de L. LEJEUNE (*Les Digestes Congolais*, 3, Éditions Grands Lacs, Namur, 1955, 256 pp.).

COQUILHAT à l'Équateur, avant-propos d'A. ENGELS, introduction et notes historiques de L. LEJEUNE (*Les Digestes Congolais*, 4, Éditions Grands Lacs, Namur, 1956, 271 pp.).

COQUILHAT chez les Bangala, introduction et notes historiques de L. LEJEUNE (*Les Digestes Congolais*, 5, Éditions Grands Lacs, Namur, 1956, 239 pp.).

MAQUET, J.-N., La musique chez les Pende et les Tshokwe (Extrait de *Les Colloques de Wégimont*, I, 1954-1955, Paris-Bruxelles, 1956, pp. 170-187).

Bilan au 31.12.1955 (Fonds Colonial des Invalidités, XXX, Bruxelles, 1956, 80 pp.).

Buddhist Sculptures and Monuments (The Publications Division, Ministry of Information and Broadcasting, Government of India, 1956. — Don de l'Ambassade de l'Inde, Bruxelles).

Comité Spécial du Katanga (Extrait de l'*Encyclopédie Belgique-Congo*, Bruxelles, s. d., 2 pp.).

Comité Spécial du Katanga, Rapports et Bilans de l'exercice 1955 (Bruxelles, Comité Spécial du Katanga, 1956, 174 pp.).

Congrès extraordinaire des 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1956, Programme pour le Congo et le Ruanda-Urundi (Parti Socialiste Belge, Bruxelles, 1956, 64 pp.).

Dixième et onzième rapports relatifs au problème des investisse-

- ments, années 1954 et 1955 (Ministère des Affaires économiques, Bruxelles, 1956, 41 pp.).
- Forminière 1906-1956 (Forminière, Bruxelles, 1956, 214 pp., 2 cartes h.-t.).
- Katholiek Kongo en Ruanda-Urundi (National Komité van de Missionarissen-Exposanten, Brussel, 1956, 8 blz.).
- Liste des publications — Lijst der Uitgaven (Ministère des Colonies — Ministerie van Koloniën, Bruxelles — Brussel, 1956, 110 pp. — blz.).
- La situation économique du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1955 (Ministère des Colonies, Direction des Études économiques, Bruxelles, 1956, 397 pp.).
- Université de Liège, Ouverture solennelle des cours le 1<sup>er</sup> octobre 1955, Discours de M. le recteur M. Dubuisson, la Science et les Nourritures terrestres, Rapport sur la situation de l'Université pendant l'année académique 1954-1955 (Université de Liège, Liège, 1955, 320 pp.).
- VANDEPLAS, A., Quelques mesures de précaution de Léopold II en 1883 (Extrait de *Revue d'Histoire des Colonies*, Paris, 44 (1956), pp. 1-13. — Don de l'auteur, Tirlemont).

#### CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO :

- COLIN, P. M., Un recensement des activités indépendantes à la cité indigène de Léopoldville (Direction de l'Information, Gouvernement Général, Léopoldville, 1956, 72 pp., 13 annexes).
- JAMBERS, G. E., « *Le Courrier d'Afrique* » a vingt-cinq ans, Naissance et vie d'un quotidien colonial (Léopoldville, 1956, 60 pp.).
- WHYMS, Léopoldville, 1881-1956, publié à l'occasion du LXXV<sup>e</sup> anniversaire de Léopoldville (Léopoldville, 1956, 197 pp.).
- Force Publique, Congo belge (1886-1956) (Léopoldville, 1956, 80 pp.).
- Léopoldville, LXXV<sup>e</sup> anniversaire, Exposition historique de Léopoldville, 1881-1956, Catalogue des pièces exposées, 14-30 septembre 1956 (Léopoldville, 1956, 32 pp.).

EUROPE — EUROPA

AUTRICHE — OOSTENRIJK :

SCHEBESTA, P. (R.P.), Die Zaubermuster der Orang-Semang in Malaya, Hinterindien (tirage à part, sans lieu ni date, pp. 39-57, 8 fig.).

FRANCE — FRANKRIJK :

LEDUC, G., Industrialisation de l'Afrique du Nord (Bibliothèque générale de l'École pratique des Hautes Études, Centre d'Études de Politique étrangère, Paris, 1952, 320 pp.).

PALAU MARTI, M. (M<sup>lle</sup>), Métaphysique noire et psychologie (dans *Revue de Psychologie des Peuples*, XI, 1956, 2 pp. 174-180, — Don de l'auteur, Paris).

GRANDE-BRETAGNE — GROOT-BRITTANNIË :

OLAWALE ELIAS, T., The Nature of African Customary Law (Manchester University Press, Manchester, 1956, XII-318 pp.).

REDFORD, A., Manchester Merchants and Foreign Trade, Vol. II, 1850-1939 — (Manchester University Press, Manchester, 1956, 307 pp.).

ITALIE — ITALIË :

CAPONERA, D. A., Le droit des eaux dans les pays musulmans (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Rome, 1956, 182 pp.).

PAYS-BAS — NEDERLAND :

KLEIN, W. C. (D<sup>r</sup>), De produktiviteit van de inheemse arbeider in tropisch Afrika (Overdruk uit *Economisch-Statistische Berichten*, 29.8.1956, 2045, 4 blz. — Geschenk van de auteur, 's-Gravenhage).

TUCKER, A. N. et TOMPO OLE MPAAYEI, J., A Maasai Grammar

with vocabulary (The African Institute, Leiden, 1955, XVII-317 pp., 2 cartes = *Publications of the African Institute, Leyden*, n° II).

SUISSE — ZWITSERLAND :

Les aspects sociaux de la coopération économique européenne, rapport d'un groupe d'experts (Bureau international du Travail, Genève, 1956, 242 pp.).

U. R. S. S. — U. S. S. R. :

HALIMONTCHUK, A. M., Suspilno-polititchna satira Ivana Franka (= La satire politique d'Ivan Franko, en langue ukrainienne, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 92 pp.).

KROTEVITCH, E. V., Tchleny predlojenija v sovremennom — Russkom jazyke (= Les membres de la proposition dans la langue russe contemporaine, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1954, 37 pp.).

LURJE, S. J., Neizmenjaemye slova v funktsii skazyemovo v indoevropskikh jazykah (= Les mots invariables en fonction prédicative dans les langues indoeuropéennes, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 71 pp.).

NEBORJATCHOK, F., Maksim Ril'skii, Literaturno-krititchnii naris (= Maxime Rilskij, esquisse de critique littéraire, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 60 pp.).

ORICHIN, A. D., Belinskij i Russkaja Literatura XVIII veka (= Belinskij et la littérature russe du XVIII<sup>e</sup> siècle, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1954, 50 pp.).

VOROBIEV, V., D. I. Pisarev, vydajuchtchijsja russkij kritik-demokrat (= D. I. Pisarev, éminent critique-démocrate russe, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1953, 98 pp.).

VOZNJAK, M., Narisi pro svitogljad Ivana Franka (= Esquisse d'une biographie d'Ivan Franko, en langue ukrainienne, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 194 pp.).

A. S. Makarenko (Volume d'hommage, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1954, 144 pp.).

50 rokiv perchoi Rosijskoi revoljutsii (= Le cinquantenaire de la première révolution russe, en langue ukrainienne, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 359 pp.).

Dons de la Fundamental'naja Biblioteka Akademii Nauk

S. S. S. R. (Bibliothèque fondamentale de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.), à Moscou :

ALEKSANDROV, A. M., *Finansy S.S.S.R., vtoroe, pererabotannoe izdanie* (= Les Finances de l'U.R.S.S., deuxième édition, remaniée, Éditions financières de l'État, Moscou, 1955, 367 pp.).

BIRMAN, A. M., *Planirovanie oborotnyh sredstv* (= La planification des ressources de roulement, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1956, 232 pp.).

BUJANTUEV, V. R., *Pribaikal's (ekonomiko-geografitcheskii otcherk)* (= Pribaikale, aperçu économique et géographique, Éditions Bouriates-Mongoles, Ulan-Ude, 1955, 116 pp.).

CHAKARJAN, G. L., *Bjudjetno-kreditnaja sistema i hozjaistvenno-kulturnoe stroitel'stvo v Armjanskoi S.S.R. (1920-1955 gg)* (= Le système de budget et le développement économique et culturel de la R.S.S. d'Arménie (Années 1920-1955), Éditions de l'Université d'Erevan, Erevan, 1955, 256 pp.).

GALENKO, P. V., *Stroitel'stvo sotsialisticheskoi Ekonomiki v Pol'skoi Narodnoi Respublike* (= L'édification de l'Économie socialiste dans la République populaire de Pologne, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 247 pp.).

GLADKOV, I. A., *Otcherki sovetskoi ekonomiki 1917-1920 gg.* (= Aperçu de l'économie soviétique des années 1917-1920, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1956, 504 pp.).

GULANIAN, H. G., *Otcherki istorii Armjanskoi ekonomitcheskoi mysli XIX veka* (= Esquisse de l'histoire de la pensée économique arménienne au XIX<sup>e</sup> s., Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 252 pp.).

GURVITCH, M. A., *Sovetskoe finansovoe pravo* (= Le droit financier soviétique, Éditions de littérature juridique de l'État, Moscou, 1952, 324 pp.).

GUSAKOV, A. et DYMCHITS, I., *Denejnoe obrachtchenie i kredit S. S. S. R.* (= La circulation monétaire et le crédit en U. R. S. S., Éditions Financières de l'État, Moscou, 1955, 355 pp.).

IL'IN, N. I., *Buhgalterskii utchet v sovetskoi trgovle* (= Le calcul comptable dans le commerce soviétique, Éditions de Littérature commerciale de l'État, Moscou, 1956, 448 pp.).

IZRAILEVITCH, E. E., *Anglo-russkii obchtcheekonomitcheskii i vnechnetorgovyi slovar'* (= Dictionnaire anglo-russe d'économie générale et de commerce extérieur, Éditions du Commerce extérieur de l'État, Moscou, 1955, 544 pp.).

JEBRAK, M. H., *Kurs promychlennovo utcheta* (= Cours de

- calcul industriel, Éditions statistiques de l'État, Moscou, 1955, 383 pp.).
- KAMENITSER, S. E., Rezervy rosta proizvoditel' nosti truda na promychlennyh predpriyatijah (= Les réserves de l'accroissement de la productivité du travail dans les entreprises industrielles, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 231 pp.).
- LIPSITZ, V. B., Planirovanie sebestoimosti (= La planification du prix de revient, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 142 pp.).
- MIKLUHO-MAKLAI, N. N., Putechestvija na beret Maklaja (= Voyages à la côte de Maklai, Éditions de Géographie de l'État, Moscou, 1956, 416 pp.).
- MITEL'MAN, E. L., Finansirovanie i kreditovanie sotsialisticheskoi promychlennosti (= Le financement et le crédit de l'industrie socialiste, Éditions statistiques de l'État, Moscou, 1955, 247 pp.).
- MOSKVIN, P. M., Voprosy statistiki natsional' novo dohoda S. S. S. R. (= Questions de statistiques du revenu national de l'U. R. S. S., Éditions statistiques de l'État, Moscou, 1955, 156 pp.).
- PLOTNIKOV, K. N., Bjudjet irazvitie tjajeloi promychlennosti S. S. S. R. (= Le budget et le développement de l'industrie lourde en U. R. S. S., Éditions financières, Moscou, 1955, 95 pp.).
- POTEHIN, I. I., Formirovanie natsional'noi obchtchnosti jujno-afrikanskih Bantu (= La formation des communautés nationales des Bantous sud-africains, Institut d'Ethnographie Mikluho-Maklai, Moscou, 1955, 264 pp.).
- RATCHKOVSKII, S. J., Ekonomika gornorudnoi promychlennosti S. S. S. R. (= L'économie de l'industrie minière en U. R. S. S., Éditions de Littérature scientifico-technique de l'État, Moscou, 1955, 318 pp.).
- REUEL', A. L., Russkaja ekonomitcheskaja mysl' 60-70-h godov XIX veka i Marksizm (= La pensée économique russe des années 60-70 du XIX<sup>e</sup> s. et le Marxisme, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1956, 424 pp.).
- SELEZNEV, S. I., CHNEIVAS, P. H., MERKULOV, M. A., Buhgalterskii utchet v promychlennosti (= Le calcul comptable dans l'industrie, Éditions statistiques de l'État, Moscou, 1955, 351 pp.).
- SEMIRJAGA, M. I., Lujitchane (= Les Wendes de Lusace, Académie des Sciences, Moscou, 1955, 196 pp., 1 carte).

- SERGEEV, S. D., Ekonomitcheskoe sotrudnitchestvo i vzaimopomochtch' stran sotsialistitcheskovo lagerja (= La collaboration économique et le secours mutuel des pays du camp socialiste, Éditions du Commerce extérieur de l'État, Moscou, 1956, 200 pp.).
- SERGEEV, S. S., Voprosy ekonomiko-statistitcheskovo analiza kolhoznovo proizvodstva (= Questions d'analyse économique-statistique de la production des kolkhoz, Éditions de Littérature d'économie rurale de l'État, Moscou, 1956, 808 pp.).
- SERGEEVA, T. L., Sovetskoe ugolovnoe pravo v bor'be s bezhozjaistvennost'ju i rastotchitel'stvom (= Le droit pénal soviétique dans la lutte contre l'incurie et le gaspillage, Académie des Sciences de l'U. R. S. S., Moscou, 1955, 231 pp.).
- SPIRIDONOVA, E. V., Ekonomitcheskaja politika i ekonomitcheskije vzgljady Petra I (= La politique économique et la conception économique de Pierre I, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1952, 287 pp.).
- TATYR, S. K., Organizatsija narodno-hozjaistvennovo utcheta v sotsialistitcheskom obchtchestve (= L'organisation du calcul de l'économie nationale dans les sociétés socialistes, Université de Moscou, 1955, 36 pp.).
- USOSKIN, M., Kratkosrotchnyi kredit v S. S. S. R. (= Le crédit à court terme en U. R. S. S., Éditions financières de l'État, Moscou, 1955, 108 pp.).
- ZAIDENVARG, V., Beznalitchnye rastchety v narodnom hozjaistve S. S. S. R. (= Les endossements dans l'économie nationale de l'U. R. S. S., Éditions financières de l'État, Moscou, 1955, 72 pp.).
- ZAITSEV, E. N., Chvetsija, ekonomika i vnechnjaja trgovlja (La Suède, économie et commerce extérieur, Éditions du Commerce extérieur de l'État, Moscou, 1955, 110 pp. 1 carte).
- Ekonomitcheskoe polojenie kapitalistitcheskih stran v 1954 g. (= La situation économique des pays capitalistes en 1954, Éditions du Commerce extérieur de l'État, Moscou, 1955, 420 pp.).
- Letopis' perioditcheskih izdanij S. S. S. R., 1950-1954 gg., Bibliografitcheskii ukazatel' (= Annales des éditions périodiques de l'U. R. S. S., 1950-1954, index bibliographique, Éditions de la Chambre de Librairie de l'U. R. S. S., Moscou, 1955, 502 pp.).
- Narodnoe hozjaistvo S. S. S. R., statistitcheskii sbornik (= L'économie nationale de l'U. R. S. S., recueil statistique, Éditions statistiques de l'État, Moscou, 1956, 262 pp.).

- Nauchnoe Nasledstvo, Tom Tretii, Ivan Mihailovitch Setchenov, Neopublikovannye raboty, perepiska i dokumenty (= Notre Héritage scientifique, Tome III, Ivan Mihailovitch Stchenov, Réédition de ses travaux, correspondances et documents, Académie des Sciences, Moscou, 1956, 280 pp.).
- Ob itogah vypolnenija gosudarstvennovo plana razvitija narodnovo hozjaistva S. S. S. R. v 1955 gody (= Le total de la réalisation du plan d'État pour le développement de l'économie nationale de l'U. R. S. S. en l'année 1955, Éditions politiques de l'État, Moscou, 1956, 32 pp.).
- Proizvodstvo vajneichih tovarov v kapitalistitcheskih stranah za 1937, 1940, 1950-1954 gg. (Statistitcheskii spravotchnik) (= La production des principales marchandises dans les pays capitalistes, en 1937, 1940, 1950-1954, guide statistique, Éditions du Commerce extérieur de l'État, Moscou, 1955, 287 pp.).
- S. S. S. R. v period vosstanovlenija narodnovo hozjaistva (1921-1925 gg.) (= L'U. R. S. S. dans la période de restauration de l'économie nationale, 1921-1925, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 596 pp.).
- Trudy Gosudarstvennovo Istoritcheskovo Muzeja, Istoriko-bytovye ekspeditsii 1951-1953, Materialy po istorii proletariata i krest' janstva Rossii kontsa XIX-natchala XX veka (= Travaux du Musée historique de l'État, Expéditions historico-sociologiques 1951-1953, Matériaux pour l'Histoire du prolétariat et du paysannat russe de la fin du XIX<sup>e</sup>/ du début du XX<sup>e</sup> s., Éditions de Littérature culturelle de l'État, Moscou, 1955, 220 pp.).
- Utchenye zapiski po statistike, Tom I (= Mémoires scientifiques de statistique, Tome I, Académie des Sciences, Moscou, 1955, 332 pp.).
- Vnechnjaja torgovlja stran narodnoi demokratii (= Le commerce extérieur des pays de démocratie populaire, Éditions du Commerce extérieur de l'État, Moscou, 1956, 320 pp.).
- Voprosy ekonomiki, promychlennosti i stroitel' stva (= Questions d'économie de l'industrie et de la construction, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1956, 424 pp.).
- Voprosy ekonomiki sel' skovo hozjaistva (= Questions d'économie agricole, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1956, 375 pp.).
- Vsemirnaja istorija v desjati tomah, tom I (= Histoire universelle en dix volumes, vol. I, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 748 pp.).

AFRIQUE — AFRIKA

MOZAMBIQUE :

The City of Lourenço Marques Guide (Lourenço Marques, 1956, 221 p. — Don de la Repartição tecnica de Estatistica da Provincia de Moçambique, Lourenço Marques).

UNION DE L'AFRIQUE DU SUD — UNIE VAN ZUID-AFRIKA :

The Pattern of Race Policy in South Africa, Digest of South African Affairs, April 1956 (The State Information Office, Pretoria, 1956).

AMÉRIQUE — AMERIKA

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN VAN AMERIKA :

- FREIDEL, Fr., Franklin D. Roosevelt, The Triumph (Boston-Toronto, 1956, 433 pp.).
- HERTZLER, J. O., The Crisis in World Population, A Sociological Examination with Special Reference to the Underdeveloped Areas (Lincoln, University of Nebraska Press, 1956, 279 pp.).
- BECKER, H., Man in Reciprocity, Introductory Lectures on Culture, Society and Personality (New York, 1956, 459 pp.).
- GOLDMAN, E. F., The Crucial Decade, America, 1945-1955 (New York, 1956, 298 pp.).
- Un instrument pour la Paix (Nations Unies, New York, 1956, film fixe).
- Maison des Peuples, Version révisée (Nations Unies, New York, 1956, film fixe)
- Pour un monde meilleur, l'œuvre des Nations Unies (Édition révisée, Nations Unies, New York, 1956, film fixe).
- Les Nations Unies, Plan de Travail pour la Paix, Version révisée (Nations Unies, New York, 1956, film fixe).
- Réunion de savants (Nations Unies, New York, 1956, film fixe).
- Trois promesses (Nations Unies, New York, 1956, film fixe).

- COMHAIRE, J., Some Aspects of Urbanization in the Belgian Congo (Extrait de *The American Journal of Sociology*, LXII, 1956, 1, pp. 1-13. — Don de l'auteur, South Orange, N. Y.).  
Government Periodicals, Price List 36, 83d Edition (Superintendent of Documents, Government Printing Office, Washington, D. C., August 1956, 19 pp.).

ASIE — AZIË

VIËT-NAM :

- GERNET, J., Les aspects économique du Bouddhisme dans la société chinoise du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle (École Française d'Extrême-Orient, Saigon, 1956, XV-331 pp., 10 pl.).  
NGUYDEN-DINH LAI, Étude sur la musique sino-viêtnamienne et les chants populaires du Viêt-Nam (Extrait du *Bulletin de la Société des Études Indochinoises*, N. S., XXXI, 1956, 1, 86 pp., École Française d'Extrême-Orient, Saigon).

OCCÉANIE — OCEANIË

AUSTRALIE — AUSTRALIË :

- AUSTIN, M. N., The Presence of the Past (The University of Western Australia, Nedlands, 1952, 19 pp.).  
COOPER, K. L., Educative ways (University of Western Australia, Nedlands, 1955, 13 pp.).  
GAMBA, Ch., The Italian Fishermen of Fremantle, a Preliminary Study in Sociology and Economics (University of Western Australia, Nedlands, 1952, 100 pp.).  
JOHNS, J. R. H., Metropolitan Government in Western Australia (University of Western Australia, Nedlands, 1950, 78 pp.).  
KERR, A. M., Personal Income of Western Australia (The University of Western Australia, Nedlands, 1951, 107 pp.).  
SALTER, W. E. G., The Measurement of Australian Industrial Production, an Examination of the Problems (University of Western Australia, Nedlands, 1954, 63 pp.).  
VARGOVIC, C. A., A Survey of Structural Changes in the Western Australian Economy, A Statistical Interpretation (University of Western Australia, Nedlands, 1956, 112 pp.).

WALKER, K. F., *Human Relations in Our Time* (The University of Western Australia, Nedlands, 1953, p. 20 pp.).

TASMANIE — TASMANIË :

CARDNO, J. A., *The Notion of « Attitude » : an Historical Note* (Extrait de *Psychological Reports*, 1955, 1, 345-352. — Don de The University of Tasmania Library, Hobart).

**Georges Smets. — Rapport sur le V<sup>e</sup> Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques (2 au 9 septembre 1956, Philadelphie, Pa. U.S.A.).**

L'Académie royale des Sciences coloniales m'a fait l'honneur de me déléguer au V<sup>e</sup> Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques qui s'est tenu à Philadelphie, Pa. (U. S. A.) du 2 au 9 septembre 1956.

Ce V<sup>e</sup> Congrès avait été précédé des congrès de Londres (1934), de Copenhague (1938), de Bruxelles (1948) et de Vienne (1952). Les congrès internationaux des sciences anthropologiques et ethnologiques doivent se réunir de quatre en quatre ans, mais la guerre a imposé entre le deuxième et le troisième un intervalle de dix. Le rythme est aujourd'hui rétabli. Espérons qu'il ne sera plus troublé. Le sixième congrès, s'il ne survient plus d'accident, aura lieu à Paris en 1960.

Ces congrès ont toujours trouvé un nombre considérable d'adhérents. Non seulement les disciplines auxquelles ils sont consacrés ont des adeptes en bien des points du monde, et elles ont acquis au cours du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles un prestige suffisant pour qu'il n'y ait plus guère de pays qui ne leur consacrent ou un enseignement dans leurs hautes écoles, ou des institutions de recherche, ou des collections plus ou moins variées, mais leur objet même fait qu'elles suscitent des investigations dans toutes les parties du globe, ce qui suppose des expéditions envoyées dans tous les continents et aussi des centres de travail permanents créés par les États qui ont à l'intérieur de leurs frontières des groupes humains

objets de leurs curiosités, pays de vieille civilisation, de type occidental ou du type oriental, colonies ou anciennes colonies, sans oublier que ces États-là ont nécessairement à leur service des agents politiques ou administratifs dont la pratique peut et doit s'éclairer par les connaissances qu'apportent ces disciplines, et fournit elle-même à ces disciplines, inversement, des informations abondantes et précieuses.

On ne s'étonnera donc pas de voir combien de pays envoient à ces réunions leurs professeurs, leurs conservateurs de musée et leurs fonctionnaires.

Si l'on consulte le relevé qui fut remis aux congressistes et qui probablement n'est qu'approximatif — car il y a toujours des défections et des inscriptions tardives — on a compté sept cent dix-neuf adhérents au Congrès de Philadelphie. Il est vrai que quatre cent-treize d'entre ces adhésions venaient des États-Unis d'Amérique, ce qui s'explique évidemment par des facilités géographiques, mais aussi par le grand effort que l'Amérique fait pour développer chez elle la Science, les Universités et les Musées. Seulement, ce qui est significatif, c'est que les trois cent-six autres se répartissaient entre non moins de soixante et un pays, de l'Irlande à l'Argentine, et du Portugal au Japon. Quatre professeurs soviétiques étaient présents, ce qui, je crois, n'avait pas été le cas tout au moins aux derniers des congrès précédents ; aucune barrière idéologique ne semble donc plus diviser en ce domaine le monde scientifique.

Il y avait au nombre des inscrits seize de nos compatriotes (Belgique et Congo belge) et parmi eux cinq de nos confrères (mais M. Frans OLBRECHTS avait malheureusement été retenu en Europe par son état de santé) : M. A. BURSENS (avec une communication sur la langue des Pygmées Bambuti du Congo belge), M. N. DE CLEENE, le R.P. V. VAN BULCK (avec une communication sur la reconstruction des cycles culturels en Afrique

noire en 1955-1956, étapes et critiques), et enfin l'auteur du présent rapport.

Les congressistes ont été les hôtes de l'University of Pennsylvania, qui a mis à leur disposition jusqu'à ses beaux et confortables « dormitories » et le restaurant (très agréable, bien qu'en mode de « cafeteria ») de l'Union des Étudiants, et, pour les réunions administratives ou scientifiques, les locaux du somptueux Houston Hall, le vaste auditorium de son musée d'archéologie et d'ethnographie (si intéressant et si bien présenté), et les salles de cours, plus austères, mais bien commodes, de son Franklin Center.

Le congrès avait été organisé par un comité américain sous la présidence du Dr F. G. RAINEY, de l'University Museum de Philadelphie, et le secrétariat exécutif avait à sa tête l'active M<sup>elle</sup> Yvonne ODDON, du Musée de l'Homme, à Paris, et chacun n'a eu qu'à se louer de son zèle attentif et de son amabilité souriante.

La prédominance des Américains et des participants de langue anglaise a fait que le français n'a eu qu'un rôle secondaire et l'allemand un rôle presque nul. Il y avait quelques traductrices françaises dévouées et expertes, mais en nombre tout à fait insuffisant et à qui il n'était que rarement possible d'avoir recours sans prendre des dispositions préalables. Contrairement à ce que certains attendaient de l'Amérique, la traduction simultanée n'avait pas été installée, et plus d'un a pu regretter de devoir s'en passer.

Les organisateurs ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour assurer aux participants un accueil cordial dans une ville qui n'a ni la prodigieuse beauté de New-York ni le charme verdoyant de Washington et qui n'a pour elle que ses quelques reliques historiques et le souvenir du bonhomme FRANKLIN. Un « *sight seeing* » de la vieille cité, une visite au célèbre collège féminin de Breen Mawr, les dîners offerts avec tant d'aménité par des per-

sonnalités locales et enfin le banquet de clôture, qui est de tradition avec ses congratulations et ses vœux habituels, le tout dans une atmosphère de bonne volonté et de bonne humeur, n'ont pas empêché de consacrer au travail, des huit jours du Congrès, une part qui fut loin d'être mince. Car ce fut incontestablement un Congrès laborieux.

Le programme offrait une liste imposante de trois cent-quatre communications, réparties en une série de vingt-quatre sections dont les titres donneront une idée frappante de l'étendue des matières couvertes par les travaux du Congrès : anthropologie physique, race et évolution humaine, théorie des types en anthropologie, préhistoire, archéologie du Nouveau Monde, ethnographie, ethnologie, ethnopsychologie, valeurs, diffusion et ethnohistoire, acculturation, organisation sociale, organisation politique et droit, économie, ethnoagriculture, anthropologie et ethnologie appliquées, art, ethnomusicologie, religion, ethnolinguistique, linguistique, complexe culturel circumpolaire, folklore, muséologie, sans qu'on fût toujours au fait des raisons qui avaient déterminé certaines distinctions ou la répartition de certains sujets entre les subdivisions, ou le titre de session scientifique, ou de session générale, ou de symposium appliqué à telle ou telle des séances, ce qui ne peut que refléter le léger, mais compréhensible embarras où une abondance singulièrement touffue a dû mettre la commission du programme.

A quoi il faut ajouter une belle série de films, un très petit nombre d'enregistrement musicaux et quelques danses indiennes (d'Amérique). Le Congrès avait décidé de faire une large place au cinéma ethnographique, vingt-quatre films furent projetés, dont huit français, six américains, et les dix autres de dix pays différents, et ces vingt-quatre films avaient été pris dans toutes les parties du monde. Pour le Congo, on a pu revoir le

beau film de notre compatriote Luc DE HEUSCH : « Fête chez les Hamba ».

On comprendra que nous soyons revenus de là avec la sensation de n'avoir vu et entendu qu'une faible partie de ce qui aurait pu nous intéresser d'une façon directe ou d'une façon moins intense, et qu'il faudra attendre (bien trop longtemps, hélas, mais c'est inévitable !) la publication des actes avant de pouvoir songer à une timide tentative pour dominer cette énorme matière, et il serait vain, inexact et injuste de tenter d'énumérer les points qui ont été les plus intéressants sur un chemin qu'on n'a pu parcourir qu'incomplètement.

Je me bornerai à faire un petit nombre de remarques.

La première est que dans la dispersion inévitable en des sciences où l'objet de chaque recherche est toujours localisé dans l'espace autant que, en histoire, l'objet est localisé dans le temps, l'émiettement rencontre une réaction dans l'intérêt qui est porté, en sens inverse, aux questions de méthode et aux théories de portée générale. Dès le premier jour du congrès, le soir du dimanche 2 septembre, une « session générale » fut consacrée aux tendances nouvelles de l'ethnologie (*social anthropology*) dans quatre milieux scientifiques ; elles furent l'objet de quatre exposés successifs, du professeur Raymond FIRTH, de Londres, pour la Grande-Bretagne, du professeur Robert HEINE-GELDERN, de Vienne, pour l'Europe, de M. I. I. POTEKHIN, de l'Académie des Sciences de Moscou, pour l'Union soviétique, du professeur Ralph BEALS, de Los Angeles, pour les États-Unis d'Amérique.

Mais une foule de problèmes de portée générale ont pu être traités en d'autres endroits, dans les sections d'ethnologie (par exemple, dès la première séance, M. J. HERSKOVITS : *Cultural relativism and its critics* ; Josef HAEKEL : *Zum Problem der Konstanz in der Ethnologie* ; le R.P. Wilhelm KOPPERS : *Ethnologie (Cultural History) und Universalgeschichte* ; David BIDNEY : *Myth and*

*History in Anthropological Theory*; Wilhelm E. MÜHLMANN : *Ethnical Assimilation and Ethnogenesis*, et, plus tard, Linton C. FREEMAN : *Conflict and Congruence in anthropological theory*, ou Robert EHRICH : *On the persistence of culture areas and culture boundaries*), ou d'acculturation (Margaret MEAD : *A new Theory of cults, survivals and Culture change*), ou des valeurs (Otto VON MERING : *Theory of possible human Values*, ou Annette ROSENTHAL : *The Role of values in the Study of Cultural Dynamics*), ou de diffusion et ethnohistoire, ou d'anthropologie et ethnologie appliquée. Ceci ne peut être autre chose qu'une série de coups de sonde fort sporadiques.

On remarquera que les problèmes d'acculturation, auxquels les ethnologues s'attachent de plus en plus, ont disposé de beaucoup de place : trois séances et dix-sept communications.

D'une manière générale, c'est le travail des ethnographes et des ethnologues qui se présente avec le volume le plus important. Il y a eu cent quarante-cinq communications dans ce registre-là (même si on en sépare vingt-neuf, pour l'art, sept pour la psychologie et la morale, et quinze pour la religion), contre quarante-neuf pour l'anthropologie physique, trente-huit pour l'archéologie, cinq pour le folklore, seize pour la linguistique. Il ne faudrait d'ailleurs tirer de ces chiffres aucune déduction abusive : simplement, que l'ethnologie est dès à présent largement pratiquée et bien outillée dans le monde entier, et exige, autant et plus que d'autres disciplines, l'organisation d'une collaboration internationale.

Les congrès ont coutume de clôturer leurs travaux en votant des résolutions, des recommandations ou des vœux. A cet égard, le congrès de Philadelphie a été fort modeste : huit décisions. Mais le texte écrit de ces décisions n'a pas été distribué aux congressistes. Je me réserve de le faire connaître à mes confrères dès qu'il me sera parvenu : aussi bien elles sont destinées à informer,

éclairer et guider les compagnies comme les nôtres, mais d'autre part il ne faut les leur communiquer que dans une version parfaitement correcte.

Je vous dirai seulement qu'une d'entre elles visait à accélérer l'étude des peuples en voie de disparition, une autre recommandait la création de musées en plein air, une autre encore, la publication et la continuation de la *Bibliographie internationale d'anthropologie socio-culturelle* mise sur pied par le Comité international des Sciences sociales.

Il en est deux autres dont je vous entretiendrai un instant.

La première est un vœu qui avait été voté le 8 septembre 1956 par la section d'anthropologie et ethnologie appliquées, dont les présidents étaient MM. C. M. W. HART (University of Wisconsin) et Georges BRAUSCH (Ministère des Colonies, Belgique).

En voici le texte :

« ...que les gouvernements des pays administrant ou donnant de l'assistance technique à des populations de civilisations différentes, s'attachent dans les programmes de développement économique, social et culturel, à respecter au maximum les coutumes, les cultures et les institutions traditionnelles de ces populations ».

Il avait été proposé, dans une première version, par notre compatriote Georges BRAUSCH, après sa communication : *Ethnologie appliquée dans les territoires belges d'Afrique*. Puis, après une discussion à laquelle avait pris part notamment notre confrère Natal DE CLEENE, il avait reçu des amendements qui, d'ailleurs, n'en altéraient nullement les tendances générales. Et il fut admis sans réserves en séance plénière.

Mais c'est un fait qu'il n'exprime pas uniformément les points de vue de tous ou du moins qu'il y a, en certains esprits des nuances fort sensibles, sinon des oppositions radicales.

Cela s'était marqué à la suite de rien de moins que la communication de la grande ethnologue américaine Margaret MEAD à la section d'acculturation. J'ai fait mention de cette communication plus haut. Je regrette de n'avoir pas pu l'entendre, mais les échos que j'ai recueillis sont assez circonstanciés pour que je puisse en parler sans scrupule, et d'ailleurs il est aisé de se reporter à un livre récent de Miss MEAD, *New Lives for Old* (1). Il s'agissait de ce peuple des Manus (Iles de l'Amirauté) que Miss MEAD a pu observer en 1928 et en 1956, et que le contact prolongé de l'armée américaine a complètement transformé, si bien que, de plein gré, sans regret ni souffrance, il a entièrement adopté, institution par institution, le mode de vie dont les occupants lui avaient donné l'exemple : n'est-ce pas là ce qu'il faudrait s'efforcer de faire partout, n'est-ce pas là le modèle et l'idéal que les civilisés doivent se proposer ? Mais il y eut des voix discordantes, dans la discussion qui suivit et en d'autres occasions, celles notamment de M. Jean-Paul LEBEUF et de M. Jean ROUCH.

C'est moi qui ai rapproché l'incident MEAD et la motion BRAUSCH, qui sont en fait étrangers l'un à l'autre. Mais ils font apparaître des problèmes auxquels l'ethnologie et l'administration ne peuvent s'empêcher d'accorder un peu de réflexion.

Une autre décision du congrès concerne la cinématographie ethnographique. J'ai déjà rappelé la place qu'elle a eue dans les travaux du Congrès. Un pas de plus a été fait : le Congrès a pris acte officiellement de la constitution du Comité international du film ethnographique.

Déjà le congrès de 1952 avait souligné l'intérêt de cette

---

(1) Margaret MEAD, *New Lives for Old. Cultural Transformations. Manus 1928-1953*, pp. XXI + 548. New York, Morrow W. & C<sup>o</sup>, 1956. Un résumé assez abondant avec illustrations, a été donné dans l'hebdomadaire parisien *L'Express*, n<sup>o</sup> 280, 8 novembre 1956, pp. 18-20, sous le titre significatif « Un Peuple saute 4.000 ans d'histoire ».

source précieuse d'information scientifique. Mais il faut une heureuse rencontre pour qu'un bon ethnographe soit en même temps bon cinéaste, ou un bon cinéaste, bon ethnographe ; cette rencontre se produit parfois, mais pas toujours. Il y a place dans ce domaine pour une collaboration, et une organisation. Des comités nationaux sont nés ; l'UNESCO n'a pas pu rester indifférente à ce mouvement. Ces comités sont au nombre de six actuellement (France, Belgique, Grande-Bretagne, Suisse, Canada, Pays-Bas), plus deux institutions américaines qui s'occupent du même objet (Peabody Museum, Harvard, et Fondation Flaherty, Vermont) ; un comité est en cours de réorganisation (Italie) et deux, en voie de formation (Portugal, Yougoslavie). Le plus actif a sûrement été le comité français (par l'abondance de ses projections, ses analyses et son catalogue, ses réalisations et son cours d'initiation). Cinq comités étaient représentés à Philadelphie, le comité français par cinq de ses membres. Ce sont leurs délégués qui ont créé le Comité international, et proposé au Conseil permanent du Congrès les noms du président (l'auteur de ce rapport), du secrétaire général (M. Jean ROUCH) et du membre chargé des rapports avec les congrès (M. Jean-Paul LEBEUF). J'ajoute que parmi les secrétaires généraux adjoints, il y aura un de nos compatriotes, M. Luc de HEUSCH.

Le groupe belge a présenté au Comité international un projet d'enquête filmée sur les Gestes de l'Homme, dont l'auteur est le cinéaste Henri STORCK ; l'intérêt de cette étude pour la psychologie et pour la sociologie, pour la linguistique, pour l'histoire des religions, et pour tant d'autres disciplines qui s'intéressent à la vie des hommes et des groupes sociaux, était trop évident pour n'être pas reconnu par ce Comité et, après lui, par le Congrès tout entier, qui se sont montrés favorables à sa réalisation et il est à espérer que celle-ci ne tardera pas à être entamée.

Je m'en tiendrai là. Ceux d'entre nous qui ont eu

l'occasion de participer au Congrès de Philadelphie ne l'ont pas regretté, ni pour l'accueil qu'ils y ont reçu, ni pour ce qu'ils y ont appris, ni pour ce qu'ils auront l'occasion d'enseigner utilement aux autres.

Les congrès internationaux des sciences anthropologiques et ethnologiques sont une institution prospère, dont la nécessité est bien établie, et dont la succession doit être assurée par la collaboration de tous les peuples cultivés, pour l'apport qu'ils fournissent à la connaissance de l'homme dans son passé physique et social, dans son présent et dans son avenir. C'est une vérité dont, je n'en doute pas, mes chers confrères, vous êtes tous pénétrés.

19 novembre 1956.

Jean Ghilain. — Congo 1956.

J'ai entrepris de résumer les impressions recueillies au cours de mon voyage récent au Congo — en juillet et août derniers, — pour tâcher de donner en toute objectivité le fruit d'observations faites, non seulement à Léopoldville et dans le Bas-Congo, mais aussi dans l'Équateur, dans les Uele, à Stanleyville, au Kivu, à Usumbura, dans le Maniema, au Kasai, dans le Kwilu et pas uniquement dans les agglomérations extra-coutumières, mais également dans les villages coutumiers, partout, auprès d'Européens de toutes conditions, comme auprès d'autochtones, allant de l'évolué le plus proche du Blanc, jusqu'à l'humble coupeur de bois ou au ramasseur de fruits de l'intérieur.

Je le fais pour tenter de clarifier l'atmosphère embuée par nombre d'avis, basés sur des impressions fugitives d'ordre souvent subjectif.

Je dirai tout de suite, que l'ensemble de mes constatations me conduit à exprimer une confiance raisonnée dans la situation actuelle de notre Congo, comme des Territoires sous tutelle du Ruanda-Urundi. Je ne vois, au surplus, aucune raison valable pour douter de leur évolution.

Beaucoup de gens jouent au prophète. Beaucoup trop de voyageurs n'ont eu que peu de contacts avec les réalités. D'autres manquent de recul, ou plutôt de points de comparaison, entre la situation d'il y a un quart de siècle et celle d'aujourd'hui. Il n'empêche qu'ils croient pouvoir formuler des avis, qui se veulent autorisés, alors qu'ils ne sont qu'une synthèse plus ou moins bonne, d'impressions recueillies au cours de conversations avec

des résidants européens pas toujours objectifs, et plus rarement avec des autochtones parlant français, qui ne traduisent pas l'opinion de la majorité de leurs frères de race.

Je ne parlerai pas du *leitmotiv* qui encombre souvent nombre de ces avis et qui consiste à regretter qu'on ait transporté en Afrique « nos discussions » pour ne pas dire nos querelles métropolitaines.

Je crois avoir donné mon sentiment avec assez de netteté à ce sujet lors de mon intervention du 20 février dernier au sein de cette assemblée <sup>(1)</sup>.

Il me paraît, en effet, indispensable que nous ne fassions pas l'autruche, ni que nous ne méconnaissions un fait d'observation évident, à savoir : que toute l'Afrique s'éveille plus ou moins, du Nord au Sud comme de l'Ouest à l'Est ; que les facilités des moyens de communications, se développant grâce à l'avion, à la T. S. F., pour ne pas parler des journaux, permettent aux nouvelles du monde entier de pénétrer jusque dans les moindres villages de brousse, par le truchement des procédés d'information des autochtones (tams-tams, gongs, cornes, etc.), accélérées encore par l'extension rapide de notre réseau routier et la diffusion des transports automobiles.

Au surplus, il ne faut pas répéter que le nombre d'indigènes sachant lire et écrire, qui sont capables de comprendre toute littérature qui leur tombe sous la main, augmente sans cesse, que leur esprit critique s'aiguisé par l'enseignement et notamment par l'étude de l'histoire, qui doit comprendre, pour être complète, la signification de la Déclaration américaine des Droits de l'homme de 1776, de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et, plus près de nous, l'exposé de la philosophie politique du président WILSON, pro-

---

(1) *Bulletin des Séances*, Tome II, fasc. 2, 1956, p. 188.

clamant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'explication de l'article 73 de la Charte de San Francisco, et le commentaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 10 décembre 1948.

Au reste, les regrets du passé sont vains. Il convient, selon nous, pour être constructif, d'analyser la situation présente et de regarder devant soi.

Un fait est certain. Au regard du large bien-être de la population immigrée, c'est-à-dire des hommes de race blanche vivant dans les territoires que nous administrons, en Afrique, soit les quelque 90.000 Européens du Congo belge et les 6.000 non-indigènes du Ruanda-Urundi, il y a une masse d'environ 16 millions de Noirs dont la plupart disposent de moyens de subsistance à peine suffisants et trop souvent précaires.

Il n'est pas inutile de rappeler, à ce propos, qu'il résulte d'informations données par le *Bulletin* de la Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, que le revenu annuel moyen de la population indigène de notre Colonie est de 1640 francs, ce qui fait pour une famille indigène un revenu global de l'ordre de 6.500 francs par an (évaluations relatives à l'année 1954).

Sans doute m'objectera-t-on que de telles moyennes n'ont guère de valeur. J'en conviens. J'ajouterai que, dans le Bas-Congo, certains évolués disposent de revenus mensuels de 10 à 14.000 francs ; mais on m'accordera que des situations de l'espèce sont l'exception et que, dans l'ensemble, il est permis d'opposer à l'opulence de la grosse majorité des Européens le degré de bien-être beaucoup moindre de la presque totalité des populations autochtones.

Même dans les agglomérations extra-coutumières telles que Léopoldville où l'on peut dire que les indigènes sont parmi les mieux lotis, une comparaison, même sommaire, entre leur confort, l'intérieur de leurs habitations, de

leurs magasins, de leurs ateliers, de leurs salles de réunion et les lieux similaires de la cité européenne, doit conduire tout observateur impartial à des conclusions sévères.

Trop d'Européens continuent à penser qu'un tel écart va de soi, mais, de plus en plus, les jeunes hommes noirs arrivés à un degré d'instruction équivalent à notre enseignement moyen, technique ou professionnel, font des comparaisons et en souffrent.

Il suffit de lire ce qu'ils écrivent parfois dans les quotidiens locaux, voire dans *La Voix du Congolais*, pour réaliser combien est lourd, chez beaucoup d'entre eux, le degré d'amertume qu'ils en ressentent et qui n'est rien d'autre qu'un aspect du complexe d'infériorité que certains sociologues appellent le complexe du sous-développement.

Ce malaise est entretenu par l'attitude de trop d'Européens qui connaissent mal l'indigène ou qui le méconnaissent systématiquement, qui n'ont jamais songé, ne fût-ce qu'un instant, à éviter les petits froissements d'amour propre et les vexations dont on les abreuve trop souvent. Bien plus, je n'hésite pas à dire que, pour certains Européens, le privilège qu'ils s'arrogent ainsi constitue la marque essentielle de ce qu'ils croient être leur supériorité vis-à-vis du Noir, alors qu'ils devraient songer davantage à justifier cette supériorité par un autre critère que la couleur de leur peau, qui, faut-il le rappeler, ne prouve rien.

\* \* \*

Ceci étant, il convient de faire une distinction très nette entre l'opinion des milieux indigènes que l'on peut recueillir dans certaines grandes agglomérations extracoutumières telles que Léopoldville, et l'opinion des indigènes des campagnes.

Bien plus, je dirai qu'on doit faire le partage parmi

les extra-coutumiers, entre l'opinion des Noirs habitant Léopoldville ou les agglomérations de la région des cataractes, telles que Matadi, Thysville, voire Boma et celle des Noirs habitant des agglomérations de l'intérieur, telles que Coquilhatville, Stanleyville, Bukavu, Lulua-bourg, etc.

Notons en passant que dans nombre de ces localités, comme dans certains camps de travailleurs des grandes entreprises commerciales ou industrielles, il existe des postes de réception radiophoniques chez les autochtones qui ont accoutumé d'écouter régulièrement, non pas seulement Léopoldville, mais aussi certains postes étrangers.

A Léopoldville, cité indigène où vivent environ 350.000 habitants, dont quelque 120.000 hommes en état de travailler et 18.000 chômeurs, nous trouvons une floraison d'entreprises indépendantes d'autochtones dont nous avons déjà abondamment parlé, ici et ailleurs, un grand nombre de clerks et d'ouvriers qualifiés assez expérimentés et immédiatement à portée, la première Université du Congo.

A Léopoldville aussi il y a des associations post-scolaires ou d'éducation sociale, voire des groupements parapolitiques pour autochtones, assez actifs. A Léopoldville encore, l'agglomération extra-coutumière subit l'influence du brassage d'idées de la rive droite du Pool où les Noirs ont conquis des droits politiques que n'ont pas encore leurs camarades de la rive gauche.

Toute autre est, à de nombreux égards, la situation dans les autres agglomérations extra-coutumières du Congo belge, d'une part, dans les campagnes et les milieux coutumiers d'autre part.

On aurait tort de croire que l'état d'esprit des autochtones quelque peu impatientes de Léopoldville est le même que celui de leurs congénères de l'intérieur, où l'on n'entend guère parler des remous de la capitale ni,

encore moins dans les campagnes, où les seuls changements perceptibles sont une utilisation plus large des transports automobiles et un certain progrès dans l'habitation.

A cet égard il faut rappeler, une fois de plus, qu'il n'y a pas qu'un Congo, mais bien des régions très différentes, c'est-à-dire des Congo.

On peut donc conclure, selon moi, que ce que nous appellerons la mousse léopoldvillienne ne représente pas l'état d'esprit de la grande majorité de la population indigène de notre Colonie ni du Ruanda-Urundi.

\* \* \*

Doit-on s'étonner, au surplus, que naissent peu à peu chez les Noirs qui se sont instruits à notre contact, une prise de conscience de leurs responsabilités et un désir de participer plus largement à la direction économique et politique de leur pays ? Cet éveil de la personnalité des autochtones qui veulent faire entendre leur voix dans le concert des directives qu'on propose au groupe social auquel ils appartiennent, est d'observation générale chez les peuples colonisés arrivés à un certain stade de leur développement. C'est là une manifestation analogue à celle de l'adolescent qui peu ou prou exprime l'impatience qui le pousse à se dégager de la tutelle des parents.

Les quelques déclarations tapageuses que nous avons entendues depuis juin dernier ne doivent, à cet égard, pas faire illusion. Elles sont l'expression d'une certaine impatience chez une minorité de jeunes hommes plus ou moins instruits qui extériorisent par là, avec la fougue impulsive de l'inexpérience, bien plus des aspirations longtemps refoulées qu'un besoin réel d'action coordonnée.

Naissance d'un nationalisme ?

Peut-être. — Mais d'un nationalisme larvé, le plus

souvent à l'échelon de groupements relativement peu nombreux et limités, soit à des aspirations plus ou moins confuses vers une plus large participation à la direction effective du pays, soit à des déclarations de principe plus spectaculaires que raisonnables.

Ce qui est exact, me semble-t-il, c'est que les Noirs tendent à rejeter l'arbitraire et l'autoritarisme souvent exagéré de l'Européen. Ils veulent comprendre le pourquoi et ils aiment à être entendus et écoutés.

Quoi qu'il en soit, il me paraît qu'on ne peut plus leur refuser ce à quoi ils ont largement droit, et non pas seulement des égards, de la considération et du respect humain, mais aussi les fonctions auxquelles ils peuvent légitimement prétendre dans l'administration comme dans l'économie, parfois et plus souvent qu'on ne le pense, concurremment avec des Européens.

Ici se place un danger qu'on n'a pas assez souligné et qui se manifeste de plus en plus : il vise l'hostilité de ce qu'on pourrait appeler le « *petit Blanc* » qui se sent menacé dans ce qu'il considérait jusqu'alors comme son fief. Il est inutile d'évoquer, à cet égard, ce qu'un tel état d'esprit a produit comme réactions d'ordre psychologique, social et même politique, dans certains pays voisins de notre Colonie.

La concurrence qui petit à petit s'organise entre Noirs évolués et plusieurs catégories d'Européens se remarque, non pas seulement dans les administrations publiques et les entreprises privées, mais aussi dans le domaine économique où la compétition entre certaines entreprises d'indigènes et des firmes de colons blancs a déjà pris une forme assez aiguë. Dans le premier cas, je veux parler du problème des appointements et salaires des autochtones, qui entrent dans les échelons hiérarchiques jusqu'ici réservés aux seuls Européens. Dans le second cas, je vise les remous qu'ont provoqués dans diverses régions du Congo le développement des planta-

tions arbustives de certains Noirs et le fonctionnement des coopératives indigènes de production ou de transformation de matières premières d'origine agricole. La sagesse commande, dans ce domaine, que l'on se montre extrêmement prudent et que l'autorité prenne des mesures pour éviter les heurts qui pourraient naître d'une résistance d'assez mauvais goût, de la part des intérêts européens, à une évolution normale, en soi sympathique et souhaitable, par ailleurs inéluctable de nos pupilles indigènes.

On l'a dit et répété, mais il n'est pas inutile d'insister encore une fois à ce sujet auprès de l'opinion européenne consciente : les déclarations de principe qui, depuis la Conférence géographique de Bruxelles, en 1876, ont inspiré la loi organique de l'État Indépendant du Congo, notre Charte coloniale, et jusqu'à la Charte de San Francisco, ont proclamé à la face du monde et vis-à-vis de nos pupilles autochtones que nous voulons rapprocher de nous les indigènes en les civilisant, en leur donnant du bien-être, en améliorant leurs conditions matérielles et morales de vie et, comme le stipule l'article 73 de la Charte de San Francisco, en développant

« ...leurs capacités de s'administrer eux-mêmes, compte tenu de leurs aspirations politiques, en les aidant à développer progressivement leurs libres institutions dans une mesure compatible avec leurs conditions particulières et leur degré de développement ».

Nous ne pouvons, ni laisser protester de telles promesses, ni donner l'impression que nous voulons tarder à les honorer.

En résumé, qu'avons-nous décelé dans les revendications des Noirs de notre Congo ?

A côté de revendications d'ordre politique, généralement assez vagues et, selon moi, bien anodines, un désir ardent de voir améliorer leurs conditions matérielles de vie, c'est-à-dire, chez les salariés, leurs rémunérations

et leurs habitations, chez les artisans et les commerçants, leurs capacités de production ou de faire du commerce, chez tous, un désir d'assistance plus large de la part de l'Européen, sous la forme de plus d'écoles, d'un enseignement mieux adapté à leurs besoins, d'un enseignement professionnel mieux compris, d'un enseignement supérieur, de conseils techniques et d'un meilleur appareil de crédit.

Le discours prononcé à l'Assemblée générale de l'Association des Classes moyennes congolaises à Léopoldville le 1<sup>er</sup> novembre courant, par son président, M. NENDAKA, confirme cette assertion.

Ces aspirations et ces demandes ne constituent-elles pas, de la part de nos indigènes, une marque de confiance dans leurs tuteurs européens dont ils ont encore tant besoin ? Ne prouvent-elles pas qu'ils se rendent compte que la pire chose qui pourrait leur arriver serait que ces mêmes tuteurs ne se lassent de leur action ? En d'autres termes, et la lecture de la *Voix du Congolais* le montre bien, ils savent, et les meilleurs d'entre eux le disent, que si la tutelle des Européens leur échappait, ils retomberaient dans le marécage des misères d'où nous les avons sortis il y a trois quarts de siècle.

C'est en cela que réside, non seulement la raison de la notation optimiste que j'ai donnée au début de cet exposé, mais aussi la conviction qui est mienne, que nous devons continuer notre action dans le sens que nous lui avons imprimé, surtout depuis le Gouvernement de M. RYCKMANS, c'est-à-dire, dans un sens aussi compréhensif que possible des aspirations des Noirs et qui reste imprégné d'un amour largement humain.

Devons-nous, de la sorte, espérer gagner la reconnaissance des indigènes ? Je crois qu'on se ferait des illusions si l'on caressait un tel espoir. La reconnaissance, entre les individus, n'est pas monnaie courante ; elle l'est moins encore entre nations, et elle s'observe rarement entre

colonies et métropoles, et même, entre colonies émancipées et anciennes métropoles.

Mais à défaut de reconnaissance, nous pouvons espérer obtenir, de la part de l'élite indigène, la conscience que tout en ménageant nos intérêts, nous avons servi les leurs, comme le reconnaît implicitement le Pandit NEHRU, pour ce qui est de la Grande-Bretagne, dans son admirable livre *Ma Vie et mes prisons*.

\* \* \*

Dans l'immédiat et dans le proche avenir, nous savons bien que nous devons, de bon gré ou non, améliorer le degré de bien-être des populations autochtones coutumières comme extra-coutumières, par une augmentation des salaires chez les travailleurs au service de l'économie européenne et par une judicieuse promotion de l'économie indigène.

Pour l'industrie et pour l'économie européenne en général, cette pression des faits va conduire à la nécessité inéluctable de réduire les effectifs de travailleurs indigènes. L'organisation scientifique du travail, et déjà, dans une certaine mesure, l'automation, seront les résultats de l'augmentation du prix de revient du salarié noir.

Il serait vain de s'en plaindre comme certains le font, et puéril d'en déduire que l'avenir en sera compromis. En effet, ce processus d'évolution est inéluctable. On l'a observé dans tous les pays en voie d'industrialisation avant qu'on ne puisse le constater dans notre Colonie. Il n'est pas nécessaire, croyons-nous, dans ce milieu, de rappeler, à ce sujet, l'exemple de l'Amérique du Nord. Ce phénomène est une des manifestations du progrès économique et social. Il faut l'aborder avec calme et résolution.

Un peu partout, dans les prochains mois et dans les prochaines années, l'augmentation du prix de revient

de la main-d'œuvre autochtone va contraindre les entreprises industrielles, commerciales et autres, à adopter les procédés capables d'augmenter le rendement de leurs travailleurs indigènes et à licencier une partie de leurs effectifs actuels.

Certaines grosses entreprises, telles que l'OTRACO, poursuivent à cet égard une politique réaliste qui se traduit notamment, par la motorisation progressive de la traction, soit dans les chemins de fer, soit, ce qui est plus important, dans les services fluviaux.

Dans les dix années qui viendront, la plus grande partie de ses remorqueurs et automoteurs, actuellement chauffant au bois, auront été remplacés par des bateaux à moteur à combustion interne.

Les quelque 12.000 coupeurs de bois, échelonnés le long des rivières qu'elle dessert, pourront être utilisés à des travaux plus sains et plus productifs.

Pour un pays tel que le Congo, où la population indigène est peu dense, c'est un bien en soi, car ce phénomène corrigera en partie le gaspillage de main-d'œuvre dont on s'est plaint à juste titre, dans le passé, et que l'on peut encore constater actuellement, dans trop d'endroits.

Cependant, il faut y prendre garde.

Nous avons cité plus haut l'importance du nombre de chômeurs existant dans l'agglomération indigène de Léopoldville. Ce phénomène n'est pas isolé. Dans toutes les agglomérations extra-coutumières, le chômage indigène est un fait. Il apparaît même dans certains villages coutumiers qui essaient de reclasser chez eux des chômeurs qui retournent au pays natal. Nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredit, qu'avant longtemps ce mouvement s'accroîtra. Il va poser aux responsables de notre politique africaine des problèmes nouveaux.

Depuis longtemps, le Congo s'est orienté vers un développement aussi systématique que possible de l'économie

paysanne et agraire. Notre politique des paysannats est, à cet égard, bénéfique et l'étranger la donne parfois en exemple, à juste titre. Nonobstant les critiques intéressées de certains, il convient d'intensifier notre action d'assistance à la paysannerie indigène, en établissant de nouvelles fermes, en promouvant les coopératives de production, en améliorant les sols, en créant, à côté de la paysannerie un artisanat indigène complémentaire, qui devra bénéficier d'une large assistance de notre part.

Parallèlement, toute l'aide et la sollicitude des Européens responsables devra être acquise aux entreprises d'autochtones des centres urbains, qui devront être systématiquement complétés par de grandes banlieues, grosses productrices de vivres pour Blancs et Noirs.

Il faut aussi, et à cet égard nous nous répétons, en nous référant aux conclusions du colloque tenu à Bruxelles, à l'Institut de Sociologie Solvay, en janvier 1956, élargir et assouplir les formes du crédit à l'économie indigène, qui est encore beaucoup trop insuffisant et encombré d'un formalisme et d'une rigidité qui ne s'harmonisent pas avec les besoins auxquels il doit répondre.

Nous voudrions, à cet égard, que l'on réponde plus vite aux aspirations de cette catégorie de Noirs qui nous font confiance et qui sollicitent notre appui. Car on ne réalise pas assez que si nous devons les décevoir, tout comme si nous devons décevoir les évolués et les intellectuels que nous formons en ce moment, nous fournirions des cadres aux mécontentements de demain.

On peut se demander, au surplus, si l'on médite à suffisance que, par notre action, nous avons rapidement et profondément bousculé les habitudes et les coutumes ancestrales dans tous les domaines, même dans le domaine de l'alimentation, dans les milieux coutumiers parfois aussi bien que dans les autres, et que nous n'avons pas toujours comblé à suffisance les lacunes que nous avons ainsi créées.

Un des chercheurs les plus compétents, qui vit dans notre Congo, au contact journalier des réalités, me disait récemment à ce sujet, que certaines carences alimentaires qu'il avait observées dans les campagnes, constituaient une circonstance aggravante de l'endémie tuberculeuse, qui est un mal beaucoup plus grave que nous ne le croyons communément et que cette carence était née de ce que les jeunes filles et jeunes femmes, trop occupées à certaines cultures industrielles, implantées par notre occupation économique, n'avaient plus le temps ni l'occasion d'apprendre à connaître les ressources de la forêt.

Notre devoir, à cet égard, complète ceux que nous venons de souligner, car ils sont, les uns comme les autres, des conséquences de notre action de mise en valeur du pays.

En fin de compte, ce qu'il convient de faire, c'est de prendre conscience, sans préjugé ni parti pris, des réalités avec lesquelles nous sommes confrontés et d'aller à l'homme noir avec confiance et avec un large amour humain en lui faisant voir qu'en cherchant notre intérêt et parce que nous voulons notre intérêt, nous voulons aussi le sien, afin de créer un climat de compréhension réciproque, sans lequel toute l'action que nous avons poursuivie jusqu'à présent risquerait de s'effriter.

Il n'y a, à mon sens, aucune raison de craindre des difficultés particulières, à la condition que nous abordions ces problèmes, en nous dépouillant de tout orgueil, de toute vanité et surtout, de tous les complexes de vaine supériorité, qui, malheureusement, s'observent trop souvent chez les Européens qui vivent dans notre Colonie.

Bruxelles, le 19 novembre 1956.

**A. Moeller de Laddersous. — Intervention dans l'échange de vues qui a suivi la communication de M. J. Ghilain, intitulée : « Congo 1956 ».**

Si je prends la parole à la suite de la très intéressante et vivante communication de notre collègue M. J. GHILAIN, c'est que je m'y crois autorisé par le fait que j'ai aussi vu le Congo 1956 et que j'ai pu comparer les conditions actuelles, non pas nécessairement avec celles que j'ai connues, non il y a un quart de siècle, mais voici 43 ans, lors de mon premier débarquement à la Colonie, mais aussi avec mes observations de 1955, 1954, 1952, 1950, 1948 et 1941-1943.

M. J. GHILAIN a eu raison de dire que les échos qui nous parviennent au sujet du « malaise » congolais nous sont généralement apportés par des voyageurs sans grande expérience de la colonie, qui forment leurs impressions à la suite de conversations avec les milieux européens, exceptionnellement avec les milieux des évolués, dans les grands centres et particulièrement à Léopoldville.

A l'occasion de mon dernier voyage au Congo, j'ai passé dix jours en brousse au Maniema, je m'y suis entretenu avec les résidents, notamment avec les fonctionnaires, anciens et nouveaux, avec les indigènes, et je dois souligner que j'ai trouvé les populations exactement dans les mêmes dispositions que je leur ai toujours connues, toujours aussi accueillantes, bref, comme je les avais trouvées dans la même région, quatre ans auparavant.

A une restriction près : le développement de l'Islamisme, qu'il m'a été donné de tâter physiquement en quelque sorte.

Entre Namoya et Kasongo, et plus particulièrement

dans la seconde partie du trajet, j'ai été frappé de voir de grands rassemblements d'indigènes en tenue de fête. J'ai répondu naturellement aux salutations que m'adressaient certains d'entre eux, ce qui fit boule de neige et je suis arrivé à Kasongo dans un torrent d'acclamations. M'étant enquis de la raison de ces rassemblements, il m'a été répondu que c'était la *fête du mouton*, c'est-à-dire le nouvel an musulman.

Je crains bien que par mon comportement au cours de ce trajet, j'ai fait figure de propagandiste, de *fellow traveller* en faveur de l'Islam.

Ayant eu l'occasion de faire le point de la situation, il m'a fallu constater le progrès considérable de l'Islam et de la confrérie musulmane au cours des toutes dernières années, sous l'influence d'une propagande importée de l'Est.

C'est ainsi que la chefferie de Nonda est complètement gagnée à l'Islam, celle des Bakwanga est contaminée pour 80 %, etc. La ligne de démarcation actuelle est la frontière Warega, ceux-ci paraissant imperméables à cette propagande.

Or, pour nous, l'Islam en ce moment signifie xénophobie et impérialisme musulman.

Là où je ne partage pas l'optimisme de notre collègue J. GHILAIN, c'est lorsqu'il minimise les effets de l'introduction au Congo de nos discussions et de nos querelles métropolitaines.

Sans doute, le Congo ne peut être soustrait aux grands courants d'opinions qui traversent le monde. Il ne peut être question d'empêcher les indigènes d'avoir accès à la déclaration des droits de l'homme, à la déclaration de San Francisco, etc. Ils ont pu d'ailleurs puiser dans l'Évangile d'autres enseignements sur l'égalité des hommes et le respect de la personne humaine. Mais lorsqu'on dit que les Belges, étant partagés en partis

politiques, il est fatal que cette division se trouve au Congo, je ne puis accepter cette fatalité.

Que le Congo puisse vivre à l'écart de la politique a été suffisamment démontré dans le passé. J'en appelle au témoignage de mes anciens collègues et de tous ceux qui ont travaillé au Congo avant la guerre. C'est pousser un peu loin la fiction du Congo, dixième province de la Belgique, que de poser un principe que le Congo doit connaître les mêmes luttes partisans que n'importe laquelle de nos provinces belges.

S'il m'est permis ici de faire une digression, j'étends ma réprobation aussi bien aux querelles linguistiques, et je déplore qu'il soit, par exemple, question de créer deux académies de sciences coloniales, une française et une flamande, par une trompeuse assimilation avec ce qui s'est passé en Belgique.

Il est naturel qu'il y ait en Belgique une académie de littérature et de langue françaises et une académie de littérature et de langue néerlandaises. Il est moins naturel qu'il y ait deux académies de médecine, mais cela peut encore se comprendre à raison de la division de la Belgique en deux communautés de langue différente. Cette situation n'est pas celle du Congo et il me paraît absurde de vouloir discuter dans deux cercles différents des problèmes qui intéressent l'un et l'autre.

Nous publions de nombreux mémoires en langue néerlandaise, rien n'empêche qu'au sein de nos séances on prenne plus souvent la parole en néerlandais. Ma conception du bilinguisme est que chacun doit pouvoir parler dans sa langue maternelle, celle qui se prête le mieux à l'expression de ses idées, et qu'il appartient à ses auditeurs de connaître suffisamment la seconde langue pour suivre pareil exposé, avec la faculté d'y répondre éventuellement dans leur langue propre.

Lorsque je déplore l'introduction de la politique au Congo, je ne pense pas uniquement aux autochtones.

mais aussi, dans les circonstances présentes, à la communauté européenne, aux résidents belges et tout particulièrement aux services de l'administration.

J'ai connu l'heureuse époque où les équipes gouvernementales travaillaient sans souci de l'appartenance politique (au sens étroit du mot, en supposant qu'elle existât) ou philosophique des membres du *team*, que chacun gardait pour son for intérieur, sans manifestations qui eussent pu contrarier l'entente indispensable à l'efficacité du travail en commun.

Il n'en est malheureusement pas de même aujourd'hui. De divers points de l'horizon politique nous est parvenu, de la part de visiteurs moins « politisés » que certains de leurs collègues, un cri d'alarme à ce sujet. On voit ici ce qui distingue l'homme d'État du partisan.

On dira que les regrets du passé sont vains. Faut-il pour cela se laisser aller sur une pente où nous avons déjà glissé trop loin et n'est-ce pas le moment de constater, pour l'arrêter, la détérioration certaine qui se remarque dans les relations entre fonctionnaires et d'une manière plus générale entre Belges au Congo ?

Est-ce trop préjuger du bon sens, du sens des responsabilités et de l'esprit national de nos compatriotes, que de croire qu'ils ne pourraient se mettre d'accord sur une politique qui serait poursuivie au Congo sans distinction de partis ?

Passant à un autre sujet, celui de la montée des élites, j'ai été particulièrement frappé, en visitant l'Université de Léopoldville-Lovanium, par l'absence totale de barre de couleur.

Les étudiants européens et autochtones partagent le même genre de vie. Aucune différence entre leurs chambrettes, et celles-ci sont intimement mêlées. Ils partagent les mêmes repas avec la différence que les autochtones aiment les viandes bien cuites, tandis que les Européens préfèrent la viande *underdone*, ce qui tendrait à démontrer

que le goût de la viande crue serait un indice de civilisation...

J'ai vu les pédagogies destinées aux étudiantes, on n'y trouve pas encore des jeunes filles indigènes, mais lorsque celles-ci iront à l'Université, elles suivront le sort de leurs camarades européennes.

Je me permettrai ici encore une digression. Il a été question dans notre section, et il y a eu à ce sujet des discussions parfois assez vives, de l'opportunité d'instituer dans les Universités congolaises l'enseignement du droit. Jusqu'à présent, à Lovanium, les étudiants ont été informés que les diplômes des universités congolaises devaient être mis sur un pied d'équivalence absolue avec les diplômes belges, et par conséquent que le diplôme de docteur en droit réclamait les humanités gréco-latines. Eh bien, j'ai constaté, à Lovanium, la présence pendant les vacances de cinq jeunes congolais qui faisaient du grec à raison de cinq heures par jour avec l'intention de présenter à la rentrée un examen les mettant sur le pied des humanités gréco-latines (dont il est d'ailleurs question d'abandonner l'obligation en Belgique).

Je ne suis pas sûr que leur zèle soit inspiré uniquement par le désir de fournir des recrues aux tribunaux indigènes, une des raisons que l'on a invoquée pour la formation des docteurs en droit...

Quoi qu'il en soit, pareil effort mérite d'être pris en considération. Comme il est d'ailleurs évident qu'il faudra placer les jeunes congolais sortant des universités congolaises au même niveau, moral et matériel, que leurs collègues européens.

Pour en revenir au « malaise » dont il a été question, ce qu'il faut regretter c'est la prétention et l'absence du sens des responsabilités, chez ceux que l'on peut appeler les apprentis sorciers et les soldats de la onzième heure.

On a dit, de manière péremptoire, que l'échéance de

l'accès au Congo à l'indépendance devait être fixée à trente ans. Pourquoi trente ans ?

Ceci a conduit au manifeste de *Conscience Africaine*, et ensuite, car la surenchère est inévitable dans ce domaine, au manifeste de l'Abako, par lequel nous avons appris que cet accès à l'indépendance n'est pas pour dans trente ans, mais pour aujourd'hui, que dès à présent les évolués (et cela sans attendre les universitaires dont la concurrence paraît inspirer une certaine appréhension) sont capables de reprendre les fonctions exercées par le gouverneur général, les gouverneurs de province, les commissaires de district, les administrateurs territoriaux, les directeurs de l'Union Minière, de la Forminière, de Kilo-Moto, etc., toutes entreprises dont les œuvres sociales ne constitueraient d'ailleurs que des musées pour y promener les touristes.

Et l'on déplore que les Congolais n'aient pas été convoqués au Congrès de Berlin. Où étaient les Congolais, qu'était « le Congo » en 1885 ? C'est vraiment pousser loin au-delà de la frontière du ridicule, et nos évolués devraient être mieux conseillés.

Il faut regretter enfin le défaitisme, le masochisme, à la faveur desquels se sont développés le « malaise » évoqué ici. C'est ainsi que l'on voit nos compatriotes et jusqu'aux coloniaux reprendre et appliquer à leur propre action l'épithète de « colonialisme » dont on se sert à l'extérieur pour leur condamnation et leur démoralisation.

Colonialisme, ce terme emprunté au jargon marxiste, a été exploité par les descendants des *colonisateurs* des deux Amériques, et aussi d'une manière outrecuidante, par les *colonisateurs* de l'Europe orientale et de l'Asie.

C'est ainsi que l'on constate une espèce de reniement chez ceux qui devraient être fiers d'avoir fait au Congo de la *colonisation*.

La colonisation, phénomène historique qui est à l'ori-

gine du développement de la civilisation à travers le monde.

A l'occasion récente d'une réception que le Gouvernement italien avait offerte aux membres d'un Institut Africain, j'ai eu l'occasion de rappeler que dans l'histoire, Rome avait donné un exemple éclatant de ce que peut faire la colonisation. J'ajoutais que nous, les barbares, soumis à plusieurs siècles de colonisation romaine, ne lui en avons pas gardé rancune (chose singulière et sans exemple à présent), car nous savons que Rome nous a apporté, avec le christianisme et avec les conquêtes de la civilisation hellénique, la langue, les lettres et les arts, le droit et les institutions, le commerce et les routes.

Et puisque j'ai parlé de masochisme, qu'il me soit permis de reprendre ici une confidence que j'ai faite dans un autre milieu de coloniaux, et dont j'ai retrouvé un écho récent dans une revue coloniale. Ce n'est pas que je veuille revendiquer un droit d'auteur, car il s'agit ici de quelque chose que l'on n'invente pas, mais dont je garantis l'authenticité et dont est responsable uniquement mon subconscient, préoccupé sans doute par les problèmes dont je viens de vous entretenir.

J'ai rêvé que j'assistais à Léopoldville à l'inauguration solennelle d'un nouveau monument, et lorsque tombait le voile qui le recouvrait, on y lisait l'inscription suivante :  
« *A nos fautes* »...

19 novembre 1956.

**M. Walraet. — Présentation de la « Bibliographie du Katanga. Fascicule II (1900-1924) ».**

Le travail que j'ai l'honneur de présenter à la Classe est la suite de la *Bibliographie du Katanga, Fascicule I (1824-1899)*, publiée par notre Compagnie en 1954.

Alors que le premier fascicule comportait 1.246 notices, le deuxième en compte 2.168, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on songe au remarquable développement économique et social du Katanga au cours du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle.

Je me suis inspiré, comme auparavant, des grandes divisions de la classification décimale universelle, sans aller toutefois jusqu'à la décimalisation des matières. L'aire géographique de mon travail s'étend non seulement aux limites actuelles de la Province du Katanga, mais encore à la partie sud-orientale de la Province du Kasai comprise dans le domaine du Comité Spécial du Katanga.

Le fascicule comporte les divisions suivantes :

CHAPITRE I. — *Généralités* (151 notices).

Section 1. — Bibliographie et bibliothéconomie.

Section 2. — Varia.

Section 3. — Sociétés — Collectivités.

Section 4. — Journaux et périodiques.

CHAPITRE II. — *Les Missions* (327 notices).

Section 1. — Les Missions catholiques.

Section 2. — Les Missions protestantes.

CHAPITRE III. — *Sciences sociales* (362 notices).

Section 1. — Démographie.

Section 2. — Vie économique — Généralités.

- Section 3. — Travail et main-d'œuvre.
- Section 4. — Commerce.
- Section 5. — Colonisation.
- Section 6. — Droit et Administration.
- Section 7. — Assistance et enseignement.
- Section 8. — Anthropologie et ethnographie.

CHAPITRE IV. — *Linguistique* (13 notices).

CHAPITRE V. — *Sciences pures* (634 notices).

- Section 1. — Géodésie et cartographie.
- Section 2. — Géomorphologie.
- Section 3. — Météorologie et climatologie.
- Section 4. — Géologie générale.
- Section 5. — Géologie économique et minéralogie.
- Section 6. — Paléontologie.
- Section 7. — Flore.
- Section 8. — Faune.

CHAPITRE VI. — *Sciences appliquées* (346 notices).

- Section 1. — Médecine et hygiène.
- Section 2. — Hydraulique.
- Section 3. — Agriculture.
- Section 4. — Sylviculture.
- Section 5. — Élevage.
- Section 6. — Chasse et pêche.
- Section 7. — Transports — Chemins de fer.
- Section 8. — Transports — Divers.
- Section 9. — Industries.

CHAPITRE VII. — *Beaux-Arts et littérature* (7 notices).

CHAPITRE VIII. — *Géographie et Voyages* (185 notices).

- Section 1. — Explorations, récits de voyages.
- Section 2. — Géographie urbaine.
- Section 3. — Cartes, croquis, itinéraires.

CHAPITRE IX. — *Biographies et histoire* (143 notices).

- Section 1. — Biographies.
- Section 2. — Histoire.

L'importance relative des sections traduit assez fidèlement la hiérarchie des tâches avec lesquelles étaient confrontés nos compatriotes en Afrique centrale. Elle reflète en outre l'intérêt qu'hommes de science et chercheurs portèrent, dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, aux multiples aspects de l'œuvre belge au Katanga.

La place éminente occupée par les *Sciences*, sciences pures, les sciences appliquées et les sciences sociales s'explique aisément si l'on évoque les innombrables problèmes scientifiques, techniques, économiques, administratifs et sociaux qu'a posés la mise en valeur du territoire katangais.

Le chapitre réservé aux *Missions* a conservé relativement le même rang que dans le fascicule I, mais avec un nombre de notices quasi quadruplé. En effet, alors que jusqu'en 1900, seuls les Pères Blancs exerçaient leur apostolat au Katanga, d'autres ordres religieux s'y établirent de 1907 à 1922, à savoir les Pères du Saint-Esprit, les Bénédictins, les Salésiens de Don Bosco et les Franciscains.

Le chapitre *Biographies et Histoire*, qui figurait en troisième position dans le précédent fascicule, a reculé au septième rang. Là encore rien qui doive nous étonner. La campagne arabe est achevée et les opérations contre les révoltés sont pratiquement terminées.

La section *Linguistique* est représentée par 13 notices, alors qu'elle n'en comptait que 8 dans le précédent fascicule. Une nouvelle section *Beaux-Arts et Littérature* montre que si l'âge de la technique est né, celui de l'exotisme africain commence à se manifester dans la pensée et les œuvres de nos artistes et écrivains.

Le présent fascicule, comme le précédent, ne mentionne qu'exceptionnellement les articles de quotidiens. Quant aux actes législatifs et réglementaires, seules ont été signalées les références de textes relatifs à la création de sociétés et collectivités dont l'activité s'est exercée au Katanga de 1900 à 1924.

Deux indices terminent le volume : l'index onomastique des deux premiers fascicules et l'index chronologique du second.

Une carte, placée en tête du fascicule, permet de retrouver les principaux toponymes cités dans l'ouvrage.

19 novembre 1956.

**E. Boelaert. — Présentation d'une étude du R. P. M. Storme, intitulée : « Rapports du Père Planque, de M<sup>gr</sup> Lavigerie et de M<sup>gr</sup> Comboni sur l'Association Internationale Africaine ».**

Le manuscrit que j'ai l'honneur de présenter ici comporte 155 feuilles dactylographiées avec une carte hors-texte. L'auteur, docteur en missiologie et professeur au scholasticat de Scheut à Katoka-Luluabourg, nous est déjà connu par deux Mémoires, l'un sur *Ngankabe, prétendue reine des Baboma*, l'autre : *Evangelisatiepogingen in de Binnenlanden van Afrika gedurende de 19<sup>e</sup> eeuw* ; les deux furent édités par l'Académie et favorablement accueillis par la critique.

Les textes qui nous sont présentés ici avec notes et commentaires du R.P. STORME, peuvent être considérés comme une série d'annexes à son grand mémoire et peuvent avantageusement être mis à la disposition non seulement de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des missions africaines, mais aussi de tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'Association Internationale Africaine et des débuts de notre œuvre coloniale belge.

La Sacrée Congrégation de la Propagande demande au R.P. PLANQUE, supérieur général des Missions africaines de Lyon, de lui présenter un rapport sur la possibilité d'ériger des missions dans le Centre Africain qui va s'ouvrir au monde occidental. Le R. P. y répond par son rapport du 7 mai 1877. Il donne un résumé des dernières explorations, émet un avis favorable à l'A. I. A. et demande pour sa Congrégation la faveur de pouvoir pourvoir aux missions à ériger. Introduction et texte comportent 12 feuilles.

Mais la Sacrée Congrégation demande aussi l'avis de M<sup>gr</sup> COMBONI, vicaire apostolique de l'Afrique centrale et de M<sup>gr</sup> LAVIGERIE.

C'est le *Mémoire secret* de M<sup>gr</sup> LAVIGERIE, daté du 2 janvier 1878, avec l'introduction et les notes du R.P. STORME qui constituent le gros du travail (pp. 13-130).

Dans une première partie, M<sup>gr</sup> LAVIGERIE examine le but, l'organisation et l'esprit de l'A. I. A., ainsi que les dangers et les avantages que l'Association présente pour les missions catholiques. Dans une seconde partie, il propose à la Congrégation les moyens efficaces à adopter pour l'évangélisation de ce nouveau monde qui s'ouvre.

Le R.P. STORME soumet la première partie du mémoire secret à une critique assez vive. Il va jusqu'à écrire :

« Une lecture attentive du Mémoire révèle des contradictions étranges ou du moins une grande confusion. C'est que l'archevêque réduit ou abandonne ses fausses assertions quand il n'en a plus besoin pour son argumentation, et qu'il va même jusqu'à affirmer le contraire, quand, à l'occasion, il peut en tirer quelque avantage. C'est ainsi que nous sommes forcés encore une fois à conclure que le *Mémoire secret* n'est pas un exposé objectif, mais un écrit tendancieux. C'est le plaidoyer d'un avocat qui défend une cause et qui a recours à des procédés auquel on donne le nom d'artifices. Ces artifices oratoires prouvent certainement l'habileté de l'éloquent archevêque, mais ils sont injustifiables dans un rapport qui constitue la réponse à une demande de renseignements de la part du cardinal-préfet de la Propagande » (p. 30).

M<sup>gr</sup> GOMBONI, qui avait pourtant des droits à faire valoir, ne semble pas si pressé ; il veut laisser passer les premiers échecs inévitables de l'exploration. Mais il est optimiste :

« Je connais parfaitement et l'œuvre et les bonnes intentions de Sa Majesté le roi des Belges, écrit-il (p. 136), avec lequel j'ai eu, le 1<sup>er</sup> novembre dernier, un entretien de deux heures, et je suis et serai toujours en correspondance intime avec lui. Je connais presque tous les Comités Internationaux qui se sont fondés dans les capitales d'Europe et d'Amérique, parce que leurs présidents respectifs se font un plaisir d'entrer en relation avec moi... etc. »

Mais il ne m'appartient pas de juger les auteurs des rapports ni leurs idées. Le peu que je viens d'en dire suffira, j'espère, à en montrer tout l'intérêt. Les critiques pourront peut-être discuter quelques observations du R.P. STORME, mais il a réussi, certainement, à mettre les rapports communiqués dans un cadre qui les rend plus accessibles au public. Je serais heureux de voir notre Classe accepter le manuscrit pour édition dans ses Mémoires.

Borgerhout, le 8 novembre 1956.

**G. Hulstaert et E. Boelaert. — Présentation d'une étude  
du Dr E. Müller, intitulée : « Le droit de propriété des  
Môngo-Bokote ».**

En vue d'une traduction et d'une publication éventuelles, le Dr MULLER nous prie de vous présenter un travail de 54 feuilles dactylographiées : *Das Eigentumsrecht der Môngo-Bokote*.

De 1951 à 1954, l'auteur a été assistant de M<sup>lle</sup> E. SULZMANN dans la *Mainzer Kongo-Expedition*. En 1955, il a été promu docteur à la faculté de philosophie de l'Université de Mayence avec sa thèse : *Das Fürstentum bei den Südwest-Môngo*.

Ayant eu des contacts réguliers avec l'auteur, pendant son long séjour à l'Équateur, nous étions convaincus d'avance de sa valeur scientifique et de son esprit critique. Le présent travail ne peut que nous confirmer ces qualités. En trois chapitres fondamentaux il traite successivement :

- a) De la propriété des biens meubles, des biens dotaux et des biens immeubles ;
- b) De l'acquisition, de la transmission et de la perte ;
- c) De l'héritage de ces biens.

Un premier mérite de cette étude consiste dans l'approche académique des problèmes posés : celui de la propriété foncière spécialement. Vous savez tous, Messieurs, comment il est important pour l'heureux développement du Congo, et comment la confusion des concepts continue à en empêcher la solution. Avec l'objectivité d'un observateur étranger et consciencieux, le Dr

MÜLLER étudie le problème dans les meilleures sources. Un second mérite, découlant du premier, consiste dans le fait que le travail en cause indique clairement les côtés du problème qui demandent encore à être élucidés.

Certes, Messieurs, nous savons que le problème de la propriété, spécialement celui de la propriété foncière, ne se pose pas de la même manière dans toutes les sociétés congolaises. L'étude du D<sup>r</sup> MULLER vient corroborer d'une manière singulière nos propres constatations chez les Nkundo-Mongo :

- 1) Que les autochtones réclament les terres de chasse et de pêche comme « terres indigènes » ;
- 2) Que les circonscriptions indigènes ne sont pas les titulaires des droits fonciers ;
- 3) Que ces terres indigènes constituent un réel droit de propriété.

Aussi conseillons-nous la traduction et la publication du travail présenté.

14 novembre 1956.

**H. Van Leynseele. — Léopold II  
et les Philippines en 1898. (\*) (1)**

(Note présentée par M. J. Stengers)

La guerre entre les États-Unis et l'Espagne venait de prendre fin.

Elle avait été brève.

C'était le 21 avril 1898, deux mois après la mystérieuse catastrophe du Maine en rade de la Havane, que le président Mac KINLEY avait demandé au Congrès l'autorisation d'employer toutes les forces militaires et navales des États-Unis pour délivrer les insurgés cubains de la domination espagnole.

Il avait semblé tout d'abord que la lutte ne dût point s'étendre en dehors des Antilles.

Bientôt pourtant la nécessité de frapper l'adversaire partout où il apparaissait vulnérable amenait les États-Unis à élargir leur action et les décidait à porter les hostilités aux Philippines.

Là, comme à Cuba, l'Espagne avait au cours des années précédentes rencontré les plus graves difficultés. Si depuis quelques mois elle avait réussi à vaincre l'insurrection qu'ANGUINALDO avait dirigée contre le despotisme des moines, sa victoire avait laissé au cœur des rebelles un âpre désir de vengeance. Tout permettait de croire qu'il suffirait de leur apporter la promesse d'un concours efficace pour que la révolte reprit de plus belle.

Le 1<sup>er</sup> mai à l'aube, le commodore DEWEY aventurait

---

(\*) Cette note a été établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066).

(1) Les documents inédits que l'auteur utilise dans cette étude sont tirés des Papiers de feu M. Sam WIENER.

sa flotte dans la rade de Manille et par un coup de rare et sûre audace détruisait, à Cavite, les navires de l'amiral MONTOGO.

Dès le lendemain de cet éclatant succès, il liait partie avec ANGUINALDO réfugié à Singapour, et, en attendant que puissent arriver les troupes américaines embarquées en hâte à San Francisco, il fournissait des armes et des munitions à ses partisans. Ses prévisions et ses espoirs ne tardèrent pas à se réaliser : en quelques semaines, les insurgés furent maîtres des Philippines ; seule la ville de Manille et une partie de l'île de Luçon échappèrent à leur contrôle.

En vain, pour essayer de rétablir sa situation, et de l'emporter à Cuba, l'Espagne avait-elle envoyé dans la mer des Antilles ce qui lui restait de forces navales : quatre croiseurs cuirassés et trois contre-torpilleurs, commandés par l'amiral Pasqual CERVERA.

Ayant réussi à arriver dans la baie de Santiago dans les derniers jours de mai, ces navires avaient été immédiatement bloqués.

Les troupes américaines avaient alors investi la ville et, dès le début de juillet, leur pression s'accroissait au point de rendre critique la situation de la garnison encerclée. Il ne restait aux Espagnols qu'un moyen de dénouer l'étreinte de leurs adversaires, qui chaque jour se resserrait : faire sortir leur flotte de la rade, tromper la vigilance des forces navales américaines, et, leur liberté d'action ainsi reprise, s'efforcer d'aller couler les vaisseaux qui, à travers le golfe du Mexique et la mer des Antilles, transportaient les renforts et le ravitaillement américains. CERVERA se décida à courir cette chance suprême. A l'improviste, le 2 juillet, il leva l'ancre et à toute vitesse, essaya de gagner le large en longeant la côte.

Mais le commodore SCHLEY qui dirigeait le blocus avait surpris sa manœuvre. Ses cuirassés et ses torpilleurs

foncèrent sur les navires de CERVERA qui tentaient de s'échapper. Plus rapides qu'eux, ils eurent vite fait de les rejeter vers les récifs qui bordaient l'île et où ils vinrent se briser. Ce qui restait des forces espagnoles fut anéanti.

Quelques jours plus tard, le 17 juillet, Santiago capitulait.

Les hostilités étaient virtuellement terminées. La victoire des États-Unis était complète.

L'Espagne était à bout de force. La guerre n'avait pas seulement consacré la destruction de sa flotte et la défaite de ses armées. Elle avait révélé et l'incapacité de ses chefs militaires et l'incurie profonde de son administration. Trop longtemps trompée, son opinion publique se réveillait. Obéissant au réflexe coutumier des peuples latins, elle se montrait, dans la défaite, plus préoccupée de trouver des responsables qu'acharnée à continuer la lutte.

Le gouvernement espagnol se résolut à la paix.

Les préliminaires en furent signés à Washington le 12 août, moins de quatre mois après la déclaration de guerre.

Le lendemain, 13 août, les troupes américaines s'emparaient de Manille, capitale des Philippines.

L'événement n'était point sans importance ; il était surtout de nature à rendre particulièrement délicates les négociations ultérieures.

En entrant en guerre, les États-Unis, par la voix du Congrès, avaient proclamé n'avoir nulle intention d'exercer une domination quelconque sur Cuba. Ils voulaient, affirmaient-ils, pacifier ce pays et cette pacification réalisée, en remettre le gouvernement à ses habitants.

Qu'en suite de ses revers, l'Espagne fut contrainte à renoncer à tous ses droits de souveraineté sur cette île, c'est ce dont personne ne doutait. Les préliminaires de paix ne lui laissaient d'ailleurs à ce sujet aucune illusion

et les cercles politiques espagnols, étaient dès lors résignés à un sacrifice qui, à tous, apparaissait inéluctable.

Pour les Philippines, au contraire, dont il n'avait point été question dans le programme de guerre tracé par le Congrès américain, la situation se présentait bien différente.

Seuls les hasards et les nécessités de la guerre avaient amené les États-Unis à y diriger leurs forces. Cette initiative n'avait pas d'ailleurs été sans soulever des critiques. Toute une partie de l'opinion publique américaine s'était montrée surprise et même inquiète en voyant les hostilités s'étendre au Pacifique. On l'avait apitoyée sur le sort des révoltés cubains. De bonne foi, elle avait cru que la guerre n'avait d'autre but que leur émancipation. Elle ne comprenait point qu'il fût nécessaire, pour la réaliser, d'aller attaquer l'Espagne dans ses autres possessions. ANGUINALDO et ses partisans ne l'intéressaient point.

Au demeurant, la position des États-Unis aux Philippines manquait de netteté.

En fait, les troupes américaines n'étendaient point leur occupation au-delà des environs immédiats de Manille. C'étaient les insurgés qui étaient les véritables maîtres des îles. S'ils avaient assisté impassibles à la prise de la ville, rien ne permettait de prévoir quelle serait leur attitude dans l'avenir. Rien surtout ne permettait de croire qu'ils s'inclineraient devant les forces américaines le jour où celles-ci tenteraient de conquérir l'archipel.

Déjà au lendemain de la défaite espagnole, les rapports d'ANGUINALDO avec les autorités américaines s'étaient tendus ; une dépêche de Hong-Kong, datée du 23 août 1898, annonçait que plusieurs centaines de rebelles menaçaient d'entrer dans Manille et qu'ils avaient coupé les conduites amenant l'eau à la ville. D'un instant à l'autre des incidents et des complications pouvaient surgir.

En droit, rien ne permettait de soutenir que l'Espagne eut renoncé à sa souveraineté sur les Philippines. L'acte de capitulation de Manille ne portait d'autre signature que celle du général ANGUSTINI, commandant de la place que le gouvernement espagnol avait au préalable privé de ses fonctions de gouverneur. Quant au protocole de paix du 12 août, il était muet quant au sort futur des îles, se bornant à déclarer que les États-Unis occuperaient la baie et le port de Manille en attendant la réalisation du traité qui devrait attribuer le contrôle, la disposition et le gouvernement des Philippines.

En Belgique, un homme, de son dur et clairvoyant regard de bâtisseur d'Empire, avait patiemment suivi ces lointains événements.

Attentif à tout ce qui pouvait servir ses vastes ambitions, LÉOPOLD II avait entrevu la possibilité d'intervenir au moment opportun dans les négociations entre l'Espagne vaincue et les États-Unis vainqueurs.

S'il connaissait la lassitude espagnole, il n'était pas sans savoir que son éclatante victoire avait laissé au peuple américain un arrière-goût d'amertume. Entreprise à la légère, la guerre avait trouvé l'armée des États-Unis mal préparée à sa tâche. Au cours de la rude campagne de Cuba, tous les services militaires s'étaient révélés insuffisants ; des manquements graves avaient été constatés, si graves qu'ils avaient nécessité la nomination d'une commission d'enquête chargée d'indaguer sur la mauvaise organisation du Département de la guerre.

Certes, depuis quelques années une fièvre singulière d'impérialisme travaillait l'opinion publique américaine. Le temps était passé où la mise en valeur du territoire national suffisait à absorber toutes les préoccupations. Cependant, les tendances nouvelles n'avaient pas encore complètement triomphé des anciennes traditions politiques. Beaucoup de bons esprits continuaient à penser que les États-Unis étaient suffisamment vastes et riches

pour pouvoir se passer de conquêtes extérieures, et que la constitution fédérale se prêtait mal aux nécessités de l'administration d'un domaine colonial.

Si lors de la dernière lutte présidentielle, MAC KINLEY et les républicains, partisans d'une politique extérieure audacieuse, avaient obtenu plus de sept millions de voix, les démocrates avec BRYAN, opposés aux idées d'expansion, en avaient recueilli six millions et demi. On pouvait donc supposer que les hommes au pouvoir, à la veille d'une consultation électorale, hésiteraient à courir aux Philippines, une aventure incertaine.

Or, vouloir annexer ce pays, c'était s'exposer à l'hostilité quasi certaine d'ANGUINALDO, c'était accepter le risque d'une nouvelle campagne militaire, difficile en un pays lointain, sous un climat meurtrier, avec une armée régulière peu nombreuse et dont les événements récents avaient montré les faiblesses.

A ces raisons de nature à inciter Washington à la prudence, venaient s'ajouter des considérations internationales qui lui conseillaient de ne pas retarder les négociations de paix par des exigences successives.

Certes, à l'heure de Fachoda, l'Angleterre qu'absorbait sa rivalité avec la France semblait disposée à laisser les États-Unis agir librement.

Mais allait-il en être de même du Japon récemment installé à Formose et qu'une natalité surabondante poussait impérieusement à rechercher des territoires nouveaux ?

Surtout en allait-il être de même de l'Allemagne, tard venue à la politique coloniale et dont l'ambition se révélait tenace et attentive ?

Par un traité signé le 6 mars 1898 et qui lui accordait à la fois une espèce de protectorat sur le Chang Toung et un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans sur les territoires limitrophes de la baie de Kiao Tchéou, elle venait de prendre pied en Chine.

Ce succès l'avait grisée ; elle paraissait décidée à asseoir fermement sa puissance en Extrême-Orient et si possible à l'étendre.

Une main-mise, même indirecte sur les Philippines, observatoire magnifique, point stratégique, d'où l'on domine à la fois le Japon, la Chine, la Malaisie et l'Indo-Chine, semblait pouvoir la tenter.

Déjà sous prétexte de la situation troublée qui régnait alors dans l'archipel, quatre de ses navires étaient venus mouiller dans ses eaux, et l'arrivée de forces nouvelles était annoncée. A Berlin, la presse multipliait les articles où se trouvait soulignée l'importance des relations commerciales avec les Philippines. Tout laissait ainsi supposer qu'au cours des négociations de paix, l'Espagne pourrait compter sur l'appui complaisant du gouvernement impérial. Les agences allaient même jusqu'à annoncer que GUILLAUME II, au retour d'une croisière qu'il faisait en ce moment dans la Méditerranée, rendrait visite à la cour de Madrid.

La tactique préparée était dès lors facile à deviner. L'Allemagne s'efforcerait de sauver la souveraineté espagnole sur les Philippines, puis, en récompense de ses bons offices, s'y ferait octroyer des avantages économiques importants qui bientôt feraient d'elle la véritable maîtresse du pays.

Ces ambitions contradictoires n'étaient point pour déplaire à LÉOPOLD II. C'est sur elles qu'il comptait essentiellement pour réussir dans sa manœuvre diplomatique.

Son plan était simple.

Entre l'Espagne affaiblie financièrement et militairement incapable d'un nouvel effort, mais qui hésitait cependant à sacrifier les derniers débris de son empire colonial, et les États-Unis effrayés tout à la fois par les complications éventuelles d'une guerre de conquête et par l'intervention de rivaux puissants, il serait l'inter-

médiaire dont les bons offices rendent plus aisé un compromis nécessaire.

Sous une forme ou sous une autre, il chercherait à acquérir ainsi une zone d'influence dans les îles contestées.

Chose curieuse, les événements semblaient lui offrir une chance inespérée de réaliser un projet qu'il avait de 1869 à 1875 obstinément, mais inutilement poursuivi <sup>(1)</sup>, quand cherchant déjà à prendre pied aux Philippines, il s'était, durant plusieurs années, tenu en étroit contact avec des personnalités espagnoles, escomptant toujours qu'à la faveur de la détresse financière du gouvernement de Madrid, il pourrait faire confier à un organisme belge, la mise en valeur des richesses de l'archipel.

Maintenant que la défaite a atténué la susceptibilité castillane, le Roi se croit en état d'aboutir dans sa négociation.

Avec une ardeur nouvelle, en les appropriant à la situation issue de la guerre, il reprend ses anciennes conceptions. Ses visées sur les Philippines complètent d'ailleurs les vastes ambitions de sa politique chinoise. Installé dans l'Archipel, la position qu'il rêve d'occuper en Extrême-Orient, se trouverait singulièrement renforcée.

LÉOPOLD II fut-il encouragé dans ses desseins par l'un des belligérants, et peut-être par les deux ? M. SAM WIENER qui fut l'un des premiers à connaître les intentions du Souverain inclinait à le penser.

L'éminent avocat qu'effrayait l'étendue de l'entreprise avait d'abord tenté d'en détourner le Roi. Il lui avait représenté les difficultés financières qu'impliquait la mise en exploitation de ces îles où tout était à faire ; il avait attiré son attention sur les complications internationales

---

<sup>(1)</sup> L. DE LICHTERVELDE, *Léopold II*, 4<sup>e</sup> éd., Paris. Bruxelles, 1935, p. 152. — Voir aussi récemment A. ROEYKENS, *Le dessin africain de Léopold II*, Bruxelles, 1956, pp. 20 et sv. et 224 et sv.

auxquelles la Belgique pourrait éventuellement se trouver exposée. Il s'était heurté à une volonté arrêtée. Rien n'avait pu entamer la résolution royale. Parce que rien n'effrayait son génie, LÉOPOLD II ne croyait rien impossible.

Il persistait à penser qu'entre l'Espagne uniquement préoccupée de sauver sa souveraineté nominale, et les États-Unis qu'il croyait désireux de ne pas assumer de responsabilités directes dans les îles contestées, il y aurait une place utile à prendre.

Ayant eu soin dès le lendemain de la signature des préliminaires de paix de se renseigner minutieusement sur les ressources naturelles du pays qu'il convoitait, le Roi envisage la création d'une compagnie à charte qui pourrait exercer sur l'Archipel, des droits quasi illimités.

Ce qu'il demande à M<sup>e</sup> WIENER, c'est tout d'abord, si une puissance possédant la souveraineté sur un territoire peut le faire administrer en fait par une société étrangère et s'il existe des précédents à pareille combinaison.

M. WIENER lui répond affirmativement et lui cite l'exemple du baron OVERBEEK et de M. DENT, qui, en 1877, après avoir conclu un traité avec le Sultan de Bornéo, apportèrent à une compagnie à charte, les droits très étendus qui leur avaient été concédés.

Il signale au Roi qu'il a existé une compagnie des Philippines créée en 1784 pour une durée de vingt-cinq ans en vertu d'un décret du Roi d'Espagne, et qui dut se dissoudre durant les guerres de Napoléon.

Il documente son souverain sur les compagnies à charte en général et plus particulièrement au sujet du bail de cinquante ans que la *British East African Society* a obtenu du Sultan de Zanzibar.

Ainsi éclairé, le Roi charge au début de septembre M. WIENER de se mettre en rapport avec M. Bellamy

STORER, ministre des États-Unis à Bruxelles et le prie, en sa qualité d'administrateur de la Société Générale Africaine, de signaler au diplomate américain l'existence de cet organisme. Par la même occasion, il devra attirer son attention sur le fait que cette société de droit congolais, créée pour une durée illimitée, peut s'intéresser en tous pays, à toutes espèces d'entreprises, ce qui la rendrait particulièrement apte à assumer un rôle important aux Philippines, par exemple en prenant à bail, tout ou partie de l'Archipel.

Cette démarche ne fut point défavorablement reçue. Le ministre des États-Unis savait combien grande était la perplexité de ses concitoyens ballotés entre des projets divers : annexion pure et simple de l'Archipel, occupation limitée à l'île de Luçon, maintien des droits de l'Espagne avec engagement formel de ne céder aucun territoire des îles à une tierce puissance, condominium hispano-américain.

Une intervention identique auprès du ministre d'Espagne, rencontra un accueil plus réservé. Le fait n'était pas pour surprendre.

Le résultat favorable de son premier entretien avec le ministre d'Amérique et la promesse que celui-ci avait faite de l'introduire auprès des membres de la délégation américaine chargés de négocier la paix, poussa M. WIENER en plein accord avec le Roi, à soumettre au diplomate tous les documents relatifs à la Société Générale Africaine et qui pouvaient être de nature à éclairer les dirigeants américains sur les possibilités de cet organisme.

Le ministre promit, lors de son prochain voyage à Paris, de les transmettre confidentiellement aux délégués de son pays.

Il tint parole, et le 15 octobre il était à même de donner à M. WIENER une première impression sur l'attitude des plénipotentiaires américains.

Ceux-ci, tout en ne rejetant pas le principe de la proposition faite, réservaient leur décision.

Les discussions entre les délégations en étaient d'ailleurs encore à la période critique où de part et d'autres on affirme sa thèse avec intransigeance. Mieux valait évidemment attendre, préparer le terrain et revenir à la rescousse à l'heure qui paraîtrait décisive.

Vers la fin octobre, la situation s'était suffisamment éclaircie pour justifier une intervention énergique.

Le Roi se décida alors à agir à la fois à Madrid et à New York.

A Madrid, il apprit qu'au point de vue espagnol, le sort des Philippines était considéré comme désespéré. La puissance des rebelles s'y affermissait de jour en jour, en sorte que, si même les États-Unis venaient à renoncer à leurs projets d'annexion, l'Espagne se trouverait fort embarrassée au cas où elle voudrait exercer encore dans les îles un pouvoir effectif.

Comme les dirigeants espagnols croyaient les États-Unis désireux surtout d'obtenir aux Philippines des avantages d'ordre économique, il leur semblait maintenant que la proposition du Roi fut de nature à satisfaire pareilles ambitions, tout en sauvegardant les droits théoriques de l'Espagne.

D'autre part, le secrétaire d'État HAY, que M. Maurice JOOSTENS, ministre de Belgique à Washington était allé trouver de la part de la Société Générale Africaine, et à qui il avait exposé les possibilités de cette Compagnie, avait promis d'étudier sa proposition et d'en entretenir le président Mac KINLEY.

Encouragé par ces nouvelles, le 6 novembre, le Roi conseillait formellement aux Espagnols de suggérer aux Américains la prise à bail de l'Archipel par une Compagnie neutre.

Après certaines hésitations, le gouvernement espagnol se déclarait prêt à agir en ce sens, mais il avisait le Roi

de ce qu'il ne ferait la proposition demandée, que si la Société Générale Africaine obtenait au préalable des Américains l'assurance officieuse que celle-ci serait au moins partiellement adoptée.

Le 10 au matin, le Roi pria donc M. WIENER d'aller trouver le ministre des États-Unis à Bruxelles afin de lui faire part de ce que les Espagnols estimaient préférable que la Société soumit directement une proposition à la Conférence. Si le ministre ne formulait pas d'objection, M. WIENER avait pour instruction, en sa qualité de vice-président de la Société, d'écrire aussitôt, suivant un projet préparé d'avance, une lettre aux commissaires américains et espagnols. Les pourparlers seraient ainsi officiellement amorcés.

M. WIENER devait en outre se rendre à Paris pour se tenir en contact avec les deux délégations et pour leur proposer que la puissance qui détiendrait finalement la souveraineté des îles déléguât entièrement ses droits à la société, se bornant à garantir celle-ci contre les attaques par mer des insurgés.

C'est la société qui aurait à installer une garnison dans l'île principale et des postes suffisants dans les autres.

M. WIENER partit pour Paris le 11 novembre, après avoir reçu du ministre des États-Unis un mot lui conseillant de n'envoyer ses deux lettres qu'après avoir eu un entretien avec M. DAY, le membre le plus influent de la délégation américaine. A son arrivée, M. WIENER ne put rencontrer l'homme d'État américain qui venait de tomber malade. Leur entrevue, remise plusieurs fois, eut lieu finalement le 14 novembre.

M. DAY répondit que l'intervention de la Société Générale Africaine ne pourrait en aucune manière faciliter les négociations, même en ce qui concernait une partie de l'Archipel. C'était signifier nettement que les États-Unis n'entendaient point ménager la susceptibilité espagnole,

qu'ils n'envisageaient point de partage de souveraineté et étaient décidés à annexer l'Archipel tout entier.

M. WIENER désirant maintenir le contact avec les autorités américaines et dans le secret espoir que la société pourrait tout au moins se voir octroyer des avantages précieux sous la souveraineté des États-Unis, déclara alors au plénipotentiaire américain, que la Société Générale Africaine se tenait à sa disposition pour le cas où dans l'avenir ses services apparaîtraient pouvoir offrir quelque utilité.

Toujours dans la même intention, il exprima le vœu qu'avant leur retour aux États-Unis, les plénipotentiaires américains viennent visiter la Belgique.

Le principe de cette invitation fut accepté.

M. WIENER fit ensuite à M. de VILLA URATIA, plénipotentiaire espagnol, une visite qui, étant donné les circonstances, ne pouvait être que de simple courtoisie.

La raison du brusque revirement américain et du rejet soudain de l'initiative de la Société Générale Africaine se trouvait dans le résultat des élections qui venaient d'avoir lieu aux États-Unis huit jours auparavant, le 8 novembre. Après être resté deux ans au pouvoir, le parti républicain, fait sans précédent, conservait la majorité dans les deux chambres. C'était, pour le président Mac KINLEY, un succès personnel considérable.

Se sentant désormais maître de la situation, plus rien ne l'incite à la prudence qu'il a jusque là observée. Brusquement, il s'est décidé à se faire livrer les Philippines coûte que coûte, quitte à octroyer à l'Espagne une compensation pécuniaire.

C'est, pense-t-il, en maintenant présent à l'esprit du peuple le souvenir de la victoire, en fixant son attention sur un vaste problème extérieur, qu'il réussira le plus facilement à garder cohérente la majorité qui vient d'obtenir son parti ; c'est aussi de cette manière, par une politique de prestige, qu'il espère faire oublier à la nation les

déboires matériels de la guerre de Cuba, et faire cesser les polémiques que ceux-ci continuent à provoquer.

Quand, désormais, les délégués américains réclameront de l'Espagne la cession complète des Philippines, il ne s'agira plus d'une simple manœuvre diplomatique, mais d'une exigence précise devant laquelle celle-ci, le 29 novembre, devra finir par s'incliner.

Dès le lendemain des élections, le ministre de Belgique à Washington avait mis le Roi au courant du revirement complet de l'attitude américaine et de la décision du président Mac KINLEY, de repousser l'offre de la Société Générale Africaine.

Quand le Roi reçut sa missive qui corroborait en tous points le rapport que M. Sam WIENER lui avait fait à son retour de Paris, il avisa celui-ci le 20 novembre, de ce qu'il fallait renoncer au projet de faire concéder à la société, même sous un régime de souveraineté américaine, des droits analogues à ceux d'une compagnie à charte.

Au début de décembre, on apprit à Bruxelles que les délégués américains pressés par le temps, devaient retourner directement à Washington et qu'ils ne pouvaient donner suite à l'invitation qui leur avait été faite de venir en Belgique.

Toutefois, quelques jours plus tard, quand les relations se tendirent gravement entre les Américains et ANGINALDO, la presse parla à nouveau de la création possible d'une compagnie à charte aux Philippines. L'Indépendance belge publia même un télégramme à ce sujet.

Mais le Roi exactement renseigné, ne renouvela plus sa tentative antérieure. Il savait Mac KINLEY décidé à aller jusqu'au bout et à agir seul désormais. De fait, quand, au début de février 1899, les insurgés se retournèrent contre les Américains et qu'un soulèvement général se produisit, le Président ne chercha pas à trouver un compromis. Il ne songea pas à faire appel à la Société

Générale Africaine ou à un organisme du même genre et à s'en servir pour ménager la susceptibilité des indigènes. Il préféra recourir à la manière forte et fit voter les mesures qui élevèrent à 65.000 hommes les effectifs de l'armée régulière et permirent l'enrôlement de trente-cinq mille volontaires.

Ce fut le début de la lutte acharnée que les États-Unis durent mener pendant plusieurs années pour obtenir la pacification de l'Archipel.

Les obstacles de toutes espèces qu'ils durent surmonter, les déboires sans nombre qu'ils connurent, empêchent de regretter l'échec de la politique royale.

Si l'audace et l'ambition de celui à qui aucune tâche ne paraissait trop vaste, forcent l'admiration, il est permis de croire qu'ils avaient une vue exacte des réalités ceux qui en l'occurrence avertirent le Roi du danger que présentaient ses projets et des difficultés que leur réalisation eût pu entraîner pour le pays.

4 septembre 1956.

**A. Verbeken. — A propos de l'exécution  
du chef Gongo-Lutete en 1893. (\*)**

(Note présentée par M. M. Walraet).

Le chef GONGO-LUTETE, d'origine Bakusu, était tombé très jeune aux mains des Arabes et avait été emmené en esclavage. Entraîné dans les bandes de TIPO-TIPO, il s'y fit remarquer et, en récompense de ses succès dans les expéditions de razzias, il fut affranchi. Il devint ainsi le principal chasseur d'esclaves et d'ivoire de SEFU, fils de TIPO-TIPO.

Établi à Gandu, sur la rive gauche du Lomani, il exerçait ses ravages dans la région de Malela et de Samba qui tomba sous sa domination. Il s'avança ensuite dans la contrée qui s'étendait à l'Ouest, entre le Lomani et le Sankuru. Mais lorsqu'il voulut pousser son influence vers le Sud, il entra en conflit avec les agents de l'État Indépendant du Congo. C'est ainsi que pendant que Paul LE MARINEL et GILLAIN étaient absents de Lusambo, GONGO et ses guerriers, la plupart des Batetela, voulurent attaquer ce poste. Ils furent arrêtés par le capitaine DESCAMPS, qui leur infligea une sanglante défaite, le 20 août 1890. Dès lors, GONGO-LUTETE se montra moins hostile.

Le commandant DHANIS, commissaire de district du Lualaba, conçut alors le projet de soumettre ce chef

« ...car, écrivait-il plus tard, il était possible d'employer GONGO-LUTETE sur la ligne d'opération du Katanga. De plus, il pouvait

---

(\*) Cette note a été établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066).

nous être utile pour le portage. Il fallait, en outre, avant d'aller au Katanga, ne pas laisser un ennemi aussi sérieux sur notre flanc » (1).

En avril 1892, à Batubenge, DHANIS trouva l'occasion d'attaquer les hordes de GONGO et de les renverser. Leur chef comprit qu'il était inutile de lutter plus longtemps contre l'État et envoya des représentants pour offrir sa soumission.

DHANIS exigea que cette soumission soit accompagnée de tous les témoignages d'usage. GONGO accepta toutes les conditions imposées et reçut solennellement son vainqueur à Gandu, le 13 septembre 1892, lui payant un riche tribut.

Près du village de Gandu-Kitenge, résidence de GONGO-LUTETE, DHANIS créa un poste de l'État. Un officier s'y établit avec une garde, pour surveiller le chef et ses gens et aussi pour les protéger contre les Arabes, leurs anciens alliés.

Le docteur HINDE, adjoint de DHANIS, a tracé le portrait suivant de GONGO-LUTETE (2) :

« A cette époque, il avait peut-être trente ans. C'était un homme bien bâti, d'aspect intelligent, d'environ cinq pieds neuf pouces de haut, de peau brune, avec de grands yeux bruns aux longs cils, une bouche petite aux lèvres minces, le nez droit, relativement étroit. Ses mains étaient ce qu'il avait de remarquablement caractéristique : elles étaient curieusement souples, avec de longs doigts minces qui, lorsqu'ils étaient étendus, présentaient la jointure antérieure toujours légèrement tournée en arrière ; l'une ou les deux mains étaient constamment en mouvement, s'ouvrant et se fermant sans cesse, surtout lorsqu'il était sous une forte impression. Ses traits, cependant, restaient absolument immobiles. Quoique très familier et très lié avec certains d'entre nous, Gongo-Lutete savait ne jamais laisser personne oublier qu'il était le chef, tant il mettait de dignité dans ses manières ».

---

(1) On sait que DHANIS, rappelé du Kwango fin 1891, avait été désigné pour être adjoint à LE MARINEL et, éventuellement, le remplacer à la tête d'une nouvelle expédition vers le Katanga, question qui restait au premier plan des préoccupations de l'État. Cf. M.-L. COMÉLIAU, *Dhanis* (Bruxelles, 1943, p. 76).

(2) *La chute de la domination des Arabes du Congo* (Bruxelles, 1897), p. 54.

De son côté, dans une lettre au Gouverneur général, DHANIS écrivait (1) :

« Gongo est un homme remarquable. En 1886, il était venu à la suite de Tipo-Tipo. En 6 ans, grâce à son énergie, à son activité incroyable, à ses marches rapides et à la discipline de ses bandes, il s'est créé un empire que son esprit d'organisation n'a fait qu'affirmer. (...). Gongo, pour en finir, a en lui l'étoffe d'un conquérant et d'un organisateur, et pourra nous rendre de grands services si, comme je le crois, sa soumission est sincère. »

Aussi, lorsque SEFU, qui voue désormais une haine farouche à son ancien allié, lance son ultimatum qui comprend, entre autres exigences, la livraison de GONGO-LUTETE contre la délivrance de ses prisonniers, LIPPENS et DE BRUYNE, DHANIS, malgré « son grand désir de sauver son malheureux ami LIPPENS et son adjoint », ne peut se résoudre à livrer GONGO-LUTETE à qui sa protection a été promise, car « ce serait une déloyauté » (2).

Cependant, exactement un an près sa soumission, GONGO était accusé de trahison, arrêté et emprisonné par le chef de poste de Gandu, le lieutenant DUCHESNE. Jugé par un conseil de guerre présidé par le lieutenant SCHEERLINCK, avec les lieutenants DUCHESNE et LANGE comme assesseurs, il fut condamné à mort le 14 septembre 1893.

« Quand, écrit HINDE, après la séance de la cour martiale, le pauvre Gongo apprit qu'il allait être fusillé le lendemain matin, il désigna formellement Lupungu comme son successeur et, resté seul dans sa cellule, il tenta de se soustraire au déshonneur d'une exécution publique, en se pendant à l'aide d'une corde confectionnée avec des lambeaux de ses vêtements. Par malheur, on vint auprès de lui avant que sa vie fût complètement éteinte ; on coupa la corde, on le ranima et, sitôt rétabli, il fut conduit au dehors et fusillé » (3).

\* \* \*

---

(1) M.-L. COMÉLIAU, *Op. cit.*, p. 77.

(2) *Ib.*, p. 91.

(3) HINDE, *Op. cit.*, p. 118.

La justification, sinon l'opportunité, de cette exécution, a été contestée à l'époque, par les autorités de l'État, qui estimaient que la condamnation à mort de GONGO-LUTETE était une faute politique regrettable.

Sans doute, des crimes pouvaient être imputés à ce chef. Malgré sa soumission, il continuait ses razzias. Le commandant DHANIS ne l'ignorait pas.

« Je sais parfaitement, écrivait-il, qu'il me trompe, mais il nous rend des services énormes ».

Et, des guerriers de GONGO, ces auxiliaires dont il songeait à se débarrasser dès que possible, il disait :

« Ses bandes pillent trop. Mais elles sont par contre un renfort précieux à l'heure des coups durs ».

Aussi, lorsqu'après la mort de leur chef, ces auxiliaires se débandèrent, DHANIS écrivit :

« Nous ne pouvons plus compter que sur nos propres forces. L'admirable force auxiliaire qui nous a permis d'entreprendre et de mener jusqu'à bonne fin la campagne arabe, a été détruite par l'acte inqualifiable »,

c'est-à-dire par l'exécution de GONGO-LUTETE, qu'il considérera toujours comme une faute, à tous les points de vue <sup>(1)</sup>.

\* \* \*

Les appréciations que le commandant MICHAUX donne dans son *Carnet de campagne* (chapitre XIV), corroborent celles du commandant DHANIS <sup>(2)</sup> :

« Je ne veux incriminer personne ; Gongo a été régulièrement jugé et condamné et, certes, les officiers qui ont rendu ce jugement étaient tous des hommes de bonne foi et ont été trompés par de faux témoignages. Je les connais tous les trois et, en agissant comme ils l'ont fait, ils ont certainement cru rendre service à l'État et faire un acte de justice. Malheureusement, ils ont été circonvenus et nul doute

---

(1) M.-L. COMÉLIAU, *Op. cit.*, pp. 81 et 122.

(2) MICHAUX, *Au Congo* (Bruxelles 1907), p. 282.

que c'est cette erreur qui a couvert le Congo de ruines et de cadavres pendant plus de dix ans ».

MICHAUX fait allusion ici à la révolte des soldats Batetela de Luluabourg, en 1895, dont la première cause, selon lui, fut l'exécution de GONGO-LUTETE :

« ...la fusillade de Luluabourg, écrit-il, n'a été que la répercussion ou l'écho lointain du feu de peloton qui a exécuté Gongo-Lutete...

» Pour moi, continue-t-il, il n'y a pas l'ombre d'un doute : sa bonne foi [de Gongo] a toujours été parfaite ; lorsqu'il s'est allié à nous, il l'a probablement fait parce que les circonstances l'y obligeaient, mais il l'a fait sans arrière-pensée de trahison. Si, dans la suite, sa conduite a été incriminée et ses actes dénaturés, cela n'a pu qu'être l'œuvre d'ennemis intéressés à le perdre ou de sous-ordres, funèbres vautours qui convoitaient ses dépouilles » (1).

D'autres officiers encore que MICHAUX, qui prirent une part active à la campagne contre les Arabes, ont marqué, comme lui, leur réprobation à l'égard du jugement du Conseil de guerre de Gandu. HINDE, que le commandant DHANIS, recevant de DUCHESNE l'annonce qu'il avait arrêté GONGO-LUTETE pour trahison, avait chargé d'aller se rendre compte de ce qui se passait, partit de Nyangwe pour arriver à Gandu 48 heures trop tard pour, comme il l'écrit, « sauver notre brave et fidèle allié ». Et il ajoute :

« Gongo-Lutete avait rempli, et au delà, tous ses engagements vis-à-vis de nous. C'est en grande partie à sa vigilance et à son énergie que nous dûmes les succès remportés pendant la première phase de la campagne. Plus de la moitié de nos transports étaient confiés à ses soins et il s'acquitta de sa tâche avec tant de bonheur, que jamais une seule charge ne fut perdue. Après la conquête de Malela et de Samba par nos troupes, il se chargea de mettre garnison dans ses postes pour notre compte et établit des communications régulières entre Nyangwe et Lusambo. Lettres et charges lui étaient tout bonnement remises, sans qu'un seul de nos hommes les accompagnât dans leurs voyages, et toutes parvinrent intactes à leur destination. Il est aussi

---

(1) MICHAUX, *Op. cit.*, pp. 282, 283, 284.

un fait que l'on n'aurait pas dû perdre de vue : lorsqu'éclata la guerre, les Arabes conservèrent, comme otages, des enfants de Gongo — un fils et une famille — et, lorsqu'il embrassa notre cause, il crut bien avoir perdu toutes chances de les revoir jamais » (1).

\* \* \*

Le capitaine GILLAIN, à qui DHANIS, peu avant l'exécution de GONGO, avait remis le commandement du district du Lualaba, de façon à pouvoir se consacrer plus entièrement aux questions militaires, se rendit à Gandu pour enquêter sur ce qui venait de se passer. Il se fit remettre un rapport par les lieutenants LANGE et DUCHESNE, qui se trouvaient encore sur place, le lieutenant SCHEERLINCK étant reparti vers Nyangwe.

En compulsant différents papiers de GILLAIN, que M. R. J. CORNET m'avait communiqués, j'ai retrouvé les deux rapports précités signés par leurs auteurs (*Annexes I et II*, p. 944, 946).

Celui de DUCHESNE est particulièrement intéressant. Mais ce qui ne l'est pas moins, ce sont les quelques annotations que GILLAIN écrivit au verso de ce rapport et qui constituent en quelque sorte le brouillon de la réponse qu'il aura sans doute envoyée à DUCHESNE (*Annexe III*, p. 949). Malheureusement, l'écriture est très mauvaise et rend difficile la lecture courante ; certaines parties de phrases sont même indéchiffrables. Je n'ai donc transcrit que les passages lisibles, le sens des phrases étant assez clair pour qu'on puisse en déduire que GILLAIN n'approuvait ni l'arrestation, ni l'emprisonnement de GONGO-LUTETE et, à plus forte raison, son exécution.

Il n'est pas d'autre conclusion à donner à cet exposé sur les circonstances de l'exécution de GONGO-LUTETE, que celle du commandant MICHAUX (2) :

---

(1) HINDE, *Op. cit.*, p. 117.

(2) MICHAUX, *Op. cit.*, p. 283.

« La conclusion s'impose d'elle-même : pourquoi voulez-vous que cet homme, à l'esprit vaste et lucide, eût attendu pour nous trahir, que les Arabes fussent vaincus, écrasés, et que leur cause fut irrémédiablement perdue ; pourquoi aurait-il choisi le moment où nos forces faibles au début, étaient plus que doublées, où, en un mot, nous étions les maîtres de la situation ? S'il avait voulu faillir à ses serments, pourquoi ne m'avait-il pas attaqué au moment où je livrais bataille à Sefu, au Lomami ? Car il est évident que s'il l'avait fait alors, j'aurais été pris entre deux feux et ma position eût été des plus difficile pour ne pas dire désespérée ! Mais non, au lieu de cela, il nous aide de toutes ses forces, de tout son pouvoir, ses meilleurs guerriers se sacrifiant même pour notre cause ! »

Terminons en répétant que MICHAUX et d'autres ont vu, dans l'exécution de GONGO-LUTETE, la cause principale de la révolte des soldats Batetela de Lulua-bourg, en juillet 1895, donc deux ans après le drame de Gandu. Mais ceci est une autre histoire...

## ANNEXE I

### Rapport du lieutenant Lange.

Gandu, le 29 septembre 1893.

#### RAPPORT.

Par ordre de M. le Commissaire de District, je devais rejoindre Nyangwé.

En route, j'appris la mise en arrestation de Gongo Lutété, par le chef du poste de Gandu.

Les chefs indigènes sous la dépendance de Gongo me reçurent très bien et protestèrent de leur dévouement à l'État. Il me sembla même qu'ils manifestaient leur satisfaction de la mise en détention de Gongo, d'une façon contenue pourtant. Car ils ne savaient si leur chef serait mis en liberté et craignaient ses actes de cruauté.

Le 12 courant, j'arrivai à Gandu. En traversant l'agglomération de Gongo, je reçus des marques de respect. Les chefs et les indigènes accouraient sur mon passage, me saluaient et me souhaitaient la bienvenue. J'attribuai cet accueil à la bonne impression qu'avaient produite l'arrestation de Gongo.

M. le lieutenant DUCHESNE me mit au courant des faits qui amenèrent cette mesure et qui sont relatés dans une enquête faite sur l'ordre de M. le capitaine SCHEELINCK arrivé à Gandu quelques instants après moi.

Je n'ai pas à expliquer les motifs qui m'ont amené à laisser fusiller Gongo ; ils ne relèvent que de ma conscience. Mais en dehors de toute question de justice, d'autres raisons, dans les circonstances où nous nous trouvions, indiquaient la résolution à prendre :

1° Des bandes de Gongo avaient ravagé certaines parties du pays et les indigènes, le sachant notre allié, perdaient la confiance qu'ils avaient acquise en nous après nos succès arabes ;

2° La mise en liberté de Gongo, vu son changement à l'égard du blanc, devait amener des représailles ;

3° La route de retraite ou de ravitaillement de l'expédition de M. le commandant Dhanis était coupée ;

4° Les principaux chefs de Gongo, de notre côté pendant les premiers jours de son internement, menaçaient de ne plus parler et se seraient certainement remis sous ses ordres, contre le blanc, si la détention s'était prolongée ;

5° Enfin, dans les dispositions d'esprit où je voyais Gongo, rien n'était moins certain que d'en faire encore un allié sûr et Gongo n'était pas un homme à garder en cellule.

Donc, à mon avis, la mort de Gongo devait amener un soulagement général chez les populations et assurer pour tout le temps la ligne de retraite et de ravitaillement de l'expédition dirigée contre les Arabes.

A. M. le Commissaire de District du  
Lualaba, en mission à Gandu.

Le Lieutenant de la Force  
Publique,

LANGE.

ANNEXE II

**Rapport du lieutenant Duchesne.**

RAPPORT.

J'avais reçu l'ordre de M. le Commissaire de District de reprendre les prisonniers faits au Lomami et ceux volés au Lualaba par le chef Gongo Lutété.

J'avais déjà reçu, avant la rentrée de Gongo, 52 prisonniers du Lomami qu'il m'avait fait remettre par Fwamba, et j'en avais retenu plusieurs qui étaient venus se réfugier au poste.

A sa rentrée, Gongo protesta d'abord, me jurant qu'il n'avait aucun prisonnier du Lomami, et aucun esclave du Lualaba. Mais par ceux qui se sauvaient et qui venaient se réfugier au poste, j'apprenais que Gongo en détenait énormément ; enfin, Gongo m'en remit environ 60.

En apprenant l'arrivée de M. Scheerlinck, Gongo me les remit tous et me paya l'amende de 10 pointes d'ivoire que je lui avais infligée pour vols et brigandages.

En même temps que je me faisais remettre tous les prisonniers, plusieurs postes du Malela étaient renvoyés par M. Scheerlinck.

Je communiquai également à Gongo la lettre de M. le Commissaire de District disant que s'il recevait la moindre plainte, il ferait évacuer le Malela ; que Piani Katambwé devait se rendre au Lualaba avec tout son monde, et qu'à l'avenir il lui infligerait des amendes de fusils, 100 ou 200 à la fois, pour les actes de brigandage qu'il commettrait.

De plus, les gens du caporal Mirambo, ancien intermédiaire entre le chef de poste de Gandu et Gongo Lutété, avaient attaqué et fait la guerre à plusieurs postes placés par Gongo quand il était allé faire une reconnaissance vers le Nord par ordre de M. le Commissaire de District.

Gongo, avant l'arrivée de M. Scheerlinck, me dit ouvertement que d'un côté on lui donnait et que d'autre part on lui reprenait le tout. Mais, ajouta-t-il, cela m'est bien égal, faites rentrer tous mes postes, reprenez le Malela si vous le voulez et que ce soit fini.

Gongo avait aussi reçu communication qu'il ne devait conserver

aucune prétention sur les Bena Gombé, Bena Sanga, Mnié Okolé, Lukémé, Uchiko, Kidi Kimbi et Bena Katata.

Gongo avait également dit que s'il avait eu tous ses chefs sous la main, il n'aurait remis aucun esclave, si ce n'est par la force.

Au départ de M. Scheerlinck, Gongo ne voulut pas lui adjoindre les chefs que j'avais demandés ; il consentit à donner 150 à 200 fusils pour accompagner M. Scheerlinck, en demandant avec instance de renvoyer ses chefs et hommes le plus vite possible et, dans le cas où M. Scheerlinck se rendrait à Dibwé, de les renvoyer lorsqu'il quitterait la rive gauche du Lomami. Gongo ne voulait-il donc pas avoir toutes ses forces chez lui ?

Le lendemain du départ de M. Scheerlinck, il me fit demander quelques soldats pour aller à la recherche d'un de ses hommes qui, disait-il, venait de s'enfuir avec 25 fusils. N'était-ce pas pour dégarnir mon poste qu'il savait déjà très faible ?

Depuis quelque temps mes gens ne savaient plus acheter des vivres ; ils devaient aller à 1 et 2 jours de marche et malgré mes nombreuses demandes à Gongo de communiquer à son peuple de venir vendre des vivres au poste, personne ne venait.

Le 29 août, je fis demander des vivres. Gongo m'envoya le lendemain du sorgho et des arachides en me faisant dire par son boy « Kassongo » que c'était le dernier jour qu'il m'en donnait.

J'appris par des femmes prises à Kassongo, de la suite de Gongo, qui étaient venues se réfugier au poste, que Gongo avait voulu tuer à Kassongo le comdt. Dhanis lors de la reprise des femmes arabes et qu'il avait proposé à des envoyés de Piani Biemba de tuer les blancs de Nyangwé et de Gandu.

Pendant la nuit du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre 1893, un boy de Gongo vint se réfugier au poste. Ce boy « Loléponda », qui avait été au Katanga avec M. Delcommune et qui, depuis la rentrée de Gongo, était retourné chez son chef, assistait à toutes les palabres de Gongo et était présent à toutes les réunions ; il ne quittait pas la case de Gongo. C'est ce boy qui me raconta que Gongo voulait attaquer le poste à la rentrée de Lupaka, disant à ses chefs que les blancs étaient des voleurs, qu'ils lui reprenaient tout ce qu'on lui avait d'abord donné, qu'au poste il n'y avait que quelques soldats, qu'il serait très facile de le supprimer et d'en tuer le chef. Si les autres blancs viennent m'attaquer, nous nous retirerons dans les bois où j'ai fait construire un village palissadé ; là les blancs ne savent pas se battre.

Il raconta également à ses chefs qu'à présent les blancs n'étaient plus bons, que les soldats faisaient la guerre à ses postes, qu'ils lui reprenaient le Malela, que pour les Tussangas on voulait les faire

passer chez Dibwé, qu'ils faisaient rentrer Lupaka et qu'ils lui avaient repris tous les prisonniers.

Au poste où Gongo était venu pour se disculper, il ne sut me donner aucune raison plausible ; il ne savait que dire. Les chefs Oméonga, Kaléma Lowé, Obambu, Piani Kutukatuka que j'interrogeai immédiatement à part, m'affirmèrent que tous les faits reprochés à Gongo étaient exacts.

Gongo venait aussi de faire brûler vif le chef Mutambwé après lui avoir ôté la vue, arracher les yeux à une femme et tuer plusieurs personnes.

Convaincu de la trahison de Gongo, je le mis en arrestation.

De plus, si Gongo mettait ses menaces à exécution :

1<sup>o</sup> Le poste de Gandu aurait pu être détruit ;

2<sup>o</sup> Gongo qui connaissait notre situation au Lualaba, pouvait soulever contre les blancs tout le pays sous sa domination et empêcher le ravitaillement des troupes marchant contre les Arabes ;

3<sup>o</sup> Tout le territoire conquis jusqu'à présent nous échappait et nos troupes, prises entre deux ennemis, courraient le plus grand danger.

Gongo fidèle facilitait l'occupation du pays ; sa suppression allait rendre notre tâche plus difficile, mais les difficultés que nous causait sa mort m'ont paru peu de chose en comparaison du danger que sa révolte imminente faisait courir à toute l'expédition du Lualaba. C'est pour ces motifs que j'ai arrêté Gongo Lutété et qu'à l'arrivée de M. Scheerlinck, je lui ai remis une plainte contre ce chef.

J'ajouterai aussi que Gongo, détenu, m'a, à différentes reprises, menacé de mort si je m'éloignais du poste, et que ses chefs qui avaient parlé le premier jour de son arrestation, et qui protestaient de leur fidélité à l'État, commençaient à faire volte-face et se seraient certainement joints à Gongo si celui-ci avait été mis en liberté.

N'Gandu, le 29 septembre 1893.

Le Lieutenant

DUCHESNE.

ANNEXE III.

**Notes de Gillain au verso du rapport du lieutenant Duchesne.**

— Concernant les actes de cruauté et de fétichisme reprochés : c'est par la douceur et les conseils patients et répétés que l'on amène les chefs indigènes à perdre leurs coutumes barbares et non par la force. Jamais, et vous devez le savoir, il n'est entré dans les vues du Gouvernement de couper court du jour au lendemain aux moyens de justice qu'emploient les chefs pour maintenir leur autorité. Ce n'est pas après quelques mois de contact, et pendant (.....) que Gongo aurait pu arriver à comprendre l'horreur de ces actes. Il a redoublé d'énergie pour maintenir son autorité ; vous ne l'avez pas compris et vous avez eu tort de l'emprisonner pour ce fait.

— Vous avez manqué d'énergie en craignant une attaque de la part de Gongo alors que vous êtes assez fort pour l'arrêter et l'emprisonner. Vous avez manqué d'énergie en ajoutant foi à toutes les menaces que les (...) vous rapportaient : menace d'attaque du poste par Gongo, etc.. Si c'eût été sérieux, Gongo aurait fait cette attaque rapidement, car il devait craindre la rentrée de Scheerlinck et l'arrivée d'un blanc de Lusambo avec des soldats.

— Vous avez manqué de tact et d'intuition en interprétant mal les ordres donnés par le Commissaire de District ; l'ordre de retirer les forces du Malela, la menace des amendes de 200 à 300 fusils, auraient dû être présentés d'une toute autre façon que celle que vous avez employée. L'occupation du (...) et des lignes d'opération de Munie Pemba venaient conjurer ces menaces. Vous avez manqué de tact en ne faisant pas comprendre à G. L. la façon dont il devait occuper le pays de Katambwé et les deux rives du Lomami : il devait occuper et organiser et vous l'avez laissé ravager et détruire, provoquant une guerre à Katambwé par votre insouciance dans le choix des gens qui pouvaient vous renseigner.

Vous avez fait emprisonner G. L. pour 1<sup>o</sup> Menaces de mort contre le commandant Dhanis alors que G. était encore à Kassongo ; cette accusation a été faite par deux femmes qui, vous le dites vous-même, avaient été retenues de force et séquestrées par ce chef ; 2<sup>o</sup> Trahison en voulant entrer en relation avec les Tu n'Gombé ; si vous vous étiez entouré de renseignements concernant la gestion de votre poste, vous

auriez su que depuis le commencement de la guerre, quelques Tu n'Gombé avaient suivi Gongo (...) à la prise de Kassongo. Tout cela était connu de M<sup>r</sup> le C. de Dt. et (...) : d'ailleurs comment admettre qu'à ce moment le chef G. eût voulu entrer en relation avec les Tu n'Gombé et par quelle ligne, si ce n'est par la route de Lupungu où M<sup>r</sup> le chef de poste (...) des Tu n'Gombé, (...) que G. L. (...) ».

8 novembre 1956.

## L. Jadin. — Recherches dans les archives et bibliothèques d'Italie et du Portugal sur l'Ancien Congo. (\*)

I. Missions des Capucins (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.). — II. Lettres de GARCIA V (1813-1815). — Relation de Boaventura DOS SANTOS (1877).

### I. MISSIONS DES CAPUCINS (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.)

Lors d'une récente mission en Italie, nous avons eu l'occasion de nous rendre compte des richesses inédites que renferment encore certaines archives publiques et privées pour l'histoire de l'Ancien Congo. Nous avons, cette fois, commencé la prospection systématique des bibliothèques et archives contenant des documents intéressant les missions des capucins au Congo. Nous donnerons brièvement les principaux résultats de nos recherches.

A la bibliothèque d'Este à Modène, nous avons fait photographier la longue relation de GIUSEPPE DA MODENA, MONARI. Ce missionnaire capucin, né à Modène en 1676, fut désigné pour le Congo par la Propagande le 7 septembre 1711 et arriva à Loanda le 20 février 1713 et résida à Sohio jusqu'en 1716, puis fut nommé supérieur à Massangano. Il parcourut les missions pendant quatre ans et repartit pour Lisbonne en 1721. Arrivé le 20 août, il y trouva sa nomination de préfet et retourna à Loanda l'année suivante. Il mourut en 1725. Il se plaignit à Lisbonne et à Rome de l'ingérence du clergé

---

(\*) Ce travail a été établi dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066) et présenté à ladite Commission au cours de la séance du 14 novembre 1956.

séculier dans les missions des capucins à S. Salvador et à Bamba. Il fut à l'origine des décisions du Saint-Siège de 1726 déterminant les rapports entre le clergé séculier et les missionnaires. La relation de Giuseppe DA MODENA *Viaggio al Congo* traite des années 1711 à 1720. Nous avons également obtenu la photographie de quelques documents congolais publiés par un savant de Modène, Ercole SOLA, en kikongo, textes de prières employés par les missionnaires capucins et tirés du manuscrit de G. DA MODENA <sup>(1)</sup>.

A Florence, nous n'avons pas retrouvé tous les manuscrits que nous espérions examiner chez les capucins de Montughi. Deux manuscrits sur l'histoire des missionnaires capucins du Congo ont disparu, d'après le père bibliothécaire, lors de l'expédition de ces documents à l'exposition coloniale de Bari en 1940. Nous avons déjà la photographie des deux autres précieux manuscrits contenant les lettres de GIROLAMO DA MONTESARCHIO, volumes heureusement conservés. Les archives du couvent de Montughi ayant été récemment désorganisées, lors de l'incendie du couvent, il sera utile de reprendre les recherches au cours d'un autre passage à Florence.

A Rome, le R.P. PLACIDE D'ANVERS, archiviste général des Capucins, nous a reçu très cordialement et nous a permis de puiser de précieuses informations dans son dépôt. Nous avons consulté les listes des missionnaires capucins au Congo du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, quelques lettres inédites de missionnaires, dont une de BERNARDO DE CANNECATTIM de 1806. La correspondance du P. Général des Capucins et du procureur général avec la Propagande traite largement les tentatives de reprise

---

(1) ERCOLE SOLA, Fra Giuseppe da Modena e il suo manoscritto inedito *Viaggio al Congo*, dans *Studi letterari e morali et atti dall' Accademia di S. Tommaso*, t. I, Modène, 1886, p. 215. — ERCOLE SOLA, *Orazione cristiane in lingua moci-congo*, dedicate a M<sup>o</sup>Ill<sup>o</sup>eR<sup>o</sup> Padre Maestro F. Gio-Battista Jambetta, Modène, 1890. — EVARISTO GATTI, *Sulle terre e sui mari*, cavalieri di S. Francesco, Parme, 1931. — J. CUVELIER, Joseph de Modène, dans *Biographie coloniale belge*, t. II, Bruxelles, 1951, col. 517.

des missions des Capucins au Congo en 1842, 1854 et 1865. On trouve finalement la déclaration de l'impossibilité de reprendre ces efforts, à cause de l'abondance des besoins en personnel des missions déjà confiés aux capucins italiens par la Propagande en Amérique et en Asie. D'autre part, la persécution anticléricale du gouvernement libéral de CAVOUR avait fait fermer plusieurs noviciats au Piémont et en Lombardie, ce qui compromettait le recrutement des missionnaires (1).

Ces informations sont le complément indispensable des renseignements donnés par les archives de la Propagande et par celles des Pères du Saint-Esprit au sujet de la reprise des missions congolaises confiés au P. SCHWINDENHAMMER en septembre 1865.

Le P. PLACIDE nous a communiqué un article de M. G. NARDUCCI (2) publié en 1943 dans la *Revista delle Colonie* sur les missions des capucins au Congo. Nous eûmes la stupeur d'y lire avec la description d'un manuscrit de CALTANISSETTA sur le Congo, qu'il y en avait bien d'autres à Palerme :

« *Alcuni sono inediti, infatti nell' Archivio di Stato di Palermo ne esistono circa 200, sempre relativi all' opera svolta dai missionari capuccini nel Congo ed in altre regione dell' Africa* ».

L'auteur paraissait bien informé et donnait quelques extraits photographiques de LUCA DA CALTANISSETTA (GIUSEPPE NATALE), bien connu, ainsi que sa bibliographie. L'affirmation bien qu'énorme méritait d'être contrôlée sur place. Par les archives de la Propagande, nous savions que BERNARDO DA BURGIO, dernier préfet capucin de Loanda, avait emporté avec lui les archives

---

(1) A. ROEYKENS, Les Capucins et les missions congolaises au XIX<sup>e</sup> siècle, dans *Aequatoria*, t. XI, Coquilhatville, 1948, p. 131-132.

(2) GUGLIELMO NARDUCCI, Un' ambasceria del re del Congo a Roma nel 1608 e l'opera dei missionari italiani in quella regione, dans *Revista delle colonie*, t. XVII, n° 4, Rome, 1943.

et des manuscrits de l'hospice de S. Antonio. Expulsé de Loanda en mai 1835, après la suppression des ordres religieux au Portugal et dans ses colonies, il était rentré dans sa province de Palerme. Il résida au couvent de cette ville d'où il écrivit à la Propagande en 1839 pour revendiquer les privilèges dont avaient toujours joui les anciens préfets.

BERNARDO DA BURGIO <sup>(1)</sup>, appelé dans le monde GIOVANNI PERRICONE, avait été préfet au Congo et Angola de 1825 à 1835, il était mort à Palerme le 4 janvier 1841 ; il avait résidé plusieurs mois à S. Salvador en 1830 où il avait présidé aux funérailles du roi GARCIA II. Le Couvent de Palerme fut confisqué avec sa bibliothèque par le gouvernement italien en 1862. Les archives furent placées à l'*Archivio di Stato* de Palerme, tandis que les manuscrits étaient transportés à la Bibliothèque nationale de Palerme, *Biblioteca nazionale di Palermo*.

J'appris qu'en 1943, précisément lors de la publication de l'article de M. G. NARDUCCI, un bombardement allié détruisit une aile des archives de l'État et notamment les trois quarts du fonds des Capucins. Après consultation de M<sup>SE</sup> POTTINO, professeur à l'Université de Palerme et ancien directeur des archives pendant trente ans, et des différents archivistes, j'obtins par privilège de vérifier sur place dans les rayons le reliquat du fonds d'archives des capucins.

L'inventaire des documents saisis au couvent de Palerme en 1862 existe encore et ne fait aucune mention des papiers congolais ou angolais. Le dossier ne comprend que des registres et pièces concernant les biens et les fondations qui avaient appartenu au couvent supprimé.

Le directeur des archives, l'avocat PAGANO, et aucun des archivistes n'avaient jamais eu connaissance du

---

(1) J. CUVELIER, Bernard de Burgio, dans *Biographie coloniale belge*, t. II, Bruxelles, 1951, col. 122.

fonds des manuscrits signalés dans la *Rivista delle Colonie*. Une vérification soigneusement faite à la Bibliothèque nationale de Palerme eut le même résultat négatif. L'*Indice della Biblioteca dei Cappuccini di Palermo* 12 G.6 de la *Biblioteca Nazionale* rédigé au début du XIX<sup>e</sup> siècle comprend plusieurs milliers de numéros, mais terminé avant l'entrée du fonds de Loanda au couvent des capucins, il ne pouvait comprendre la nomenclature de ceux-ci. Aucun manuscrit concernant le Congo ou l'Afrique portugaise n'est, d'autre part, relevé dans les catalogues des manuscrits de la Bibliothèque. Il y a cependant encore un léger espoir, des milliers de manuscrits de la Bibliothèque doivent encore être catalogués, mais il est étrange que les historiens capucins de Palerme n'aient jamais relevé ce trésor, alors qu'ils recherchent avec soins tout ce qui concerne l'histoire de leur province. De retour à Rome, nous avons rendu visite à l'auteur de l'article qui a reconnu n'être jamais venu personnellement travailler aux archives de l'État de Palerme, mais qu'il avait relevé ce renseignement dans un dossier du Ministère des Colonies, alors qu'il était attaché au musée colonial ; il avait fait sa carrière en Afrique italienne, avant d'être attaché au Musée des Colonies comme conservateur. C'était en connaissance de causes qu'il avait émis en 1943 cette critique contre l'érudition italienne, coupable d'avoir laissé dormir aussi longtemps ce trésor aux archives de Palerme. Comme consolation à notre vive déception à Palerme, nous avons eu la bonne fortune de consulter les fiches biographiques des religieux capucins de la province de Palerme. Ainsi, grâce à l'obligeance du père archiviste, nous avons pu recueillir des informations inédites sur les anciens missionnaires panormitains du Congo. Nous avons eu le meilleur accueil du P. Vice-postulateur de la cause du vénérable ANDREA DA BURGIO, l'ancien provincial P. BERNARDINO DA CASTEL TERMINI. Le frère ANDREA DA BURGIO,

mort à Palerme le 16 juillet 1772, a été missionnaire au Congo et compagnon du préfet ROSARIO DAL PARCO, pendant quatorze ans.

Nous avons reçu le même excellent accueil à Syracuse chez le R.P. Postulateur SAMUELE DA CULTRERA, ancien provincial. Il nous a permis de consulter les fiches historiques des religieux de la province de Syracuse et de préciser l'origine de huit missionnaires du Congo. La contribution la plus importante a été la copie du procès du serviteur de Dieu, FRANCESCO DA LICODIA, fait à Loanda en 1683, avec des détails biographiques inédits sur le frère, ancien muletier du célèbre général des Capucins INNOCENZO DA CASTELGIRONE. Ce dernier envoya les premiers missionnaires capucins au Congo en 1645 et ne put résister aux supplications de son humble compatriote désireux de rejoindre les missions du Congo en 1648. FRANCESCO DA LICODIA résida 33 ans au Congo et surtout à Loanda. Il réussit à assurer aux Capucins italiens la protection des Portugais et à jouir de la confiance toute particulière de plusieurs gouverneurs généraux et notamment de SALVADOR CORREA, le sauveur de Loanda et le restaurateur de l'Angola en 1648 après sa victoire sur les Hollandais.

A Caltanissetta, nous avons reçu les plus grandes facilités du directeur de la Bibliothèque municipale pour avoir le texte complet du manuscrit de LUCA DA CALTANISSETTA, GIUSEPPE NATALE <sup>(1)</sup>. Le diaire rédigé en 1701 décrit l'œuvre des missionnaires capucins au Congo de 1691 à 1701. LUCA DA CALTANISSETTA, né le 18 mai 1644, fit profession en 1661 et fut ordonné en 1666 et partit de Palerme pour le Congo le 11 novembre 1689. Il arriva le 6 novembre 1690 à Loanda et partit en juin 1691 pour le Congo. Il exerça la charge de préfet et

---

<sup>(1)</sup> MICHELE NATALE, Una relazione inedita sul Congo scritta dal P. Luca da Caltanissetta nel 1701, Caltanissetta, 1906.

devenu malade il revint en Europe en 1701. Il mourut en 1703.

Aux archives et à la bibliothèque de la province des capucins de Messine, nous avons également relevé des notes très précieuses sur les missionnaires capucins congolais originaires de cette province. Une prospection du même genre serait des plus utiles dans les autres provinces des capucins d'Italie. Nous avons eu l'occasion de la faire seulement à Salerne, à Naples et à Gènes et d'y prendre plusieurs centaines de photos de manuscrits restés inédits. A Naples, notamment deux énormes in folio du XVIII<sup>e</sup> siècle, renferment, entre autres, les biographies des capucins de la province partis pour l'Afrique ; nous y avons découvert maints renseignements sur les principaux personnages de la province qui se sont distingués aux missions et avons pu enrichir une vingtaine de notices. L'obituaire de la province se trouvait dans un autre couvent. Les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Naples concernant le Congo ne contenaient que des copies d'un procès du P. SERAFINO DA CORTONA dont un exemplaire plus complet se trouve aux archives de la maison généralice des capucins à Rome. Au retour du voyage, nous avons poursuivi nos recherches aux archives de la province de Gènes et avons examiné les sources qui ont permis au P. SAVERIO d'illustrer les pages si intéressantes pour l'historien du Congo de ses livres *I cappuccini genovesi* <sup>(1)</sup>.

De ces contacts avec les archives des Capucins, il ressort qu'une exploration systématique de leurs fonds sera très utile pour faire sortir de leur anonymat relatif les missionnaires, dont nous retrouvons les lettres et bien souvent les rapports dans les archives de la Propagande. A Gènes, notamment, plusieurs dossiers complètent ceux

---

(1) FRANCESCO SAVERIO MOLFINO, *I cappuccini genovesi*, t. I, Gènes, 1912, t. III, 1948.

de Lisbonne et de Rome pour la question controversée du droit des religieux génois à administrer l'hospice des missionnaires capucins de Lisbonne (1).

\* \* \*

Aux archives de la Propagande à Rome, nous avons continué à dépouiller les volumes des *Acta* et des *Lettere* du XVIII<sup>e</sup> siècle qui doivent servir aux publications des sources de *L'Ancien Congo, d'après les archives romaines*. Nous avons été autorisé à consulter les t. VII et VIII *Congo e Africa*. Nous avions déjà des analyses ou des copies des volumes précédents allant de 1670 à 1840. Après nos recherches de Loanda pour la période contemporaine, il était utile de consulter les dossiers romains pour la même période de 1840 à 1885. Nous y avons retrouvé une bonne partie de la correspondance romaine sur l'Afrique, mais l'abondance de la matière et surtout l'impossibilité d'en faire prendre les photographies a limité les résultats de nos recherches. Nous avons pu éclairer de nombreux doutes sur les essais de reprise des missions par les capucins et spécialement sur les débuts de l'apostolat des pères du Saint-Esprit au Congo. Ces renseignements donnent une réponse aux questions suggérées par les articles si intéressants du P. ROEYKENS publiés dans *Aequatoria* et dans *Zaïre* (2). Nous aurons l'occasion d'en tenir compte dans un travail sur l'Ancien Congo d'après les archives de Loanda.

## II. LETTRES DE GARCIA V (1813-1815).

Lors d'un nouveau séjour à Lisbonne du 28 mai au 3 juillet 1956, nous avons, avec l'appui de l'Académie

(1) P. HILDEBRAND, Les capucins au Portugal, dans *Études franciscaines*, t. L, Paris, 1938, p. 152-166.

(2) A. ROEYKENS, Les Capucins et les missions congolaises au XIX<sup>e</sup> siècle, dans *Aequatoria*, t. XI, Coquilhatville, 1948, p. 131

A. ROEYKENS, Le baron Léon de Béthune et la politique religieuse de Léopold II en Afrique, dans *Zaïre*, Louvain, 1956, p. 1-68, 227-281.

royale des Sciences coloniales, poursuivi nos recherches dans les *Papeis avulsos* de l'Angola à l'*Arquivo historico ultramarino* de Lisbonne (Archives historiques d'Outremer) pour la période 1787 à 1827. Pour cette seule période nous avons dépouillé 40 *caixas* et tiré plus de 3500 photos. Plus le temps se rapproche de la période contemporaine, plus les documents concernant le Congo augmentent en nombre. Ces dossiers complètent heureusement les informations prises les années précédentes, en 1952 et en 1955 à Loanda. Nous avons été assez heureux de retrouver les originaux des copies des registres de Loanda. Heureusement, l'ensemble du fonds était en meilleur état de conservation et permet une féconde utilisation des sources africaines.

Signalons les lettres originales des rois du Congo, AFONSO V et GARCIA V, conservées parfois avec les enveloppes de toile et adresses, qui avaient servi pour faire parvenir ces missives de S. Salvador à Loanda. Ces lettres de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle sont en bonne partie inédites. La revue *Arquivos de Angola* en a publié cependant quelques copies, parfois sans indication de fonds, tirées du Ms 98 des *Oficios* de Loanda.

Dans les *Papeis avulsos*, nous avons retrouvé le dossier original des relations de FRANCISCO JOSÉ MARIA DE LACERDA et du voyage des *pombeiros* PEDRO JOÃO BAPTISTA et AMARO JOSÉ — publiées en 1843. Nous avons photographié une bonne partie de ces pièces. Plusieurs ne figurent pas intégralement dans l'ouvrage sur la première traversée du Katanga en 1806 <sup>(1)</sup>. Signalons le récit de PEDRO JOÃO BAPTISTA sur son voyage de Cazembe à Tete en 1810. *Derotta que eu Pedro João*

---

(1) A. VERBEKEN et M. WALRAET, La première traversée du Katanga en 1806. Voyage des *pombeiros* d'Angola aux Rios de Sena, dans *Mémoires in-8° de l'I. R. C. B.*, Sect. Sc. mor. et pol., t. XXX, fasc. 2, Bruxelles, 1953.

*Batista faço na mia viagem da Cazembe para a villa de Tette, 1810.* La documentation des archives d'outre-mer est particulièrement riche pour nous éclairer sur les rapports entre les gouverneurs, les évêques de Loanda et le Congo ou le comté de Sohio. Les rois réclament avec instance des missionnaires pour le Congo.

Dom AFONSO V écrit de sa propre main de São Salvador en date du 1<sup>er</sup> avril 1785 (1) à l'évêque ALEXANDRE DA SAGRADA FAMILIA pour accréditer ses ambassadeurs qui accompagnent le vicaire général en résidence au Congo *frey* RAFAEL DE CASTELLO DE VIDE (2) :

« Ils doivent demander des missionnaires pour mon royaume. Nous attendons les deux pères sages et de bon esprit que V. Exc. a promis pour aider les deux apôtres que nous avons déjà. Nous avions autrefois à S. Salvador douze églises et chacune avait ses prêtres. ».

L'évêque de Loanda transmet la lettre au ministre pour qu'il puisse constater que cette lettre écrite de la main même du Roi était meilleure que celle que beaucoup de clercs pourraient écrire et bien conçue pour l'orthographe.

Trois lettres inédites de la main du roi GARCIA V (1802-1830) sont également dignes d'être spécialement signalées.

---

(1) *Arquivo historico ultramarino*, Lisbonne, *Papeis avulsos*, Caixa 40, Lettre du 1<sup>er</sup> avril 1785 d'AFONSO V DE AGUA ROZADA à l'évêque d'Angola et du Congo, ALEXANDRE DA SAGRADA FAMILIA.

(2) FREI RAFAEL DE CASTELLO DE VIDE, franciscain de la province da Piedade au Portugal, fut envoyé comme missionnaire au Congo par la reine MARIA I et arriva à Loanda, le 4 décembre 1779 avec le gouverneur JOSÉ GONÇALO DA CÂMARA. Il partit avec trois autres missionnaires portugais pour S. Salvador le 2 août 1780, mais n'arriva que le 30 septembre 1781, après avoir conféré plus de 18.000 baptêmes. Il retourna au Congo, après sa brève ambassade à Loanda en 1785 et y resta jusqu'en 1788, avec un prêtre noir, le bachelier ANDRÉ GODINHO. Nommé évêque de S. Tomé en 1794, il mourut le 17 janvier 1800.

N. 42 D



Alex. meo q. m. Senhor Dom Luiz de  
André da Sagrada Família. Bispo de Malaca-  
la e do Congo e Angola. Por D. João V.  
Fado meu pai espiritual de todo meu  
Reino de Congo e de todo amado e  
gde. Sr. Cordeiro

De J. Salvador leg. meu Rejo

Mendo muito Saudos



Vay hum. dos sobre escriptos, p. d. V.  
Ex. vija a propria. Lettra da mão Real  
que E' o melhor do que a de m. Chryz,  
mais acertada na Orthographia

FIG. 1. — 1) — Adresse de la lettre du roi Afonso V à Alexandre da Sagrada Familia, évêque de Malacca, élu évêque de Congo et Angola. S. Salvador, le 1<sup>er</sup> avril 1785.

2) — Attestation de l'évêque pour le ministre.



Fig. 2. — 1) — Sac en toile servant d'enveloppe à la lettre de Garcia V du roi João VI. S. Salvador, le 26 novembre 1813.

2) — Adresse de la 3<sup>e</sup> lettre de Garcia V au roi João VI, du 17 septembre 1814.

*Première lettre.*

*Garcia V au roi João VI.*

*S. Salvador, le 26 novembre 1813.*

Jésus, Marie, Joseph.

Au très haut et puissant roi du Portugal, (Jean VI) mon frère très aimé auquel Dieu garde la vie et la santé de nombreuses années <sup>(1)</sup>.

Par la grâce de Dieu et de son infinie miséricorde, Moi le roi du Congo, Dom Garcia, cinquième de ce nom, laissant toutes les cérémonies qu'habituellement les seigneurs portugais écrivent. Que Dieu permette que cette lettre parvienne à V. M., qu'il lui accorde vie, santé et que le Saint Esprit illumine V. A. pour rendre de nombreux services à Dieu et gouverner son grand royaume dans la paix et le calme. Qu'il me donne de nombreuses occasions de servir votre personne royale que je considère bien volontiers comme mon frère, très aimé, dans le fond de mon cœur. Le devoir d'un roi n'est autre que d'être un homme catholique professant la loi de Jésus Christ, notre rédempteur, sans avoir deux cœurs, vénérant toutes les personnes divines, le Père, le le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi le roi du Portugal, appelé Jean, fut celui-là même qui a envoyé son capitaine appelé Diogo Cáo avec les pères de la Sainte Trinité <sup>(2)</sup> pour découvrir les limites de mon royaume. Ils arrivèrent au comté de Soyo. Le comte les reçut avec beaucoup d'amitié et leur donna l'hospitalité. Les pères disant qu'il devait recevoir le baptême, le comte refusa en disant que d'abord le roi du Congo devait le recevoir et lui ensuite comme vassal. Le dit comte envoya ensuite ses vassaux avec les révérends pères qui vinrent dans notre royaume. Ils furent bien reçus en présence du roi et on leur accorda tout le nécessaire pour manger et boire et il demanda le sacrement de baptême et les autres sacrements. Il ordonna ensuite de faire une ordonnance décidant que chacun abandonne ses idoles, et ses fétiches dans le royaume du Congo et que les contrevenants seraient punis de mort.

Et seulement sa mère appelée Ma ne voulut pas abandonner ses

---

(1) *Arquivo historico ultramarino*, Lisbonne, *Papeis avulsos d'Angola*, Caixa n° 63.

(2) La lettre indique les souvenirs et traditions existant au Congo en 1813. La légende de la reine restée infidèle a encore été recueillie par un père rédemptoriste, missionnaire au Bas-Congo, en 1953.

idoles et ce fut l'occasion de lui donner le châtimeut royal de mort, ce qui est bien connu dans ce royaume. Ensuite, les frères du roi du Congo Afonso I<sup>er</sup> s'abaissèrent à vouloir prendre une grande vengeance et à tuer le roi. Ils envahirent ce royaume avec une grande armée, cependant par la miséricorde de Dieu le dit roi se retira dans l'église avec son prélat et celui-ci dit de prendre courage que Jésus-Christ ne pouvait abandonner sa haute personne. La très sainte Trinité envoya alors cinq anges. Ils défirent toute l'armée, tous moururent sans qu'aucun n'échappe. Le royaume fut ainsi purifié, c'est pour cela que nous avons embrassé la sainte loi de Jésus-Christ. Ensuite, mon frère, le roi du Portugal envoya toujours des Pères dans mon royaume ainsi que les artisans qui ont construit les douze églises, et les palais royaux, tant le palais du roi que le palais de la reine. Maintenant, moi le roi Dom Garcia V, je suis un roi fort malheureux et malchanceux, me trouvant en ce moment, comme un misérable pécheur, alors que mes prédécesseurs les rois du Congo avaient une bonne fortune, en ayant toujours des prêtres et de nombreux chapelains ainsi que tous les marquisats. Actuellement, moi, le roi Dom Garcia, dans mon malheur, ai décidé de présenter à V. M. un exposé véridique, comme à un frère. Je l'ai établi à mon temps de la part des RR. PP. qui sont mes pères spirituels. Votre Altesse connaît en toute vérité comment est constitué le trône royal du roi du Portugal ; il faut connaître comment est établi le trône du roi du Congo. Il est électif par tous les conseillers royaux et tout le peuple du Congo. Ce sont eux qui ont coutume de choisir le prince qui ensuite peut régner sur le trône du Congo, cependant les RR. PP. sont les premiers conseillers dans toutes les questions concernant ce royaume, cela est l'ancienne coutume, parce que le royaume sans prêtre est la même chose pour ainsi dire que rien, rien et rien.

Ce royaume relève de trois familles (clans). Cependant chaque clan a ses coutumes. Moi le roi Dom Garcia, seigneur du Monte Quibango, et tous mes frères, parents, neveux et petit-cousins, avons toujours suivi de bons usages, dans ce trône royal, comme mes pères spirituels l'ont toujours vu. Ils peuvent témoigner de mon caractère royal et du grand amour que j'ai montré à l'égard de mes pères spirituels. Lorsque S. M. le roi du Portugal reçut la nouvelle que ce royaume du Congo était menacé à cause de nombreuses guerres, toujours le roi du Portugal a envoyé des prêtres à mon Monte « Quibangu » pour connaître nos bonnes coutumes et usages. Nous sommes fort amis des RR. PP., nous avons tous fort adopté la religion chrétienne et nous sommes fort amis de toute personne humaine et nous sommes très charitables pour les pauvres. Maintenant, en cette occasion, j'envoie

ma lettre royale avec des larmes, mes yeux royaux pleurent des larmes de sang pour le grand besoin que j'ai, à cause du manque de pères spirituels. Faites-moi cette antique faveur en m'envoyant des prêtres, des clercs et des religieux ainsi que de nombreux artisans, spécialement en m'envoyant un évêque parce qu'anciennement ce dit prélat avait le pouvoir de couronner ma personne royale et s'il manquait, le vicaire général. Cependant envoyez-moi l'évêque sans faute, aucun n'ayant pitié de moi, en tant que mon frère très ancien. Les années précédentes, j'ai remis une lettre d'amitié pour V. A., mais je n'ai jusqu'à présent reçu aucune réponse. Je ne sais si le général d'Angola s'est ou non soucié de remettre la lettre à votre personne royale ou s'il l'a fait jeter à cause du grand mépris qu'ont les nouveaux généraux qui ne respectent pas ma royale personne. Ils n'ont pas en considération que c'est moi-même le roi du Congo qui leur ai donné le pouvoir de gouverner ces pages. V. M. a toujours envoyé et nommé des gouverneurs pour la ville de Loanda pour gouverner et y veiller, tant de la part de V. A. que de ma royale personne. C'est en qualité de notre vassal qu'il se trouve au milieu, entre deux rois frères qui n'ont jamais eu de désaccord entre eux, depuis le commencement jusqu'à présent et ne veulent avoir aucune dispute à cause de leur ancienne amitié. A certain moment, le roi souverain du Portugal envoyait toujours secourir son frère le roi du Congo, l'aidant dans toutes les matières nécessaires, principalement en lui envoyant la couronne, le sceptre, le trône, l'anneau et le sceau royal. Il envoyait également l'habit royal, des liqueurs, de la poudre avec toute abondance et en outre des autres dons aimables. Tous ces cadeaux étaient remis en présence de notre vassal, appelé gouverneur, à Loanda et celui-ci les faisait porter au roi du Congo avec toute l'amitié fraternelle. C'est ainsi que l'a fait la pieuse reine du Portugal, que a agi ainsi au temps du roi Dom José I<sup>er</sup> (1) et de son frère le roi souverain Dom Afonso (2). Elle leur envoya également les révérends pères avec une grand cloche qui n'a pas plus de voix qui se puisse entendre. Il me conviendrait comme votre frère très cher d'avoir une horloge qui compte les minutes avant de donner les heures et également de la poudre, un fusil pour mon service comme chasseur. Cependant un fusil qui devrait avoir bonne réputation, plus que les fusils de mes sujets. Je suis moi le roi D. Garcia, votre homme de 30 ans. Faites-moi également savoir ce qui pourrait être utile dans ce royaume pour offrir à votre personne royale que Dieu

---

(1) Dom José, roi élu depuis longtemps, dut reconquérir S. Salvador où il entra avec RAFAEL DE CASTELO DA VIDE, le 30 septembre 1781.

(2) Dom AFONSO V envoya une ambassade à Loanda en 1785.

accorde salut et bénédictions à votre royale maison avec votre ami dans la fraternité.

REY DOM GARCIA QUINTO.

Cette lettre destinée au roi JOAO VI du Portugal fut transmise au ministre Comte DAS GALVEAS par le gouverneur d'Angola JOSÉ DE OLIVEIRA BARBOSA, de Loanda, le 9 janvier 1814. Le roi du Congo demande, peut-être, des missionnaires, écrivait le gouverneur, comme il me l'a déjà demandé sans succès, parce qu'il n'y a dans ce royaume aucun missionnaire, à part de celui qui est préfet des Capucins italiens <sup>(1)</sup>. Ce sont les seuls missionnaires chargés de cette mission, comme je l'ai déjà assuré au dit Roi. Nonobstant, le même préfet cédant à ses suppliques, se propose d'aller dans quelque temps couronner le Roi et exercer d'autres fonctions de son ministère <sup>(2)</sup>.

*Deuxième lettre.*

Le 20 mars 1814, le même roi GARCIA écrit à son frère le haut et puissant roi du Portugal, du Brésil et d'Amérique.

Ayant été choisi par la volonté des marquis, comtes, ducs infants et grands du royaume, j'ai été couronné roi du Congo. Comme roi catholique et descendant d'une longue série de rois du Congo qui toujours furent catholiques, amis et frères des puissants rois du Portugal, pères de V. A. R. C'est par eux que la sainte religion de Dieu

---

(1) LUIGI-MARIA DE ASSISI, né en 1767 au Piémont, reçut à son entrée en religion le nom d'Assise. Il fut désigné comme missionnaire par la Propagande le 4 décembre 1802 et arriva à Loanda, via Lisbonne et le Brésil en 1804. Il fut nommé préfet le 18 septembre 1805 et avait refusé à plusieurs reprises de se rendre à S. Salvador, reprochant au Roi d'avoir laisser piller les bagages d'un missionnaire qui avait tenté de s'y rendre. Il accepta cependant en 1814 de se rendre à S. Salvador, y couronner le roi GARCIA V. Il fit plus de 25.000 baptêmes et entendit plus de 6.000 confessions. Ses relations de sa mission au Congo sont très consolantes. Il mourut à Loanda en juillet 1815.

(2) *Arquivo historico ultramarino, Papeis Avulsos d'Angola*, Caixa 62. Lettre du gouverneur BARBOSA au ministre du 9 janvier 1814.

entra dans ce très grand royaume et toujours ont régné bonne harmonie, amitié et bonnes relations entre vos ancêtres, vos pères et mes prédécesseurs rois du Congo. Toujours, ils ont eu le souci d'envoyer dans ce royaume beaucoup d'ecclésiastiques. L'idolâtrie y étant détruite et le paganisme anéanti, la sainte foi catholique y triompha. Votre mère, la religieuse Dona Maria, envoya également quelques missionnaires. Haut et puissant roi, mon frère, dans ce Congo *messis quidem multa, operarii autem pauci*, cent prêtres ne suffiraient pas pour tout mon royaume, même avec le temps, ce qui est triste ; suivant les douloureuses et inscrutables volontés de Dieu, ce royaume se trouve sans prêtre et sans sacrifice. Cependant, par un miracle de Dieu, on conserve toujours vive la sainte foi dans ce royaume, comme le feu sous la cendre, grâce aux nombreux maîtres (catéchistes) de l'Église qui ainsi même formèrent les populations et leur firent la doctrine chrétienne, en soupirant, gémissant et pleurant, demandant à Dieu quelqu'un de ses ministres qui vienne baptiser, confesser et bénir les mariages de ces populations. *Quoscum remisieritis peccata remittuntur et erunt duo in carne una. Qui non credit jam condemnatus est.* Après de nombreuses larmes, soupirs et prières, Dieu eut compassion de nous et de tout ce royaume catholique, et vint dans cette capitale, mon chapelain et confesseur le P. Luis Maria d'Assise, préfet de Santo Antonio de Loanda. Ce missionnaire en dix ans ne fut jamais oisif, il parcourut presque tout l'Angola, prêchant, confessant, mariant, baptisant et confessant un nombre infini de population. Non seulement la brousse et les plages de la côte d'Éthiopie furent fécondées par le travail apostolique de ce missionnaire, tant au nord qu'au sud, mais également quasi le Congo avec un fruit immense pour les âmes. Je ne puis expliquer la joie de toutes ces populations, en me voyant reçu devant notre Sainte Mère l'Église avec la puissante reine Dona Isabella et être couronné et oint comme roi du Congo et entendre la sainte messe après tant d'années, pouvant nous confesser, sautant et dansant de joie. Également, comme c'est l'ancienne coutume de mes prédécesseurs les rois du Congo, je me montre très reconnaissant pour les bienfaits de ce très exemplaire chapelain Mor. C'est au point que je demande avec les paroles et je supplie avec les œuvres et avec la plus grande et pleine satisfaction de cette cour et de mon noble conseil que vous présentiez mon chapelain Mor, Luis Maria d'Assise au Souverain Pontife et que vous le fassiez évêque ou cardinal, car son zèle apostolique et ses fatigues infinies méritent encore plus. J'ai confiance que vous me ferez cette faveur. Je vous supplie, oh mon frère plus jeune ! que vous ne manquiez pas d'envoyer beaucoup de prêtres dans ce royaume du Congo, au moins vingt ou trente et vous

en tirerez plus de gloire que si vous aviez vaincu de puissantes et immenses armées.

Dieu garde la vie précieuse de V. M. mon frère, de la reine votre épouse et de la reine mère Dona Maria, ma sœur et Dieu donne les lumières nécessaires à votre noble conseil. De la Cour du Congo, le 20 mars 1814.

ROI DOM GARCIA QUINTO, votre frère aîné.

P. S. Aux temps passés le roi du Portugal qui est mon frère fort aimé envoyait toujours les RR. PP. dans ce royaume du Congo à ma royale personne et moi le roi, j'envoyais des chapelains à mes ducs et comtes qui sont fort éloignés. Maintenant, lorsqu'un missionnaire arrive à Loanda, aucun ne veut venir à ce royaume à cause des malheurs du temps (1).

*Troisième lettre.*

*Garcia V au roi João VI.*

*S. Salvador, le 17 septembre 1814.*

J. M. J.

Au très haut et très puissant roi du Portugal et des Amériques D. João VI, mon très cher frère plus jeune que Dieu garde de nombreuses années. V. A. R. *Pax Domini sit semper vobiscum*. Moi bon chrétien et fort catholique roi du Congo Dom Garcia, cinquième de ce nom, descendant de la très ancienne maison royale Sardonía, je fais parvenir cette lettre à vous mon frère plus jeune, mais également comme moi roi, puissant et catholique, tous deux fidèles à Dieu et à la Sainte Église, par la grâce du Dieu unique tout puissant. J'ai été couronné et consacré roi de tout ce très grand royaume du Congo. J'ai été également uni en mariage légitime avec la reine D. Isabel, neuvième de ce nom et également avec toute la solemnité et très grand concours de peuple en nombre infini. J'ai fait donner sépulture dans la cathédrale de S. Salvador au corps de ma mère défunte, reine du Congo. Je vous remercie de tout cela parce que vous avez ordonné à notre capitaine général d'Angola Jose de Oliveira Barbosa, de m'envoyer quelque père. Cette fin fut obtenue, à mon très grand plaisir et pour ma conso-

---

(1) *Arquivo historico ultramarino, Papeis avulsos d'Angola, Caixa 62-*



Paris, entre os meus. Desbravando dadas piedades, e zelo, emandi sacrosdotes a Africa do Congo  
 Eue de pois d'elle, ter trabalhado nesta vida do Sr. D. querendo v. hon. qd deppulava sem  
 como deppulava sem a meu embaixador, e chapelam Mr. Frei Luiz M. de S. J. e qual sacrosdote  
 o se vossa corte dita bochamente q'ke vinda de, quanto v. hon. q'ke v. hon. q'ke v. hon. q'ke v. hon.  
 bi, do omenter muito mais, q'ke v. hon.  
 tro. O costume do meu predecar v. hon. q'ke v. hon.  
 emacem ficava Embaixador para vossa corte, e para Roma, officava apremido com ab  
 uma Dignid. E a v. hon. q'ke v. hon.  
 isto, e v. hon. q'ke v. hon.  
 ergonda de v. hon. q'ke v. hon.  
 e q'ke v. hon.  
 Padry para a v. hon. q'ke v. hon.  
 v. hon. q'ke v. hon.  
 av. im. missam suam: estes missas v. hon. q'ke v. hon.  
 sacrosdote D. G. a v. hon. q'ke v. hon.  
 m. Portugal, como n. este v. hon. q'ke v. hon.  
 cubertay, edy. v. hon. q'ke v. hon.  
 to, q'ke v. hon. q'ke v. hon.

Rey Dom Garcia 5.

Asortissimo Bispo  
 O Sr. zel por v. hon. q'ke v. hon.

Caixa 63

MINISTERIO DO ULTRA

ARQUIVO HISTÓRICO

D. Henrique de S. de Congo

FIG. 4. — 1) — Suite de la lettre du 17 septembre 1814.  
 2) — Adresse d'une lettre du roi Henrique 1er à l'évêque du Congo.  
 S. Salvador, 1801.

lation et la joie de notre noble conseil, de toute cette cour royale et de toute la population, quand arriva à cette cour le P. Luis Maria de Assis, préfet de S. Antonio à Loanda. Ce zélé missionnaire, en plus de ce qui précède, a confessé de nombreux milliers de fidèles et a baptisé une multitude sans nombre, bien que le dit Père Préfet laissa beaucoup d'âmes dans ce royaume sans leur donner l'eau du baptême ou entendre leur confession. Ceux qui avaient le désir de faire profession et de recevoir l'habit du Christ, étaient innombrables parmi les ducs, marquis, comtes, infants et fidalgos. Le père était étonné de voir une telle chrétienté. Toutes les populations du voisinage et de fort loin arrivaient et faisaient leur possible pour recevoir le saint baptême et les autres sacrements de notre mère la Sainte Église. Il instruisit, baptisa et confessa jour et nuit. Le désir de sauver les âmes le fit jusqu'ici retenir à S. Salvador, mais il doit retourner, car il est préfet de S. Antonio et Loanda a besoin de lui, comme je l'ai lu moi-même dans les lettres que le chapitre et d'autres de Loanda lui ont écrit. C'est pour ce motif que j'ai autorisé le dit Père Luis Maria à retourner à Loanda, nous quittant avec beaucoup de bénédictions et de salutations. Je veux bien laisser partir un si zélé et pieux pasteur, mon chapelain mor, mon père spirituel et mon ami de cœur. Il part et nous pleurons, car nous resterons sans prêtre. Oh mon frère ! roi comme moi, plus heureux, parce qu'il a de nombreux prêtres, je n'envie pas votre or, mais vos ministres ecclésiastiques, envoyez-en quelques-uns et même beaucoup dans ce royaume, même s'ils étaient un millier, tous seraient occupés et la sainte foi re fleurirait beaucoup plus. Que vous mon frère le roi vous distinguiez et preniez compassion de moi, roi de ce royaume qui est si catholique, mais qui n'a pas de pasteur spirituel. Toujours, il y a eu bonne amitié et correspondance entre vos aïeux et nos pères. Souvenez-vous de leur piété et zèle et envoyez des prêtres au royaume du Congo.

Après qu'ils auront travaillé dans cette vigne du Seigneur Dieu, désirant retourner, je les renverrai bien, comme je renvoie bien mon ambassadeur et chapelain mon frère Luis Maria d'Assise qui arrivant à votre cour, dira oralement combien est vrai ce que je vous écris. Puis surtout, il est défendu de mentir et encore beaucoup plus aux rois consacrés qui sont comme des flambeaux allumés pour éclairer les autres. D'après la coutume suivie par mes prédécesseurs, rois du Congo, un prêtre qu'un roi estimait fort était désigné comme ambassadeur pour votre cour et pour Rome et il était récompensé par une très haute dignité, ou honneur pour encourager les autres prêtres à venir au Congo avec ce supérieur et avec le désir de la passion et de la mort de Jésus-Christ.

Moi roi catholique et chrétien, je n'ai pas honte de me jeter à vos pieds, mon frère, plus jeune et à vous demander instamment que vous ayez pitié de votre frère, roi de ce royaume et que vous m'envoyez des pères toujours plus, des pères pour aider toutes ces brebis qui ne manqueraient pas de recevoir les saints sacrements et qui n'ont pas ceux qui les leur administrent. *Rogate Dominum messis ut mittat operarios in messem suam.* Ces moissons sont les fidèles sans nombre du Congo. J'attends une réponse rapide et des prêtres. Que Dieu garde notre précieuse vie à tous deux pour le bien et le bonheur de nos États, tant au Portugal que dans ce royaume très célèbre du Congo et dans les conquêtes et sur toutes les terres couvertes et découvertes et sans nombre pour qu'y viennent des prêtres pour aider toutes ces âmes, si nombreuses <sup>(1)</sup>.

Ces quelques exemples de lettres royales témoignent de l'ardent désir d'instruction religieuse manifestée par le roi GARCIA V qui, d'autre part, avait envoyé son fils D. AFONSO DE S. SALVADOR et son neveu D. NICOLAO se former au sacerdoce à Loanda sous la direction des Capucins et des Carmes. Le fils de GARCIA V sera ordonné prêtre en 1824 et ira reconforter les dernières années du règne du vieux monarque, en assurant le service religieux à S. Salvador de 1826 jusqu'en 1836, comme en témoignent, tant les lettres du Roi que la correspondance du chapitre de Loanda et des gouverneurs.

La correspondance des gouverneurs traite longuement de tous les événements religieux et missionnaires. La correspondance des évêques de Loanda soigneusement conservée dans le même fonds des *Papeis avulsos* nous permet de suivre toutes les difficultés présentées en Angola comme au Congo par le manque de prêtres. La documentation est également des plus abondante pour tout ce qui concerne le commerce des esclaves arrivé à son apogée en 1826 et qui va rencontrer ses premières diffi-

---

(1) *Arquivo historico ultramarino*, Libonne, *Papeis avulsos Angola*, caixa 63  
Cette lettre fut envoyée par le gouverneur JOSÉ DE OLIVEIRA BARBOSA au ministre ANTONIO ARAUJO DE AZEVEDO, le 20 décembre 1815, pour être remise au roi.

cultés et restrictions officielles dès 1827 sur l'ordre du gouvernement portugais, en vertu des engagements internationaux pris par le Portugal. Cette documentation, très riche, complète heureusement les sources déjà étudiées à Loanda.

\* \* \*

### III. RELATION DU VOYAGE DU MISSIONNAIRE BOAVENTURA DOS SANTOS AU CONGO (1876-1877).

A la Société de Géographie de Lisbonne, la bibliothèque des manuscrits comprend de nombreux inédits sur l'histoire du Congo, en même temps que les originaux publiés dans la collection de la Société. Cette documentation a servi à l'érudit et polémiste portugais L. CORDEIRO, ancien secrétaire de la Société. Nous avons pu étudier le fonds et photographier des principaux manuscrits concernant le Congo. Il faut signaler principalement la longue relation des missionnaires portugais au Congo de 1780 à 1781. Nous ne possédons pas en Belgique l'édition partielle de cette relation de Père RAFAEL DE CASTELO DE VIDE qui est différente pour le fonds de la relation de ce missionnaire adressée à son provincial et connue par la traduction italienne de MARCELLINO DA CIVEZZA <sup>(1)</sup>. Notre document ne comporte que le récit du voyage des missionnaires de Loanda à S. Salvador. Du 2 août 1780 au 30 juin 1781. La *Relação* du 14 juillet 1781 est de RAFAEL DE CASTELLO DA VIDE, d'ANDREA DE COUTO GOUDINHO, le prêtre noir, bachelier en droit de Coimbre et de JOSÉ GUALBERTO DE MIRANDA <sup>(2)</sup>. Le

---

<sup>(1)</sup> *Anais do Conselho Ultramarino*, partie non officielle, II<sup>e</sup> série, cité par A. DA CUNHA, Figuras da historia de Angola e S. Tomé, dans *Boletim eclesiastico de Angola e S. Tome*, t. III, Loanda, 1943, p. 162-166. MARCELLINO DA CIVEZZA, Storia universall delle missioni francescane, t. VII, part IV, Florence, 1894, p. 313-402.

<sup>(2)</sup> Biblioteca da Sociedade de geografia de Lisboa, Res Pasta D. Maço 4 Doc. 74.

journal du voyage pénible à travers le Congo en guerre donne le récit émouvant de toutes les étapes parcourues et des longs séjours dans les villages passés à donner de l'instruction chrétienne à des masses qui venaient se faire baptiser et recevoir les sacrements après avoir été privé de missionnaires pendant plus de 20 ans.

Nous signalons également l'intérêt tout particulier d'un journal de voyage au Congo du P. BOAVENTURA DOS SANTOS remis à l'évêque de Loanda le 16 juillet 1877. Nous en donnons une analyse détaillée et le texte complet pour ce qui concerne le Congo. Cette relation comble une lacune de notre documentation.

Arrivé à Loanda le 2 octobre 1875, B. DOS SANTOS fut désigné comme curé du district de Bengo et Dande, puis obtint la cure de la cathédrale de Loanda, Nossa Senhora dos Remedios, le 9 février 1876. L'évêque de Loanda THOMAS GOMES DE ALMEIDA, le 22 juillet, l'envoya au Congo pour y renouer les relations d'amitiés des populations avec la nation portugaise. Il devait se rendre à Ambriz et de là à Bembe où les Portugais avaient exploité des mines de cuivre de 1856 à 1867. Une garnison y avait été maintenue jusqu'en 1873. Le missionnaire devait ensuite se rendre à la capitale du royaume à S. Salvador où régnait le roi PEDRO V, ami du Portugal, établi roi du Congo en 1859, grâce à l'intervention du major Andrade, qui plus tard deviendra gouverneur général de l'Angola. S. Salvador avait également reçu une garnison portugaise de 1860 à 1868, mais la grande mortalité qui décima la troupe amena le gouverneur d'Angola à rappeler la garnison dès que l'autorité de PEDRO V, l'ancien marquis de Catende se fut suffisamment affermie. Le veto anglais à l'établissement de garnisons portugaises au nord d'Ambriz imposait une limite gênante aux désirs des gouverneurs d'Angola d'occuper la côte-nord jusqu'au-delà du Zaïre. Le gouvernement portugais refusa à diverses reprises de céder

aux demandes instantes du gouverneur Andrade et lui interdit de céder aux invitations pressantes d'officiers de la marine ou de l'armée désireux de planter le drapeau portugais dans les territoires où le Portugal revendiquait ses fameux droits historiques. Le récit de voyage de B. DOS SANTOS marque la situation existant aux bouches du Zaïre avant l'arrivée de Stanley et mérite ainsi une particulière attention <sup>(1)</sup>. Arrivé à Ambriz, dès le 31 juillet 1876, B. DOS SANTOS ne reçut pas les moyens nécessaires pour organiser son expédition. L'évêque estimait que l'indemnité journalière de 4.000 reis qui lui était assignée devait suffire pour tous les frais. Le recrutement de 12 porteurs fut même impossible, tous avaient été engagés pour l'expédition GRANDY. D'autre part, le chemin de Bembe s'avérait impossible à cause de l'hostilité des chefs qui avaient interdit le passage, le missionnaire suivit les conseils du major ROCHA, chef du district d'Ambriz, et choisit l'itinéraire du Zaïre. Grâce au navire *Tornado* de la maison française, il partit le 14 septembre 1876 pour Boma où il arriva le 22 septembre, après avoir fait escale à Ambrizette, Banane et Porto de Lenha. Il était accompagné d'un serviteur et d'un fils <sup>(2)</sup> du roi du Congo, rencontré à Ambriz. Il reçut le meilleur accueil tant de la part des Portugais que des étrangers établis au Zaïre. Sur leurs conseils, il envoya le fils du roi et son serviteur à São Salvador

---

<sup>(1)</sup> Il est utile de comparer le récit de voyage de B. de Santos avec celui de BENTLEY, COMBER et GRENFELL, missionnaires de la *Baptist Missionary Society* qui se rendirent à S. Salvador en partant de Noqui ou de Matadi en 1878 et 1879. W. H. BENTLEY, *Pioneering on the Congo*, t. I, Londres, 1900. L'expédition missionnaire catholique à S. Salvador dirigée par ANTONIO JOSÉ DE SOUSA BARROSO suivit le même itinéraire en 1881, mais son expédition disposait de moyens plus considérables. *Arquivos de Angola*, t. XI, n° 45-46, Loanda, 1954. Documents publiés à l'occasion du centenaire, p. 307-316. Relations du 15 juillet 1881 avec carte.

<sup>(2)</sup> Probablement D. ALVARO qui avait fait des études d'instituteur à Loanda et qui accompagna également le P. ANTONIO JOSÉ DE SOUSA BARROSO, missionnaire à S. Salvador de 1881 à 1889.

pour annoncer son arrivée et demander à PEDRO V les porteurs nécessaires pour entreprendre son expédition. Entre-temps, immobilisé par des « tumeurs » aux pieds, il redescendit à Banane, où il réunit, grâce à des amis portugais, les marchandises et objets nécessaires pour les frais de son voyage. Il n'avait pas réussi à obtenir du gouverneur le don traditionnel que chaque missionnaire portugais portait au roi du Congo et dut se contenter de son maigre traitement de curé de Loanda pour couvrir les dépenses, soit 76.000 reis par mois. Ne recevant pas de réponse de ses messagers, il résolut de partir sur un bateau à voile pour Noqui le 7 novembre 1876 avec un Portugais de sa province Figueiredo. Il fit escale à Binda et deux notables de cette localité l'accompagnèrent à Noqui pour l'aider à engager les porteurs pour le voyage par voie de terre. Il y arriva dès le 8 au soir ; le 10, il se rendit à Necedoquilla traiter l'engagement avec FIGUEIREDO et les deux notables de Binda.

Il ne put faire qu'un maigre cadeau aux chefs, alors que GRANDY, passant par le même endroit quelques années auparavant, avait fait au roi un cadeau d'une valeur d'un million de reis. Ayant engagé ses porteurs, il se mit en route à pied, étant dans l'impossibilité d'employer le hamac ou *tipoye* dans ces chemins de montagne. Heureusement, le quatrième jour du voyage, il rencontra les porteurs que lui envoyait le roi PEDRO V. Ces gens du Congo, plus respectueux du missionnaire et plus vigoureux, ne voulurent pas que B. DOS SANTOS continua son chemin à pied et faisaient en une heure ce que ceux de Noqui faisaient en deux. Le voyage jusque S. Salvador prit cependant encore sept jours. L'itinéraire, après Necedoquilla, avait été Guidemavungo, Yongongo, Cainsa, Congo de Lemba <sup>(1)</sup>, Quanza, Cacoma, Intumbe

---

(1) Kainza et Congo Dilemba figurent sur l'itinéraire d'ANT. BARROSO et de son expédition missionnaire en 1881.

et Nombo. B. DOS SANTOS logea dans tous ces villages ; le deuxième jour, il s'arrêta également dans un village dont il ne retint pas le nom. On refusa d'abord de le recevoir, le village étant gouverné par des femmes ; jamais un Blanc n'y était passé et on avait peur que son passage ne porte malheur.

Je pus cependant parler avec la princesse, écrit-il, et après que mes porteurs se furent portés caution, j'obtins de pouvoir dormir, dans ce village, malgré le déplaisir de plusieurs femmes rendant la princesse responsable de tous les malheurs qui pourraient survenir au village.

Dans tous les autres villages, je rencontraï une autorité et je fus reçu avec bonté, curiosité, crainte et respect. A Yongongo, je fus reçu avec une salve enthousiaste. A Quansa, je pus remarquer que le village était possédé d'une terreur panique. Ce village avait six chefs qui à mon arrivée se retirèrent dans leur case et observèrent le missionnaire par les fentes. Après une heure, les six chefs arrivèrent avec un cochon suspendu à une perche et un panier plein de manioc sec et vinrent m'en faire présent disant : « Voici un porc et un panier avec du manioc, pour manger avec vos gens. Maintenant, rien ne vous manque, mangez et retirez-vous au plus tôt, car notre village a peur ». Je leur fis voir mon caractère et la nature de ma mission. A mes paroles, ils tombèrent à genoux et battirent des mains, exprimant tranquillité et contentement. Prenant courage, alors tous sortirent de leur hutte et vinrent saluer le missionnaire, pleins de confiance.

Le jour suivant, je voulus partir au matin, telle était la confiance que je leur avais inspirée qu'ils ne voulurent pas me laisser partir sinon lorsque le soleil était déjà haut. Ils me demandèrent un habit du Christ <sup>(1)</sup>. Ignorant ce que c'était, je leur promis de le leur remettre au retour.

Deux jours après, je fis mon entrée triomphale à S. Salvador. Les chefs des environs avaient envoyé des noirs armés pour faire au missionnaire une salve splendide. La foule était innombrable, tous avides de voir le missionnaire et de lui baiser les mains. C'était un brouhaha épouvantable, les uns faisaient retentir le tam-tam, les autres, des clochettes ou agitaient des sonnettes, déchargeaient d'innombrables

---

(1) L'habit du Christ était l'insigne de chevalier accordé par le roi du Portugal au XVI<sup>e</sup> siècle et au XVII<sup>e</sup> siècle à des chefs du Congo. La coutume persista au Congo et les missionnaires imposaient l'habit du Christ aux chefs agrées par le Roi.

salves, tous en même temps haussaient la voix, comme pour voir qui avait les plus puissants poumons.

Le roi m'avait envoyé un hamac ou « tipoye » avec de vigoureux porteurs, faveur que je ne méprisai pas, j'avançai ainsi pendant deux heures, au milieu de la plus enthousiaste des joies.

Le roi était dans son enceinte, pour y arriver, on devait parcourir un chemin en zig-zag fait de bosquets. C'était l'enceinte à côté de l'habitation du roi, le chemin était bien tracé et couvert de divers riches tapis. Au bout de cette enceinte, il y avait deux fauteuils de cuir avec des clous jaunes anciens. Sur l'un d'eux était le roi et l'autre était destiné au missionnaire, à gauche de S. M. Le roi Pedro V avait sur la tête un chapeau bicorne, était revêtu d'une chemise sale, il portait sur les épaules une cape bordée d'un galon jaune, avait depuis la ceinture un pagne et était les pieds nus. Sur le côté, à la parois, on voyait son sceptre, il tenait en main un crucifix jaune, encore neuf.

Après avoir complimenté S. M., j'adressai une brève allocution au roi et au peuple, les remerciant pour cette démonstration de joie que je considérais comme un présage fructueux pour ma mission. Je leur indiquai mon but et mon programme ainsi que les dispositions qu'ils devaient avoir. Lorsque le roi souriait aimablement et faisait quelques gestes de la main droite, le peuple exprimait à haute voix son approbation et son contentement.

Je demandai ensuite que l'on m'indique mon habitation et je me retirai épuisé et très abattu par les fatigues excessives du voyage. La case qui me fut indiquée était une des multiples habitations de noirs, située dans la partie de S. Salvador habitée par ceux qui s'appellent les esclaves de l'Église. Comme il y avait continuellement du feu à l'intérieur, il est facile de savoir ce que devait être la couleur de ses habitants.

C'était une triste hutte, chimbèque, à première vue peu élevée, faite de bambous et d'herbes sèches du haut en bas, avec une seule petite porte où on ne pouvait entrer que difficilement, porte vraiment petite rendant la maison insalubre par défaut de lumière et d'air. Le pavement était de la terre battue et plein de trous. Je me souvins de ce qu'étaient les étables au Portugal. Le pire était la présence d'une immense bande de souris qui m'empêchaient de dormir. C'est ainsi que je dus vivre, nuit et jour, pendant un mois entier.

Les effets d'une telle habitation ne se firent pas attendre. Le troisième jour, je fus pris d'une forte fièvre accompagnée de violentes douleurs dans tout le corps et d'un mal de coliques. Étant empêché de sortir du lit, je n'avais personne pour me donner un verre d'eau ou

me faire un bouillon. Privé de tout secours, je n'avais comme compagnons que les douleurs qui me torturaient et les souris qui ne me permettaient pas de repos. Pendant dix jours, je restai dans ce triste état, huit jours de lit et à peine deux de convalescence. Je me rappelai des milliers de fois le chant des missionnaires

Não ter casas, não ter abrigo  
Fome e sede padecer  
E do missionario a sorte  
Que lle resta ate a morte <sup>(1)</sup>.

Cette pensée fut mon seul réconfort.

Il est opportun de dire quelque chose sur l'état matériel des villages où je passai, les coutumes, l'état religieux et les dispositions que je rencontrai à l'égard du gouvernement portugais. Je le décrirai par chapitre.

I. *État matériel. Occupations et nécessité.*

Le noir est d'une intelligence limitée, d'idées peu élevées. A cause de cela, il borne son bonheur temporel à posséder un pagne pour couvrir les parties plus honteuses du corps et à avoir ce qu'il faut pour apaiser sa faim, sans rechercher des mets délicats. Il est fort enclin à la paresse et vit dans la pauvreté, sans en ressentir de la peine.

De là vient que ses efforts consistent seulement à faire une maison de paille où il vit avec ses femmes et ses enfants et à conduire dans une maison européenne les denrées de commerce assemblées par ses femmes. Certains cependant, durant leur vie, s'efforcent d'amasser des richesses, mais c'est seulement dans l'intention de mieux achalander leurs funérailles.

D'où on peut conclure que le noir, ayant besoin de tout le nécessaire, ne le connaît pas et à cause de cela, passe une vie presque pleine de misères. La plupart des villages sont retirés au milieu de forêts denses, où se trouvent parfois d'admirables troncs d'arbres et sont situés dans des endroits assez exposés au vent et à cause de cela assez salubres.

A proximité des villages, on rencontre de grandes plantations de manioc et quelques jardins de légumes, entièrement travaillés par les femmes. Ce sont elles aussi qui font paître les petits troupeaux et soignent les petits animaux à la maison, comme les cochons ou les

---

(1)

N'avoir ni maison, ni abris  
Souffrir la faim et la soif  
C'est le sort du missionnaire  
Qui lui reste jusque la mort.

poules. Le vin de palme est extrait en introduisant dans un petit orifice (fait dans l'arbre à la naissance des feuilles) le goulot d'unealebasse. C'est le travail le plus fréquent des noirs, car il faut pour cela grimper aux arbres et sur certains à une grande hauteur. Ils enlèvent des mêmes arbres une espèce de grand régime de fruits fort fermes appelés dendem, d'où ensuite les femmes extraient les coconotes et l'huile de palme.

Une partie sert d'aliment aux noirs avec le manioc, les arachides et quelques légumes. C'est avec cela que les noirs se nourrissent. Les coconotes, l'huile de palme et les arachides sont l'objet principal du commerce avec les Européens pour le troc des étoffes, du sel, des armes, de l'eau-de-vie et de la poudre. D'Ambriz cependant jusqu'à Mauge apparaissent des pointes d'ivoire, du caoutchouc et du café. On a en plus les denrées du Zaïre jusque Cabinda et Molembo. Les ports que je connais comme les plus commerçants sont Ambrizette, Boma et tout le rio Caongo. Je suis certain cependant que sur tous les points du Zaïre jusqu'à Molembo, il y a des époques de commerce excellent qui ont fait la fortune de plusieurs individus. Beaucoup d'autres auraient pu faire de même, s'ils avaient été protégés et défendus. Tout cela me convainc que le noir est indolent et combien il manque d'aspirations, alors que les Européens sont travailleurs et intrépides. Il est vrai et clair que toute la côte du nord est une perle sans valeur pour les Portugais qui ne la connaissent pas ou ne s'en soucient pas. Pour le plan insensé d'aller occuper le Bembe et le Congo, ils ont abandonné le littoral de la province qui seul rapporte. Ils ont dépensé sans profit des sommes immenses d'argent et ont sacrifié de nombreuses vies.

Le fleuve Zaïre est le plus majestueux et le plus imposant des fleuves que j'aie jamais vu. Il est navigable dans presque toute son extension par des navires de haut bord. Il est de grande largeur, a plusieurs bras, forme plusieurs îles au centre et on ne connaît nulle part le manque d'eau. Il est de forme si impétueuse que les embarcations, même à vapeur, ne peuvent en vaincre le courant, si elles ne se rapprochent pas du bord.

Il va avec une telle vitesse vers la mer qu'il en adoucit les eaux à grande distance. Il produit une abondance de poissons, une grande quantité de crocodiles et des chevaux marins. Depuis l'embouchure jusqu'à Boma, il est bordé de part et d'autre d'une immense forêt où on trouve du bon bois (poutres). Le Zaïre contourne une des plus belles forêts. Les eaux du Zaïre sont douces et les populations des rives l'utilisent pour boire, les Européens en profitent pour irriguer leurs jardins. En certains endroits, j'en ai vu de très beaux.

Il est cependant certain que la richesse du fleuve Zaïre et de toute la côte nord augmenterait beaucoup, si on aidait et si on défendait les commerçants par une autorité. Ils pourraient cultiver les îles et les berges avec des plantations de cannes à sucre et d'autres plantes industrielles, c'est ce que j'ai pu remarquer pendant mon voyage au Zaïre et en plus de cela, il est une chose spéciale que je veux dire et qui est attestée par tous ceux qui y habitent, comme entendue de l'explorateur anglais Grandy qui est allé à Yallala. C'est qu'il y a des cataractes d'une grande hauteur d'où se précipitent les eaux avec une forte impétuosité. Au milieu se voit sculptée dans le roc la couronne portugaise (1), monument indélébile des droits incontestables du gouvernement portugais à la côte du Congo.

Pendant mon voyage, j'ai vu seulement deux raretés : A Necedoquilla, une cloche affinée avec une moulure. C'était seulement au son de cette cloche que le roi paraissait, couvert d'une chemise de rets, quelques pagnes pendaient à sa ceinture avec au-dessus quelques peaux d'animaux et une sonnaille. Ce sont cela ses insignes royaux.

A Quansa, près du village, il y a trois grands rochers de hauteur élevée avec de très belles configurations et des reliefs ou apparaissent quelques veines jaunes à la base des pierres.

S. Salvador est situé au sommet d'une colline élevée formant un plateau étendu et fertile. Il est à cause de cela un endroit des plus agréables et salubres. C'est pourtant une très petite localité, ce qui est dû au peu de sympathie dont jouit le roi. Ainsi, on ne peut cultiver le plateau, à cause des dégâts causés par un troupeau de bovidés que les Portugais y ont laissé et qu'ils ont donné au roi à leur départ (2).

Il est certain que le rival du roi appelé Dongo (3) a toujours joui de plus d'affection et même après sa mort, parce qu'on lui reconnaissait le droit à la couronne d'après les lois de ces régions. Brouté par le troupeau de bœufs, le plateau de S. Salvador est loin d'être bien cultivé. Cette riche localité est devenue une brousse couverte de hautes herbes. Les habitants ont été obligés de faire leurs plantations dans des endroits plus élevés de la montagne, abandonnant au troupeau les rives de la rivière « Loge » (4) qui passe au pied de la colline.

---

(1) Inscription sur les rochers en amont de Matadi, remontant à 1487. J. CUVELIER et L. JADIN, *L'ancien Congo d'après les archives romaines*, Bruxelles, 1954, Vue en face de la page 16. Le lieutenant Grandy s'y était rendu en 1863.

(2) Lors de l'occupation de S. Salvador de 1860 à 1865.

(3) ALVARE N'DONGO KIAMBU, proclamé roi en 1858 contre PEDRO ELELO. (PEDRO V) installa sa banza à quelques kilomètres de S. Salvador et continua à exercer son autorité sur une large région, malgré l'appui des Portugais accordé à Pedro V.

(4) En réalité la Lunda.

J'entendis le fils du roi me dire que c'était à cause de cela qu'ils étaient si pauvres et que de 361 sanzallas <sup>(1)</sup>, on était réduit à seulement deux. Dans cet endroit, il y a les restes d'un mur que les naturels disent avoir été démantelés lorsque le contre-amiral Andrade vint ici. Les murs d'une église déjà assez détruits montrent qu'il y a eu un temple fameux. La forteresse est jusqu'à présent encore en bon état avec quatre casernes qui se ressentent déjà de l'abandon <sup>(2)</sup>. Il y a également les fondations d'un ancien couvent ou hospice.

Il n'y a rien d'autre de notable à signaler en cet endroit, s'il n'y avait encore la mémoire que cette localité a été florissante et les bons souvenirs que ses habitants ont des Portugais, comme sources de richesse pour eux, comme ils le disent eux-mêmes.

## II. *Coutumes, moralité et état intellectuel.*

L'homme, pris par la faute originelle, est entré dans une vallée de larmes et reste en proie à ses instincts. On a ici la preuve que l'homme a été bien châtié par le Créateur. Voué pour ainsi dire aux seuls instincts de la nature, le noir vit dans un état de rusticité intellectuelle, par manque de culture et s'adonne sans freins à tous les vices. Étant de mauvais tempérament, il se défie de tout et rejette l'enseignement pour vivre dans l'ignorance. Il s'adonne à l'ivrognerie et par tendance au vol. Il fait souvent du mal à celui qui lui fait du bien et n'arrive pas à avoir de l'amour ni pour ses parents ni pour sa famille. Je puis donner de cela une preuve par un fait dont j'ai été témoin.

Lorsque sur mon chemin vers le Congo, je rencontraï les gens envoyés par le roi Pedro, je comptai 40 porteurs, il en fallait seulement 26. Les autres s'offraient de partir pour Boma y chercher quelque chose pour me servir. J'acceptai la proposition, parce que je manquai de marchandises pour le paiement des porteurs. Vingt-six porteurs partirent avec moi, tandis que les autres allaient à Boma.

A peu de pas de là, ils se lancèrent tous avec impétuosité sur un noir qui cria au secours à mon domestique, j'allai voir et vis que parmi ceux qui se lançaient le plus violemment sur la victime, le plus influent de tous était son fils. Ils ligotèrent le malheureux pour le conduire à un certain village pour le vendre, en échange de marchandises. J'intercédai pour lui, mais aucune de mes demandes ne put prévaloir. Il était condamné à mort pour crime d'assassinat, mais pour le délivrer de la mort, ils le conduisaient pour être vendu par ordre du roi. Chez les noirs, dans chaque village, il y a un roi avec pouvoir souverain sur

---

<sup>(1)</sup> Agglomération de cabanes, villages.

<sup>(2)</sup> Forteresse construite en 1859.

tous les habitants. Pour fonder un village, un noir quelconque disposant de quelque bien se dirige à un endroit et y construit sa case. Ensuite, il est suivi de ses parents et de ses esclaves et est immédiatement établi roi, seigneur de tout. A sa mort, il désigne comme héritier de la couronne son neveu, fils d'une sœur et non un de ses fils, car ils doutent de la fidélité des épouses. Pour pouvoir administrer la justice, il fait une séance qu'ils appellent *Fundação* <sup>(1)</sup>, Palabre, action en justice. Cela consiste à inviter pour le jour fixé les rois voisins. Ils arrivent tous, en compagnie des habitants de leurs villages. Les accusateurs s'asseyent d'un côté, les autres de l'autre. Les parties étant réunies, le plus important des chefs est salué par tous avec la main ouverte. Ensuite, le roi qui porte plainte, expose le motif de la palabre, « *fundaçào* ». Agenouillé devant lui, un de ses esclaves lui parle à l'oreille, comme s'il lui suggérait ce qu'il doit dire. Ensuite a lieu le débat entre les avocats des parties, leur dire étant parfois approuvé par des partisans. Comme avocats sont choisis ceux qui sont naturellement les plus vifs. Lorsqu'ils sont en possession de leurs arguments, ils font le plus grand bruit avec beaucoup de battoirs de métal qu'ils ont attachés sur le bras jusqu'au coude.

Après un long débat, les parties se retirent, chacune de leur côté. C'est ce qu'ils appellent boire de l'eau et débattent entre eux sur qui a raison. Se réunissant de nouveau, ce qu'ils appellent lancer l'eau. Une des parties se reconnaît vaincue et est condamnée selon l'importance du délit. S'il est grave, ils appliquent la peine de mort, mais on peut se racheter avec des marchandises ou des biens, ou choisir d'être vendu comme esclave.

Les crimes dont s'occupe la palabre « *fundaçào* » est celui d'infidélité pour les mariés. Les deux complices sont condamnés à mort, l'époux ayant le droit d'exécuter la sentence de ses propres mains. L'assassin est également condamné à mort, sans palabre, excepté s'il peut se justifier par l'une ou l'autre circonstance. Ces lois ne sont pas écrites, mais sont de coutume immémoriale chez les noirs. Lorsque quelqu'un est condamné à mort, la sentence est exécutée en toute brièveté et de la manière la plus barbare. Parfois la victime est brûlée, d'autrefois dépecée avec le fer ou la chicotte. Pour faire souffrir davantage le patient, on lui frotte ses blessures avec de la poudre, de la boue ou du sable. Cette façon de punir est appliquée seulement, lorsque le roi meurt ou quelque prince. Ils jugent qu'ils doivent être immortels et que c'est seulement à cause d'une féticherie qu'ils peuvent payer leur tribut à la nature.

Immédiatement après la mort, on appelle un devin pour déclarer

---

(1) *Funda* veut dire poursuivre en justice.

qui est la cause de la mort de tel homme. Le sorcier répond conformément à sa passion. On appelle ensuite un médecin pour préparer une infusion d'écorce d'un arbre vénéneux. L'accusé de féticherie boit sans pouvoir se défendre, s'il vomit, il est parfois absous, comme s'il avait prouvé son innocence et dans ce cas on applique l'épreuve à un autre. D'autres médecins font des distillations de poison ou le brûlent ; on l'extrait en comprimant l'écorce entre des pinces ou leviers préparés pour cela.

Sans cela, sans ces rigueurs, les rois ne sont pas craints ou respectés, mais ils obtiennent de leurs sujets tout ce qu'ils veulent pour un verre d'eau-de-vie.

Après avoir pratiqué les horreurs mentionnées, il faut enterrer le défunt avec les cérémonies suivantes. On forme une commission chargée d'avertir les Européens qu'ils enterrent tel fidalgo (noble). Les Européens sont invités à contribuer à la splendeur des funérailles en fournissant de grande quantité de tissus, d'eau-de-vie et de poudre. Cela seulement est dû et sans doute supérieur aux droits que l'on doit payer à la douane.

Les pièces d'étoffe servent pour envelopper le cadavre. Elles doivent être d'autant plus abondantes qu'était grand le pouvoir du défunt. La poudre est employée pour donner un plus grand nombre de salves possible depuis la maison jusqu'au lieu de sépulture. Les jours précédents et suivants, ils s'enivrent tous. Pendant ce temps, on danse à certaines heures autour d'un feu, en présence d'une statue très vilaine, ce qu'ils appellent fétiche. Espérant un bel enterrement, certains s'offrent à mourir et se suicident. Deux noirs serviteurs d'Européens se noyèrent, lorsque j'étais à la côte de Molembo, pour ne pas perdre leur cérémonie d'enterrement. J'avertis l'Européen qu'il ne devait pas faire la moindre démonstration, pour avoir en horreur le suicide. Il me répondit que s'il ne procédait pas ainsi, il ne trouverait plus un seul serviteur.

Ce sont les femmes qui font tout le travail pour l'entretien du mari et des enfants. Chacun essaie d'en avoir le plus grand nombre, comme manifestations de richesses entre eux. Toutefois, il est certain qu'entre plusieurs épouses, il y en a toujours une qu'ils considèrent comme la plus chère, c'est avec celle-là qu'ils sont jugés vivre en mariage naturel.

Dès la naissance, une fille est destinée par les parents à un certain prétendant. Ce dernier vient donner un présent aux parents et ils reçoivent une certaine quantité de marchandises. Aussitôt que cela est reçu elle doit être livrée vierge, autrement les parents doivent remettre tous ce qu'ils ont reçu et elle est condamnée à mort, comme infidèle. Si cependant, elle est trouvée vierge, elle vit avec le mari, prenant toutes les responsabilités de la maison. Si elle meurt par

hasard, les parents sont obligés de remettre au mari une autre femme dans les conditions de la première ou de restituer les valeurs reçues.

Si pour celle qui est jugée la plus chère, on donne ces considérations, les autres sont considérées comme amies. Toutefois, aucune ne peut être vue par d'autres personnes qui ne soit pas la personne du roi, ou aller en sa compagnie ou passer par la porte du chimbèque où elles sont enfermées. Si quelqu'un entre dans une case où elles sont, quel que soit le motif, il est puni de la peine de mort, sans qu'il soit pour cela nécessaire de faire de palabre, même si aucune faute n'a été commise. Il suffit d'avoir pénétré dans ces habitations.

### III. *État religieux.*

La religion était florissante autrefois à la cour du Congo, mais aujourd'hui, elle est tellement diminuée que tout est corrompu d'une façon incroyable et que le souvenir religieux est presque éteint.

Ils font consister toute la religion à posséder une figure vilaine et impudique, lui attribuant seulement des cultes de danses indécentes. Tous les événements bons ou mauvais sont imputés à cette statue (*caramono*) et il la traite avec grand respect. Le lieu où les rois ont gardé les leurs est sacré, il est défendu de le violer sous peine de mort.

Ils ont cependant conservé une idée de la divinité et c'est pour cela qu'ils respectent le prêtre, mais ils le considèrent comme un féticheur qui traite des fétiches de Dieu et ils croient que par les mains du prêtre, ils peuvent obtenir quelque chose et ils le tiennent responsable pour ce qui arrive de mal.

A un certain village, ils se mirent à pleurer, alors que je faisais ma barbe, en présence de nombreuses personnes et tous m'appelèrent « grand féticheur » « Zamba ampungo » <sup>(1)</sup> parce que j'avais vaincu les fétiches selon eux. Ils disaient que je faisais venir la pluie. Ils se confirmèrent dans cette idée, parce que dans une autre circonstance, ayant pris un bain dans une rivière, au milieu du chemin, il plut ce jour-là. Ces pensées ne servirent pas à leur inspirer confiance, mais plutôt chaque fois cela leur cause plus de crainte. Dans le voyage, je ne pus administrer de sacrement à aucun enfant.

Les hommes et les femmes me fuyaient ainsi que les enfants, disant que je voulais leur mettre un fétiche et ainsi tous mes efforts furent vains.

Les Européens eux-mêmes sont éloignés des principes et des pratiques religieuses, mais jamais complètement indifférents. Occupés à

---

(1) *Nzambi mpungu* signifie : Dieu, tandis que *zamba* signifie : celui qui donne, et *mpungu*, le plus grand.

satisfaire leurs désirs, ils s'opposent à la religion qui le leur défend. Je dois à la vérité dire que jamais on ne me refusa la demande que je faisais de baptiser leurs enfants. Tous me traitèrent avec respect comme prêtre. Ce fut seulement à des enfants d'Européens que je pus administrer le baptême à peu d'exception près.

A Necedoquilla, il y avait un certain nombre de personnes considérées comme prêtres des fétiches appelés les Guinchas. Leur façon de parler devant être inintelligible pour la population, ils font entendre des vociférations. Ils sont vêtus de pagnes de paille jusqu'aux genoux et se couvrent le corps de couleur blanche. Je crois que cette classe est du sexe féminin. Ils vivent retirés du contact des autres personnes et ne peuvent plus fréquenter d'autres personnes qui ne soient pas de la même condition.

Au cours de tout mon voyage, je ne rencontrai aucun symbole ou monument religieux sinon à S. Salvador où je vis des images déjà anciennes mutilées ou enfermées dans le pire des chimbèques de S. Salvador. Ce fut seulement là que je rencontrai des gens désireux de recevoir les sacrements. Dans les villages où je m'arrêtai en chemin, j'en vis seulement à Intumbe et en aucun autre. Cela par crainte d'être enfêchés et aucune de mes raisons ne put les émouvoir.

Pour fortifier la foi dans les habitants de S. Salvador, je voulus les réunir pour leur enseigner le catéchisme et leur faire divers sermons et leur célébrer la messe d'après l'horaire suivant. Le matin à 8 h, récitation des actes de foi, d'espérance et de charité, messe et sermon. Le soir à 3 h, catéchisme et administration du baptême.

Il vint au début assez de personnes et le roi lui-même assista à ces cérémonies avec édification. J'en pris l'occasion pour lire la pastorale de l'évêque traduite par un des fils du roi. Je la transcris.

Thomas Gomes d'Almeida, évêque d'Angola et du Congo, au roi catholique du Congo et à ses sujets, habitants du nord du diocèse qui sont nos fils spirituels dans le Christ Sauveur salut, paix et bénédiction.

Désirant répondre à vos désirs, je vous envoie un prêtre. Je vous recommande le révérend Boaventura dos Santos, curé de la paroisse dos Remedias de Loanda. Je vous le recommande spécialement ; la façon dont vous le traiterez sera pour nous une grande satisfaction et le motif de vous envoyer d'autres missionnaires. Loanda, le 27 juillet 1876.

(s.) Ananias Rodrigues d'Almeida, secrétaire de la chambre ecclésiastique. Thomas, évêque d'Angola et Congo.

Les jours suivants, le peuple fut moins nombreux, puis finalement,

ils cessèrent tous de venir assister à la mission, ne voulant pas venir assister à la messe au saint sacrifice, parce qu'ils ne s'en souciaient pas et qu'ils devaient soigner leur jardin. Ils ne voulaient pas apprendre le catéchisme et disaient le connaître dans la langue du Congo. A peine voulaient-ils se confesser. Ils ne montraient d'ailleurs pas fort connaître le catéchisme, parce qu'ils ne savaient pas même bien faire le signe de la croix. Lorsque je commençai à l'apprendre à un enfant, ils s'enfuyaient, disant que j'étais occupé à faire des féticheries et j'eus beau les appeler, je ne pus y parvenir. Ces gens vivant dans une ignorance coupable au sujet de leurs devoirs religieux et la polygamie ayant excessivement augmenté, je jugeais qu'il fallait appliquer le précepte de l'Évangile. Ne pas jeter de perles aux porcs. *Nolite mittere margaritas ante porcos.*

Ayant ensuite administré le baptême à tous les enfants de S. Salvador et bien qu'étant assez abattu par ma maladie, j'allai à Banza Apulo <sup>(1)</sup>, Qiumpeche et Nombo, pour y administrer également le baptême. Dans les deux premiers villages, j'administrai ceux que je pus et qu'il y avait à faire. Dans le troisième village, je n'en administrai aucun, le chef s'étant indisposé contre moi, parce que je ne lui avais pas apporté un cadeau qui aurait comblé la moitié de ses désirs.

Le roi Pedro V ne voulait pas aider la mission, parce que le présent que je lui offris n'avait pas une valeur de plus de 50.000 reis. Ce cadeau ne l'avait pas satisfait en le comparant aux cadeaux offerts par les autres missionnaires. Le peuple manquait, parce que dans les circonstances où je me trouvais, je n'avais rien à lui donner. Je m'étais cependant défait de tout ce que je possédais, pour au moins conserver ma vie. Une nuit, je fus attaqué dans la case qui me servait de résidence, on voulait forcer la porte pour entrer et voler ce que j'avais et peut-être même m'enlever la vie. En présence de tout cela, tous moyens de subsistance me manquant, n'ayant pas la possibilité de les obtenir, et en outre étant malade, je me décidai à retourner. Je demandai au roi Pedro V de me fournir des porteurs pour aller à Bembe et Ambriz. Il me dit que ce n'était pas possible, car il n'était pas en bonnes relations avec certains villages <sup>(2)</sup>. Il savait en plus pour l'avoir constaté que le village de Bembe était exaspéré, affirmant qu'on y tuerait n'importe quel blanc qui s'y présenterait. Le bruit courait parmi

---

<sup>(1)</sup> Banza Palo, Kimpeche respectivement à 10 et 5 km à l'Est de S. Salvador.

<sup>(2)</sup> ANTONIO BARROSO, missionnaire portugais, arrivé à S. Salvador en 1881, essuya le même refus de la part du roi ; il fut obligé de faire demi-tour lors d'une première expédition vers Bembe en 1883, à cause de l'opposition et de la crainte des porteurs. *Arquivos de Angola*, t. XI, *op. cit.*, 1954, p. 317-335. Apontamentos de uma viagem ao Bembe.

eux que le gouvernement portugais voulait retourner à cet endroit pour y reprendre l'extraction du malachite et du cuivre des mines.

J'insistai autant que je pus près du roi, mais je ne parvins à rien obtenir. Je me procurai moi-même des porteurs, leur proposant un bonsalaire, mais pas un seul n'accepta, avançant les mêmes raisons que le roi et montrant qu'ils redoutaient le temps des pluies qui était arrivé.

Je me décidai à rentrer par le Zaïre et demandai au roi de m'aider, il ne m'accorda pas même une démarche. Je pus à prix fort engager les porteurs, mais le roi ne voulut pas me laisser partir sans que je lui promette un tas de marchandises que je devais lui envoyer de Boma. Les moyens dont je disposais étaient réduits et grandes étaient ses exigences. Sans lui refuser ce qu'il demandait, je pus avec difficulté signer la « mocanda » comme ils disent et le 16 décembre, encore mal rétabli, je pus me mettre en route.

Durant ce voyage qui dura six jours et immédiatement dès le second, je sus combien il me fut avantageux que les circonstances ne m'aient pas permis de retourner par Bembe. Je fus de nouveau malade, sans avoir ce qu'il fallait pour me soigner, et sans disposer d'une alimentation qu'il me fut possible de prendre pendant tout le voyage, car je restai tout le temps malade. Si j'avais pris le chemin de Bembe, la mort aurait été inévitable.

Le 22 décembre, j'arrivai à Boma, titubant et épuisé par mes souffrances. Je n'étais plus reconnaissable, parce que j'étais entièrement défiguré. Cependant, je fus reçu avec la plus grande joie et traité avec soin durant ma maladie. Je restai là 12 jours, ayant souffert de douleur de poitrine et quelques crachats teintés de sang apparurent. Dès qu'arriva le 2 janvier, je partis pour Porto da Lenha faire quelques baptêmes et y attendre l'occasion opportune pour aller à Banane et de là me diriger vers Cabinda et Landana.

Dès que s'offrit une occasion, j'allai à Landana, à bord d'une barque française, je parcourus le rio Cacongo où je rencontrai des Portugais, ensuite, j'allai à Cabinda par terre et de là je montai à bord de la canonnière *Rio Lima* jusqu'à Ambrizette.

Landana est le point où est établie la mission française <sup>(1)</sup>. Elle est dirigée par cinq pères, tous assez instruits et ayant disposé de 200 contos <sup>(2)</sup> en l'espace de dix ans. Ils y possèdent des terres et des maisons pour y habiter et de plus ont 40 élèves.

---

(1) Les pères du Saint-Esprit avaient établi en 1873 leur préfecture à Landana, sous la direction du P. DUPARQUET. Arrivés en Angola, à Ambriz en 1866, ils avaient dû rentrer en France en 1870, après avoir renoncé à se rendre à S. Salvador, à cause de l'opposition du gouvernement portugais.

(2) 200 contos est l'équivalent de 200 millions de reis.

Leur protection est assurée par leurs compatriotes. La mission a à sa disposition une escadre qui réside au Gabon. Il n'y a pas longtemps que cinq navires de guerre vinrent ancrer à Landana pour faire respecter la mission. Un détachement nombreux a débarqué sur pied de guerre pour venger les pères de certaines insultes des noirs <sup>(1)</sup>.

Combien la situation est différente pour les missions portugaises. On envoie un missionnaire portugais au Congo, exposé à mille dangers et il dispose à peine de 360.000 reis pour toutes ses dépenses. Aucune protection ne lui est accordée. Plusieurs fois, les embarcations portugaises sont arrivées aux bouches du Zaïre, cependant ils ne se sont pas souciés d'atteindre le missionnaire portugais. Il fut obligé de voyager et contraint par la nécessité s'en fut le chapeau à la main quêmander du secours à des étrangers et dut s'exposer à un refus pour obtenir le passage à bord d'un navire. A ce spectacle, à quel mépris et à quelles paroles désobligeantes ne s'expose-t-il pas, le pauvre missionnaire abandonné ? Quel respect peut-il obtenir en présence de tant de mépris de la part de ses propres autorités et de tant de mesquineries ? Combien de fois le missionnaire se vit-il couvert de honte, seules pourraient l'évaluer les autorités qui l'envoyaient dans des conditions si misérables, si elles se proposaient elles-mêmes pour une mission du même genre.

Il est toutefois certain que je n'eus pas à souffrir de manque de considération au moins directe, mais que je fus l'objet de grandes marques de délicatesse ; cependant, il est indubitable que je les dus aux sympathies attribuées à ma qualité et à l'extrême bonté de ceux qui me les accordèrent.

#### IV. *Dispositions des populations pour le gouvernement portugais.*

Il est incontestable que les Portugais jouissent près des noirs, sur toute la côte nord de l'Angola, d'un prestige supérieur à celui des étrangers et qu'ils jouissent de plus grandes sympathies. La preuve en est que les noirs attribuent un grand respect aux blancs. Seuls les Portugais sont considérés comme blancs, les noirs se mettent à apprendre la langue portugaise et lorsqu'ils arrivent à la parler, ils disent qu'ils savent parler la langue des blancs.

Cette vérité apparaît aux yeux des étrangers par la manière dont les Portugais sont accueillis de préférence par eux comme employés de leurs maisons. La langue commune de toute la côte nord est le portu-

---

(1) Le 10 août 1876, les forces du contre-amiral RIBOURG obligèrent le chef de Landana à signer un traité en 9 articles et à cesser leurs hostilités contre la mission et la maison DAUMAS.

gais, ce qui est bien la preuve que pas un étranger ne dépasse le Portugais.

Les noirs eux-mêmes disent à chaque endroit que la terre est portugaise, car ceux qui s'y établirent les premiers étaient des Portugais. Ils doivent à l'honneur qu'ils pratiquent dans les affaires et au sérieux de leur caractère l'affection de tous les noirs.

Les Portugais n'ont cependant pas été favorisés par les autorités et parfois souffrent des exigences des noirs et de vexations honteuses de la part des étrangers, cependant, jamais ils n'ont caché qu'ils étaient Portugais.

Il n'y a pas longtemps, deux Portugais, négociants associés établis au Zaïre, furent surpris par des étrangers dans leur maison, ils furent assaillis et tout leur fut pris, sans respect du drapeau portugais, sous la protection duquel ils s'étaient placés. Ils virent avec rancœur qu'il avait été remplacé par le drapeau français et firent connaître le fait au gouverneur de la province. Cependant, aucune protection ne fut accordée à ces victimes de l'agression et en aucune façon ne fut réparé l'affront fait au drapeau portugais.

La maison française (Daumas) ayant retiré une filiale au Cacongo de vive force, avant de payer des dettes sans nombre et ainsi contre le droit des autorités et des chefs locaux, les noirs résistèrent à un vapeur qui avait le drapeau français. Il arriva qu'il se déchira. Le drapeau s'étant accroché à une branche d'arbre au cours de la lutte. A cause de l'affront fait au pavillon, les noirs virent quelques jours plus tard, cinq navires français jeter l'ancre devant Landana. Un détachement nombreux et armé débarqua, prêt à tout raser, sans faire attention aux représentations soumises par les autres négociants et sans égard pour la justice qui visiblement était du côté des noirs.

En novembre dernier, deux navires portugais ont été au Zaïre et justement à ce moment, un négociant portugais établi à Porto da Lenha employait des armes pour défendre une maison de commerce à Conguialla, exposant la vie de 32 Portugais qui l'aidaient contre les noirs qui l'attaquaient. Aucune protection ne lui fut accordée. Les navires retournèrent, parce que Loanda leur offrait plus d'avantages.

Récemment, un vol fut fait au préjudice de la maison portugaise de Landana et elle subit un dommage considérable. Elle désirait vivement demander la protection du gouvernement pour être indemnisée, mais il y a quatre ans que Landana n'a pas vu se mouvoir un navire de guerre à pavillon portugais, nonobstant que la population leur était favorable et qu'une maison portugaise y était établie. Ce qui est digne d'une plus grande attention.

Un noir, avec le titre fantaisiste de colonel et de baron <sup>(1)</sup>, mérite qu'on lui envoie spontanément une canonnière, la première maison de toute la côte nord, dont les gérants et les employés devront certain jour servir les intérêts du Portugal n'obtient pas que le gouvernement lui garantisse une protection, pour posséder en sécurité ce qu'elle a acquis au prix de nombreux efforts.

Ce cas et des faits semblables ne suffisent cependant pas pour éteindre le sentiment patriotique, ils désirent anxieusement voir un navire portugais. De bon gré, ils s'offriraient à payer les dépenses, si le gouvernement l'exigeait. Ils comprennent que par le simple fait de voir venir un navire de guerre portugais, ils seraient respectés. Cela suffirait pour réprimer tout abus de la part des étrangers et seulement cela leur donnera la confiance pour développer plus à fond leur commerce.

Lorsque pour la première fois, il arriva qu'un bâtiment de guerre portugais toucha Boma, un vent de joie enthousiaste se répandit chez tous, chacun pensait à la façon de mieux se présenter à bord, à la façon de saluer les officiers et tous sans exception se montrèrent affectionnés au gouverneur général, espérant que pendant son gouvernement toute la côte nord serait occupée, fait qu'ils considéraient comme le commencement de la fortune. C'était l'objet de toutes les conversations et c'est à ce but que tendaient toutes leurs aspirations.

A cause du grand prestige que l'on a sur les noirs, ils étaient persuadés que tout pourrait être occupé, sans qu'il soit nécessaire de sacrifier une vie humaine, et sans que l'on doive tirer un seul coup. Si cela était nécessaire chaque Portugais serait un soldat, chaque maison une forteresse, un arsenal, une poudrière.

Les noirs eux-mêmes ne démentiraient pas la façon de penser des Portugais, ils sont les premiers à dire que la terre est portugaise et ils connaissent seulement le drapeau portugais, qu'ils disent être celui de Maria II.

Le baron de Cabinda en arriva à me dire que s'il voyait entre les mains d'un autre gouvernement qui ne fut pas portugais la portion de territoire qu'il occupe, il en mourrait de chagrin.

Le roi du Congo avec son peuple se montre très reconnaissant au gouvernement portugais et il en vint à me dire qu'il mériterait une balle dans la tête, si par aventure un seul instant, il pensait à être traître au Portugal. Son caractère cependant n'a pas d'énergie et il est extrêmement intéressé et je suis convaincu qu'il est capable de changer en présence d'une bouteille d'eau-de-vie et de se vendre pour

---

(1) Le chef de Cabinda.

quelques pièces d'étoffes. Il n'a pas été content avec les cadeaux que je lui ai offerts au prix de mon maigre traitement. Il consentit à ce que je sois attaqué la nuit pour être volé et essaya de me prendre et me menaça, lorsque je voulus partir, si je ne signalais pas une promesse de satisfaire à ses exigences. Je me prévalus de recours que me suggéra mon intelligence pour ne pas signer de promesse que je ne pourrais exécuter, les moyens me manquant. Une partie des marchandises qu'il demandait était destinée à acheter une femme qui devait être une concubine supplémentaire et s'ajouter aux trente et une qu'il possédait déjà.

J'échappai à la vexation de la menace, par le courage que je montrai toujours en invoquant le nom terrible pour lui du gouverneur Andrade, qu'il appelait Quiambo (Homme fort).

N'ayant pas ensuite satisfait à ses exigences, il en vint à faire dire au gouverneur que s'il avait à lui envoyer un autre missionnaire que ce soit un des anciens.

Les anciens sont les deux qui y sont allés. Un accompagna S. Exc. Andrade et certainement ne fut pas avec les mains vides. L'autre fut chargé d'implorer son intercession pour mettre fin à la guerre des Dembos. Il prit à Ambriz cinquante porteurs pour conduire au roi les présents qui lui étaient envoyés par S. Exc. Horta, gouverneur en Angola. S. Exc. trouva bon de donner de la publicité à cette dépêche laissant à l'arbitraire de chacun d'interpréter à son goût un passage semblable.

La moralité de ma vie cependant apparaîtra sans tache, aux yeux de tous, la façon d'agir de ceux qui m'ont précédé est bien connue et malgré cela, il n'y eut pas de plainte contre eux, mais les anciens sont désirés avec tout ce qu'ils apportent, ce qui peut satisfaire les désirs du roi ambitieux.

Sur mon chemin de retour du Congo, à un village appelé Cainsa, j'allais au lit à cause de mes souffrances et je me reposais des fatigues du voyage de ce jour. Je me vis soudain entouré d'un grand nombre d'hommes armés, prêts à m'assassiner. Ils m'imputaient la responsabilité du manque de pluies et à cause de cela, de toutes les conséquences qui suivent le manque de pluie. Ils s'en montraient affectés et déclaraient vouloir m'enlever la vie pour cela. Les porteurs m'avaient abandonné et je me trouvais seul, prêt pour le sacrifice. Cependant pour leur dire le crime qu'ils faisaient, je m'efforçai de les convaincre que je n'avais pas la pluie en mon pouvoir et que le manque ou l'abondance des pluies étaient dépendants de la libre détermination de la Providence. Que Dieu se complaisait à secourir les nécessiteux et déférait aux demandes des créatures qui le demandaient. Aucune de mes raisons

n'étant acceptée, je me préparais à terminer mes jours. Cependant je leur dis, alors que j'étais sans espoir, que j'étais un Portugais envoyé par Maniputo (le roi du Portugal) et qu'il aurait soin d'envoyer Quiambo (Andrade) pour venger ma mort.

Rien de plus ne fut nécessaire, il suffit de leur parler de Maniputo et d'invoquer le nom de celui qui est connu comme le grand héros du Congo. Ce fut le seul argument avec lequel je pus les convaincre, tant est respecté par les noirs le nom de Portugais et je sauvai ainsi ma vie.

Combien est différente la façon d'agir de mes compatriotes. Arrivant à Boma, tous les soins à me donner leur parurent peu de choses, rien ne me manqua. Je fus malade à Banane, toutes les prévenances me furent accordées. Je fus également malade au Rio Cacongo. Crachant par la bouche quelques gorgées de sang, ma vie leur parut en danger. Ils se dépouillaient de tout et m'accordaient la plus bienveillante assistance. Je redevins malade à Ambrizette et rien ne m'a manqué. Mon infirmité se prolongea jusqu'à mon retour à Loanda. Parmi les Portugais, je jouis toujours des meilleurs estime et accueil. Lorsque je voulais partir pour un autre endroit, ils faisaient instance pour que je reste davantage. Cela en était gênant et tous en chaque endroit m'invitaient, montrant un très vif désir de me voir revenir pour établir une église. Ils promirent de me donner toute l'aide qu'ils pourraient. Avec le secours du gouvernement, il ne serait pas difficile de réaliser une demande aussi juste. Beaucoup de district (*conselhos*) (1) en ont, où il y a peu de Portugais. Est-ce que la côte du nord qui compte plus de cent Portugais ne mériterait pas un curé ?

Il est honteux de dire qu'une mission française s'est établie à Landana et que pas un missionnaire portugais ne s'y trouve alors que celui-ci serait cordialement reçu et que l'autre est peu aimé, parce qu'il leur inspire de la défiance, encore que ce soit sans fondement. Je dois dire également les sympathies que je pus acquérir, même près des étrangers, ils me firent la même demande et un d'eux m'offrit 30 livres, si je voulais ouvrir une souscription.

Les Portugais me firent remarquer qu'édifier une église au nord contribuerait beaucoup à adoucir les mœurs et serait un fait qui amènerait plus facilement le gouvernement à occuper la côte du nord. On pourrait également ouvrir une école où ils pourraient envoyer leurs fils. Il y aurait sur place une personne avec qui ils pourraient discuter et qui orienterait le gouvernement sur ce qui serait bon de faire. Finalement, la présence d'un employé du gouvernement les recommanderait et les ferait respecter davantage par les étrangers.

---

(1) Division administrative de la province de l'Angola.

Les raisons qu'ils m'avançaient ne me paraissaient pas hors propos. La réalisation d'un tel plan me paraît même très facile. La pierre, la chaux et le bois se rencontrent au Zaïre et à Cabinda à des prix modiques. Les ouvriers seraient fournis par les commerçants. Il serait seulement nécessaire d'avoir deux contremaîtres pour diriger les travaux, un maçon et un charpentier, enfin la protection de la part du gouvernement et quelques moyens indispensables.

Avant de terminer, il me reste à dire que le patriotisme parmi les Portugais est si exacerbé que malgré les invitations répétées de la mission française, pas un ne consentit à ce que ses enfants ne reçoivent le baptême de la main des étrangers.

Au missionnaire portugais, à cause de l'estime qu'ils ont de lui, personne n'a la force de lui résister et quelques-uns eurent à cœur de déposer leurs idées extravagantes pour répondre aux demandes du missionnaire portugais.

Je ne crois pas que je doive insister davantage, j'ai déjà dit tout ce qui me paraissait devoir être relaté et en terminant, j'atteste sous serment même, si c'est nécessaire, que tout est vrai. Bien loin de trouver quelqu'un qui puisse me contredire au sujet de la vérité de ce que j'expose, tous me feront la justice qui m'est due et beaucoup reconnaîtront qu'il y a seulement vérité dans tout ce que j'ai relaté. Je pose devant les regards de tous ce cadre de privations, de tourments et de risques. Quel encouragement le missionnaire ne mérite-t-il pas ? Il le mérite dignement.

A mon retour à Loanda, le 12 mars 1877, le gouvernement refusa de payer les dépenses faites pour les porteurs, me mettant ainsi dans l'impossibilité de payer mes dettes à l'égard de quelques personnes qui m'avaient prêté leurs marchandises, bien que cela ait été déterminé par la loi dans cette province. Tout employé du gouvernement a droit au transport, en allant en service.

Du côté ecclésiastique, je rencontrai des difficultés pour rentrer dans mon église, ce que l'on m'avait promis, comme on peut le voir d'après la dépêche officielle (*offició*) de l'évêque. C'est avec cela que je conclus, Illustrissime et Révérendissime Seigneur. Étant chargé par nomination de l'église N. D. dos Remedios durant mon absence, le trésorier mor de la cathédrale, Manoel Monteiro de Moraes, devra me faire remettre tout ce qui appartient à l'église. Ce qui est à la charge de V. S. Dieu garde Votre Seigneurie. Loanda, le 27 juillet 1877. (s.) Boaventura dos Santos, missionnaire <sup>(1)</sup>.

---

(<sup>1</sup>) Biblioteca da Sociedade de geografia de Lisboa. Res. Prat. O. Maço 4 Doc. 58, fol. 1-28<sup>vo</sup>.

Séance du 17 décembre 1956.

---

Zitting van 17 december 1956.

### Séance du 17 décembre 1956.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. O. Louwers, président.

Sont en outre présents : MM. A. Burssens, A. De Vleeschauwer, Th. Heyse, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, G. Smets, le R.P. J. Van Wing, membres titulaires ; M. R. Cornet, S. E. M<sup>gr</sup> J. Cuvelier, MM. H. Depage, J. Devaux, E. Dory, E. Grévisse, le R.P. G. Hulstaert, MM. J.-M. Jadot, G. Malengreau. P. Orban, J. Stengers, le R.P. G. van Bulck, MM. F. Van der Linden, M. Walraet, membres associés ; le R.P. E. Boelaert, membre correspondant, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. N. De Cleene, A. Durieux, J. Ghilain, J. Jentgen, F. Olbrechts, A. Sohier, E. Van der Straeten, J. Vanhove, A. Wauters.

#### Communication administrative.

Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que notre Confrère, M. L. Pétillon, gouverneur général du Congo belge, l'a chargé de transmettre ses remerciements à l'Académie, pour les félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion de sa nomination en qualité de membre correspondant.

#### Notes d'ethnographie ruandaise.

Sur avis du rapporteur, la Classe décide de ne pas publier l'étude de M. A. LESTRADE intitulée comme ci-dessus.

### Zitting van 17 december 1956.

De zitting werd geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. O. *Louwers*, voorzitter.

Aanwezig : de HH. A. Burssens, A. De Vleeschauwer, Th. Heyse, N. Laude, A. Moeller de Laddersous, G. Smets, E.P. J. Van Wing, titelvoerende leden ; de H. R. Cornet, Z. E. M<sup>gr</sup> J. Cuvelier, de HH. H. Depage, J. Devaux, E. Dory, E. Grévisse, E.P. G. Hulstaert, de HH. J.-M. Jadot, G. Malengreau, P. Orban, J. Stengers, E.P. G. van Bulck, de HH. F. Van der Linden, M. Walraet, buitengewone leden ; E.P. E. Boelaert, corresponderend lid, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris.

Verontschuldigd : de HH. N. De Cleene, A. Durieux, J. Ghilain, J. Jentgen, F. Olbrechts, A. Sohier, E. Van der Straeten, J. Vanhove, A. Wauters.

#### Administratieve mededeling.

De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat onze Confrater, de H. L. *Pétillon*, gouverneur-generaal van Belgisch-Congo, hem gelast heeft zijn dankbaarheid te betuigen voor de gelukwensen die hem werden overgemaakt ter gelegenheid van zijn benoeming tot corresponderend lid.

#### Nota's over volkenkunde van Ruanda.

Op advies van de verslaggever, besluit de Klasse de studie van de H. A. LESTRADE, getiteld zoals hierboven, niet te publiceren.

**Banyarwanda et Barundi. I. Ethnographie.**

Se ralliant aux conclusions des deux rapporteurs, M. N. *De Cleene* (voir p. 1006) et le R.P. *J. Van Wing*, la Classe décide l'impression du travail de M. R. BOURGEOIS, intitulée comme ci-dessus, dans la collection des *Mémoires in-8°*.

**Rapports sur l'Association Internationale Africaine.**

Se ralliant aux conclusions des deux rapporteurs, le R.P. *E. Boelaert* et M. *J. Stengers* (voir p. 1008), la Classe décide l'impression du travail du R.P. M. STORME, intitulé comme ci-dessus, dans la collection des *Mémoires in-8°*.

**La prise de conscience de l'individu en milieu rural Kongo.**

M. *J. M. Jadot* présente un travail de M. J. M. DOMONT, intitulé comme ci-dessus (voir p. 1029).

La Classe désigne le R.P. *G. van Bulck* comme second rapporteur.

**A propos de la création d'une Académie flamande des Sciences Coloniales.**

Par motion d'ordre, le *Secrétaire perpétuel* relève que la presse a fait état du présent point de l'ordre du jour.

Il tient à souligner que les convocations sont adressées aux seuls membres de la Classe, et ce, explicitement à titre personnel et confidentiel.

Il croit devoir insister à nouveau sur la discrétion qui est de tradition dans toute Académie (cf. *Méditations sur une consécration académique*, *Bull.*, 1955, pp. 1056-1059).

**Banyarwanda en Barundi. I. Volkenkunde.**

Zich verenigend met de besluiten van de twee verslaggevers, de H. N. *De Cleene* (zie blz. 1006), en E.P. J. *Van Wing*, beslist de Klasse tot het drukken in de *Verhandelingenreeks in-8<sup>o</sup>* van het werk van de H. R. BOURGEOIS, getiteld zoals hierboven.

**Verslagen over de Internationale Afrikaanse Vereniging.**

Zich verenigend met de besluiten van de twee verslaggevers, E.P. E. *Boelaert* en de H. J. *Stengers* (zie blz. 1008), beslist de Klasse tot het drukken in de *Verhandelingenreeks in-8<sup>o</sup>*, van het werk van E.P. M. STORME, getiteld zoals hierboven.

**Het bewustzijn van het individu in landelijke Kongo-middens.**

De H. J.-M. *Jadot* legt een studie voor van de H. J. DOMONT, getiteld zoals hierboven (zie blz. 1029).

De Klasse duidt E.P. G. *van Bulck* als tweede verslaggever aan.

**Over de oprichting van een Vlaamse Akademie voor Koloniale Wetenschappen.**

Door motie van orde wijst de *Vaste Secretaris* er op dat de pers gewag gemaakt heeft van dit punt der dagorde.

Hij houdt er aan te beklemtonen dat de convocaties slechts tot de leden van de Klasse gericht zijn, en dit, uitdrukkelijk persoonlijk en vertrouwelijk.

Hij acht het noodzakelijk nogmaals te wijzen op de discretie die een traditie is in elke Academie (Vgl. *Beschouwingen over een Academische bekrachtiging, Mededel.*, 1955, blz. 1056-1059).

Les membres procèdent ensuite à un échange de vues sur le projet d'arrêté royal portant création d'une Académie flamande des Sciences coloniales, qui a été transmis au *Secrétaire perpétuel* par M. le Ministre des Colonies A. BUISSET et communiqué préalablement aux membres de la Classe.

Après avoir constaté l'absence d'exposé des motifs, plusieurs membres expriment leur opinion, notamment MM. A. Moeller de Laddersous, A. de Vleeschauwer, (voir p. 1033), H. Depage (voir p. 1038), F. Van der Linden (voir p. 1040), A. Burssens, le R.P. E. Boelaert, M. J.-M. Jadot et le R.P. J. Van Wing (voir p. 1042).

**Hommage d'ouvrages.**

**Aangeboden werken.**

Notre confrère M. N. De Cleene a adressé à la Classe : Onze confrater de H. N. De Cleene heeft aan de Klasse laten geworden :

DE CLEENE, N., Inleiding tot de volkenkunde van Belgisch-Congo en Rwanda-Urundi (Tweede, herwerkte uitgave, De Sikkel, Antwerpen, 1956, 164 blz.).

De notre confrère le R.P. A. Roeykens : Van onze confrater E.P. A. Roeykens :

ROEYKENS, A. (R. P.), Un précieux témoignage sur les débuts véridiques de l'œuvre africaine de Léopold II (*Aequatoria*, Coquilhatville, XIX, 1956, n° 4, pp. 125-134).

De notre confrère M. M. Walraet : Van onze confrater de H. M. Walraet :

WALRAET, M., Le C. S. K. et la mise en valeur du Katanga (Extrait de *Reflète du Monde*, Bruxelles, 1956, n° 11, pp. 49-64).

**BELGIQUE — BELGIË :**

DE THIER, F. M., Le centre extra-coutumier de Coquilhatville (Université Libre de Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles, 1956 = *Études Coloniales*, Fascicule II).

De leden gaan daarna over tot een gedachtenwisseling over het ontwerp van koninklijk besluit, betreffende het oprichten van een Vlaamse Academie voor Koloniale Wetenschappen, dat aan de *Vaste Secretaris* overgemaakt werd door de H. Minister van Koloniën A. BUISSERET en vóór de zitting medegedeeld werd aan de leden van de Klasse.

Na het ontbreken van een uiteenzetting der motieven vastgesteld te hebben, drukken verschillende leden hun oordeel uit, namelijk de HH. *A. Moeller de Laddersous*, *A. de Vleeschauwer* (voir p. 1033), *H. Depage* (zie blz. 1038), *F. Van der Linden* (zie blz. 1040), *A. Burssens*, E.P. *Boelaert*, de H. *J.-M. Jadot* en E.P. *J. Van Wing* (zie blz. 1042).

#### Geheim Comité.

De ere- en titelvoerende leden, verenigd in geheime vergadering, duiden de H. *N. Laude* aan als directeur voor 1958 ; voor 1957 zal hij de titel van vice-directeur dragen.

Zij nemen vervolgens acte van de vraag ingediend door de H. *G. Périer*, buitengewoon lid van de Klasse voor Technische Wetenschappen, die naar de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen wenst over te gaan, in toepassing van art. 2 van het Reglement.

Zij gaan bovendien over tot een gedachtenwisseling voor de aanduiding van een titelvoerend lid in vervanging van de H. *R. de Múelenaere*, overleden.

De zitting werd te 16 u 45 opgeheven.

- HUYBRECHTS, A., La conjoncture congolaise au premier semestre de 1956 (Extrait de *Zaire*, 1956, n° 8, pp. 861-876).
- Économie du Congo belge et du Ruanda-Urundi en graphiques 1950-1955 (Ministère des Colonies, Direction des Études économiques, Bruxelles, 1956, 33 pp.).
- Études Coloniales, Vers la promotion de l'économie indigène, Compte rendu du Colloque colonial sur l'Économie indigène (9-13 janvier 1956) (Université libre de Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles, 1956, 603 pp.).
- Publications de la Bibliothèque royale de Belgique et ouvrages bibliographiques édités par ou en collaboration avec des membres du personnel (Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 1956, 10 pp.).
- Rapport sur l'administration belge du Ruanda-Urundi pendant l'année 1955 présenté aux Chambres par Monsieur le Ministre des Colonies (Bruxelles, 1956, 470 pp., 1 carte h.-t.).
- Des relations de travail entre Européens et Africains (Association des Intérêts Coloniaux Belges, Bruxelles, 1956, 112 pp.).
- Verslag over het Belgisch bestuur van Ruanda-Urundi gedurende het jaar 1955 ingediend bij de Kamers door de Heer Minister van Koloniën (Brussel, 1956, 476 blz., 1 buiten-tekstkaart).
- STANLEY, H. M., Dans les ténèbres de l'Afrique, Tome premier : La recherche d'Emin Pacha, Introduction et notes historiques de Léo LEJEUNE (*Les Digestes congolais*, n° 6, Éditions Grands Lacs, Namur, 1956, 263 pp.).
- Dans la boucle du Congo, La sculpture africaine et son destin (Éditions Grands Lacs, Namur, s. d., 64 pp. — Don de M. F. X. GODDARD, sculpteur, à Sterrebeek).
- BOONE, Olga, Bibliographie ethnographique du Congo belge et des régions avoisinantes, 1953 (Musée Royal du Congo belge, Tervuren, 1956, 366 pp.).

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO :

- BARBIER, A., Économie domestique (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 142 pp.).
- CLOSE, J., Menuiserie artisanale, I. La technique générale du métier (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 123 pp.).
- DAVRIL, V., Les Saints du Mois, janvier-décembre (Collection Lumière et Vie, Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1947, 12 fasc.).

- DE DECKER, J., Maçonnerie (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 87 pp.).
- DU VERNAY, A., Au service de l'élite africaine, déontologie de l'employé chrétien (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 92 pp.).
- GEORGES, P. et ORBAN, M., La Très Sainte Marie (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 44 pp.).
- GUSIMANA, B. (abbé) et LEYSBETH, A. (R.P.), La confession (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1955, 47 pp.).
- LEMAIRE, E., Étudiant, quel but poursuis-tu ? (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 40 pp.).
- LEYSBETH, A. et GALOPIN, P., Écrivons sans fautes (2<sup>e</sup> édition complète du guide de l'orthographe) (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 63 pp.).
- MUTOMBO, D., Victoire de l'amour (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 127 pp.).
- ROELANDT, R., Principes de l'Organisation économique moderne (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 224 pp.).
- ROLO, K., La morale chrétienne en exemples (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1947, 32 pp.).
- SAUSSUS, R., Stanislas et Dévota, d'après le film en couleur « Retour à la terre » de R. DE VLOO (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- STROUVENS, L., Leçons de français, troisième livre (2<sup>e</sup> édition, Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1955, 125 pp.).
- ALMANACH de l'Étoile 1956 (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 49 pp.).
- Catalogue général 1956 (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 20 pp.).
- Leçons de français, Premier livre, suivi d'un vocabulaire français-lingala par K. DE WILDE (4<sup>e</sup> éd., Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 32 pp.).
- Leçons de français, Premier livre, suivi d'un vocabulaire français-tshiluba par K. DE WILDE (2<sup>e</sup> édition, Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1954, 32 pp.).
- Leçons de français, deuxième livre, suivi d'un vocabulaire français-lingala par K. DE WILDE (3<sup>e</sup> édition, Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1955, 92 pp.).
- Leçons de français, deuxième livre, suivi d'un vocabulaire français-kikongo par K. DE WILDE (3<sup>e</sup> édition, Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1955, 94 pp.).
- Leçons de français, deuxième livre, suivi d'un vocabulaire français-

- tshiluba, par K. DE WILDE (4<sup>e</sup> édition, Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 94 pp.).
- Vacances (Bibliothèques de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- BONNELANCE, A., Kazi za usermala, I (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 31 pp.).
- BONNELANCE, A., Kazi za usermala, II (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- BONNELANCE, A., Ngai mo-kabinda mpenza, I (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- BONNELANCE, A., Ngai mo-kabinda mpenza, II (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- DELAERE, J., Mfumy cto Yezu-Kristu (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 216 pp.).
- DELANOTE, D., Malu a kale a mu Congo belge (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1953, 124 pp.).
- DELANOTTE, D., Mokolo mwa Kongo-Belze (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1951, 87 pp.).
- ELIMA, J., Kuelea watoto katika jamaa (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1952, 24 pp.).
- KWANGO, Maria, Nkombo i mfumu nkento (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 16 pp.).
- LECOMTE, J.-M., Bingana (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 45 pp.).
- MALILA, Si tutungila mwan'eto mwvatu (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 40 pp.).
- MALILA, Tulonguka kusuma, I (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 15 pp.).
- MALILA, Tulonguka kusuma, II (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 30 pp.).
- MOYSAN, R. P., kikongo ku M. l'abbé Clément NGONGA, Lourdes, mbonika zi Maria ku Bernadette (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1953, 32 pp.).
- NGONGA, Cl. (Abbé), Maria Lobota, masœur untete undombe ku Kwango (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1952, 32 pp.).
- NGONGA, Cl. (abbé), Sonika ye bunkete (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 32 pp.).
- SAMAIN, A. (R. P.), Mariya Goretti munsanto, martire wa Bukasto (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1942, 39 pp.).
- SIX, G. (Mgr), Bolongani, Boboti, Bobokoli (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 64 pp.).
- SIX, G. (Mgr), Longo, Kubuta, Kusansa mwana (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1930, 68 pp.).

- SIX, G. (Mgr), Ndoa, Uzazi, Uadibisho, kwa kiswahili na P. M. ROMMES (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 64 pp.).
- VAN DE CASTEELE, J., Tukembila nkutika i nkunga mi bakristu (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1954, 222 pp.).
- Bana ba bisu, malako mpo ya baboti makoma sango L. DE BOECK na Abe G. MOLUKA (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1952, 32 pp.).
- Bobokoli mwana o libota (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 24 pp.).
- Dilonga ditela (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- Kimenga kieto ki misa, bisambu ye nkunga mi misa (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1952, 16 pp.).
- Kisalu ki mabaya, I, Nkanda wu usonamene mu français ku A. BONNELANCE, usesuka mu kikongo ku H. ILENDIA (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 31 pp.).
- Kisalu ki makaya, II, Nkanda wu usonamene mu français ku A. BONNELANCE, usekuka mu kikongo ku H. ILENDIA (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 30 pp.).
- Molato mpo ya bana basi (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 32 pp.).
- Mukanda wa pa bukwa bintu ne wa pa malu a mubidi, malongesha a mu kalasa kinayi 1955 (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1955, 93 pp.).
- Toluka mayele ma kusono, I (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 14 pp.).
- Toluka mayele ma kusono, II (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 31 pp.).
- Tujifunze ushoni (Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 31 pp.).

#### EUROPE — EUROPA

##### ESPAGNE — SPANJE :

- OSORIO DE OLIVEIRA, J., El arte negro como expresion humana y como valor cultural (Madrid, 1956, 94 pp., 15 pl. h.-t.).

##### FINLANDE — FINLAND :

- ALA-KÖNNI, E., Die Polska-Tänze in Finnland, eine ethno-musikologische untersuchung (Université de Helsinki, Helsinki, 1956, 202 pp.).

- KILLINEN, K., *Demokratia jo totaalinen sota* (= Democracy and Total war, University of Helsinki, Helsinki, 1956, 307 pp.).  
Helsingin yliopiston Ohjelma lukuvuonna 1955-1956 (Programme de l'Université de Helsinki, 1955-1956, Helsinki, 1955, 171 pp.).  
Kertomus Helsingin Yliopiston Toiminnasta Lukuvuonna 1953-1954 (Rapport de l'Université de Helsinki, 1953-54, Helsinki, 1955, 200 pp.).

FRANCE — FRANKRIJK :

- TABOULET, G., *La Geste française en Indochine, Tome II* (Adrien-Maisonneuve, Paris, 1956, 937 pp.).  
Catalogue des périodiques français et étrangers conservés à la bibliothèque (Institut national de la Statistique et des Études économiques, Paris, 1956, 175 pp.).  
Compendium des Statistiques du Commerce extérieur des Pays d'Outre-Mer en 1954 (Ministère des Affaires économiques et financières, Institut national de la Statistique et des Études économiques, Ministère de la France d'Outre-Mer, Service Statistique, Paris, 1956, 118 pp.).  
La Réforme des Manuels scolaires et du Matériel d'Enseignement, Comment les mettre au Service de la Compréhension internationale (U.N.E.S.C.O., Paris, 1950, 170 pp.).  
Répertoire International de l'Éducation des Adultes (U.N.E.S.C.O., Paris, 1953, 372 pp.).  
Tzentzenhuaro commence à vivre, Un an de travail d'un centre d'éducation de base en Amérique latine (U.N.E.S.C.O., Paris, 1953, 37 pp.).

PAYS-BAS — NEDERLAND :

- KLEIN, W. C. (D<sup>r</sup> I.), *De productiviteit van de Afrikaanse loonarbeider in de Tropen en de beïnvloeding daarvan door sociale en culturele factoren* (Overdruk uit *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 1956, blz. 247-260, 288-297).  
SCHRIEKE, B., *Indonesian Sociological Studies, I.* (The Hague, 1955, 315 p., 2 cartes h.-t.). Don de The Library of Congress, Washington).

PORTUGAL :

Don de la Société de Géographie de Lisbonne :  
Livro do Centenario de Mouzinho de Albuquerque, 1855-1955  
(Lisbonne, 327 pp.).

ROUMANIE — ROEMENIË :

- BOGZA, G., Au pays de la pierre, le pays des Motzi (Éditions « Le Livre », Bucarest, 1954, 147 pp.).
- PETRESCU, P. et STAHL, P., Ceramica din Hurez (= La céramique de Hurez, Éditions de l'État pour la Littérature et l'Art, Bucarest, s. d., 40 pp., 32 pl. h.-t.).
- PETRESCU, P., STAHL, P., DAMBOIANA, A., Architectura din Muzeul Satului (Bucarest, s. d., 100 pp.).
- STANCULESCU, Fl., GHEOGHU, A., PEIRESCU, P. et STAHL, P., Architectura populara Romineasca (= L'architecture populaire roumaine, Éditions techniques, Bucarest, 1956, 124 pp.).
- L'art populaire en Roumanie (Éditions de l'Institut Roumain pour les Relations culturelles avec l'Étranger, Bucarest, 1955, 224 pp.).
- Cintece si jocuri pentru orchestra populara (= Chants et danses pour orchestre populaire, Éditions de l'État pour la Littérature et l'Art, Bucarest, s. d., 150 pp.).
- BANATEANU, T., Portul Popular din lara Oasului (= Le costume populaire au pays d'Oash, Éditions de l'État pour la Littérature et l'Art, Bucarest, s. d., 60 pp.).

U.R.S.S. — U.S.S.R. :

- KOZIN, S. A., Epos Mongol'skih narodev (= L'épopée du peuple mongol, Académie des Sciences, Leningrad, 1948 = 1956, 247 pp.).
- CHIFRIN, E. L., Sel'skoe hozjaistvo S. Ch. A., posle vtoroi, mirovoi voiny (= L'économie rurale des États-Unis d'Amérique après la seconde guerre mondiale, Académie des Sciences, Institut d'Économie, Moscou, 1956, 432 pp.).

- ELBAKIAN, A. I., Ekonomitcheskoe porajenie fachistskoi Germanii v voine protiv S.S.S.R. (= La défaite économique de l'Allemagne fasciste dans la guerre contre l'U.R.S.S., Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 84 pp.).
- GULANIAN, H. C., Otcherki istorii Armjanskoi ekonomitcheskoi mysli XIX veka (= Aperçu de l'histoire de la pensée économique arménienne au XIX<sup>e</sup> s., Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1955, 352 pp.).
- KLOPOTOV, K., Otcherki narodnovo bozjaistva demokratitcheskij respubliki (= Esquisse de l'économie populaire de la république démocratique du Vietnam, Éditions de Littérature politique de l'État, Moscou, 1956, 103 pp., 1 carte h.-t.).
- LILL', V., MAAMJAGI, V., Estonskaja S.S.R., Kratkij istoriko-ekonomitcheskii otcherk (= La R. S. P. d'Esthonie, brève esquisse historico-économique, Éditions de Littérature Politique de l'État, Moscou, 1955, 168 pp., 1 carte h.-t.).
- LIVCHITS, R. S., Razmechtchenie promychlennosti v dorevoljutsionnoi Rossii (= La répartition de l'industrie dans la Russie pré-révolutionnaire, Académie des Sciences, Institut d'Économie, Moscou, 1955, 296 pp.).
- Obchtchec Sobranie Akademii Nauk S.S.S.R. posvjasctchennoe tridtsatiletiju velikoi oktjabr' skoi sotsialistitcheskoi revoljutsii (= Assemblée générale de l'Académie des Sciences d'U.R.S.S., consacrée au 30<sup>me</sup> anniversaire de la Grande Révolution Socialiste d'octobre, Académie des Sciences de l'U.R.S.S., Moscou-Léningrad, 1948, 718 pp.).
- Russko-Estonskij slovar' (= Dictionnaire russe-esthonien, Éditions esthoniennes de l'État, Talinn, 1955. — Don de l'Académie des Sciences de Moscou).

## AMÉRIQUE — AMERIKA

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN VAN AMERIKA :

- Études spéciales sur les conditions sociales dans les territoires non autonomes (Nations Unies, New York, 1956, 191 pp.).
- Mission de visite des Nations Unies dans les Territoires sous tutelle du Togo sous administration britannique et du Togo sous administration française (1955). Rapport spécial sur la

question de l'unification du Togo et sur l'avenir du territoire sous tutelle du Togo sous administration britannique, et documents y afférents (Conseil de Tutelle, Nations Unies, New York, 1956, 70 pp.).

Règlement intérieur du Conseil de Tutelle (avec les amendements adoptés jusqu'à la dix-septième session inclusivement) (Nations Unies, New York, 1956, 19 pp.).

#### Comité secret.

Les membres honoraires et titulaires, constitués en comité secret, désignent M. *N. Laude* comme directeur pour 1958 ; pour 1957, il portera le titre de vice-directeur.

Ils prennent ensuite acte de la demande formulée par M. *G. Périer*, membre associé de la Classe des Sciences techniques, qui sollicite son passage dans la Classe des Sciences morales et politiques, par application de l'art. 2 du Règlement.

Ils procèdent en outre à un échange de vues pour la désignation d'un membre en remplacement de M. *R. de Mûelenaere*, décédé.

La séance est levée à 16 h 45.

N. De Cleene. — Rapport sur un mémoire de M. R. Bourgeois, intitulé : « Banyarwanda et Barundi, I. L'ethnographie ».

M. R. *Bourgeois* nous donne aujourd'hui son troisième volume sur les Banyarwanda et les Barundi : il est intitulé *Ethnographie*.

Le dernier dans l'ordre de la présentation à notre Classe, il précède dans la conception de l'auteur les deux autres, déjà publiés par notre Académie, et consacrés le volume II à la *Coutume*, le volume III à la *Religion* et à la *Magie*.

La parution anticipée de ces deux volumes fait que dans cet ouvrage les cadres de l'Ethnographie comme telle apparaissent singulièrement tronqués... Et l'on ne peut s'empêcher de se demander si l'auteur a tout à fait réussi à bien répartir l'abondante documentation dont il disposait.

Cette remarque n'enlève rien à la très grande valeur de son ouvrage. Celui-ci n'en reste pas moins la mine la plus riche et la plus précieuse pour la connaissance des Banyarwanda et des Barundi, tant l'auteur a su allier l'érudition à la patiente recherche ethnographique.

Aussi émettons-nous le vœu de voir publier également ce troisième volume dans les *Mémoires* de l'Académie.

Ce mémoire comprend les principales subdivisions suivantes :

- Généralités : Géographie physique et géographie politique ;
- Occupation humaine du Ruanda-Urundi ;
- Langue ;
- Rituels individuels ;

Exploitation du règne animal ;  
Exploitation du règne végétal ;  
Alimentation et boisson ;  
Habitation, annexes et mobilier ;  
Vêtement, parure et soins corporels ;  
Métiers et économie ;  
Sciences ;  
Arts ;  
Phénomènes intellectuels et moraux.

17 décembre 1956.

**J. Stengers. — Rapport sur une étude du R.P. M. Storme, intitulée : « Rapports du Père Planque, de M<sup>gr</sup> Lavigerie et de M<sup>gr</sup> Comboni sur l'Association Internationale Africaine ». (\*)**

Les textes que le R.P. STORME a diligemment rassemblés sont d'un intérêt évident. Ils seront appréciés à plus d'un point de vue. En nous offrant la primeur du « mémoire secret » de M<sup>gr</sup> LAVIGERIE sur l'Association Internationale Africaine, l'auteur ne rend pas seulement service à l'historiographie du Congo et de LÉOPOLD II : il divulgue un document sur lequel tous ceux qui s'intéressent à la biographie intellectuelle du grand archevêque d'Alger, et à son œuvre, auront à se pencher. L'utilité des textes est rehaussée par des notes critiques fort fouillées, et par de solides introductions.

La publication du P. STORME, d'autre part — et c'est un autre de ses mérites — vient à une heure propice. Des études récentes, parmi lesquelles il faut citer au premier plan celles de notre confrère le P. ROEYKENS (1), ont suscité un renouveau d'intérêt pour l'histoire de l'Association Internationale Africaine. Elles ont fait apparaître combien cette histoire recèle encore de problèmes difficiles. Les pièces que fournit le P. STORME enrichissent notre dossier à un moment où la discus-

---

(\*) Cette note a été établie dans le cadre des activités de la Commission d'Histoire du Congo (*Bull. des Séances I. R. C. B.*, 1952, 1064-1066).

(1) A. ROEYKENS, Les réunions préparatoires de la délégation belge à la Conférence géographique de Bruxelles en 1876 (*Zaire*, octobre 1953) ; *id.*, Banning et la Conférence géographique de Bruxelles en 1876 (*Zaire*, mars 1954) ; *id.*, Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II, 1875-1879 (Bruxelles, 1955) ; *id.*, Le dessein africain de Léopold II. Nouvelles recherches sur sa genèse et sa nature, 1875-1876 (Bruxelles, 1956) ; *id.*, Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles, 1876 (Bruxelles, 1956) ; *id.*, Un précieux témoignage sur les débuts véridiques de l'œuvre africaine de Léopold II (*Aequatoria*, 1956).

sion entre historiens, autour de ces problèmes, peut être particulièrement féconde.

Ce n'est pas le lieu ici, bien entendu, d'entamer la discussion d'ensemble de ces problèmes, qui sont nécessairement complexes et multiples. Du moins aimerais-je, à l'occasion de ce rapport, indiquer brièvement mon sentiment sur certaines questions. L'occasion est bonne, puisque ces réflexions personnelles me sont inspirées en partie par les textes que publie le P. STORME.

Conférence géographique de Bruxelles, A. I. A., Comités nationaux de l'A. I. A. sont dans notre esprit, aujourd'hui, des termes de référence précis et bien définis. Une des surprises qu'éprouve le lecteur du « mémoire secret » de LAVIGERIE est de trouver sous la plume de l'archevêque d'Alger une assez grande confusion entre ces différents termes. Celui-ci parle de l'Association internationale là où il faudrait parler de la Conférence de géographie, et vice versa. Le P. STORME, dans les notes de son édition, souligne impitoyablement ces confusions, dans lesquelles il voit, avec raison d'ailleurs, une preuve du peu de soin avec lequel LAVIGERIE s'était informé. Je ne désire pas prendre ici la défense de LAVIGERIE, mais souligner que ses erreurs, au fond, sont significatives : elles résultent en partie de ce que, au début, la terminologie relative à l'institution organisée par LÉOPOLD II a été effectivement assez flottante.

La Conférence de géographie de 1876 décidant la création de l'Association Internationale Africaine : voilà comment nous nous représentons habituellement les choses. Cela est vrai dans un certain sens, mais faux dans un autre. Vrai, car la Conférence de Bruxelles a bien décidé la mise en place des différents organes de l'Association. Faux, car le terme « Association Internationale Africaine », contrairement à l'idée courante, n'était pas encore né lors de la Conférence.

Dans ses résolutions, la Conférence de géographie se

bornait à appeler à la vie et à baptiser un certain nombre d'organes : une « Commission internationale d'exploration et de civilisation de l'Afrique centrale », un « comité exécutif », des « comités nationaux » (1). Aucun nom, cependant, n'était donné à l'ensemble de ces rouages. Les résolutions employaient sans doute le terme d'« association », mais comme nom commun, avec une minuscule : « Le président aura la faculté d'admettre dans l'association les pays qui n'étaient pas représentés à la conférence », « ...les entreprises et les travaux tendant à atteindre le but de l'association » (2). Il n'était pas question, en tout état de cause, d'« Association Internationale Africaine ».

Après la Conférence, le besoin d'un terme spécial, précis, pour désigner l'« association » nouvelle, se fit bien entendu sentir. Mais il y eut, avant d'arriver à la formule définitive que nous connaissons, pas mal de tâtonnements. BANNING, rédigeant en octobre 1876 son livre sur *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, parle à plusieurs reprises de l'« Association internationale » — avec, cette fois, une majuscule qui l'individualise (3). A un seul endroit, il est plus précis : dans le titre du chapitre VI, il se réfère à l'« Association internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique » (4). Textes importants, puisqu'ils étaient passés sous les yeux du Roi, qui les avait approuvés. Le Roi lui-même, dans des lettres du 24 et du 27 octobre, parle tantôt de l'« association internationale », tantôt

---

(1) *Conférence géographique de Bruxelles, 1876* (Bruxelles, 1876), p. 39 ; publ. également dans E. BANNING, *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles* (Bruxelles, 1877), pp. 130-131.

(2) *Ibid.*

(3) Pp. 86, 87, 105, 108. Sur la date à laquelle l'œuvre a été rédigée, cf. J. STENGERS, *Textes inédits d'Émile Banning* (Bruxelles, 1955, p. 34).

(4) P. 100. Ce titre est bien de BANNING lui-même : cf. le ms. de son ouvrage aux Arch. générales du Royaume, Papiers Banning, n° 121.

de « l'œuvre internationale » (1). Le 6 novembre, lorsque se constitue le Comité national belge, un nouveau terme apparaît ; le Comité se rattache, déclare-t-on, à l'« Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale » (2). LÉOPOLD II, pour sa part, garde un faible pour le terme « œuvre ». Le 9 novembre, dans une lettre autographe qu'il adresse à QUATREFAGES, il écrit :

« Je me suis félicité du choix que la conférence a fait de vous comme membre français du comité exécutif de l'œuvre internationale pour ouvrir l'Afrique et y réprimer la traite » (3).

A la fin du mois de novembre, LAMBERMONT, se trouvant à Londres, annonce officiellement à un certain nombre de personnalités anglaises que GREINDL a été désigné comme secrétaire de l'« Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique » (4). Le 30 novembre, dans un rapport qu'ils adressent au Roi,

---

(1) 24 octobre : note du Roi destinée à BANNING, en copie dans les Papiers Banning, n° 29 ; publ. dans E. GOSSART, *Émile Banning et Léopold II, 1867-1892* (Bruxelles, s. d.), pp. 90-91, avec la date erronée du 2 octobre ; l'erreur de date est corrigée dans A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine, op. cit.*, p. 150.

27 octobre : lettre du Roi à LAMBERMONT publ. dans A. ROEYKENS, *ibid.*, p. 179.

(2) Procès-verbal imprimé de la réunion, aux Arch. du minist. des Affaires étrang., *Correspondance et Documents — Afrique — Conférence géographique de Bruxelles. Association Internationale Africaine, 1876-1884*, annexe au n° 62 ; cf. aussi E. BANNING, *L'Afrique et la Conférence géographique, op. cit.*, pp. 142-146.

(3) Paris, Bibl. Nationale, Mss., nouv. acquis. fr., n° 12.234. Cf. aussi du 9 novembre la lettre du baron GUILLAUME, secrétaire de LAMBERMONT, à DALUIN, chargé d'affaires de Belgique au Maroc : la lettre annonce la nomination de GREINDL comme « secrétaire général de l'œuvre » ; elle envisage le cas où l'Empereur du Maroc voudrait accepter le titre de « membre d'honneur de l'œuvre » (copie aux Arch. du minist. des Affaires étrang., fonds cité, n° 53 (1) ; publ. dans B. DE LICHTERVELDE, *Contribution à l'histoire des origines du Congo belge, Bull. I. R. C. B.*, t. VIII, 1937, pp. 779-780).

(4) Rapport de LAMBERMONT et de GREINDL du 30 novembre 1876, dans A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine, op. cit.*, p. 193.

LAMBERMONT et GREINDL se réfèrent à l'« Association africaine » (1).

Ces hésitations, cependant, allaient bientôt cesser. Dès la fin de l'année 1876, la terminologie se fixe. Le 15 décembre 1876, l'ordre du jour de la seconde séance du Comité national belge porte : « Association Internationale Africaine » (2). LAMBERMONT, le 30 décembre, dit : l'« Association Internationale Africaine » (3). GREINDL, le 1<sup>er</sup> janvier 1877, dit : l'« Association Internationale Africaine » (4). On n'allait plus désormais dire autre chose : la formule définitive était trouvée.

Les flottements antérieurs n'avaient-ils été que des flottements de vocabulaire ? N'indiquaient-ils pas aussi un certain flottement dans la conception même que l'on se faisait de l'Association ? Le « mémoire secret » de LAVIGERIE contient à ce sujet un passage qui doit inciter à la réflexion :

« Primitivement, écrit-il, on avait annoncé comme le but principal de l'Association l'abolition de l'esclavage africain, mais depuis, ce but a été relégué à l'arrière-plan, il n'est plus indiqué dans les publications de la Société que comme un but à atteindre *ultérieurement* » (5).

Ailleurs encore, il répète :

« Le drapeau de l'abolition de l'esclavage est celui qu'avait arboré d'abord avec éclat l'Association Internationale de Bruxelles... Mais ce projet a peu à peu été sinon abandonné, du moins placé au second plan » (6).

---

(1) Rapport de LAMBERMONT et de GREINDL du 30 novembre 1876, dans A. ROEYKENS, Les débuts de l'œuvre africaine, pp. 186 à 194. Le rapport emploie à huit reprises différentes l'expression d'« Association africaine », mais une fois aussi celle d'« Association internationale africaine » (ROEYKENS, p. 190).

(2) Ordre du jour autographié, aux Arch. générales du Royaume, Papiers Banning, n° 122.

(3) Minute de lettre de LAMBERMONT au baron DE HOFMANN, 30 décembre 1876, aux Arch. du minist. des Affaires étrang., fonds cité, n° 88.

(4) Lettre de GREINDL à DALUIN, 1<sup>er</sup> janvier 1877, même fonds, n° 89 (1); publ. dans B. DE LICHTERVELDE, Contribution à l'histoire des origines du Congo belge, *art. cité*, pp. 781-782.

(5) Mémoire secret, p. 6 n. 1 (dans la numérotation de pages de l'original). *Ib d.*, pp. 48-49.

Le P. STORME, dans ses commentaires, considère l'évolution dénoncée par LAVIGERIE comme une simple illusion de sa part. Est-ce tellement certain ? Sans doute, l'évolution n'a-t-elle pas été aussi simple que l'affirme le « mémoire secret ». Qu'il y ait eu cependant une évolution dans l'importance attribuée à la question de la traite, c'est ce dont les textes, me semble-t-il, ne permettent guère de douter.

Reprenons-les brièvement. Dans son discours d'ouverture de la Conférence de Géographie, le Roi avait évoqué nettement la question de la traite.

« De quelles ressources ne disposerait-on pas, disait-il notamment, si tous ceux pour lesquels un franc n'est rien ou peu de chose, consentaient à le verser à la caisse destinée à supprimer la traite dans l'intérieur de l'Afrique ? » (1).

D'une manière générale cependant, on ne peut pas dire que le discours royal mettait l'accent sur l'abolition de la traite. L'accent était mis avant tout sur l'idée de la « civilisation » à introduire en Afrique.

Au cours des débats de la conférence, l'on entendit au sujet de la traite de vigoureuses paroles, mais tous les orateurs ne furent pas également vigoureux. Il y eut en effet lors de la seconde journée un incident que le compte rendu officiel de la conférence passa pudiquement sous silence, mais qui ne laissa pas d'être significatif. Nous en possédons la relation grâce à un compte rendu manuscrit de la séance conservé dans les Papiers d'Émile BANNING, et où le consciencieux secrétaire de la conférence a noté l'échange de vues que l'on jugea préférable ensuite de ne pas livrer au public. Voici le texte. On est au moment où la conférence examine le projet de déclaration relatif aux objectifs à atteindre.

---

(1) Le discours du Roi est dans *Conférence géographique de Bruxelles, 1876* (Bruxelles, 1876), pp. 4-6 ; texte publ. également dans E. BANNING, *L'Afrique et la Conférence géographique, op. cit.*, pp. 123-126, et dans A. ROEYKENS, *Léopold II et la Conférence géographique, op. cit.*, pp. 197-199.

« M. l'Amiral DE LA RONCIÈRE LE NOURY exprime le désir d'y voir apporter une légère modification en ce qui concerne la question de l'esclavage. Il pense qu'il ne faudrait pas accuser d'une manière trop formelle l'intention de supprimer le commerce des esclaves, dans la crainte d'effaroucher les Arabes qui seront les auxiliaires indispensables de l'œuvre commune. On prendrait en conséquence pour programme la suppression et l'*adoucissement* graduel de l'esclavage (1).

» M. le docteur NACHTIGAL combat formellement cette proposition. Tous les États civilisés ont aboli l'esclavage ; aucun d'eux ne saurait lui accorder même un semblant de protection.

» M. l'Amiral DE LA RONCIÈRE LE NOURY ayant insisté sur son point de vue, M. NACHTIGAL ajoute : que ceux que le langage de la Conférence de Bruxelles pourrait effrayer, n'auront jamais connaissance de ses déclarations. Lui-même n'a jamais cru devoir faire mystère en Afrique des vues européennes à cet égard (2).

» M. DE SEMENOW complète ces observations en disant qu'il importe à l'avenir de l'institution qu'on va fonder qu'elle soit l'expression d'un progrès absolu et formel.

» Sir Harry VERNEY insiste sur la nécessité d'avoir des bateaux à vapeur sur les lacs de l'Afrique intérieure si l'on veut réprimer efficacement le commerce des esclaves (3). Ces bateaux deviendraient les instruments d'un trafic qui, par son développement normal, ferait insensiblement disparaître celui des esclaves » (4).

L'intervention de celui que l'on nommait en France l'Amiral-Président (il était Président de la Société de Géographie de Paris), n'eut en définitive pas de conséquences, mais la conférence se sépara sans lancer contre

---

(1) Passage corrigé dans le manuscrit. La version primitive était : « la suppression ou du moins l'*adoucissement* de l'esclavage », ce qui paraît donner un sens meilleur.

(2) Ce paragraphe semble mal rédigé puisqu'il prête à NACHTIGAL des propos nettement contradictoires. Il est probable que le « faire mystère » est un *lapsus calami* et qu'il fallait écrire au contraire : « faire étalage ».

(3) Sir Harry VERNEY avait déjà développé cette idée au cours de la séance de la veille ; cf. *Conférence géographique de Bruxelles, op. cit.*, p. 9.

(4) Arch. générales du Royaume, Papiers Banning, n° 119. Ce texte doit s'insérer dans le compte rendu officiel de la Conférence, à la page 16, entre le 7<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> paragraphe. Dans le ms. des Papiers Banning, il est déjà barré à larges traits : le « caviardage » était préparé. — Nous ne croyons pas que cette omission du compte rendu officiel ait été signalée dans des travaux antérieurs consacrés à la Conférence de Géographie.

la traite aucun anathème violent. Ses résolutions finales formulaient des objectifs généraux :

« ...explorer scientifiquement les parties inconnues de l'Afrique, faciliter l'ouverture des voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain, rechercher des moyens pour la suppression de la traite des nègres en Afrique » (1).

La question de la traite était donc citée après l'exploration et la civilisation.

Or quel contraste lorsque se réunit au début de novembre le Comité national belge. Le Roi ouvrit la séance par un discours qui roulait essentiellement sur la question de la traite : « plaie que tous les amis de la civilisation doivent désirer de voir disparaître », « odieux trafic » qu'il faut enrayer, « affranchissement de la race noire » (2). Dans la définition des objectifs de l'Association internationale, le Roi mettait cette fois la lutte contre la traite au premier rang. Le compte rendu officiel, qui résume ses paroles, le note fidèlement :

« Le Roi... attire l'attention sur la double pensée qui a présidé à la fondation de l'Association internationale, issue de la conférence de Bruxelles. Mettre un terme aux crimes odieux, aux cruelles souffrances dont le trafic des esclaves est la source sur une partie notable du continent africain, déchirer le voile de ténèbres qui pèse encore sur l'Afrique centrale : tel est le double but qu'on a voulu atteindre » (3).

Et, largement étalé, largement annoncé, le nom même de l'Association éclatait comme une fanfare : « Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale ».

Dira-t-on qu'il s'agissait là avant tout d'une habile propagande auprès du public belge, que l'on cherchait

---

(1) *Conférence géographique de Bruxelles, op. cit.*, p. 37 ; également dans BANNING, *L'Afrique et la Conférence géographique, op. cit.*, p. 127.

(2) Dans BANNING, *ibid.*, pp. 139-141 ; extraits dans R. S. THOMSON, *Fondation de l'État Indépendant du Congo* (Bruxelles, 1933), pp. 57-58.

(3) Procès-verbal imprimé cité ci-dessus (p. 1011 n. 2), p. 4.

à mieux émouvoir en lui parlant de la traite et de ses horreurs <sup>(1)</sup> ? Mais une simple propagande « locale » n'aurait pu aller jusqu'à modifier le nom même de l'Association. Tout indique, me semble-t-il, que le Roi faisait prendre à son œuvre un tournant véritable : il avait décidé de brandir avant tout l'étendard de l'anti-esclavagisme.

Ce tournant, en tout cas, sera suivi très rapidement d'un autre, en sens inverse — c'est-à-dire d'une courbe rentrante. Il fallut peu de temps à LÉOPOLD II pour se rendre compte que l'étendard de l'anti-esclavagisme n'était pas vu d'un fort bon œil par le gouvernement anglais. La Grande-Bretagne était, de tous les pays européens, celui qui était le plus décidé à lutter contre la traite, et qui avait effectivement lutté avec le plus de décision contre ce fléau, mais elle voulait mener cette lutte — qui comportait un aspect politique incontestable — en toute indépendance, sans se subordonner à un organisme international. On avait fort bien accueilli à Londres la Conférence de géographie de septembre 1876. On accueillit beaucoup moins bien, deux mois plus tard, les plans de l'« International Association for the repression of the Slave trade and the opening up of Africa », c'est-à-dire d'une association dont le titre même, comme on ne manqua pas de le faire remarquer, semblait indiquer qu'elle comptait s'attaquer avant tout au problème de la traite. Les objections furent nombreuses <sup>(2)</sup>. Elles décidèrent le Roi, fort alarmé — car il tenait beaucoup à la collaboration anglaise — à mettre immédiatement une sourdine aux objectifs anti-esclavagistes de son Association. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1877, une

---

<sup>(1)</sup> Telle semble être l'interprétation vers laquelle inclinent, si je les comprends bien, le P. STORME, dans les commentaires du mémoire qui nous est soumis, et le P. ROEYKENS (Léopold II et la Conférence géographique, *op. cit.*, p. 251).

<sup>(2)</sup> Nous reviendrons par la suite, à l'aide de documents inédits, sur cette question de l'attitude anglaise vis-à-vis de l'Association.

lettre de GREINDL nous avertit que c'est chose faite. Certains ont cru, écrit GREINDL,

« que le but de l'Association Internationale Africaine est de poursuivre directement la suppression de la traite des nègres. Sa Majesté et tous les membres de la Conférence espèrent sans doute que l'exploration et les progrès de la civilisation de l'Afrique rendront ce trafic impossible ; mais le Roi et les membres de la Conférence, spécialement les Anglais, sont d'avis que la répression de la traite ne peut pas faire l'objet direct des travaux de l'Association, parce qu'elle soulève des questions politiques auxquelles une société internationale doit rester étrangère » (1).

La courbe rentrante, exigée par l'attitude anglaise, était opérée. La question de l'action anti-esclavagiste de l'A. I. A. sera désormais, avec prudence, repoussée au second plan.

On le voit : ici comme en maintes autres circonstances, la politique du Roi n'a pas suivi une ligne fixée d'avance avec rigueur. Il y a dans cette politique des essais, des progressions, des reculs. LÉOPOLD II, parmi ses talents politiques, possédait au premier chef celui de l'adaptation.

\* \* \*

Le Roi savait s'adapter ; mais sa pensée maîtresse, en général, demeurait immuable.

Or, c'est le problème de la pensée maîtresse du Roi qui, dans l'histoire de l'A. I. A., constitue le problème le plus difficile et, à certains égards, le plus irritant.

Il faut en effet l'avouer : devant ce chapitre de la vie du Roi, l'historien se sent souvent un peu déconcerté. Ce qui le trouble, c'est que dans le promoteur de la Conférence de géographie de 1876, dans le Président de l'Association Internationale Africaine de 1877, il ne reconnaît les traits familiers ni du LÉOPOLD II des années précé-

---

(1) Lettre de GREINDL à DALUIN, du 1<sup>er</sup> janvier 1877, citée plus haut.

dentes, ni de celui des années à venir. Le Roi était toujours apparu jusqu'alors et il apparaîtra toujours par la suite comme un souverain hanté par les idées d'expansion économique — et il ne parle cette fois que de science et de philanthropie. Il avait toujours poursuivi et il poursuivra toujours par la suite, dans ses entreprises d'outre-mer, des objectifs essentiellement nationaux et patriotiques — et son langage est cette fois, sur le plan le plus élevé, celui de l'internationalisme. Il y a là une parenthèse où l'on a l'impression, au premier abord, de ne plus retrouver le LÉOPOLD II colonisateur. Cela n'est pas sans déconcerter.

L'attitude du Roi est d'autant plus difficile à analyser que l'on ne possède, pour ces années, que très peu de textes où LÉOPOLD II se confie. Les lettres du Roi, pour la période 1876-1877, sont peu nombreuses et souvent assez peu révélatrices. Rien en tout cas qui ressemble à la correspondance antérieure du duc de Brabant avec BRIALMONT, à la correspondance postérieure du Souverain avec STRAUCH, avec BEERNAERT ou avec VAN EETVELDE. Que ne donnerait-on pour posséder un texte où le Roi révèle les secrets de sa pensée — mais on ne le trouve point.

Quel était le « grand dessein » du Roi en réunissant la Conférence de géographie, en fondant l'Association Internationale Africaine ?

A cette question peu commode, on a donné jusqu'ici des réponses assez diverses. Faisons-en un bref examen.

Une première interprétation de l'attitude du Roi, en 1876-1877, a consisté à le considérer comme un pur tacticien, ou à peu près. LÉOPOLD II, nous dit-on, cherchait à pénétrer en Afrique, mû par ses ambitions colonisatrices. Il s'est rendu compte qu'il ne pouvait agir qu'en se couvrant ; il l'a fait en créant l'A. I. A. De cette manière, il a disposé d'une étiquette internationale et philanthropique susceptible d'abriter les entreprises

dont il rêvait pour lui et pour son pays ; c'était le service essentiel qu'il demandait à l'A. I. A. de lui rendre. Telle est, *grosso modo*, l'interprétation qu'adoptait il y a une vingtaine d'années l'historien américain THOMSON dans son excellent ouvrage sur la *Fondation de l'État Indépendant du Congo* (1), et c'est cette vue des choses qui a souvent paru la plus plausible.

Aujourd'hui, il ne semble plus guère possible de la défendre, du moins sous cette forme tranchée. On se trouve, en effet, en présence à la fois de faits et de textes qui semblent contredire cette interprétation. Des faits d'abord : si LÉOPOLD II n'avait réellement recherché dans l'A. I. A. qu'une étiquette commode pour couvrir ses entreprises personnelles, n'est-il pas évident qu'il se serait voué avant tout à ces dernières, et que le développement de l'Association-étiquette ne l'aurait certes pas intéressé au même degré ? Or, au fur et à mesure que nous connaissons mieux l'histoire de l'époque, nous nous apercevons que LÉOPOLD II a réellement dépensé de gros efforts pour faire réussir l'Association Internationale Africaine. Ses lettres à la Reine VICTORIA, que nous espérons publier prochainement, d'autres lettres encore de la même époque, montrent que le succès de l'Association lui tenait véritablement à cœur. L'échec, sans doute, est venu assez vite, et le Roi a abandonné l'Association à son sort, mais il avait auparavant travaillé avec énergie à lui donner une assiette internationale aussi solide que possible.

Non moins significatifs, des témoignages de l'époque semblent infirmer l'idée que l'Association n'ait été pour le Roi qu'un simple moyen de couverture. LAMBERMONT était certes un témoin bien placé pour connaître et pour juger. Or, dans un mémoire confidentiel adressé au Roi, il déclare qu'il croit bien interpréter la pensée de ce dernier

---

(1) Cf. surtout p. 59.

« en comptant que rien ne viendra donner à supposer que l'Association africaine n'aurait été créée que pour servir de manteau à des projets d'un caractère particulariste » (1).

Nous tendons donc vers une conclusion qui semble s'imposer : c'est que le Roi a été réellement animé par une grande conception internationale.

Mais ceci marquait-il un oubli de ses préoccupations proprement coloniales ? Non, nous disent certains, car il avait un dessein colonisateur nettement en vue. Ceci est une interprétation toute récente : le Roi, considéré-on, en lançant l'Association Internationale Africaine, escomptait que cet organisme au début purement scientifique et philanthropique pourrait se développer avec le temps en un véritable organisme de colonisation. Le Roi, placé à la tête de l'A. I. A., espérait devenir ainsi le dirigeant d'une sorte de « colonisation fédérale », internationale, de l'Afrique centrale.

Nous exposons ici une thèse récente, et fort originale, dont le mérite, soulignons-le immédiatement, revient à deux de nos confrères. Ceux-ci, M. R. J. CORNET et le R. P. ROEYKENS, travaillant indépendamment l'un de l'autre, sont arrivés sur ce point à des vues personnelles fort semblables.

M. CORNET, dans les pages d'histoire nourries et séduisantes qu'il a données au *Mémorial* de la Forminière, note à propos de l'A. I. A. :

« Il n'est pas douteux que le Roi ait ambitionné et ardemment désiré ce rôle digne de son extraordinaire personnalité : créateur, promoteur et président d'une association internationale contrôlant, administrant, développant toute l'Afrique Centrale, de l'Océan Indien à l'Atlantique » (2).

---

(1) Note de LAMBERMONT de juin 1878, dans A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine*, *op. cit.*, p. 321 ; cf. également A. ROEYKENS, *Le dessein africain de Léopold II*, *op. cit.*, p. 178.

(2) *Forminière, 1906-1956* (Bruxelles, 1956), p. 29.

De son côté, le R. P. ROEYKENS, dans les deux derniers ouvrages qui nous ont apporté le fruit de son remarquable labeur, s'attache à montrer que le Roi poursuivait bien un but politique. Son projet, écrit-il, était « de faire évoluer l'œuvre primitive (c'est-à-dire l'A. I. A.) vers une association internationale qui entreprendrait sous un régime fédéral la colonisation de l'Afrique équatoriale » (1).

Y a-t-il, parmi les documents aujourd'hui connus, des textes qui viennent à l'appui d'une telle interprétation ? A vrai dire, nous n'en voyons qu'un, qui constitue d'ailleurs la base des raisonnements du P. ROEYKENS. C'est un article qu'un journal anversois, le *Précurseur*, publia au moment de la Conférence de géographie. Texte fort curieux, à la vérité. L'auteur de cet article anonyme décrivait le danger qu'il y avait à voir les rivalités coloniales s'installer sur le sol de l'Afrique.

« Si l'on n'y prend garde, soulignait-il, au lieu de porter en Afrique la civilisation, les nations civilisées y porteront la guerre ».

Et il déclarait à propos du Roi :

« Préoccupé de cette éventualité, le roi LÉOPOLD II s'est demandé s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir, et plus sûrement, plus humainement, au grand avantage de tous, par une action commune, par une sorte de fédération des gouvernements et des peuples, des résultats qui seraient improbables, onéreux d'ailleurs et peut-être sanglants, si l'on ne les attendait que d'efforts isolés ou concurrents, pour ne pas dire hostiles.

Naturellement, il ne s'agit pas *hic et nunc* de convier les nations à fonder, sous le patronage de la Belgique neutre, une société internationale pour la colonisation fédérale de l'Afrique. Non. Les choses n'en sont pas là... » (2).

---

(1) Léopold II et la Conférence géographique, *op. cit.*, p. 89. Cf. également le même ouvrage, pp. 44, 99, 146, 169, 185, 201, 234, etc., et Le dessein africain de Léopold II, *op. cit.*, pp. 192 et sv., et surtout pp. 202-203.

(2) « La Conférence géographique au Palais de Bruxelles », dans *Le Précurseur*, 12 septembre 1876 ; il s'agit d'une « correspondance particulière » adressée au

Les choses n'en étaient pas là, déclarait l'article, mais c'est vers là, selon lui, que l'on tendait.

Ce texte, aux yeux du P. ROEYKENS, est un texte-clé. Il révèle la pensée du Roi. Le correspondant du *Précurseur*, d'après le P. ROEYKENS, a eu connaissance du « grand dessein » du Souverain grâce à des informations reçues du Palais ; il a dû bénéficier d'une communication officielle. On peut « présumer avec une quasi-certitude », écrit le P. ROEYKENS, que l'on se trouve ici « en présence d'une communication officielle » (1).

Disons-le immédiatement et sans détours : il ne nous paraît pas possible d'attribuer à ce texte une pareille portée. L'hypothèse qu'un article de ce genre aurait pu être inspiré par le Palais nous paraît, au contraire, à exclure. Le *Précurseur* était un organe libéral, solidement anticléric. Son correspondant bruxellois, auteur de l'article consacré à la Conférence de géographie, était selon toute vraisemblance le journaliste CANLER, qui était attaché à la rédaction de l'*Echo du Parlement*, à Bruxelles (2). Libéral, écrivant pour des libéraux, CAN-

---

journal, et datée de Bruxelles, le 11 septembre. Cet article a été reproduit pour la majeure partie dans A. ROEYKENS, Les réunions préparatoires de la délégation belge, *art. cité*, pp. 823-825, et Le dessein africain de Léopold II, *op. cit.*, p. 184-185 et 194-196.

(1) Le dessein africain de Léopold II, *op. cit.*, p. 193.

(2) Nous tirons ce renseignement d'une liste imprimée des correspondants des journaux belges à Bruxelles, en province et à l'étranger, arrêtée au 1<sup>er</sup> avril 1887, qui figure aux Arch. du minist. des Affaires étrang. dans les Papiers Lambermont (Papiers Lambermont, classés par ordre systématique, vol. I). On y lit, au chapitre des correspondants bruxellois des journaux de province (p. 10) : « Le *Précurseur* — M. CANLER, ancien rédacteur en chef de l'*Écho du Parlement*, correspondant politique. M. CANLER a succédé à M. Ch. TARDIEU qui, avant son voyage à Paris où il a séjourné pendant trois ans comme rédacteur en chef de l'*Art*, faisait des lettres politiques au *Précurseur*. Les « lettres » de M. CANLER paraissent ordinairement le lundi ». CANLER devait donc être le correspondant bruxellois du *Précurseur* en 1876, puisque c'est en 1873 que Charles TARDIEU était parti pour Paris prendre la direction de l'*Art* (cf. à ce sujet les notices consacrées à TARDIEU par G. VANZYPE dans l'*Annuaire de l'Académie*, 1928, et dans la *Biographie Nationale*, t. XXIV, Bruxelles 1926-1929, col. 578-580). Il était attaché à la rédaction de l'*Écho du Parlement* depuis 1872 au moins (cf. J. GARSOU, Frère-Orban de 1857 à 1896, t. I, 1857-1878 (Bruxelles, 1946), p. 319).

LER mêle à sa correspondance quelques traits anticléricaux acérés, qui n'étaient pas de nature, en tout cas, à plaire aux catholiques (1). Voit-on le Palais prêtant sa collaboration à un texte de ce genre, ou permettant que sa « communication officieuse » soit enrobée d'acidités anticléricales ?

Il y a plus. L'article du *Précurseur* parut le 12 septembre, c'est-à-dire le jour même où se réunissait la Conférence de géographie. La Conférence ne pouvait réussir, de toute évidence, que si le Roi parvenait à convaincre ses hôtes que ses vues étaient totalement désintéressées, et que l'entreprise à laquelle il les conviait n'avait aucun caractère politique. Et c'est le moment que le Roi aurait choisi pour faire révéler par un journal qu'il avait en réalité des préoccupations politiques, et que la voie dans laquelle il engageait les membres de la Conférence devait mener en fin de compte à des réalisations politiques ! Il n'aurait pas agi autrement s'il avait voulu faire échouer la réunion !

Si on élimine l'hypothèse insoutenable de la communication officieuse, il ne reste plus, dans l'article du *Précurseur*, qu'une œuvre de journaliste. CANLER a recueilli ce qu'un bon journaliste recueille lors d'une réunion internationale : des informations exactes, d'autres qui le sont moins (2), et enfin des assertions diverses au sujet des intentions des protagonistes. Le meilleur, dans ce genre d'articles, peut se mélanger au pire. Lorsqu'il manque de moyens de contrôle qui lui permettent de faire le tri des bons éléments — et il n'en a précisément

---

(1) Le P. ROEYKENS n'a pas reproduit ces passages, en en avertissant d'ailleurs le lecteur (cf. Le dessein africain de Léopold II, *op. cit.*, p. 185 n. 1).

(2) Cf. ce passage fort peu exact au sujet des prodromes de la Conférence : le Roi, écrit CANLER, « a soumis son projet aux diverses sociétés géographiques de l'univers. La plupart y ont adhéré en principe et ont délégué à Bruxelles leurs présidents, hommes éminents dans la science... ». On sait que les présidents des Sociétés de géographie avaient été en réalité invités directement, sans consultation préalable de leurs sociétés.

aucun, dans le cas présent, en ce qui concerne les vues politiques prêtées à LÉOPOLD II —, l'historien, le malheureux historien ne peut guère, devant un texte de cette espèce, que lever les bras au ciel...

Or, à part ce texte absolument incontrôlable, dont la valeur demeure un point d'interrogation, il n'en existe aucun autre. Nulle part ailleurs nous ne trouvons de documents qui semblent évoquer chez le Roi l'idée d'une « colonisation fédérale » de l'Afrique. Ce silence ne prouve certes rien — car l'argument *ex silentio*, alors que la documentation est si pauvre, est fort dangereux —, mais il nous indique tout au moins sur quel plan doit se situer notre raisonnement : faute de documents positifs, c'est à une certaine vraisemblance psychologique que nous devons avant tout faire appel. Nous devons essayer de nous mettre à la place du Roi, de raisonner comme lui. Pouvait-il espérer, demandons-le nous, faire de l'A. I. A. un instrument politique, ou aboutir en partant de l'A. I. A. à une formule politique qui lui permettrait d'organiser la colonisation de l'Afrique sur une base internationale ? Lui prêter cet espoir serait, nous semble-t-il, lui prêter bien peu de réalisme.

Le Roi, sans doute, avec son imagination puissante, avait parfois de grandes idées qui manquaient un peu de réalisme. S'il avait été un réaliste, au sens ordinaire du mot, il n'aurait jamais eu les audaces qui l'ont mené au triomphe. Son sens politique, d'autre part, n'était pas toujours sans défaillances. Il s'est trompé, nous l'avons vu, et assez lourdement trompé, lorsqu'il a cru qu'il serait possible d'entraîner l'Angleterre dans une « Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale », alors que la répression de la traite était une question dont les Anglais voulaient demeurer seuls maîtres. Mais LÉOPOLD II ne pouvait échapper à certaines constatations élémentaires. Il connaissait l'Europe et ses divisions, les nationalismes et les âpres

rivalités des puissances : comment eût-il pu nourrir l'espoir de créer un front commun des puissances pour une œuvre aussi essentiellement politique qu'une œuvre de colonisation ? Nous avons peine, nous l'avouons, à lui prêter une pensée qui eût été, à tout prendre, aussi utopique.

Quelle pensée, dès lors, lui attribuer ? Comment comprendre son attitude ? Nous l'interpréterions volontiers, pour notre part, de la manière suivante. LÉOPOLD II, lorsqu'il a cherché sa chance du côté de l'Afrique, s'est trouvé devant un continent dans une large mesure neuf, inexploré. Deux problèmes lui sont dès lors apparus comme également importants, le second ne pouvant d'ailleurs être résolu que si le premier l'était d'abord. Il fallait tout d'abord apprendre à connaître l'Afrique, l'explorer, l'« ouvrir » comme le Roi le déclarera de manière imagée. Il fallait ensuite, du point de vue du commerce et de l'exploitation coloniale, tirer de ces territoires le meilleur parti possible. Participer à l'ouverture du continent était évidemment se bien placer pour y occuper en temps voulu les positions les plus avantageuses. Le Roi se fera donc explorateur. Mais comment organiser l'exploration ? Un plan international n'était-il pas de nature à faciliter grandement la tâche et à la rendre plus efficace ? Le Roi l'a cru et il s'est attaché à cette idée : il s'est lancé de tout cœur, avec une ardeur véritable, dans sa réalisation. L'Association internationale qu'il a créée n'a pas été une manière de dissimuler ou de couvrir ses activités nationales : elle a répondu chez lui à une conviction profonde, la conviction qu'une formule internationale était réellement la meilleure que l'on pût trouver pour arriver rapidement à l'« ouverture » de l'Afrique.

Cette « ouverture » réalisée, le Roi comptait certes en faire son profit sur les plans politique et économique. De quelle manière ? Par quels procédés ? Par l'acquisition

d'un « domaine » plus ou moins étendu (pour reprendre un terme qu'il avait souvent employé auparavant) ? Par l'établissement de comptoirs commerciaux ? Par des concessions politiques obtenues des indigènes ? Il ne semble pas que, sur ce point, il ait eu d'avance des vues bien arrêtées. En 1878 encore, lorsqu'il sera question plus spécialement du Congo, on le verra — ce qui est significatif — hésiter entre plusieurs formules. Mais tout nous invite à croire que, dès le début, le Roi a envisagé aussi *autre chose* que l'A. I. A., et que c'est par cette autre entreprise, ou par ces autres entreprises, qu'il comptait réaliser ses ambitions plus proprement belges, plus proprement nationales.

L'A. I. A. d'une part, véritablement internationale ; mais s'abritant sous son aile, des entreprises qui, quelle que fût leur forme, encore mal précisée, devaient quant à elles servir avant tout la prospérité de la Belgique : telle est la manière dont nous nous représentons le dessein du Roi.

Cette interprétation, exposée ici fort sommairement, repose sans doute elle aussi sur une bonne part d'hypothèse. Du moins est-elle celle qui, personnellement, nous paraît « coller » le mieux aux faits et aux textes. Nous la livrons dès maintenant à la critique sous cette forme très brève, en espérant pouvoir y revenir par la suite plus amplement.

\* \* \*

L'Association Internationale Africaine, malgré tous les efforts que LÉOPOLD II déploya pour la faire réussir, ne fut pas un succès. Le grand élan international que le Roi avait espéré susciter, ne se produisit pas, ou du moins il ne fit que s'amorcer, pour retomber ensuite très rapidement.

On n'a pas de peine à déceler ce qui fut la cause essentielle de cet insuccès : dans une Europe vouée au

nationalisme, l'idée internationale lancée de Bruxelles se heurta partout à des barrières morales trop hautes et trop fortes. Le nationalisme, en fin de compte, l'emporta.

Mais le « mémoire secret » de Mgr LAVIGERIE nous aide à saisir un autre facteur qui joua également dans un sens défavorable à l'A. I. A. : ce fut le facteur religieux. Le Roi n'avait pas seulement voulu réunir dans un même effort des Anglais, des Français et des Allemands, il avait voulu réunir aussi des catholiques, des protestants et des libres-penseurs. Tentative non moins ingrate. LÉOPOLD II, on le sait, fit preuve dans la question religieuse d'autant de haute impartialité que d'habileté véritable. Rien n'y fit : des catholiques soupçonnèrent son œuvre d'être protestante, et des protestants la considérèrent comme catholique.

Le « mémoire secret » de LAVIGERIE est à cet égard un texte important. Nous y renvoyons le lecteur. Il y trouvera, exposées dans le détail, les sombres conclusions auxquelles aboutissait l'archevêque d'Alger. Pour lui, pas de doute : « l'origine de la Conférence de Bruxelles est protestante, ses sympathies secrètes sont protestantes, et par conséquent le cours naturel des choses l'amène à favoriser l'action protestante » (1).

Il est piquant de placer en face de ce texte un autre document qui indique ce qu'avait été, un peu avant que LAVIGERIE ne prenne la plume, le point de vue des protestants écossais. C'est un point de vue que nous trouvons exposé en 1884 dans une lettre qu'un membre de la Chambre des Communes, d'origine écossaise, adresse au sous-secrétaire d'État au Foreign Office. Il écrit :

« I am requested by my relatives in Glasgow to mention to you that eight years ago Sir BARTLE FRERE proposed that in Glasgow they should

---

(1) Mémoire secret, p. 15 (dans la numérotation de pages de l'original).

take part in raising money for the Belgian International Association (1). A powerful Committee was formed and Mr James GRAHAME, now one of the secretaries of the Liberal Association, was appointed Secretary and has probably the documents in his possession. But when they came to examine the constitution of the International Association, they found that the Roman Catholic powers would have the majority of votes, Belgium and other small powers having so many, and that the subscribers would be raising money for them to pay away. The Committee was accordingly dissolved... » (2).

Textes évocateurs. LÉOPOLD II avait cherché à faire l'union. Les facteurs dissolvants l'emportaient.

15 décembre 1956.

---

(1) Sur cette réunion de Glasgow, qui avait eu un assez grand retentissement, cf. A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine*, *op. cit.*, pp. 181-182, 187-190 et 197-199.

(2) Lettre de James C. STEVENSON à Lord Edmond FITZMAURICE, du 15 mai 1884 ; Public Record Office, Londres, F. O. 84/1811. James Cochran STEVENSON (1825-1905) était un industriel, membre de la Chambre des Communes pour South Shields, dont il occupa le siège de 1868 à 1895. Il était né à Glasgow (cf. *Who was who ?*, 1897-1915, Londres 1920, p. 676). Il ne doit pas être confondu avec un autre James STEVENSON, lui aussi de Glasgow, et qui est l'homme à la générosité de qui fut due la « Stevenson Road » établie entre les lacs Nyassa et Tanganika (cf. à son sujet Lady Gwendolen CECIL, *Life of Robert, Marquis of Salisbury*, t. IV, Londres 1932, p. 245 et n. 1 ; *The story of the Cape to Cairo railway and river route from 1887 to 1922*, éd. p. L. WEINTHAL, t. I, p. 441 ; R. OLIVER, *The missionary factor in East Africa*, Londres 1952, pp. 37 et 43 ; A. J. HANNA, *The role of the London Missionary Society in the opening up of East Central Africa*, dans les *Transactions of the Royal Historical Society*, 5<sup>e</sup> série, t. V, 1955, p. 45 ; du même, *The beginnings of Nyasaland and North-Eastern Rhodesia, 1859-1895*, Oxford 1956, pp. 20 et 45-46).

**J.-M. Jadot. — Présentation d'un travail  
de M. J. M. Domont, intitulé : « La prise de conscience  
de l'individu en milieu rural Kongo ».**

Je crois bien faire en vous présentant en vue de publication dans la collection de nos *Mémoires in-8°*, un travail de M. Jean-Marie DOMONT, commissaire de district assistant honoraire, sur la *Prise de conscience de l'individu en milieu rural Kongo*.

L'auteur de ce travail, qui fut administrateur territorial à Thysville et à Matadi avant d'être attaché, en remplacement du regretté M. QUIX, au Bureau de l'Information pour Indigènes du Gouvernement général du Congo belge et de devenir, à ce titre, conseiller permanent durant près de deux lustres des deux rédactions des revues mensuelles : *La Voix du Congolais* et *Nos Images*, est de longtemps déjà entré dans la vie des lettres coloniales de Belgique. Dès 1938, en effet, M. DOMONT avait écrit, publié et fait exécuter un chœur parlé d'hommage au roi LÉOPOLD II. En 1948, il publiait, à Léopoldville, sous le titre d'*Élite noire*, un excellent traité de morale civique à l'usage de nos pupilles de couleur en voie d'évolution, ouvrage qui fut réédité en 1953 et dont une troisième édition est en préparation. En 1949, il nous avait donné, aux éditions bruxelloises de l'Office de publicité, un recueil de poèmes sous le titre : *Vers la croix du Sud*. Et la presse congolaise annonçait récemment la publication de deux autres plaquettes, l'une intitulée : *D'Homme à Homme*, la seconde : *Cœur à Cœur*, l'une et l'autre nettement mais sagement antiségrégationnistes.

C'est à tous ceux qui s'intéressent du point de vue du

sociologue et du politicien, au sens élevé du mot, à nos Congolais, que s'adresse le travail que j'ai l'honneur de présenter à notre Classe.

L'auteur étudie ce qu'il appelle la prise de conscience de l'individu en milieu rural, précisant dans un court avant-propos que son effort n'entend aucunement épuiser le sujet dans toute son étendue ni même l'épuiser en toute sa profondeur dans le milieu kongo d'aujourd'hui auquel il se limite dans le temps et dans l'espace.

La prise de conscience de leur individualité par des individus de plus en plus nombreux, assure M. DOMONT, est un coin qui s'enfonçe chaque jour davantage dans le corps social de structure ancestrale des milieux ruraux ba-Kongo. Et ce coin, manié avec vigueur par des éléments jeunes et résolus, ébranle une société qui se fendille dans ses assises et finira, tôt ou tard, par éclater. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? L'auteur se défend de nous le dire, sans plus ample informé dans l'espace et le temps. Mais il est convaincu que le fait qu'il constate est appelé à durer, à s'amplifier, à se généraliser. C'est pourquoi, avec toute la circonspection et tous les nuances souhaitables, après un bref rappel de ce qu'est la structure traditionnelle de la société indigène dans le Bas-Congo et après avoir décrit moins sommairement les cas de prise de conscience de l'individualité qu'il a pu le mieux observer, l'auteur s'appliquera, dès à présent, à dégager de ce rappel et de ces observations, les règles qui lui semblent de nature à orienter une tendance acquise dans le sens d'une évolution heureuse plutôt que dans celui de révolutions au moins aventureuses.

Dans un premier chapitre, donc, M. DOMONT rappelle combien les sociétés claniques congolaises diffèrent de nos sociétés européennes à cellule familiale, analysant les incidences du primat du clan sur la vie de ses membres dans les divers domaines de la religion, de la solidarité sociale, de l'appropriation des terres, de l'institution

matrimoniale, d'un comportement astreint à certains prescrits et soumis à certains interdits communs à tous les membres du clan. Il analyse ensuite, entrant dans le détail d'une de ces incidences, telle qu'elle s'observe dans le Bas-Congo, les institutions relevant du matriarcat : matrilinéarité, matronymie, matripotestalité et matrilocalité, institutions qui, par le seul fait de notre présence, ont vu, depuis des ans déjà, s'atténuer l'orthodoxie de leurs observances.

Dans un second chapitre, le plus documentaire et, par là-même, le plus actuellement intéressant de son travail, M. DOMONT analyse avec toute la finesse que confère, dans semblable domaine, une longue expérience du milieu observé, quelques cas bien concrets et non moins bien situés de prises de conscience d'individus vivant en milieu kongo. Non sans observer préalablement que la prise de conscience de son individualité par l'individu n'est pas nécessairement prise de conscience des prérogatives de la personne humaine, bien que l'une et l'autre de ces prises de conscience aient parfois des effets identiques. Non sans observer non plus que les prises de conscience analysées ne libèrent pas toujours les individus en voie d'évolution de toutes leurs obligations sociales envers le clan et ne leur confèrent jamais en fait de prestige, les privilèges, les exemptions, etc., que confère le prestige héréditaire dans le clan.

Dans ce chapitre, M. DOMONT étudie en premier lieu les prises de conscience qu'il a pu déceler dans le domaine du mariage, dans celui de l'autorité familiale et de l'éducation des enfants, dans celui du statut de la femme mariée, pour en arriver à conclure que, dans ces divers domaines, la tendance actuelle serait à la substitution d'un régime familial à l'européenne au régime coutumier du matriarcat. Il étudie ensuite les prises de conscience qu'il a pu déceler dans le domaine foncier et dans le domaine de l'économie, chez les agriculteurs, chez les planteurs,

notamment chez deux véritables colons agricoles de couleur, chez des commerçants, chez des transporteurs, chez des artisans et enfin dans le personnel de brousse de l'administration et dans celui des circonscriptions indigènes.

Dans un troisième chapitre, en guise de conclusion, M. J. M. DOMONT, après avoir souligné, une fois encore, que notre économie aux marchés largement ouverts se substituant progressivement à l'économie tribale ancienne de « subsistance », devait nécessairement amener les prises de conscience de l'individualité appelées à noyauter et supplanter le collectivisme traditionnel qu'il a observées, et avoir résumé les manifestations principales de ce noyautage et de cette supplantation, assure que ses observations décèlent les symptômes d'une évolution profonde en cours de la structure sociale congolaise. Il estime, d'ailleurs, que, trop rapide, une telle évolution créerait un déséquilibre brutal, source de dangers réels. Certaine vigilance s'impose donc au civilisateur. Il lui faut, certes, aider l'individu qui tend à s'élever, mais il faut qu'il le fasse sans brutaliser le coutumier et ceux qui le représentent. La passivité ne causerait que des déceptions. Il s'agit donc de concilier l'aide à l'individu épris de développement dans le sens du progrès avec un maintien suffisant, dans les milieux ruraux, de la structure ancestrale des communautés qui y vivent, et d'une autorité qui saura mettre un frein à l'impatience et à la turbulence de ses ressortissants.

Si M. J. M. DOMONT pouvait, à la suite de la publication de son travail, susciter des imitateurs, notre Classe pourrait disposer à bref délai de toute la documentation nécessaire à une prise de position bien étudiée dans le problème actuellement soulevé par la présence, dans les milieux ruraux, de rentrants des grands centres et d'autres fils des clans épris d'évolution.

17 décembre 1956.

**A. de Vleeschauwer. — Interventions à propos de  
la création d'une Académie flamande  
des Sciences coloniales.**

PREMIÈRE INTERVENTION :

Au cours de notre séance du 19 novembre 1956, un honorable membre ayant fait allusion à la scission de notre Académie, je m'étais permis par après — lors de la discussion des « Divers » — de demander si notre Compagnie avait été consultée sur la création d'une Académie flamande des Sciences coloniales et si oui, quel avait été l'avis émis par notre Président ou au nom de notre Classe.

Après l'échange de vues qui s'ensuivit, notre Classe émit le vœu d'être mise en possession de l'exposé des motifs du projet du Gouvernement tendant au dédoublement linguistique de notre Académie, et d'être appelée à formuler ses avis à son sujet.

Je constate aujourd'hui en cette séance du 17 décembre 1956, que répondant au vœu rappelé ci-dessus, Monsieur le Ministre a fait parvenir à notre Secrétaire perpétuel un exemplaire du projet demandé. Or, ce projet n'est précédé d'aucun exposé des motifs : il n'est que la traduction de l'Arrêté Royal qui a créé notre Académie avec quelques adaptations nécessaires à la nouvelle institution envisagée, et avec force renvois dans le projet aux articles de l'Arrêté Royal existant.

Je suppose que ces traductions et renvois sont exacts et qu'il n'entre pas dans nos attributions de contrôler cela.

Sur le fond, c.-à-d. sur les motifs au sujet desquels

nous pourrions émettre nos avis, l'on ne nous dit rien. Notre avis n'est donc pas sollicité.

DEUXIÈME INTERVENTION :

Nous pourrions peut-être, bien que notre avis ne soit pas demandé par Monsieur le Ministre, dire ce que nous pensons de la réforme en question pour que nul n'en ignore.

TROISIÈME INTERVENTION :

Nu wij deze gewichtige aangelegenheid ten gronde bespreken, wil ik U ook mijn zienswijze ter zake mededelen.

Laat mij echter vooraf onderlijnen wat onze Confrater *Burssens* zo juist komt te zeggen in antwoord op de vorige tussenkomst van een ander Lid. De heer *Burssens* heeft gelijk : wij Vlamingen weten bij ondervinding wat taalkwesties zijn en we laten ons niet beïnvloeden door gelijk welke argumentatie tegen ons gezond recht. Ik ben trouwens allerminst behebt met 'n *inferioritycomplex*. Buiten onze specifiek Belgische verhoudingen, zal ook Congo eigen taalkwesties ontmoeten welke niet zullen kunnen opzij geschoven worden omdat ze uit het natuurlijke volksleven zullen opwellen. Dat komt mijns inziens onvermijdelijk bij de verdere ontwikkeling en bewustwording van de inlandse volkeren.

Nu mijne opmerkingen bij dit ontwerp : ze zijn van verschillende aard.

Ik heb U reeds gezegd dat ik de tekst zelf thans onbesproken laat : hij bevat, op 'n paar artikelen na, slechts verzendingen naar het bestaande statuut van onze Academie.

Artikel 23 echter van het ontwerp voorziet dat gedurende een tijdperk van drie maanden van de inwer-

kingtreding af van dit besluit (tot oprichting van een Koninklijke Vlaamse Academie voor Koloniale Wetenschappen) de leden van de « Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen », die het aan de Minister van Koloniën zullen aanvragen, rechtstreeks kunnen benoemd worden tot titelvoerende leden, enz. van de nieuw opgerichte Vlaamse Academie. Doch hun benoeming bij de Vlaamse Academie zal *ipso facto* hun ontslag bij *de* Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen medebrengen.

Uit deze tekst maak ik twee gevolgtrekkingen.

Een eerste van meer persoonlijke aard : zo er een Vlaamse Academie tot stand komt, word ik uitgesloten uit *de* Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, want ik ben Vlaming en ik ben er fier over Vlaming te zijn. En dan stel ik hierbij de vraag : waarom word ik uit *de* Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen ontslagen ?

Mijn tweede gevolgtrekking is niet persoonlijk : het oprichten van een Koninklijke Vlaamse Academie voor Koloniale Wetenschappen *naast* DE Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen gaat niet op, tenzij onze Academie van nu ophoudt de algemene Academie voor Koloniale Wetenschappen te zijn. Want het zou toch niet aanvaardbaar zijn dat de Vlaamse Academie minder wezen zou dan een zusterinstelling van de andere Academie. Deze zou dan ook een bijkomende kwalificatie ter onderscheiding van de Vlaamse Academie moeten verkrijgen, het grondvoorwerp van beide Academiën hetzelfde zijnde nl. de Koloniale Wetenschappen.

Dit brengt me tot de redenen ten gronde waarom ik mij meen te moeten verzetten tegen de splitsing van onze algemene Academie voor Koloniale Wetenschappen.

Deze redenen zijn tweeërlei.

De eerste ligt voor mij in onze Academie zelf. Deze is nog zeer jong. Stellig, hier worden flinke wetenschap-

pelijke studies, referaten, enz. naar voren gebracht zowel in het Nederlands als in het Frans en zelfs in andere talen. Maar alle werk dat hier wordt beoordeeld is nog niet altijd van academische waarde. Zou het dan ook geen ernstige vermindering van deze Academie betekenen, haar werkzaamheden te splitsen in twee Academiën, wat toch *per se* met zich zou brengen dat de leden van een afdeling — de indeling in twee afdelingen wordt echter niet voorzien in het ontwerp van de heer Minister van Koloniën — de kennissen en de ondervinding van de leden van de andere afdeling zouden missen ?

Ik ben zo vrij te denken dat deze Academie nog groeiende is en dat 'n splitsing niet bevorderlijk zou wezen voor haar aangroei.

De diepste oorzaak van mijn verzet staat in betrekking met het doel van onze Academie.

Onze Academie heeft haar specifieke reden van bestaan in haar specifiek voorwerp nl. de Koloniale Wetenschappen. Deze wetenschappen vinden haar voorwerp in de mensen en dingen van Congo en elders, van wat men historisch overal en in alle tijden « koloniën » heeft genoemd en nu van lieverlede met andere benamingen bestempelt.

Indien ons Land in de geschiedenis de verantwoordelijkheid niet droeg voor Congo — of voor andere gebieden — zou er ten onzent weinig of niet, althans veel minder dan nu, gelegenheid zijn geweest en nog zijn om alle aspecten van het beschavingswerk in Congo of elders met wetenschappelijke methodes te bestuderen. En er zou naar alle waarschijnlijkheid in België geen Academie voor Koloniale Wetenschappen bestaan.

In één woord, onze Academie is voor mij een onderdeel van ons groots Werk in Afrika — de l'Œuvre de Léopold II — benaming welke ons nog zo even door een mededeling met historisch karakter werd in herinnering gebracht.

Elke splitsing in dat grootse Werk — dans l'Œuvre entreprise par Léopold II et confiée à la responsabilité de la Belgique — zou een verzwakking in de uitwerking met zich brengen. De splitsing van onze Academie met haar vele corresponderende leden in Congo en Ruanda-Urundi, de splitsing van onze Academie die de grondstoffen van de door haar beoefende wetenschappen noodzakelijk en hoofdzakelijk vinden moet in Congo en in Ruanda-Urundi, die splitsing hier zou andere splitsingen van onze nationale krachtinspanningen in Congo en in Ruanda-Urundi voor gevolg hebben. En dat alles zou onvermijdelijk uitlopen op een verzwakking en uiteindelijk zelfs op de vernietiging van het Werk van België-in-Afrika.

Daarom meen ik, dat de gedachte zelf, vervat in het ontwerp waarover men ons advies niet vraagt, moet verworpen worden.

17 december 1956.

**H. Depage. — Intervention à propos de la création d'une  
Académie flamande des Sciences coloniales.**

L'auteur fait remarquer que la communication par M. le Ministre des Colonies du projet d'Arrêté Royal instituant une « Académie flamande des Sciences coloniales » fait suite au vœu exprimé par la Classe des Sciences morales et politiques en sa séance du 19 novembre, vœu dont le texte, reproduit à l'annexe I de l'ordre du jour de la présente réunion, stipule que la Classe souhaite : « ... d'être mise en possession de l'exposé des motifs dudit projet et appelée à formuler ses avis à ce sujet ».

Il paraît évident qu'en transmettant à la Classe le projet d'arrêté, le Ministre a implicitement invité la Classe à formuler ses avis ; si ce n'est pas l'exposé des motifs que le Ministre a transmis, mais le projet même d'Arrêté Royal, cela n'implique nullement que le Ministre n'est pas intéressé par les avis de la Classe.

En ce qui concerne le fond de la question, l'auteur déclare qu'il a toujours cru que l'Académie des Sciences coloniales et l'Institut auquel elle fait suite étaient bilingues ainsi qu'en témoignent de nombreux mémoires, publiés en flamand, et les correspondances officielles, toutes établies dans les deux langues. On peut peut-être regretter que l'Académie ne soit pas davantage bilingue et que l'usage de nos deux langues nationales ne soit pas plus fréquent au cours des discussions ; mais cela paraît ne dépendre que des intervenants ; individuellement chaque membre a, en effet, le droit et peut-être le devoir de s'exprimer dans celle de nos langues nationales dans laquelle il peut le mieux, avec le plus de

précision, exprimer sa pensée. En réalité, ce qu'il faut savoir, c'est si certains de nos collègues sont empêchés de s'exprimer dans celle de nos langues nationales dans laquelle ils peuvent le mieux rendre toutes les nuances de ce qu'ils ont à dire.

La façon dont le problème est posé par le Ministre implique que ce serait certains de nos collègues d'expression flamande qui se sentiraient préjudiciés : dans de telles conditions, il me semble que ce sont eux qui devraient d'abord exprimer leurs avis sur le projet présenté.

17 décembre 1956.

**F. Van der Linden. — Intervention à propos de la création d'une Académie royale des Sciences coloniales.**

Depuis la fondation de l'Institut Royal Colonial Belge, tous ses membres ont pu s'exprimer librement dans la langue de leur choix. De nombreuses publications ont été faites aussi bien en néerlandais qu'en français.

Si au cours des séances, les échanges de vues ont eu lieu en français, tout au moins dans la Classe à laquelle nous appartenons, c'est que nos collègues flamands ont fait preuve de sagesse et de tolérance, et je tiens à leur en rendre hommage.

Il est évident que le but à atteindre était de se bien comprendre et le meilleur moyen était me semble-t-il de parler la même langue.

Il serait profondément regrettable que la transformation de l'Institut Royal Colonial Belge en une Académie ait notamment pour conséquence de lui appliquer le régime de dédoublement linguistique des Académies belges.

En effet, nous devons à mon sens nous préoccuper avant tout de pouvoir discuter ensemble des problèmes intéressant le développement politique, économique et social de nos territoires d'outre-mer.

Comment pourrions-nous arriver à une certaine unité, à une bonne harmonie dans nos conceptions, si les problèmes étaient examinés par deux assemblées complètement différentes ?

D'autre part, nous devons également nous soucier de la possibilité pour les évolués congolais de suivre nos travaux, de s'en inspirer, d'en tirer profit. Ce n'est pas en créant deux Académies des Sciences coloniales, l'une d'expression française, l'autre d'expression flamande, que l'on atteindra aisément cet objectif.

Si, dans une certaine mesure, il est assez compréhensible qu'il existe des académies néerlandaises et françaises dans notre pays, où la population est divisée en Flamands et en Wallons, pour tout ce qui concerne notre Colonie et les territoires sous tutelle, il est extrêmement important que les coloniaux mettent tout en œuvre pour être d'accord sur une action commune.

Plus que jamais aujourd'hui, nous devons nous inspirer en cette matière de notre devise nationale, et nous mettre au-dessus de certains particularismes, de certaines tendances qui peuvent nuire à cet esprit de solidarité que nous appelons de tous nos vœux.

Vis-à-vis de l'étranger, la position de la Belgique avec deux Académies des Sciences coloniales, paraîtrait assez bizarre. Elle compliquerait singulièrement les relations. Supposez le cas d'une invitation à un Congrès international qui ne comporte qu'un seul représentant belge. Par qui sera-t-il choisi ? Par l'Académie de langue française ou par l'Académie de langue néerlandaise ?

De même dans les manifestations officielles, les deux présidents ou les deux secrétaires perpétuels, seront-ils amenés à y participer ? Quel sera celui qui aura rang de préséance sur l'autre ?

Dans tous les domaines, je ne vois que des inconvénients au projet dont il nous est donné connaissance.

Je souhaite vivement qu'il n'y soit pas donné suite dans l'intérêt même de nos collègues d'expression néerlandaise.

En effet, non seulement les membres de l'Académie ayant une connaissance imparfaite du néerlandais seront dans l'impossibilité de prendre connaissance des travaux de l'Académie flamande, mais ceux-ci auront beaucoup moins de rayonnement au delà de nos frontières que la présentation actuelle de la matière du *Bulletin des Séances*.

17 décembre 1956.

**R. P. J. Van Wing. — Intervention à propos de la création  
d'une Académie flamande des Sciences coloniales.**

L'égalité en droit et en fait des Belges quant à l'usage des deux langues nationales dans la vie et dans les institutions publiques, me paraît une exigence essentielle pour le bien général du pays. Mais je ne pense pas qu'il soit permis de transposer ce principe tel quel, dans l'Afrique belge, où le contexte culturel et politique est bien différent. En particulier, j'estime qu'il ne peut être invoqué pour une institution comme la nôtre.

Quoiqu'elle fonctionne dans la métropole, elle est premièrement et essentiellement au service de l'œuvre africaine de Léopold II reprise par la Belgique. Ce service et le travail qu'il implique se situent sur le plan scientifique. Or, je ne vois pas qu'un dédoublement de l'Académie aurait pour résultat d'accroître la recherche scientifique ou le nombre des chercheurs, ou celui des publications de vraie valeur scientifique. Les normes que l'Académie actuelle observe à cet égard sont aussi favorables à ceux qui usent du flamand qu'à ceux qui usent du français. Par ailleurs, le nombre des compétences coloniales et des chercheurs dans la sphère des sciences coloniales n'est pas tellement grand dans notre petit pays, qu'il faille craindre qu'une seule académie soit débordée. Au contraire, il est à craindre qu'un dédoublement n'affaiblisse celle qui fonctionne, sans garantir une valeur et une fécondité réelles à celle qu'on créerait.

En bref, à ne considérer d'une part que les réalités et les possibilités actuelles, et d'autre part le but premier et essentiel de notre académie, je ne trouve aucune raison valable pour souhaiter l'instauration d'une académie flamande des sciences coloniales.

17 décembre 1956.

**CLASSE DES SCIENCES NATURELLES  
ET MÉDICALES**

**Séance du 24 novembre 1956.**

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. *L. Mottouille*, directeur.

Sont en outre présents : MM. H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gérard, L. Hauman, R. Mouchet, G. Passau, W. Robyns, V. Van Straelen, membres honoraire et titulaires ; MM. Asselberghs, P. Brutsaert, L. Cahen, J. Gillain, J. Kufferath, J. Lepersonne, F. Mathieu, G. Neujean, J. Schwetz, M. Sluys, P. Staner, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, membres associés ; M. J. Jadin, membre correspondant, ainsi que MM. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et M. Walraet, secrétaire des séances.

Excusés : MM. R. Bouillenne, J. Opsomer, M. Robert, M. Van den Abeele.

**Décès de M. J. Rodhain.**

Devant l'assemblée debout M. *L. Mottouille*, directeur, rappelle le décès de M. *J. Rodhain*, membre titulaire, survenu le 26 septembre 1956 (voir p. 1057).

M. *A. Dubois* est désigné pour rédiger la notice destinée à l'annuaire.

**Communication administrative.**

**Émission de quatre timbres-poste commémoratifs  
du bi-centenaire de la naissance de W. A. Mozart.**

Voir p. 862.

**KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE  
WETENSCHAPPEN**

**Zitting van 24 november 1956.**

De zitting werd geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. *L. Mottouille*, directeur.

Aanwezig : de HH. H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gérard, L. Hauman, R. Mouchet, G. Passau, W. Robyns, V. Van Straelen, ere- en titelvoerende leden ; de HH. Asselberghs, P. Brutsaert, L. Cahen, J. Gillain, J. Kufferath, J. Lepersonne, F. Mathieu, G. Neujean, J. Schwetz, M. Sluys, P. Staner, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, buitengewone leden ; de H. J. Jadin, corresponderend lid, alsook de HH. E.-J. Devroey, vaste secretaris en M. Walraet, secretaris der zittingen.

Verontschuldigd : de HH. R. Bouillenne, J. Opsomer, M. Robert, M. Van den Abeele.

**Overlijden van de H. J. Rodhain.**

Voor de rechtstaande vergadering herinnert de H. *L. Mottouille*, directeur, aan het overlijden van de H. *J. Rodhain*, titelvoerend lid, op 26 september 1956 (zie blz. 1057).

De H. *A. Dubois* wordt aangeduid om de nota, bestemd voor het jaarboek, op te stellen.

**Administratieve mededeling.**

Uitgifte van vier herdenkingspostzegels ter gelegenheid van de tweehonderdste verjaring der geboorte van W. A. Mozart.

Zie blz. 863.

**Nominations.**

Voir p. 864.

**Psychoses et névroses en Afrique centrale.**

M. A. *Dubois* présente un travail de M. J. VYNCKE, intitulé comme ci-dessus (voir p. 1059).

M. A. *Duren* est désigné comme second rapporteur.

**Sur quelques algues des rapides de la Ruzizi à Bugarama.**

M. L. *Hauman* présente un travail de M. H. KUFFERATH, intitulé comme ci-dessus (voir p. 1060).

M. R. *Bouillenne* est désigné comme second rapporteur.

**Sur quelques loranthoïdées d'Afrique.**

M. L. *Hauman* présente la deuxième partie d'une étude de M<sup>lle</sup> S. BALLE, intitulée comme ci-dessus (voir p. 1061).

**Sur le réexamen partiel de trois agglomérations congolaises  
au point de vue malaco-schistosomique.**

M. J. *Schwetz* présente l'étude qu'il a rédigée sur ce sujet et qui sera publiée dans le *Bulletin des Séances* (voir p. 1084).

**Élisabethville. Essai de géographie urbaine.**

M. P. *Fourmarier* présente un travail de M<sup>lle</sup> A. CHAPÉLIER, intitulé comme ci-dessus (voir p. 1092).

MM. P. *Gourou* et M. *Robert* sont désignés comme rapporteurs.

**Benoemingen.**

Zie blz. 865.

**Psychosen en nevrosen in Centraal-Afrika.**

De H. A. *Dubois* legt een werk voor van de H. J. VYNCKE met de hierboven vermelde titel (zie blz. 1059).

De H. A. *Duren* werd aangeduid als tweede verslaggever.

**Over enkele wieren van de versnellingen der Ruzizi te Bugarama.**

De H. L. *Hauman* legt een werk voor van de H. H. KUFFERATH, getiteld zoals hierboven (zie blz. 1060).

De H. R. *Bouillenne* wordt als tweede verslaggever aangeduid.

**Over enkele Loranthoïeden van Afrika.**

De H. L. *Hauman* legt het tweede deel voor van een studie van Me<sup>j</sup>. S. BALLE, getiteld zoals hierboven (zie blz. 1061).

**Over het gedeeltelijk heronderzoek der drie Congolese agglomeraties van malaco-schistosomisch standpunt.**

De H. J. *Schwetz* legt een studie voor die hij over dit onderwerp opgesteld heeft en die zal gepubliceerd worden in de *Mededelingen der Zittingen* (zie blz. 1084).

**Elisabethstad, proeve van stedelijke aardrijkskunde.**

De H. P. *Fourmarier* legt een werk voor van Me<sup>j</sup>. A. CHAPELIER, getiteld zoals hierboven (zie blz. 1092).

De HH. P. *Gourou* en M. *Robert* worden als verslaggevers aangesteld.

Géochronologie africaine 1956.

M. L. Cahen présente un travail rédigé en collaboration avec M. A. HOLMES et intitulé comme ci-dessus.

La Classe décide l'impression de cet ouvrage dans la collection des *Mémoires in-8°*.

Agenda 1957.

Les membres approuvent, pour ce qui les concerne, l'agenda dont le projet leur avait été communiqué au préalable et qui sera publié dans le fasc. 1 du *Bull. A.R.S.C.* 1957.

Hommage d'ouvrages

Aangeboden werken.

Notre Confrère M. J. Kufferath a fait parvenir à la Classe :  
Onze Confrater de H. J. Kufferath heeft aan de Klasse laten geworden :

CAPART, A. et KUFFERATH, J., Recherches hydrobiologiques au Congo belge et leurs résultats pratiques (Extrait de *Bulletin Agricole du Congo belge*, XLVII, 1956, 4, 20 pp., 14 fig.).

De notre confrère M. M. Robert :  
Van onze Confrater de H. M. Robert :

ROBERT, M., Géologie et géographie du Katanga y compris l'étude des ressources et de la mise en valeur (Union Minière du Haut-Katanga, Bruxelles, 1956, 620 pp.).

Le *Secrétaire perpétuel* dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :  
De *Vaste Secretaris* legt daarna op het bureau de volgende werken neer :

**Afrikaanse geochronologie 1956.**

De H. L. Cahen legt een werk voor, opgesteld in samenwerking met de H. A. HOLMES en dat de hierboven vermelde titel draagt.

De Klasse besluit tot het drukken van dit werk in de verzameling der *Verhandelingen in-8°*.

**Agenda 1957.**

De leden stemmen in, voor wat hen betreft, met de agenda waarvan het ontwerp hen voorafgaandelijk overgemaakt werd en die zal gepubliceerd worden in de afl. 1 van de *Mededelingen K.A.K.W.* 1957.

De zitting wordt te 15 u 10 geheven.

BELGIQUE — BELGIË :

- DALIMIER, P., Les buffles du Congo belge (Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, Bruxelles, 1955, 66 pp.).
- DE SAEGER, H., Le Parc National Albert, La plaine (Extrait de *Parcs Nationaux*, Bulletin trimestriel de l'A.S.B.L. Ardenne et Gaume, X, 1955, 4, pp. 3-12. — Don de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge, Bruxelles).
- LOZET, J., Dictionnaire de pédologie (Direction de l'Agriculture, Ministère des Colonies, Bruxelles, 1956, 243 pp.).
- SIMONART, Ed. F., La dénutrition de guerre, étude clinique, anatomo-pathologique et thérapeutique (*Acta Medica Belgica*, Bruxelles, 1947, 262 pp.).
- TROUPIN, G., Flore des Spermatophytes du Parc National de la Garamba, I. Gymnospermes et Monocotylédones, Exploration du Parc national de la Garamba, Mission H. De Saeger, Fasc. 4 (Institut des Parcs nationaux du Congo belge, Bruxelles, 1956, 350 pp., 1 carte h.-t.).
- Atlas de Belgique, Planche 30, Superficie cultivée ; Planche 32, Élevage (Comité national de Géographie, Bruxelles, 1956).
- Carte géologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Légende générale, Quatrième édition, Additions et modifications (Ministère des Colonies ; Commission de Géologie, Bruxelles, 1955, 12 pp.).
- Forminière 1906-1956 (Forminière, Bruxelles, 1956, 214 pp., 2 cartes h.-t.).
- COLLART, A., Note sur la pêche au Ndagala au lac Tanganika (Extrait du *Bulletin Agricole du Congo belge*, XLVII, 4, 1956, pp. 1-12, 8 fig.).
- HULOT, A., Aperçu sur la question de la pêche industrielle aux lacs Kivu, Édouard et Albert (Extrait de *Bulletin Agricole du Congo belge*, XLVII, 4, 1956, pp. 1-68, 26 fig.).
- Au Service de l'Agriculture congolaise, L'Institut National pour l'Étude agronomique du Congo belge (I.N.É.A.C.), son but, son programme, ses réalisations ; renseignements divers d'ordre pratique, 3<sup>e</sup> édition (Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo belge, I.N.É.A.C., Bruxelles, 1956, 118 pp., 64 fig. h.-t., 2 cartes h.-t.).
- POLSPOEL, L. G., Geo-economische structuurverkenningen betreffende Belgisch-Congo (Uittreksel uit het *Tijdschrift der*

*Belgische Vereniging voor Aardrijkskundige Studies*, XXV, 1956, 1, blz. 115-174).

Livre jubilaire publié à l'occasion du XV<sup>e</sup> Anniversaire académique du professeur Paul Van Gehuchten à Louvain (Université de Louvain, Louvain, 1955, 363 + 13 + 28 pp.).

LHEUREUX, M., HENRY, S. et HANISSET, P., Titration photocolométrique des ions calcium et magnésium par complexométrie, Adaptation de la méthode au dosage dans les roches et les eaux (Extrait de *Industrie chimique belge*, XXI, n<sup>o</sup> 7, pp. 695-704. Laboratoire de Recherches chimiques du Ministère des Colonies, Tervuren).

NEIRINCKX, G. et STRUELENS, H., Comparaison de deux méthodes de dosage du Citronellol-Rhodinol dans les huiles essentielles de géranium (Extrait du *Bulletin agricole du Congo belge*, XLVII, 1956, pp. 553-570, Laboratoire de Recherches chimiques du Ministère des Colonies, Tervuren).

## EUROPE — EUROPA

### ALLEMAGNE — DUITSLAND :

Deutschland westlich Oder/Neisse, Mittlere Niederschlagssummen (mm), Jahr, Zeitraum : 1891-1930 (Deutscher Wetterdienst, Bad Kissingen, 1955, 1 feuille).

### FRANCE — FRANKRIJK :

Congrès de la Protection des Végétaux et de leurs produits sous les Climats chauds (Institut Français d'Outre-Mer, Marseille, 1954, 543 pp.).

CHAUSSINAUD, R. et FOLLEREAU, R., La lèpre (Expansion Scientifique Française et Ordre de la Charité, Paris, 1956, 43 pp.).

Programme de la Zone aride, Compte rendu de la Dixième Session du Comité consultatif de Recherches sur la Zone aride (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, La Science et la Culture, Paris, 1956, 8 pp.).

Rapport d'activité pour la période comprise entre janvier 1955 et mars 1956 (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, Département des Sciences naturelles, Paris, 1956, 6 pp.).

PORTUGAL :

- SARMENTO, Al., Os Huambo, Subsídios para o estudo da sua antropologia física, biológica e cultural (Extrait de *Anais do Instituto de Medicina Tropical*, XIII, 1-2, Lisbonne, 1956, pp. 113-168, 11 photographies h.-t.).
- , Unidade antropologica do distrito de Huambo (Extrait de *Anais do Instituto de Medicina Tropical*, XIII, 1-2, Lisbonne, 1956, pp. 169-179).

SUISSE — ZWITSERLAND :

- HALLIDAY, D. J., The Manuring of Sugar Cane (Centre d'Étude de l'Azote, Genève, 1956, 221 pp.).

U.R.S.S. — U.S.S.R. :

- GREBINSKIJ, S. O., Proichojdenie jizni (= L'origine de la vie, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 27 pp.).
- LAZKO, E. M., Poiskovyje priznaki i geologiticheskie predposylki poiskov poleznyh iskopaemyh (= Recherches d'indices et prémisses géologiques de la recherche des minéraux utiles, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1953, 48 pp.).
- LEUTSKII, K. M., Vitaminy, otcherki svoistv vitaminoc kompleksa B2 (= Les vitamines, aperçu des propriétés du complexe de vitamines B2, Lvov, Université d'État « Ivan Franko », 1956, 299 pp.).
- PAPERNA, G. O., Sim'ja i chkola (= La chimie et l'école, en langue ukrainienne, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1955, 27 pp.).
- Geologiticheskii Muzei L'vovskovo Gosudarstvennovo Universiteta im. Iv. Franko (= Le Musée géologique de l'Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1956, 30 pp., 19 fotogr.).
- CHUBLADZE, A. K., et GAIDAMOVITCH, S. Ia., Kratkij kurs praktiticheskoj virusologii (= Cours concis de virusologie pratique, Éditions de Littérature médicale de l'État, Moscou, 1954, 380 pp.).

- FEDOROV, V. N., ROGOZIN, I. I., FENIUK, B. K., Profilaktika tchumy (= La prophylaxie de la peste, Éditions de Littérature médicale de l'État, Moscou, 1955, 230 pp.).
- KIRCHENSTEIN, A. M., A. M., Problemy mikrobiologii i immunologii (= Problèmes de microbiologie et d'immunologie, Académie des Sciences de l'U.R.S.S., Moscou, 1954, 211 pp.).
- VACHENIN, V. A., Kurs tchastnoj epidemiologii (= Cours d'épidémiologie spéciale, Éditions de Littérature médicale de l'État, Moscou, 1955, 556 pp.).
- VASIL'KOVA, Z. G., Metody gelmintologitcheskin issledovaniij (= Méthodes de recherches helminthologiques, Éditions de Littérature médicale de l'État, Moscou, 1955, 228 pp.).
- ZAKSTELSKAJA, L. Ia., Toksitchnost' virusa gripa (= La toxicité du virus de la grippe (= Éditions de la Littérature médicale de l'État, Moscou, 1953, 84 pp.).
- ZILBER, L. A., Utchenie o virusah (Obchtchaja virusologija) (= Études sur les virus (Virusologie générale), Bibliothèque centrale médicale de l'État près le Ministère de la Santé Publique d'U.R.S.S., Moscou, 1956, 316 pp.).
- Maljarija, Gelmintozy i Parazitarnye Bolezni, Organizatsionno metoditcheskie materialy (= Malaria, Helmintoses et Maladies parasitaires, Matériaux pour une organisation et une méthode, Éditions de littérature médicale de l'État, Moscou, 1955, 320 pp.).
- Meditsinskaja literatura S.S.S.R., Ukazatel' knig i statej 1945-1946 (= Littérature médicale soviétique, Index de livres et d'articles, 1945-1946, Bibliothèque centrale médicale de l'État près le Ministère de la Santé publique de l'U.R.S.S., Moscou, 1954, 647 pp.).
- Otcherki po istorii parazitologii (= Esquisse d'une histoire de la parasitologie, Éditions de Littérature médicale de l'État, Moscou, 1953, 147 pp.).
- Sovetskaja literatura po meditaïne, Ukazatel' knig i statej, 1941-1944 (= La littérature médicale soviétique, Index de livres et d'articles, Bibliothèque Centrale Médicale de l'État près le Ministère de la Santé publique d'U.R.S.S., Moscou, 1948, 1003 pp.).
- Zaraznye bolezni theloveka, Akademitcheskij spravotchnik (= Les maladies infectieuses de l'homme, guide académique, Éditions de littérature médicale de l'État, Moscou, 1955, 682 pp.).
- Hrestomatija po Fizitcheskoi Geografii, Afrika, Amerika, Avstra-

lija, Antarktida (= Chrestomathie de Géographie physique, Afrique, Amérique, Australie, Antarctique, Éditions scolaires pédagogiques de l'État du Ministère de l'Instruction publique, Moscou, 1955, 504 pp.).

AFRIQUE — AFRIKA

ALGÉRIE — ALGERIË :

LAGROT, F. et GRECO, J., Les mutilations faciales au cours du terrorisme en Algérie et leur réparation (Extrait de *La Presse Médicale*, LXIV, 1956, 51, pp. 1193-1198).

RHODÉSIE DU SUD — ZUID-RHODESIA :

WHELLAN, J. A., A New Insecticide which can be used in Army Worm Control (Entomological Branch, Department of Research and Specialist Services, Causeway, 1956, 1 p.).

TANGANYIKA TERRITORY :

Geological Survey, Tanganyika, Scale : 1.125.000, feuilles 53 S. W., 64 S. E., 64 S. W., 74 N. E., 74 S. W. (The Geological Survey Department, Dodoma, 1955-1956, 5 cartes).

AMÉRIQUE — AMERIKA

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN  
VAN AMERIKA :

DARLING, F. F., Pelican in the Wilderniss, a Naturalist's Odyssey in North America (New York, S. d., 380 pp.).

Man's Role in Changing the Face of the Earth, edited by W. L. THOMAS, With the collab. of C. O. SAUER, M. BATES, L. MUMFORD (Wenner-Gren Foundation for Anthropological Research, New York, 1956, 1193 pp.).

- Natural Resources, Food and Population in Inter-Tropical Africa, Report of a Symposium held at Makerere College, September, 1955, ed. by L. D. STAMP (The International Geographical Union, New York, 1956, 104 pp.).
- Select Annotated Bibliography of Tropical Africa, compiled by the International African Institute under the direction of Prof. D. FORDE (The Twentieth Century Fund, Survey of Tropical Africa, New York, 1956).

ASIE — AZIË

VIËT-NAM :

Dons de l'Institut Pasteur, à Saigon :

- STEVENIN, G., HUARD, P. et GOEFFON, Y., Essais de vaccination du buffle asiatique contre la peste bovine par l'emploi du virus pestique lapinisé virus L. de J. Nakamura (Extrait du *Bulletin de la Société de Pathologie exotique*, 48, 1955, pp. 405-414).
- VIALARD-GOUDOU, A., et RICHARD, C., Étude pluviométrique physico-chimique et économique des eaux de pluie à Saigon (1950-1954) (Extrait de *l'Agronomie tropicale*, 1956, 1, pp. 74-92).
- RICHARD, Cl., VIALARD-GOUDOU, A., Composition chimique de l'eau de pluie à Saigon (Extrait des *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Sciences*, 237, 1953, pp. 1549-1551).
- RICHARD, Cl., Application de la méthode Alessandrini modifiée par Lanzing à l'évaluation de très faibles quantités de DDT (Extrait du *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*, 1953, 9, pp. 813-820).
- RICHARD, Cl., et VIALARD-GOUDOU, A., Le fluor dans les eaux du Sud-Vietnam et des plateaux montagnards du Sud (Extrait du *Bulletin de la Société de Chimie biologique*, 1954, 36, pp. 901-903).
- ARNOULT, H., Les vaccinations antirabiques à l'Institut Pasteur de Saigon, de 1891 à 1954 (Extrait des *Annales de l'Institut Pasteur*, 1955, 88, pp. 435-445).

OCÉANIE — OCEANIË

AUSTRALIE — AUSTRALIË :

CLEWS, C. J. B., Modern Physics (The University of Western Australia, Nedlands, 1953, 10 pp.).

TASMANIE — TASMANIË :

CURTIS, W. M., The Student's Flora of Tasmania (part 1, University of Tasmania, Hobart, 1956, 234 pp.).

La séance est levée à 15 h 10.

**L. Mottouille. — Décès du D<sup>r</sup> Jérôme Rodhain.**

Notre Académie royale des Sciences coloniales et spécialement notre Classe des Sciences naturelles et médicales ont été profondément endeuillées par le décès d'un de nos membres les plus éminents, le D<sup>r</sup> *Jérôme Rodhain*, disparu le 26 septembre dans sa 81<sup>e</sup> année.

Le D<sup>r</sup> *Rodhain*, après ses études de médecine à l'Université de Louvain et un stage au Laboratoire de bactériologie et de médecine expérimentale du professeur DENYS de Louvain, part en 1903 pour l'État Indépendant du Congo.

Il y accomplit de 1903 à 1925, une carrière coloniale remarquable : en 1903, médecin de district en Ubangui ; en 1906, directeur de l'hôpital de Léopoldville ; en 1910, chef de la mission scientifique du Katanga ; en 1912, en mission en Uele ; de 1914 à 1918, médecin en chef des troupes dans l'Est Africain ; en 1920, chef du service médical de la Colonie. En 1925, il rentre définitivement en Belgique comme professeur d'abord, puis directeur de l'Institut de Médecine tropicale jusqu'en 1947, date à laquelle il atteint la limite d'âge, mais où il se refuse de prendre le repos.

Il continua son travail, ses études et son laboratoire d'Anvers le verra toujours y passer ses journées et parfois ses nuits.

Ce fut une carrière laborieuse et féconde : quelque 200 mémoires et notes sur les sujets de parasitologie et de médecine tropicale en sont une preuve. La valeur de ses travaux est soulignée par de nombreuses distinctions honorifiques. Parmi les sociétés savantes dont il fut élu membre, citons l'Académie royale de Médecine, la

*Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene, l'American Academy of Tropical Medicine, la S<sup>té</sup> de Pathologie exotique de Paris.*

Membre fondateur de l'Institut Royal Colonial Belge, il en fut par deux fois président. Il vouait à notre Compagnie un sincère et profond attachement.

Avec la disparition du D<sup>r</sup> *Rodhain*, le monde médical international perd un de ses plus éminents représentants.

Nous conserverons de lui un souvenir ému.

24 novembre 1956.

**A. Dubois. — Présentation d'un mémoire du Dr J. Vyncke, intitulé : « Psychoses et névroses en Afrique centrale (Ruanda-Urundi — Congo belge) ».**

Le travail du docteur VYNCKE donne une description précise des cas de maladies mentales vues en Afrique centrale (Usumbura).

L'ouvrage est long (178 pages), mais il est très complet : méthodes, conditions étiologiques, psychoses des divers types (affectives, schizophréniques, paranoïdes, organiques), sont traitées en autant de chapitres. L'épilepsie et la déficience mentale ne sont pas négligées. Une série de chapitres traite des psychonévroses. La thérapeutique n'est pas négligée. C'est en fait un traité de psychiatrie congolaise. Rien de semblable n'existe et l'ouvrage sera consulté avec fruit par les médecins du Congo et, croyons-nous, d'ailleurs.

La publication en est à recommander.

6 novembre 1956.

**L. Hauman. — Rapport sur un travail de M. H. Kufferath, intitulé : « Quelques algues des rapides de la Ruzizi à Bugarama ».**

M. Hubert KUFFERATH, docteur en sciences, spécialisé en algologie, présente un travail intitulé comme ci-dessus.

C'est l'étude détaillée de quelques échantillons, conservés en alcool, de la végétation cryptogamique recouvrant les roches des rapides de la rivière Ruzizi, échantillons qui avaient été recueillis en 1949 par M. MARLIER, zoologiste et chef de centre de l'I. R. S. A. C. à Uvira.

L'élément dominant de cette association est une forme stationnelle de *Cladophora glomerata* (L.) KÜTZ. présentant un développement considérable, non observé jusqu'ici chez cette espèce bien connue, des cellules de base constituant un appareil fixateur nécessaire dans les eaux torrentueuses de ces rapides.

Cette particularité est longuement décrite et soigneusement figurée.

Accompagnant cet élément dominant, l'auteur a pu constater la présence de 65 espèces microscopiques, dont 55 Diatomées, dont il dresse le catalogue. Dans cette florule, à côté d'éléments cosmopolites ou déjà signalés dans la région, plusieurs sont mentionnés pour la première fois pour le Congo belge, et 12 espèces sont nouvelles pour la Science.

Le travail, très minutieux et amplement illustré, apporte à la flore algologique de l'Est de notre Colonie une intéressante contribution.

24 novembre 1956.

Simonne Balle. — Sur quelques Loranthoïdées  
d'Afrique — II. (1)

(Note présentée par M. L. Hauman).

Parmi les 22 genres de Loranthoïdées proposés pour remplacer le genre *Loranthus* L. en Afrique (2), 16 avaient déjà été définis comme genres par divers auteurs :

*Helixanthera* par LOUREIRO en 1793,

*Dendrophthoë* par MARTIUS et *Tapinanthus* par BLUME en 1830,

*Agelanthus*, *Amyema*, *Englerina*, *Erianthemum*, *Globimetula*, *Odontella*, *Oliverella*, *Oncella*, *Oncocalyx*, *Phragmanthera*, *Plicosepalus*, *Tapinostemma* et *Taxillus* par VAN TIEGHEM en 1895.

Les 6 restants correspondent tous à d'anciennes sections de *Loranthus* élevées au rang de genre, à savoir :  
*Actinanthella* S. BALLE, *Bull. Ac. Roy. Sc. Col.* XXV, 5, p. 1625 (1954). Syn. Genre *Loranthus* sect. *Incrassati* SPRAGUE in THYSELTON DYER, *Fl. Trop. Afr.* VI, I, p. 256 et 263 (1910).

*Botryoloranthus* (ENGLER ET KRAUSE in *Bot. Jahrb.* LI, p. 461-1914) S. BALLE — *ibid.* p. 1622.

*Danserella* S. BALLE. nom. in *Webbia* XI, p. 583 (1955)  
Syn. genre *Loranthus* sect. *Longicalyculati* ENGLER, *Bot. Jahrb.* XX, p. 81 et 85 (1894).

*Moquiniella* S. BALLE, *Bull. Ac. Roy. Sc. Col.* XXV, 5, p. 1628 (1954). Syn. genre *Loranthus* sect. *Moquinia* SPRAGUE, *Kew Bull.* 1914, p. 367 et 1915, p. 69.

(1) *Bull. Séances Acad. Roy. Sc. Colon.*, XXV, 5, p. 1619 à 1635 (1954).

(2) Voir *Webbia* XI, p. 465 (1955).

*Spragueanella* S. BALLE, *ibid.* p. 1632. Syn. genre *Loranthus* sect. *Rhamnifolii* SPRAGUE, *Fl. Trop. Afr.* p. 257 et 267.

*Tieghemia* S. BALLE, nom. in *Webbia* XI, p. 582 (1955). Syn. genre *Loranthus* sect. *Montani* KRAUSE, *Not. Bot. Gart.* Berlin VIII, p. 494 (1923).

Quatre de ces genres furent définis dans la première partie de cet article ; on trouvera, ci-après, les planches <sup>(1)</sup> illustrant leur morphologie et la Carte indiquant leur distribution géographique, ainsi que l'étude du cinquième, *Tieghemia*, et les raisons pour lesquelles le genre *Danserella* a dû être abandonné.

Un 23<sup>e</sup> genre de Loranthoïdées africaines, *Berhautia* S. BALLE, genre nouveau du Sénégal, a été défini en 1956 <sup>(2)</sup>.

Genre TIEGHEMIA  
S. BALLE, gen. nov.

Synonymes :

Genre *Loranthus* L. section *Dendrophthoë* MART. sous-section *Rigidiflori* ENGL., *Pflanzenw.* Ost-Afr. C, p. 165 (1895) pp. pour *L. sulphureus* ENGL.

Genre *Loranthus* L. section *Coriaceifolii* SPRAGUE in THYSELT.-DYER, *Fl. Trop. Afr.* VI, I, p. 266 (1910) pp. pour *L. sulphureus* ENGL. et section *Quinquenerves* SPRAGUE in *Kew Bull.* 1915, p. 70 et *Fl. Cap.* VI, 2, p. III (1915).

Genre *Loranthus* L. sous-genre *Dendrophthoë* MART. section *Montani* KRAUSE, *Notizbl. Bot. Gart. Berl.* VIII, p. 494 (1923).

Genre *Tapinanthus* BLUME em. DANSER, *Verh. Kon. Ak. Wet. Amsterd. Natuurk.* 2<sup>e</sup> sect. XXIX, 6, p. 112,

<sup>(1)</sup> Fig. I : *Actinanthella menyharthii* ; fig. II : *Moquinie lla rubra* et fig. III : *Spragueanella rhamnifolia*.

<sup>(2)</sup> *Bull. Soc. Roy. Bot. Belg.*, 88, p. 131 (1956).

118 et 120 (1933) pp. pour *T. quinquervius* (HOCHST.) DANSER et *T. sulphureus* (ENGL.) DANSER.

Genre *Loranthus* L. section *Dendrophthoë* MART. sous-section *Montani* KRAUSE, Not. Pflanzenfam. 16b, p. 155 (1935) et sous-section *Quinquenerves* SPRAGUE, *ibid.* p. 162.

*Caractères morphologiques :*

Inflorescences axillaires, pérulées, en ombelles ou capitules pauciflores subsessiles, ou en fascicules pauciflores, ou réduites à des fleurs isolées.

Bractées plus ou moins profondément cupuliformes, parfois subunilatérales, plus ou moins gibbeuses dorsalement, à bord parfois irrégulier et sommet uni- ou bidenté.

Fleurs 5-mères, gamotépales, actinomorphes (1) ; bouton droit, subcylindrique, légèrement renflé à la base et étroitement claviforme à l'extrémité ; périgones à tube plus court ou environ de même longueur que les lobes, ne se fendant pas unilatéralement (ou seulement momentanément au début de l'anthèse) ; lobes minces, sublinéaires sur la plus grande partie de leur longueur, peu élargis à la base et sous le sommet, demeurant dressés à l'anthèse (leurs extrémités, cunéiformes ou aiguës, restant parfois cohérentes pendant un certain temps au début de l'anthèse).

Étamines à filet soudé au tépale opposé sur toute la longueur du tube périgonal et sur une assez grande partie des lobes, linéaire, présentant une ou deux petites dents (une apicale, entière ou plus ou moins profondément bilobée ou deux marginales subapicales), infléchi ou involuté à l'anthèse ; anthères linéaires, à thèques entières parfois légèrement dépassées par le connectif.

Disques 5-lobés ; styles filiformes-5-gonaux ; stigmates ovoïdes-subconiques ou ellipsoïdes-globuleux, généralement  $\pm$  distinctement bilobés.

---

(1) Parfois momentanément zygomorphes chez *T. quinquenervia*.

Calicules plus courts ou de même longueur environ que le réceptacle, à bord entier ou superficiellement lobé.

Fruits (connus seulement pour *T. sulphurea*) oblongs ou obovoïdes, rouges, noircissant à sec.

Plantes glabres.

Feuilles généralement alternes, parfois subopposées, petites à moyennes, à nervation pennée irrégulière ou suprabasale subparallèle.

Rameaux se garnissant, parfois très rapidement, de lenticelles circulaires, noirâtres, parfois très rapprochées, ± saillantes, qui leur donnent éventuellement un aspect verruqueux.

#### *Affinités :*

*Tieghemia* est l'un des genres les moins évolués parmi les Loranthoïdées africaines (périgones gamotépales à tube court, actinomorphie, lobes périgoniaux demeurant dressés à l'anthèse et peu différenciés morphologiquement, anthères linéaires non cloisonnées transversalement, styles filiformes, calicules peu développés) ; c'est avec le genre afro-asiatico-océanien *Amyema* VAN TIEGH. (1). qu'il montre le plus d'affinités, ne s'en différenciant que par la position enroulée de ses filets à l'anthèse (caractère propre à la plupart des Loranthoïdées africaines, ainsi qu'il a été montré précédemment) (2) et le fait que ceux-ci portent une ou deux dents ; mais ce dernier caractère est encore si peu manifeste et souvent si difficile à distinguer (au moins sur le sec) que, malgré sa grande originalité, il est difficile de lui attribuer une grande importance différentielle.

Très voisin aussi du genre *Oncocalyx* VAN TIEGH. (3),

---

(1) *Amyema* VAN TIEGH. em. DANSER, Verh. Kon. Ak. Wet. Amsterd., loc. cit., p. 25 (1933).

(2) *Webbia* XI, p. 571 (1955).

(3) *Oncocalyx* VAN TIEGH., Bull. Soc. Bot. Fr. 42, p. 243 et 258 (1895) et *Loranthus* sect. *Rigidiflori* ENGL., Bot. Jahrb. XX, p. 86 (1894).

*Tieghemia* s'en différencie par ses fleurs non zygomorphes, à calicules ne dépassant jamais en longueur celle des réceptacles, et ses filets notablement plus longuement soudés au tépale opposé et pourvus de dents.

Par l'apparence délicate de leurs fleurs — due surtout à la gracilité des lobes périgoniaux ainsi qu'à l'étroitesse du tube au-dessus du renflement basal, les *Tieghemia* rappellent les *Oncella* VAN TIEGH. <sup>(1)</sup> dont les fleurs, actinomorphes aussi, ont à peu près les mêmes dimensions mais portent des poils, et dont les filets sont épaissis dans leur région supérieure, et les *Dendrophthoe* MART. section *Laxiflori* ENGL. <sup>(2)</sup> qu'on reconnaît immédiatement à leurs inflorescences en grappes.

Comme les *Actinanthella* S. BALLE <sup>(3)</sup>, les *Tieghemia* présentent souvent des ombelles réduites à des fleurs isolées ou gémées et leurs pérules, généralement très réduites, montrent parfois, deci-delà une écaille hypertrophiée foliacée.

Par leur glabrité complète, les *Tieghemia* s'apparentent aux 5 autres genres toujours glabres de Loranthoïdées africaines : les *Helixanthera* LOUR. em. DANSER, les *Plicosepalus* (BENTH. ET HOOK.) VAN TIEGH., les *Tapinostemma* (BENTH. ET HOOK.) VAN TIEGH., les *Spragueanella* S. BALLE <sup>(4)</sup> et les *Globimetula* VAN TIEGH.

#### Espèces :

Cinq espèces ont été décrites pour ce groupe :

1) *Loranthus quinquenervis* HOCHST., Flora 27, p. 432 (1844) qui, étant la plus ancienne, devient l'espèce-type et prend le nom de *Tieghemia quinquenervia* (HOCHST.) S. BALLE.

---

<sup>(1)</sup> *Oncella* VAN TIEGH., *loc. cit.* p. 251 et *Loranthus* L. sect. *Ambigui* ENGL., *Bot. Jahrb.* XX, p. 98 (1894).

<sup>(2)</sup> *Dendrophthoe* MART. em. DANSER, *Verh. Kon. Ak. Wet. Amsterd. Natuurk.* 2de sect. XXIX, 6, p. 5 (1933).

<sup>(3)</sup> *Actinanthella* S. BALLE, *Bull. Ac. Roy. Sc. Col.* XXV, p. 1625 (1954).

<sup>(4)</sup> *Spragueanella* S. BALLE, *Bull. Ac. Roy. Sc. Col.* XXV, p. 1632 (1954).

2) *L. tenuiflorus* HARV. non HOOK. f. in HARV. et SOND., *Fl. Cap.* II, p. 578 (1871-62) qui est synonyme du précédent.

3) *L. sulphureus* ENGL., *Pflanzenw.* Ost-Afr. C, p. 165 (1895) qui devient *Tieghemia sulphurea* (ENGL.) S. BALLE.

4) *L. Friesiorum* KRAUSE, *Notizbl. Bot. Gart. Berl.* VIII, p. 494 (1923) qui est synonyme de *T. sulphurea*.

5) *L. Breyeri* BREMEK., *Ann. Transv. Mus.* XV, p. 238 (1933) qui n'appartient pas au genre *Tieghemia* ; c'est un synonyme de *Loranthus Lugardi* N. E. BROWN ; il devra donc être inclus dans le genre *Agelanthus* VAN TIEGH, emend. S. BALLE (*Webbia* XI, p. 583).

Le *Loranthus graciliflorus* HARV. non DC, nom. in *Herb. Kew*, doit être considéré comme synonyme de *T. quinquenervia*.

TIEGHEMIA QUINQUENERVIA (HOCHST.) S. BALLE — Fig. IV, 1-10. Est une espèce facile à reconnaître : elle a été bien décrite par SPRAGUE dans la *Flora Capensis* VI, II, p. III (1915) de THYSELTON DYER, et bien figurée par WOOD en 1902 dans les *Natal Plants* (tab. 295, représentant l'habitus et le profil de la fleur). — Type = KRAUSS s. n., Natalbai.

TIEGHEMIA SULPHUREA (ENGL.) S. BALLE — Fig. IV, 11 à 31. Est plus polymorphe que la précédente ; elle a été décrite par SPRAGUE dans la *Flora of Tropical Africa* VI, I, p. 338 (1910) de THYSELTON DYER et son synonyme, *Loranthus Friesiorum* KRAUSE, a été figuré dans les *Notizbl. Bot. Gart. Berl.* VIII, p. 495 (1923) où l'on trouve représentés un rameau fleuri, un profil de fleur, une étamine et un style. — Type : VOLKENS 2002.

On reconnaît ces deux espèces aux caractères suivants :

1. Périgones jaune et rouge de 30-39 mm de long, à lobes oblancéolés un peu épaissis et légèrement pliés le long de leur nervure en carène dans les 5-7 mm supérieurs (section transversale du bouton à ce niveau en forme d'étoile à 5 sommets) ; filets se terminant, face à l'an-

thère, par une petite dent arrondie ou  $\pm$  profondément bilobée ; calicule de 2/5-3/4 mm de long, généralement plus court, rarement aussi long que le réceptacle ; feuilles à nervure médiane émettant, de chaque côté, 1-2 (rarement 3) nervures latérales irrégulièrement distribuées — Soudan, Kénya, Territoire du Tanganyika.

*T. sulphurea.*

II. Périgones rouge et blanc, de 28-35 mm de long, à lobes oblancéolés et uniformément minces sur toute leur longueur (section transversale du bouton subcirculaire près de son extrémité), à nervure distincte extérieurement seulement ; filets portant, deux petites dents latérales à 2/3-1 mm sous leur sommet ; calicule d'environ 1 mm de haut, sensiblement de même longueur que le réceptacle ; feuilles à 3-5 (rarement 1 ou 0) nervures suprabasales subparallèles — Transvaal et Cap.

*T. quinquenervia.*

*Variabilité du genre :*

Relativement peu importante, si on la compare à celles d'autres genres de Loranthoïdées africaines, elle porte *principalement* sur :

- 1) La structure des filets (nombre et position des dents) ;
- 2) Le degré de différenciation des extrémités des lobes périgoniaux (accentuation de la nervure et, consécutivement, forme carénée du bout des lobes ; extrémité  $\pm$  aiguë).

et *accessoirement* sur :

- 1) La longueur du calicule, qui semble assez variable chez *T. sulphurea* (il semble y avoir des formes intermédiaires entre le calicule très court de l'échantillon du Kenya (type de *L. Friesiorum*) et le calicule environ aussi long que le réceptacle qu'on trouve chez *T. sulphurea* rapporté du Tanganyika, mais le matériel trop peu abondant des herbiers n'a pas permis de nombreuses dissections ;
- 2) La longueur et les couleurs des périgones (ces dernières encore insuffisamment précisées) ;
- 3) La forme des bractées (dimensions de la marge ventrale variant de 1/4 à 1 mm de haut ; celles de la marge dorsale de 1-1 3/4 mm ; le sommet pouvant être aigu, tronqué ou bidenté et la gibbosité dorsale plus ou moins accusée) ;

- 4) La longueur des anthères (variant de 2 - 3 3/4 mm) ;
- 5) La présence éventuelle d'un petit prolongement du connectif (moins de 1/6 mm de long) ;
- 6) La nervation des feuilles, passant du type nettement penné (*T. sulphurea* type) au type subbasal (*L. Friesiorum* type) ;
- 7) La robustesse des fleurs (ceci spécialement chez *T. quinquenervia*) ;
- 8) Le degré de réduction des inflorescences (passage des ombelles aux fascicules et aux fleurs isolées ; longueur des pédicelles).

Il semble qu'on assiste, chez *T. quinquenervia*, à une manifestation de la tendance des Loranthoïdées à passer de l'actinomorphie à la zygomorphie (fente plus précoce entre 2 lobes périgonaux qu'entre les autres), tendance qui apparaît aussi chez d'autres genres (notamment chez *Sprageanella*) et ailleurs qu'en Afrique.

*Distribution géographique :*

AFRIQUE CENTRORIENTALE :

*T. sulphurea*, qui y paraît rare, est localisé sur les montagnes du SOUDAN (Mt Kedong), du KENYA (forêts ouvertes et sèches entre 1900 et 2300 m d'alt. sur le Kenya, l'Aberdare, les monts Bahati) et du TANGANYIKA (Kilimandjaro).

Il y fleurit en janvier (Kenya), mars (Kilimandjaro), avril (Aberdare), juillet (Kedong) et d'octobre à décembre (Kenya).

AFRIQUE AUSTRALE :

*T. quinquenervia* y serait abondant ; mais ses habitats restent à préciser ; on l'a rapporté du Transvaal (lieu inconnu), des régions côtières (Zululand, Cafrarie anglaise, Komgha), centrales (Albert-Division) et orientales (Kentani) de la Colonie du Cap, ainsi que de la zone kalaharienne.

Il fleurit d'avril à mai (Natal et Cap).

*Hôtes :*

Tous inconnus.

Genre DANSERELLA

S. BALLE, gen. nov.

*Bull. Sté Ac. Roy. Sc. Col. XXV*, 5, p. 1619 (1954) et *Webbia XI*, p. 583 (1955).

*Synonyme :*

Genre *Loranthus* L. section *Dendrophthoë* BLUME sous-section *Longicalyculati* ENGL., *Bot. Jahrb. XX*, p. 81-84 (1894) emend. SPRAGUE in THYSELTON-DYER, *Fl. Trop. Afr. V*, 2, p. 266 (1910).

Distingué du genre *Odontella* VAN TIEGH. (syn. g. *Loranthus* sect. *Coriaceifolii* (ENGL.) SPRAGUE principalement à cause de l'absence, dans les tubes périgoniaux, d'appendices alternitépales internes <sup>(1)</sup>, caractère assurément significatif puisque particulièrement original dans la famille <sup>(2)</sup>, il est apparu, à l'examen d'un assez abondant matériel, qu'en dehors de ce caractère aucun autre ne séparait, d'une façon générale et constante, les deux genres. En effet, ni la situation des inflorescences, ni la forme des lobes périgoniaux, ni leur position à l'anthèse, ni la structure des anthères ou du style, ni même la forme des feuilles ou la pilosité n'apportaient, comme il avait semblé d'abord, d'appui en faveur de la distinction de ces genres. L'histoire de ces deux taxa (g. *Danserella*, syn. *Longicalyculati* et g. *Odontella* syn. sect. *Coriaceifolii*) montre, d'ailleurs, que les auteurs qui s'en sont occupés n'ont pu arriver à une conclusion satisfaisante, soit qu'ils aient changé d'avis au cours de leurs travaux (ENGLER), hésité sur la manière de les traiter (SPRAGUE) ou qu'ils les aient, pour une raison ou une autre, négligés (DANSER et KRAUSE).

<sup>(1)</sup> Voir *Webbia XI*, p. 570 et pl. 9 p. 564.

<sup>(2)</sup> Il ne se rencontre que chez 3 genres de Loranthoïdées : *Berhautia* S. BALLE, *Odontella* VAN TIEGH. em. S. BALLE et *Oliverella* VAN TIEGH.

Si, d'autre part, on considère l'ensemble des espèces de ces deux groupes, on trouve entre elles tant de convergences et de similitudes partielles qu'il semble plus raisonnable de les réunir que de les séparer. En effet, comme l'indique le nom primitivement donné par ENGLER à l'ensemble des premières espèces connues, elles ont toutes un calicule subcylindrique beaucoup plus long que le réceptacle ; chez toutes les espèces les fleurs sont pentamères, gamotépales à tube beaucoup plus court que les lobes, dépourvu de renflement basal et se fendant profondément à l'anthèse ; les filets sont linéaires et recourbés à l'anthèse ; les anthères sont linéaires à thèques entières et les bractées sont cupuliformes. Aucune de ces espèces ne porte de poils ramifiés à étages <sup>(1)</sup>, leur habitus est presque toujours semblable <sup>(2)</sup> et leurs aires de distribution sont presque superposables (le cas est particulièrement remarquable pour *Loranthus ugogensis* VAN TIEGH. et *L. glabrata* (ENGL.) SPRAGUE.

En réunissant les deux sections d'ENGLER et SPRAGUE, et en tenant compte des synonymies, on se trouve en présence d'un groupe d'une demi-douzaine d'espèces morphologiquement très proches l'une de l'autre, se situant sur une ligne évolutive qui semble s'imposer et où *Loranthus Schimperii*, seule espèce du groupe à lobes périgoniaux demeurant dressés à l'anthèse, fait figure de plus proche parent de l'ancêtre présumé, car *L. ugogensis* n'est morphologiquement qu'un *L. Schimperii* à lobes périgoniaux se recourbant à l'anthèse, *L. glabratus* (ENGL.) SPRAGUE qu'un *L. ugogensis* totalement glabre dépourvu d'appendices, *L. Fischeri* ENGL. un *L. ugogensis* plus poilu dépourvu à la fois d'appendices

---

(1) Certaines sont glabres ; d'autres portent de courts poils à ramifications simples.

(2) Feuilles réduites et presque toujours 3 — (1) nerves et inflorescences axillaires ou sub —, très réduites (nombre de fleurs et longueur des axes pédonculaires, pédicellaires et floraux).

et de dents et *L. Stuhlmannii* ENGL. un *L. Fischeri* à longues feuilles et styles déjà un peu « en quille ».

Cependant, modifié de la sorte, le genre *Odontella* devient difficilement séparable du genre *Oncocalyx* VAN TIEGH. (syn. g. *Loranthus* sect. *Rigidiflori* ENGL.) qui est, lui aussi, intimement apparenté à *L. Schimperii* (mêmes inflorescences réduites à fleurs pentamères de petites dimensions, gamotépales, à tube court se fendant à l'anthèse et lobes peu différenciés dressés à l'anthèse, mêmes étamines, styles et disques, même absence de poils à étages et, pour beaucoup, mêmes feuilles réduites parallélinerves). Ce genre, composé d'un petit nombre d'espèces la plupart encore mal connues, mais morphologiquement très proches l'une de l'autre, est localisé dans le Sud de l'Afrique centrale (Afrique sud-occidentale au Mozambique) et représente, à partir de *L. Schimperii*, une lignée évolutive symétrique de celle des *Coriaceifolii-Longicalyculati*.

Un dernier argument, en faveur d'un rapprochement des 3 taxas ci-dessus mentionnés est l'homologie de l'unité ainsi obtenue avec l'ensemble des *Englerina* VAN TIEGH. em. S. BALLE (syn. g. *Loranthus* sect. *Ischmanthus* ENGL. et sect. *Diplobracteati* SPRAGUE) où l'on voit aussi les inflorescences se réduire, les feuilles devenir parallélinerves, les bractées et les calicules devenir profondément cupuliformes, les périgones devenir grands, les tubes courts s'allonger et se renfler à la base, les lobes dressés se recourber à l'anthèse et leurs extrémités se différencier de plus en plus, et la dent staminale s'allonger. Homologie curieusement illustrée par la découverte récente au Nyassaland d'une espèce nouvelle qui unit, à un habitus d'*Englerina woodfordioides* (SCHWEINF.) S. BALLE la pentamérie et la pauciflorie des *Odontella*.

En conséquence, il est proposé, plutôt que de maintenir les trois genres précédemment acceptés (à savoir les

genres nos 16 : *Odontella* VAN TIEGH., 17 : *Oncocalyx* VAN TIEGH. et 18. *Danserella* S. BALLE) (1) et dont la distinction serait peu commode, de les réunir en un seul qui devra porter le nom prioritaire d'*Odontella* VAN TIEGH. em. S. BALLE et sera défini comme suit :

Genre ODONTELLA VAN TIEGH. em. S. BALLE.

Plantes glabres ou portant de courts poils simples ou à ramifications non verticillées.

Feuilles petites ou moyennes, souvent 3-1 nerves, parfois à nervation pinnée.

Inflorescence ombelliformes réduites (pauciflores, à courts pédoncules et pédicelles) terminant des rameaux courts ou plus souvent axillaires et alors pérulées.

Bractées unilatérales ou plus souvent obliquement cupuliformes, souvent dorsalement gibbeuses, rarement éperonnées.

Calicules évasés ou subcylindriques, plus courts, de même longueur ou plus longs que les réceptacles.

Fleurs pentamères, gamotépales, zygomorphes, généralement petites (moyennes chez quelques espèces).

Périgones à tube généralement court, rarement de même longueur environ que les lobes, renflé ou non à la base, se fendant unilatéralement à l'anthèse, souvent presque jusqu'à la base, portant parfois, intérieurement, à quelques mm au-dessus de leur base, des appendices alternitépales auxquels correspondent généralement des dépressions externes ; lobes linéaires ou  $\pm$  élargis à leur extrémité, demeurant dressés ou se recourbant lâchement à l'anthèse d'une façon souvent irrégulière ou inconstante.

Étamines à filet devenant libre à la base ou un peu au-dessus de la base des lobes périgoniaux, linéaires, terminés ou non par une dent interne en face de la base

---

(1) *Webbia*, XI, p. 582.

de l'anthère, involutés à l'anthèse ; anthères  $\pm$  longuement linéaires, à thèques entières parfois légèrement dépassées par le connectif.

Stigmates et disques bien distincts. Styles généralement pentagonaux-filiformes, exceptionnellement un peu « en quille ».

Fruits généralement inconnus.

La clé de détermination présentée dans *Webbia XI*, p. 582-583 devra donc être corrigée de la manière suivante :

16. Tube du périgone plus court ou de même longueur que les lobes :

17. Lobes du périgone beaucoup plus longs que le tube ou de même longueur que lui et, dans ce cas, demeurant dressés à l'anthèse ; anthères linéaires, jamais trapézoïdiformes, à connectif mince jamais dilaté ni émarginé à l'extrémité :

Genre 16. *ODONTELLA* VAN TIEGH. em. S. BALLE. Tubes périgoniaux portant intérieurement 5 appendices alternitépales :

Sect. *Coriaceifolii* ENGL. em. S. BALLE (syn. g. *Odontella*  
VAN TIEGH.)

Tubes périgoniaux dépourvus d'appendices internes :

Lobes périgoniaux demeurant dressés à l'anthèse :

Sect. *Rigidiflori* ENGL. (syn. g. *Oncocalyx* VAN TIEGH.)

Lobes périgoniaux se recourbant à l'anthèse :

Sect. *Longicalyculati* ENGL. em. S. BALLE (syn. g. *Danserella* S. BALLE nom.).

17. Lobes du périgone environ de même longueur que le tube, étroitement révolutés à l'anthèse ; boutons adultes renflés à la base et au sommet ; filets involutés à l'anthèse ; anthères trapézoïdiformes, de 1/2-3 mm de long, à connectif élargi et émarginé au sommet et loges externes plus courtes que les internes ; calicules plus ou moins longs :

Genre (19  $\rightarrow$ ) 17. *GLOBIMETULA* VAN TIEGH.

L'étude détaillée du genre *Odontella* tel qu'il a été défini ci-dessus paraîtra prochainement dans une publication de la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique.

Avant de terminer je désire remercier MM. BAEHNI, directeur du Conservatoire botanique de Genève, HOYLE, directeur de l'Institut Forestier d'Oxford, HUMBERT, directeur au Museum d'Histoire naturelle de Paris, MELCHIOR, directeur du Musée botanique de Berlin, ROBYNS, directeur du Jardin Botanique de Bruxelles et SIR SALISBURY, directeur de l'Herbier de Kew qui m'ont aimablement prêté des spécimens de Loranthacées de leurs collections.

Institut Botanique  
de l'Université Libre de Bruxelles.

24 novembre 1956.

---

FIGURE I. — *Actinanthella menyharthii* (ENGL. et SCHINZ) S. BALLE.

1. Extrémité de rameau avec 3 feuilles alternes à nervures suprabasales sub-parallèles (Type de *Loranthus Menyharthii* ENGL. et SCHINZ —  $\times 1$ ).

2. Bractée florale cupuliforme à bord irrégulièrement lobé et dentelé, couverte de poils courts et ciliée, peu renflée dorsalement (Type de *L. Wyliei* SPRAGUE —  $\times 5$ ).

3. Réceptacle, calicule et disque en coupe longitudinale médiane (*id.* précédent —  $\times 5$ ).

4. Coupe médiane schématique d'une fleur épanouie ( $\times 1$ ).

5. Stigmate subconique (Type de *L. Wyliei* —  $\times 5$ ).

6. Étamine montrant son filet inséré loin au-dessus de la base du lobe périgonal, à partie inférieure mince demeurant dressée et partie supérieure épaissie, involuée à l'anthèse, et son anthère longuement linéaire (Type de *L. Menyharthii* —  $\times 5$ ).

7 — 10. Poils de limbe foliaire, à épaisse membrane, généralement pluricellulaires et ramifiés (Type de *L. Menyharthii* —  $\times$  env. 200).

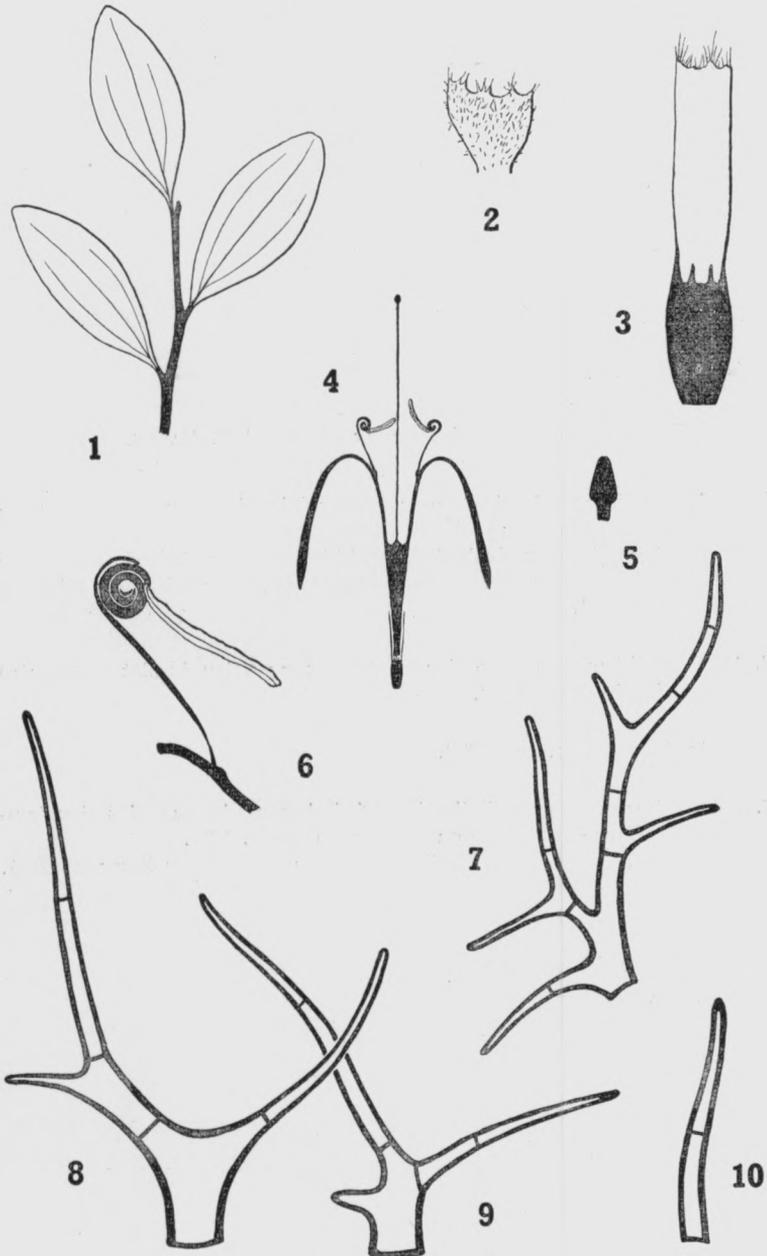


FIG. 1. — Nos 1 à 10.

FIGURE II. — *Moquiniella rubra* (SPRENG.) S. BALLE.

A. Ombelle axillaire pérulée 6-flore ; fleurs pédicellées à bractées cupuliformes ; bouton subcylindrique ; périgone à tube court se fendant unilatéralement à l'anthèse, à lobes linéaires révolutés à l'anthèse ; filets insérés environ à la base des lobes, se cassant près de leur base à l'anthèse ; style filiforme ; stigmate obovoïde ( $\times 3 \frac{1}{3}$ ).

B. Partie supérieure d'une étamine montrant une portion du filet et l'anthère longuement linéaire ( $\times 3 \frac{1}{3}$ ).

C. Grain de pollen ( $\times$  env. 165).

P. Poils de jeune rameau, unicellulaires, généralement plus ou moins abondamment ramifiés, rarement simples ou bifurqués ( $\times$  env. 165).

(Toutes d'après ECKLON ET ZEHYER 2283).

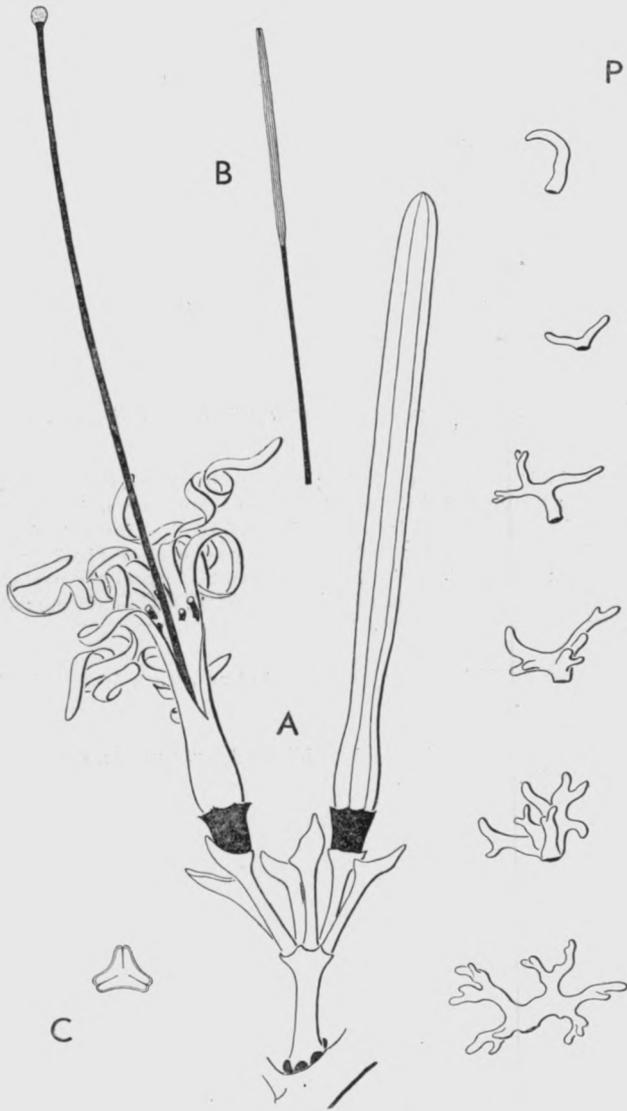


FIG. 2. — A. B. C. P.

FIGURE III. — *Spragueanella rhamnifolia* (ENGL.) S. BALLE.

1. Ombelle axillaire multiflore pérulée ; fleurs pédicellées à bractée  $\pm$  longuement éperonnée ; péricone à tube court ne se fendant pas unilatéralement à l'anthèse ; filets devenant libres à la base des lobes. épaissis et involutés à l'anthèse dans leur région supérieure, terminés par une courte dent aiguë en face de l'anthère linéaire ; lobes périgoniaux généralement réfléchis ou partiellement révolutés à l'anthèse et un peu élargis sous le sommet ; style filiforme ; stigmate ellipsoïde (SHAARER 1864 —  $\times 5$ ).

2. Bouton arqué, renflé à la base, au sommet et au niveau de la libération des filets (*id.* précédent).

3. Silhouette de coupe longitudinale médiane des réceptacle, calicule, disque et base du style (*id.* précédent).

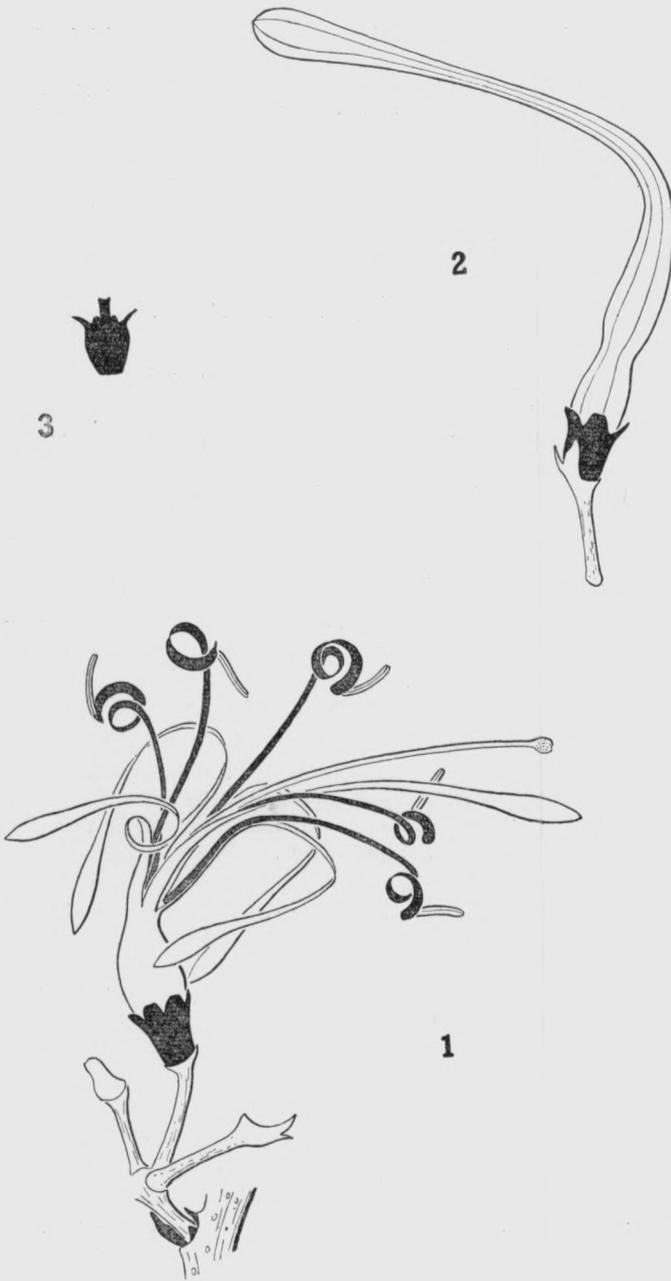


FIG. 3. — Nos 1 à 3.

FIGURE IV. — *Tieghemia quinquenervia* (HOCHST.) S. BALLE.

1. Lobe périgonal vu par sa face interne, avec l'étamine qui lui fait face à filet (en noir) bidenté latéralement près du sommet et anthère (en pointillé) longuement linéaire à connectif non saillant (FLANAGAN 1648 —  $\times 5$ ).
2. Base de fleur montrant (en noir) la bractée profondément cupuliforme, un peu gibbeuse dorsalement, (en pointillé) le calicule subcylindrique et (en blanc) le renflement basal du périgone (FLANAGAN 1896 —  $\times 5$ ).
3. Sommet du style et stigmate globuleux, papilleux, très légèrement bilobé (FLANAGAN 1648 —  $\times 5$ ).
4. Partie supérieure d'un lobe périgonal vue de profil, avec la base de la partie libre du filet *id.* précédent.).
5. Silhouette de coupe longitudinale médiane des réceptacle, calicule et disque (*id.* précédent).
6. Silhouette de bractée, obliquement cupuliforme et gibbeuse, vue de profil (FLANAGAN 1896 —  $\times 5$ ).
7. 8. 9. Feuilles à 3, 5 et 6 nervures subparallèles (FLANAGAN 1648, WOOD 8656 et RUDATIS 1607 —  $\times 1/2$ ).
10. Silhouette de fleur épanouie (WOOD 8558 —  $\times 1$ ).

*T. sulphurea* (ENGL.) S. BALLE.

11. Silhouette de fleur épanouie (Type de *L. sulphureus*) —  $\times 1$ ).
12. Aspect d'une section de bouton au niveau de la partie élargie des lobes périgoniaux montrant leur fort épaissement au niveau de la nervure médiane (Type de *L. Friesiorum* —  $\times 5$ ).
13. Partie supérieure d'un lobe périgonal vu de profil et montrant la forme en carène que lui donne l'épaississement de sa nervure médiane (*id.* précédent).
14. Lobe périgonal vu par sa face interne avec l'étamine qui lui fait face, à filet (en noir) brièvement denté au sommet et anthère (en pointillé) longuement linéaire à connectif non saillant ; la nervure du lobe est beaucoup plus distincte dorsalement qu'intérieurement (*id.* précédent).
15. Base de fleur montrant (en noir) la bractée très obliquement cupuliforme à courte marge ventrale et gibbosité dorsale, (en pointillé) le calicule court évasé et 5-lobé surmontant le réceptacle urcéolé et (en blanc) le renflement basal du périgone (*id.* précédent).
16. Sommet du style et stigmate ellipsoïde, papilleux, tronqué subbilobé, vu de profil (*id.* précédent).
17. Silhouette de coupe longitudinale médiane des réceptacle, calicule et disque (*id.* précédent).
18. 19. 20. Sommet de 3 filets montrant (en pointillé) la dent apicale interne et la base de l'anthère ; dent arrondi entière, émarginée ou bilobée (*id.* précédent).
- 21-24. Types de bractées à gibbosité plus ou moins accusée, à sommet aigu, tronqué ou bidenté, à marge ventrale plus ou moins élevée (d'après GILBERT ROGERS : 21 ; FRIES 463 : 22 et 23 et GROMIER LE PETIT : 24) —  $\times 5$ .
- 26-31. Types de feuilles plus ou moins allongées, à sommet arrondi, obtus ou cunéiforme, nervation pennée ou subbasale et nervures latérales plus ou moins nombreuses (d'après VOLKENS 2002 : 25, 26, 28, 29 et 31 et FRIES 463 : 27 et 30 —  $\times 1/2$ ).

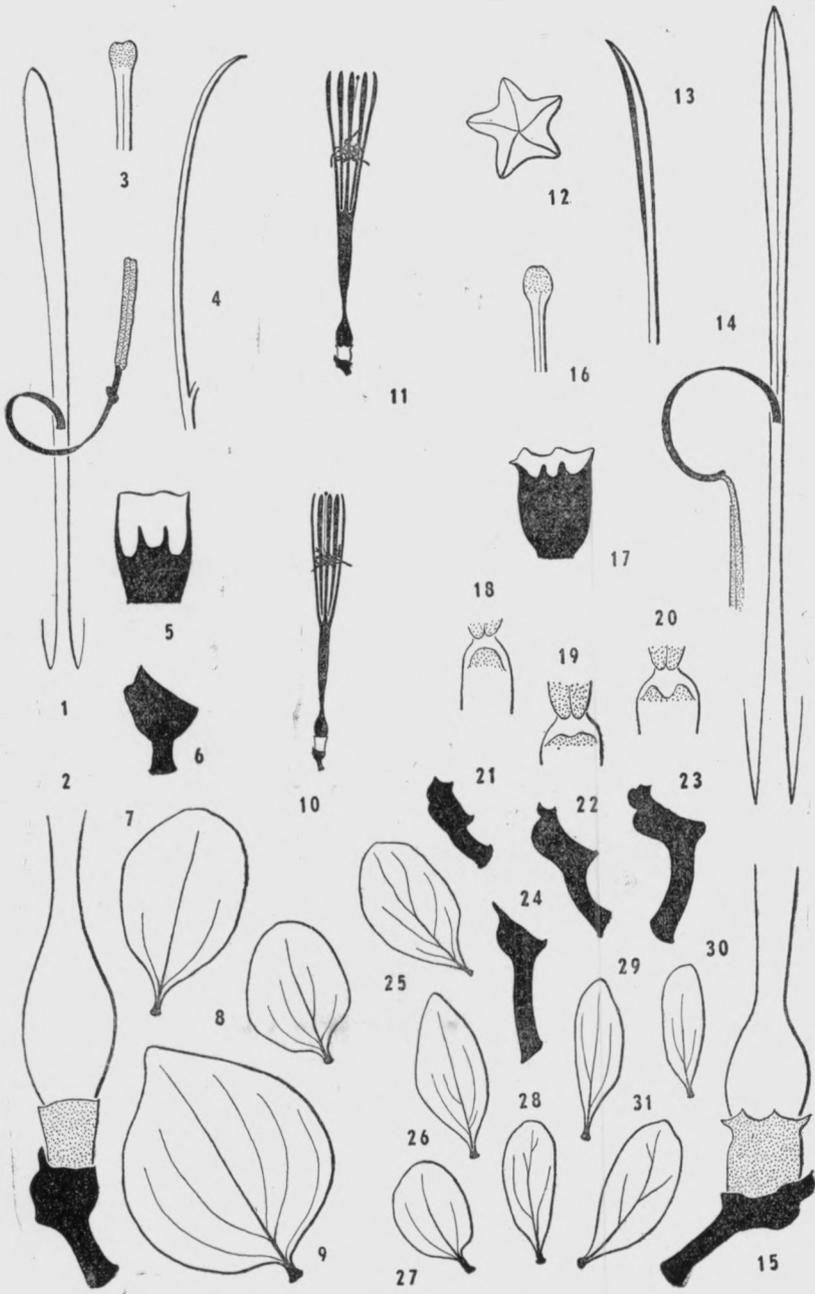


FIG. 4. — Nos 1 à 31.

FIGURE V. — DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

- Actinanthella menyharthii* (ENGL. et SCHINZ) S. BALLE.  
 Rhodésie : Sebi Lundi — WILLD s. n° (*Herb. Kew*).  
 Mtoko — WELLAN 21608 (*Herb. Kew*).  
 Mozambique : Boruma — MENYHARTH s. n°, type de *Loranthus Menyharthii*  
 ENGL. et SCH. (*Herb. Berlin*).  
 Mambone — JOHNSTON 266 (selon SPRAGUE).  
 Tete — KIRK (selon SPRAGUE).  
 Zululand : Ngoya — WYLIE-WOOD 7468 (type de *L. Wyliei* SPRAGUE (*Herb. Kew*))  
*Botryoloranthus pendens* (ENGL. et KRAUSE) S. BALLE.  
 Tanganyika : Konde-Ukinga — STOLZ 2422 (selon ENGLER et KRAUSE).  
 Kyimbila — STOLZ 1103, type de *L. pendens* ENGL. et KR. (*Herb. Delessert et Kew*).  
 Morogoro — Miss BRUCE 1070 (*Herb. Br. Mus.*).  
*Moquiniella rubra* (SPRENG.) S. BALLE.  
 Natal : Haut Zambèze — DAY s. n° (selon SPRAGUE).  
 Colonie du Cap : Nombreuses localités (cf. SPRAGUE, Fl. Cap. V. 2, p. 108).  
 Boschmiansrivier — DREGE V, e, 39 } cotypes de  
 Dweka-Zwartbulletje — DREGE II, d, 8 } *L. croceus*  
 Langvalei — DREGE III, Ea, 9 } E. MEY.  
 Uitenhage — KRAUSS 1217 type de *L. Schlechtendaelianus*  
 SCHULTES. ZEYHER 107 » » *L. elegans* CHAM. et SCHL.  
 (*Herb. Paris*). ZEYHER 296 » » *Moquinia rubra* SPRENG.  
 (*Herb. Delessert et Paris*).  
 sans lieu — ECKLON et ZEYHER... type de *L. oleaeifolius* ECK.  
 et ZEYH. non CHAM. et SCHL.  
 Afrique sud-occidentale : Namaqualand : Bowiesdorp — SALTER 937 (*Herb. Kew*)  
 » Kamieskroon » 816 » *B. Mus.*  
*Spragueanella rhamnifolia* (ENGL.) S. BALLE.  
 Kenya : Arabuko — GRAHAM 1864 (*Herb. Oxf.*).  
 Tanganyika : Amboni — HOLST 2796, type proposé de *S. rhamnifolia* (*Herb. Boiss. et Paris*).  
 Dar es salam — HOLST 655 (selon SPRAGUE).  
 Ile Mafia — SCHLIEBEN 2612 (*Herb. Delessert et Paris*).  
 Lindi — SCHLIEBEN 6547 (*Herb. Delessert*).  
 Meru, Kijagge Hill, Thorabe SMART BALLY 4613 (*Herb. Kew*).  
 Morogoro — SHAAARER 1864 (*Herb. Kew*).  
 Msassani — VAUGHAN 2809 (*Herb. Br. Mus.*).  
 Ngole — GREENWAY 4938 (*Herb. Oxford*).  
 Pangani — STUHLMANN 1, 774 et 781 (selon SPRAGUE).  
 Rhodésie du Sud : Umtali — CHASE 27990 et 27989 (*Herb. Kew*).  
 Mozambique : Gorungosa — CARVALHO (selon SPRAGUE).  
*Tieghemia sulphurea* (ENGL.) S. BALLE.  
 Soudan : Kedong valley — GROMIER LE PETIT s. n° (*Herb. Paris*).  
 Kenya : Aberdare — R. T. FRIES 2743 (selon ENGLER et KRAUSE).  
 Mts Bahati — ROGERS 4 et 26 (*Herb. Jard. Bot. Brux.*).  
 O Mt Kenya — R. Th. FRIES 463 (*Herb. Jard. Bot. Brux.*).  
 Tanganyika : Kilimandjaro — VOLKENS 2002, type de *L. sulphureus* ENGL.  
 (*Herb. Boissier et Kew*).  
*Tieghemia quinquenervia* (HOCHST.) S. BALLE.  
 Transvaal : Kalahari — SANDERSON s. n° (selon SPRAGUE).  
 Natal : Durban — RUDATIS 1608 (*Herb. Delessert*).  
 Natalbai — KRAUSS s. n° type de *L. quinquenervis* HOCHST.  
 Perea — MEDLEY WOOD 8556 (*Herb. Paris*).  
 Zululand — GERRARD et Mac KEN 639 (*Herb. Paris*).  
 Colonie du Cap : Côte : Cafrarie anglaise — COOPER 60 (*Herb. Paris*).  
 Komgha — FLANAGAN 327 (*Herb. Delessert*) et 1648  
 (*Herb. Paris*).  
 London Div. — GALPIN 1832 (selon SPRAGUE).  
 Centre : Albert Div. — COOPER 1761 (*Herb. Kew*).  
 Est : Kentani — Miss PEGLER 1517 (*Herb. Kew*).

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

des cinq genres étudiés:

- Actinanthella* ▲
- Botryolcranthus* ⊙
- Moquinella* •
- Spragueanella* ◻
- Tieghemia* \*

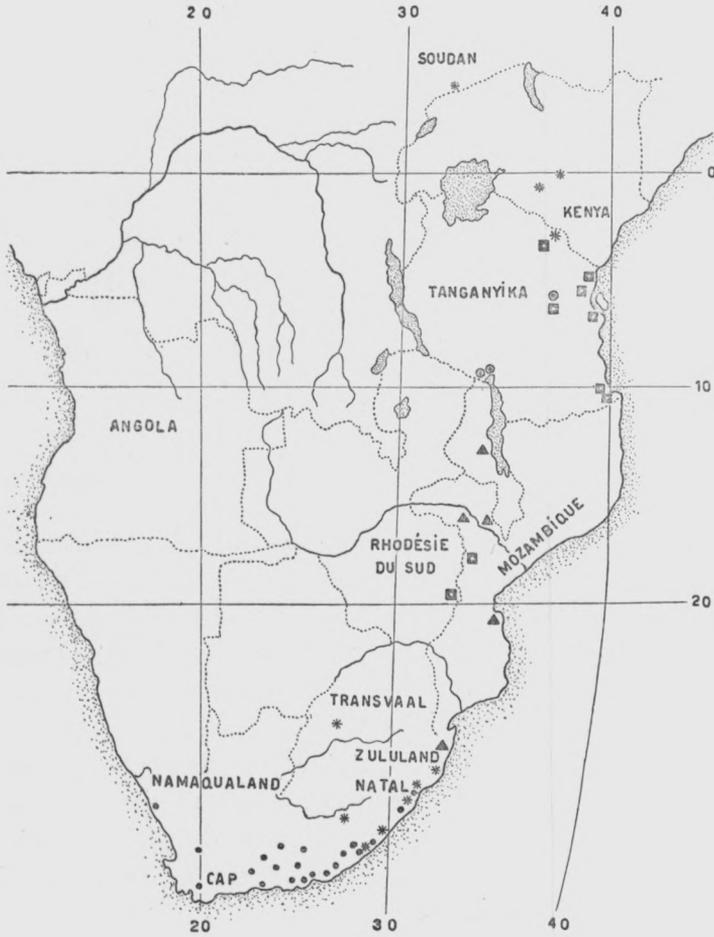


FIG. 5.

**J. Schwetz. — Sur le réexamen partiel de trois agglomérations congolaises, examinées six ans auparavant au point de vue malaco-schistosomique : Bunia et Irumu (Haut-Ituri) et Kasenyi (lac Albert).**

Dans un Mémoire paru en 1951 [1] (\*), nous avons publié le résultat d'une mission antibilharzienne accomplie en 1949 et comprenant, entre autres, le résultat de l'examen des trois agglomérations en question. Aucun renseignement valable n'ayant paru sur ce qui s'y était passé entre-temps, nous avons profité d'une nouvelle mission en 1955 pour y procéder à un réexamen de la situation.

**I. Bunia et Irumu.**

Dans ces deux agglomérations, nous avons signalé précédemment les deux aspects du problème bilharzien : le résultat de l'examen des planorbes et celui de l'examen de la population. Le côté malacologique avait été examiné par nous-même dans les deux agglomérations. Quant à la population, nous l'avions examinée nous-même à Irumu, mais pour Bunia nous nous étions borné à citer le récent résultat obtenu par le docteur BELHOMMET et l'auxiliaire médical LISFRANC. Et nous dirons de suite que les deux résultats globaux des deux agglomérations, celui de Bunia et d'Irumu, avaient donné la proportion suivante de bilharziens :

a) Bunia (BELHOMMET et LISFRANC)	35 %
b) Irumu (nous-même)	50 %

---

(\*) Les chiffres entre [ ] renvoient à la bibliographie, p. 1095.

De même qu'en 1949 nous avons examiné (ou réexaminé) en 1955 les planorbes aussi bien de Bunia que d'Irumu. Quant à la population, nous avons examiné nous-même (avec M. LISFRANC, auxiliaire médical) celle de Bunia. Nous avons, malheureusement, été empêché, pour des raisons indépendantes de notre volonté, de réexaminer la population d'Irumu.

Avant d'aborder les constatations de 1955 nous devons faire les deux remarques suivantes :

1) Aussi bien à Bunia-Irumu qu'à Kasenyi et que dans toute la région il s'agit uniquement de bilharziose intestinale à *S. mansoni*. C'étaient donc uniquement les planorbes des ruisseaux (*Pl. pfeifferi*) et ceux du lac Albert (*Pl. alberti*) qui nous intéressaient.

2) La lutte, ou la prophylaxie, antibilharzienne était différente suivant les deux foyers en question.

*Grosso modo* : on ne s'occupait pas des mollusques à Bunia, mais la population y était régulièrement examinée et les parasites trouvés étaient soumis à un traitement régulier à l'émétique par les deux personnes citées, les deux bien compétents dans la matière.

A Irumu, par contre, où plusieurs médecins s'étaient succédés entre temps, on n'examinait pas régulièrement la population, en se bornant à traiter ceux qui se présentaient à la consultation. De temps en temps, on y procédait par contre à un traitement des ruisseaux de l'agglomération par le sulfate de cuivre.

Passons à présent à nos constatations de 1955 en comparaison avec celles de 1949. Nous commencerons par le résultat malacologique, les mollusques et le degré de leur infection ayant été examinés par nous-mêmes aussi bien en 1949 qu'en 1955, ce double résultat étant bien comparable.

A. BUNIA (Fig. 1).

Deux ruisseaux dominant l'agglomération de Bunia :

1) La *Niamakao*, affluent intermédiaire du Shari, ruisseau pierreux à courant très rapide coulant dans un profond vallon séparant l'agglomération européenne de la cité indigène. Pratiquement pas de mollusques.

2) La *Luambusi*, le ruisseau de la cité indigène, affluent du précédent, ruisseau aux rives herbeuses et plus ou moins marécageuses. Nombreux Lymnées, Planorbes et Physopsis.

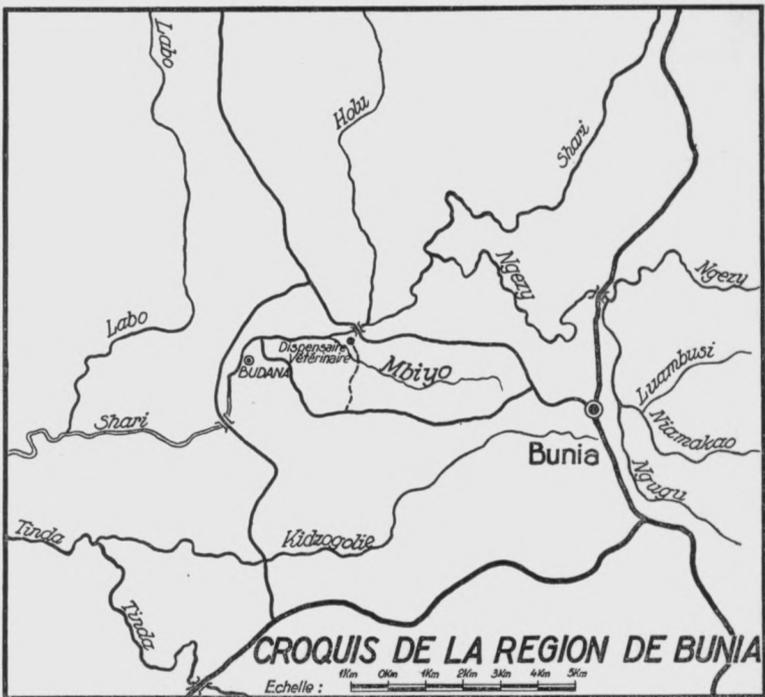


FIG. 1. — Croquis de la région de Bunia.

Voici, par exemple, la récolte totale de la Luambusi apportée le premier jour de notre arrivée à Bunia :

1) Lymnées	48
2) Planorbes	360
3) Physopsis	159
	<hr/> 567

Et voici la proportion de planorbes parasités trouvés dans la Luambusi en 1949 et en 1955 :

1949	1955
1) 19 planorbes : 11 + = 58 %	1) 62 planorbes : 36 + = 53 %
2) 125 planorbes : 10 + = 8 %	2) 66 planorbes : 30 + = 45 %
	3) 54 planorbes : 1 + = 2 %
	(à la source du ruisseau à plusieurs km de l'agglomération)
<i>Total :</i>	<i>Total :</i>
244 planorbes : 21 + = 8,6 %	182 planorbes : 67 + = 33,5 %

### B. IRUMU (Fig. 2).

*Tableau comparatif de planorbes émettant des cercaires de Schistosoma, trouvés dans les ruisseaux de l'agglomération d'Irumu en 1949 et 1955.*

<i>Nom du ruisseau</i>	<i>1949</i>	<i>1955</i>
1) Zungulukwa, minuscule ruisseau du camp militaire, affl. du Shari	40 planorbes : 3 + = 7,5 %	420 planorbes : 1 + = 0,25 %
2) Bakakinda (ou Gwakala) Affl. Shari, près hôpital	117 pl. : 12 + = 10,2 % 1 + = 2 %	240 pl. : 12 + = 5 %
3) Ngulubai (Shari)	Pas examinés	24 pl. : 1 + = 4 %
4) Isaka (Shari)	Pas examinés	84 pl. : 10 + = 12 %
5) Salamukwa (Ndoie-Ituri) (Centre indigène)	Trouvé nombreux Lymnées et Physopsis	20 pl. : 8 + = 40 %
6) Kizima ya Maringumu (Ituri). Centre indigène	Trouvé très nombreux Pyrgophysa et Lymnées	<i>Idem</i>

Comme on le voit, le pourcentage varie, mais des planorbes infectés furent trouvés dans tous les ruisseaux examinés, sauf dans le dernier où ce sont les Pyrgophysa et les Lymnées qui abondent.

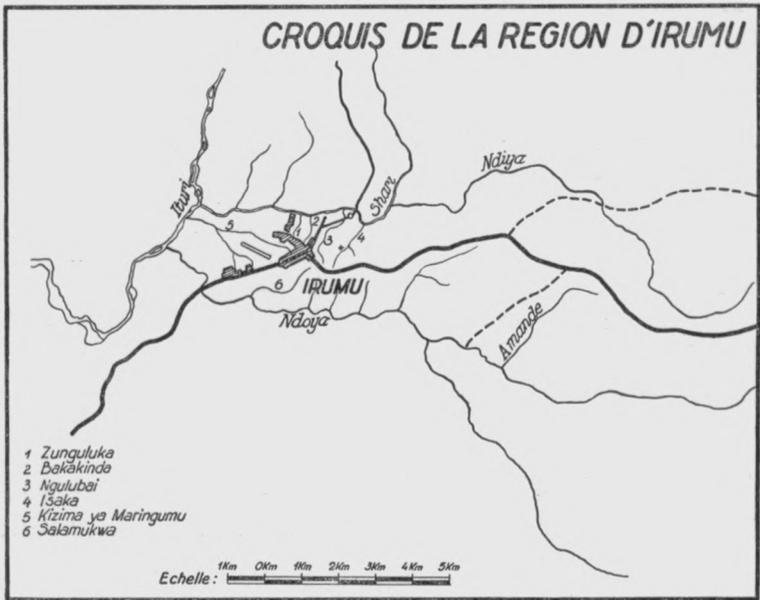


FIG. 2. — Croquis de la région d'Irumu.

Quant à la bilharziose, nous n'avons pu examiner, comme nous l'avons déjà dit, la population d'Irumu, où comme auparavant, on se borne à examiner et à traiter ceux qui se présentent à la consultation.

Mais voici le résultat de notre examen d'une partie de la population de Bunia :

I. 58 hommes : 17 parasités = 29,3 %

Dont :                   10 fois +  
                              3 fois ++  
                              3 fois +++  
                              1 fois ++++

Dont : 2 anciens traités ++

1 échappé aux examens précédents, avec sang dans les selles  
++++

N. B. Deux hommes occupés au reboisement et plusieurs maçons  
(fréquentant donc la rivière Luambusi)

Autres parasites : 1) Ascaris : 4  
2) Anguillules : 8  
3) Tricocéphales : 1  
4) Taenia : 1

II. 47 femmes adultes : 7 parasitées = 13 %

Dont : 2 fois +  
4 fois +++  
1 fois +++++

Dont : 1 échappée à l'examen précédent  
1 ancien cas traité

Autres parasites : 1) Ascaris : 6  
2) Anguillules : 2  
3) Trichocéphales : 1  
4) Ankylostomes : 2

III. 48 garçons et filles examinés : 12 parasités = 25 % (de 3 à 14 ans)

Dont : 7 fois +  
3 fois ++  
1 fois +++  
1 fois +++++

Enfants âgés de : 1 de 3 ans  
2 de 5 ans  
3 de 6 ans  
2 de 7 ans  
2 de 9 ans  
1 de 12 ans  
1 de 14 ans

Dont : 1 ancien cas (7 ans)

Autres parasites : 1) Ascaris : 10  
2) Anguillules : 1  
3) Trichocéphales : 4  
4) Taenia : 1  
5) Ankylostomes : 3

TOTAL : 153 examinés dont 36 parasités = 23,6 %

## DISCUSSION ET RÉSUMÉ.

L'infection des mollusques et celle des hommes vont de pair, les deux étant inséparables. Quand dans une localité on trouve des bilharziens, on est sûr de trouver des cercaires dans les planorbes des réservoirs d'eau de

l'endroit. Et *vice versa*. La présence de cercaires dans les mollusques est une preuve de la présence de bilharziens. Mais ce schéma ne suffit pas pour une investigation sérieuse de la bilharziose, surtout pour évaluer la progression ou la régression du mal. Ce schéma ne suffit en tout cas pas pour juger du résultat de telle ou telle autre intervention, du traitement par exemple. Parce qu'il y a infection et infection, infection légère et infection grave.

Nous avons donc trouvé en 1955 une forte infection des planorbes à Bunia, pratiquement la même proportion que six années auparavant, d'où nous pouvions facilement conclure à l'infection humaine, et cela malgré le traitement des malades, traitement pratiqué avec une grande ténacité depuis des années. Mais il serait erroné de conclure à l'inutilité de la prophylaxie médicamenteuse. D'abord, malgré un examen bien poussé (\*), nous n'avons trouvé que 23 % au lieu de 35 % précédemment. Ensuite, il faut se demander quel serait le pourcentage et l'intensité de la maladie si l'on n'avait pas traité les malades. Enfin, il ne faut pas oublier les réinfections qui font qu'il est impossible de stériliser pour longtemps les bilharziens.

Il en est évidemment de même à Irumu où ce qui compte, c'est le traitement des malades, du moins de ceux qui se présentent *ad hoc*. Nous faisons évidemment abstraction du sulfate de cuivre qu'on jetait quelquefois dans les ruisseaux et qui ne pouvait avoir une influence durable sur les mollusques.

## II. Kasenyi (lac Albert).

De tout ce que nous avons vu au Congo, en fait de bilharziose, ce sont les pêcheries de Kasenyi et l'évolution successive de leur bilharziose qui nous ont donné des

---

(\*) Nous travaillions avec 4 microscopes et 4 microscopistes pour chaque échantillon. Le nombre de croix indique le nombre de microscopistes ayant trouvé des œufs dans les selles.

leçons les plus utiles sur la gravité de cette maladie et sur les divers moyens directs et indirects qui peuvent assez vite diminuer cette gravité.

Notre première investigation partielle des pêcheries de Kasenyi date de 1939 [2]. En 1949 nous avons consacré aux pêcheries riveraines du lac Albert plusieurs mois et en 1955 nous sommes venu voir le résultat des mesures qui avaient été prises pendant et après notre investigation de 1949.

En 1939, il s'était agi d'une étude préliminaire, faite à la demande des autorités, de la situation générale, situation exposée dans l'étude signalée [2]. Cette étude comportait l'examen des mollusques riverains du lac et du seul ruisseau Kisegge, l'examen comparatif des villages indigènes et des pêcheries et la découverte de bilharziens chroniques graves (avec hypertrophie hépatosplénique avec ascite) parmi les anciens pêcheurs licenciés.

Nous devons y retourner l'année suivante pour une étude plus approfondie, mais la deuxième guerre mondiale étant intervenue entre temps, ce n'est que 10 ans après, en 1949, que nous sommes revenu au lac Albert pour y approfondir la situation et pour indiquer les mesures à prendre.

C'est qu'entre temps la situation s'était aggravée dans les pêcheries. La proportion de parasités atteignait 100 % avec un fort pourcentage de dysenterie bilharzienne. De plus, parmi les vieux pêcheurs des cas d'hépatosplénomégalie avec ascite... Sur les rives du lac de nombreux petits planorbes (*Planorbis alberti* Schwetz) dont une forte proportion émettant des cercaires de *Schistosoma*.

Mais déjà le Service médical de la région avait jeté l'alarme et le médecin avec l'auxiliaire médical de Bunia furent chargés de traiter les malades, c'est à dire pratiquement tous les pêcheurs. Le Gouvernement a de plus

institué dans la région une inspection de travail pour surveiller la nourriture et le salaire des pêcheurs. Enfin, sur notre proposition, le Gouvernement a défendu de tirer les filets à la rive mais d'embarcation à embarcation. En effet, c'est surtout de retour de la pêche, en tirant les filets à la rive, que les pêcheurs s'infectaient, les planorbes ne se trouvant pas loin de la rive.

La base de la réforme consistait donc à examiner périodiquement et régulièrement les pêcheurs et leur famille et à traiter les malades. Certes, les réinfections étaient inévitables, mais le traitement empêchait l'installation de cas graves. Les choses adjuvantes : amélioration du salaire et de la nourriture devaient également jouer un rôle salutaire : une bonne nourriture et un bon état physique général aidant à supporter non seulement la tuberculose mais toutes les maladies, même la maladie du sommeil. Nous n'avons pas proposé la destruction (impossible) des planorbes riverains mais une mesure indirecte pour empêcher le stationnement prolongé des pêcheurs à la rive.

Nous n'ignorions pas en revenant à Kasenyi, en 1955, que la base de la réforme consistant en un traitement régulier, n'avait pas toujours été strictement observée, mais enfin les gens étaient quand même examinés et traités.

Et voici ce que nous avons trouvé en 1955 à Kasenyi dans 2 pêcheries industrielles et dans une pêcherie indigène :

I. Pêcherie <i>Coratelis</i>	
Hommes adultes	30, dont 17 + = 56,6 %
Femmes adultes	13, dont 5 + = 38,5 %
Garçons (de 7 à 8 ans)	2, dont 1 + = 50 %
Total :	<hr/> 45, dont 23 + = 51 %

Remarques :

Sur les 17 hommes +, 13 étaient d'anciens traités et 4 nouveaux cas.

Un de ces anciens cas avait reçu la veille une injection d'émétique ;

- 2) Sur les 5 femmes +, deux étaient d'anciennes traitées ;
- 3) Le seul garçon + était un ancien traité à la Carbilazine.

## II. Pêcherie Paraskevas

<i>Hommes adultes</i>	15, dont 9 + = 60 %
(dont 3 anciens traités)	
<i>Femmes adultes</i>	17, dont 4 + = 24 %
(3 + avaient reçu auparavant 60 injections d'émétique)	
<i>Garçons et filles</i>	10, dont 5 + = 50 %
<i>de 5 à 7 ans</i>	
(parmi les +, un ancien traité)	

---

*Total :* 42, dont 18 + = 43 %

N. B. Sur les 42 examinés il y avait 21 anciens traités : exactement la moitié.

N. B. Le résultat de l'examen de la 3<sup>me</sup> pêcherie, de beaucoup la plus importante, celle de SURELIS, ex-ANCI AUX, fut malheureusement égaré par mégarde. C'est d'autant plus regrettable que le nombre d'examinés y était beaucoup plus grand que celui des deux précédentes pêcheries ensemble. Mais nous nous rappelons les grandes lignes du résultat, plus ou moins le même que dans les deux pêcheries ensemble, c'est-à-dire pourcentage général des infectés autour de 50 % et dont une grande partie appartenait aux anciens traités.

## III. Village Kato. Village de pêcheurs professionnels.

N. B. En 1949, nous y avons trouvé une très forte proportion de parasités, des cas avec du sang dans les selles et même plusieurs vieux pêcheurs avec une forte hypertrophie hépato-splénique, une situation bien sérieuse donc, quoique moins grave que dans les pêcheries industrielles.

Voici le résumé de l'examen de la population de Kato, effectué le 11 mai 1955 :

<i>Hommes</i>	42, dont 29 + = 70 %
<i>Femmes</i>	14, dont 6 + = 42,8 %
<i>Garçons et filles</i>	17, dont 11 + = 65 %
<i>de 5 à 12 ans</i>	
<i>Total :</i>	73, dont 46 + = 63 %

Remarques :

- 1) Sur 36 hommes anciens traités on n'a trouvé que 3 négatifs. Plusieurs cas de ++++ (c'est-à-dire trouvés par tous les 4 microscopistes), mais la plupart : +++ ou ++, ce qui veut dire que les œufs étaient assez nombreux. Un seul des examinés a déclaré souffrir de diarrhée sanguinolente, ce qui fut confirmé par tous les 4 microscopistes ;
- 2) Sur 11 femmes anciennes traitées six furent trouvées positives. Contrairement aux hommes, rares œufs (de ++ à +) ;
- 3) Sur 6 garçons et filles anciens traités un seul fut trouvé négatif. Sept cas + + + +, donc forte infection.

### QUELQUES CONSIDÉRATIONS.

En 1949, nous avons trouvé chez les hommes de Kato — tous pêcheurs — un certain nombre d'hépto-splénomégalies. A part le seul cas dysentérique, nous n'avons trouvé cette fois-ci que des « cas microscopiques », il est vrai à nombreux œufs. De même chez les enfants. La bilharziose reste donc assez sérieuse. L'amélioration semble être due surtout à l'introduction d'un nouveau système de pêche consistant à éviter de tirer les filets à la rive. Chose curieuse : le chef Kato, se rappelant notre intervention de 1949, nous a spontanément déclaré que ses gens ne tiraient plus les filets à la rive, à quoi il attribuait également l'absence de nouveaux cas de gros ventre.

### RÉSUMÉ.

Tout est relatif. Nous avons encore trouvé dans les pêcheries de Kasenyi, pêcheries industrielles et pêcherie indigène, une infection bilharzienne d'environ 50 % malgré les mesures médicales et administratives prises

en 1949. Mais au lieu d'une infection très grave de 1949, nous avons trouvé à Kasenyi une infection « un peu au dessus de la moyenne ». D'autre part, nous avons trouvé le système du traitement peu surveillé. Enfin, quoi qu'on fasse, on ne peut rien contre les réinfections des gens habitant la rive d'un lac — seule source d'eau de la localité et dont les rives hébergent de nombreux planorbes. Seulement le traitement empêche l'installation d'une infection grave.

Bruxelles, juillet 1955.

#### BIBLIOGRAPHIE

- [1] SCHWETZ, J., Recherches malaco-schistosomiques aux lacs Albert, Édouard et Kivu et dans plusieurs localités voisines (*Mémoire Inst. R. Col. Belge*, T. XIX, 1951, 3).
- [2] SCHWETZ, J. et DARTEVELLE, E., Sur les mollusques gastéropodes pulmonés et la schistosomiase de l'est du Congo et spécialement dans l'agglomération de Kasenyi au lac Albert (*Ann. Soc. Belge Méd. Trop.*, T. XXII, 1942, 2).

**P. Fourmarier. — Présentation d'un travail de  
M<sup>lle</sup> A. Chapelier, intitulé : « Élisabethville, essai de  
géographie urbaine ».**

Ce travail est un essai de géographie urbaine : il traite des faits géographiques qui intéressent ÉLISABETHVILLE.

Après une brève vue d'ensemble qui permet déjà d'entrevoir la ville et de s'y orienter, l'auteur montre que la situation et le site de la ville furent choisis uniquement parce que l'emplacement présentait des conditions favorables pour l'établissement d'une usine métallurgique. Ce choix est alors apprécié par rapport aux facteurs géographiques actuels sous l'influence desquels la ville s'est développée et poursuit son existence. L'auteur s'attache d'abord à la description du paysage urbain (l'examen détaillé des quartiers, des maisons européennes et indigènes, de l'équipement urbain), puis à l'étude de la population et des fonctions urbaines (administratives, religieuses, d'enseignement, commerciales, industrielles et agricoles). Ces divers éléments ne sont pas étudiés pour eux-mêmes, mais pour le rôle qu'ils jouent dans la vie de la ville, pour la façon dont ils influent sur l'aspect de la ville ; chaque fois aussi leurs relations avec les conditions géographiques sont envisagées. Pour expliquer l'état actuel de la ville, l'auteur retourne au passé de façon parfois assez détaillée.

L'étude ainsi menée montre qu'Élisabethville est un organisme urbain complet, qu'elle a dépassé l'âge critique où elle dépendait totalement de l'industrie métallurgique, elle a atteint un stade qui, dans la vie d'une ville coloniale, peut être considéré comme celui de la maturité.

24 novembre 1956.

**L. Cahen. — Présentation du mémoire de A. Holmes et  
L. Cahen, intitulé : « Géochronologie africaine 1956,  
résultats acquis au 1<sup>er</sup> juillet 1956 ».**

Les méthodes de datation absolue basées sur la radio-activité prennent de jour en jour plus de développement et le nombre de déterminations d'âge s'accroît considérablement.

Tous ces résultats ne sont pas d'égale valeur. Présenter les derniers développements de chacune des méthodes employées, grouper les résultats obtenus, faire la critique de ces résultats, situer chaque minéral daté dans son cadre géologique, tel est l'objet principal de ce travail qui est avant tout destiné aux géologues. Afin de le rendre utile aussi aux différents laboratoires s'occupant de géochronologie on y a joint des tableaux groupant les résultats analytiques concernant tous les minéraux africains.

Un premier travail analogue fut présenté à Nairobi en 1954, l'actuel mémoire fut résumé au Congrès géologique de Mexico en 1956.

En deux ans, le nombre de résultats nouveaux est de 200 environ, portant à plus de 320 le nombre total de déterminations géochronologiques faites sur des minéraux ou des roches de l'Afrique. Le Congo belge, avec environ 40 déterminations dont plusieurs de premier ordre, occupe une place honorable dans ce tableau.

Les principales conclusions géologiques du travail ont trait à l'existence de 10 « cycles » précambriens et paléozoïques dans l'ensemble de l'Afrique :

230-	255 millions d'années :	cycle hercynien
400	id.	: cycle ordovicien

485	id.	: cycle cambrien inférieur
620	id.	: cycle katanguien
875- 900	id.	: cycle nouveau (région de Goodhouse, rivière Orange)
1.040	id.	: cycle karagwe-ankoléen
2.000	id.	: cycle du Limpopo
2.650	id.	: cycle shamvaïen
2.800-3.100	id.	: un ou deux cycles
3.200-3.400	id.	: probablement un cycle.

En tout 7 cycles précambriens et 3 cycles paléozoïques paraissent pouvoir être identifiés avec quelque certitude.

Plusieurs dates paléozoïques apparaissent, principalement sur le pourtour du continent, mais aussi plus à l'intérieur.

Le progrès des corrélations qui peuvent être déduites des seules données géochronologiques n'est pas aussi grand que l'accroissement du nombre des mesures, beaucoup de celles-ci étant faites sur des minéraux ayant peu de signification géologique, ou sur des minéraux ayant une signification géologique identique.

Ce mémoire comprend les principales subdivisions suivantes :

*Introduction* : Revue de quelques contributions récentes à la théorie des méthodes employées.

*Résultats* : groupés chronologiquement.

*Quelques remarques* : Cycles géologiques successifs ; apparition d'âges paléozoïques en diverses régions d'Afrique ; brève comparaison des résultats obtenus par différentes méthodes.

*Tableaux des résultats analytiques.*

24 novembre 1956.

**Séance du 15 décembre 1956.**

---

**Zitting van 15 december 1956.**

### Séance du 15 décembre 1956.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. L. Mottoulle, directeur.

Sont en outre présents : MM. A. Dubois, P. Gérard, L. Hauman, R. Mouchet, G. Passau, M. Robert, W. Robyns, membres titulaires ; MM. E. Asselberghs, R. Bouillenne, P. Brutsaert, A. Castille, A. Duren, J. Gillain, P. Gourou, J. Kufferath, J. Lepersonne, F. Mathieu, G. Mortelmans, G. Neujean, J. Opsomer, J. Schwetz, M. Sluys, P. Staner, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, membres associés, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel et M. M. Walraet, secrétaire des séances.

Excusés : MM. H. Buttgenbach, L. Cahen, P. Fourmarier, J. Jadin, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, M. Van den Abeele.

#### **Les Bilharzioses en Afrique centrale, particulièrement au Congo belge.**

M. J. Schwetz présente le travail qu'il a rédigé sur ce sujet (voir p. 1110), et qui sera publié dans la collection des *Mémoires in-8°*.

#### **History of the School of Tropical Medicine in London (1899-1949).**

M. G. Neujean rend compte de l'ouvrage intitulé comme ci-dessus et qui a pour auteur Sir Philip MANSON-BAHR (voir p. 1112).

#### **Psychoses et névroses en Afrique centrale.**

Se ralliant aux conclusions des deux rapporteurs, MM. A. Dubois et A. Duren (voir p. 1114), la Classe décide

## Zitting van 15 december 1956.

De zitting werd geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. L. *Mottouille*, directeur.

Aanwezig : de HH. A. Dubois, P. Gérard, L. Hauman, R. Mouchet, G. Passau, M. Robert, W. Robyns, titelvoerende leden ; de HH. E. Asselberghs, R. Bouillenne, P. Brutsaert, A. Castille, A. Duren, J. Gillain, P. Gourou, J. Kufferath, J. Lepersonne, F. Mathieu, G. Mortelmans, G. Neujean, J. Opsomer, J. Schwetz, M. Sluys, P. Staner, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, buitengewone leden, alsook de H. E.-J. Devroey, vaste secretaris en de H. M. Walraet, secretaris der zittingen.

Verontschuldigd : de HH. H. Buttgenbach, L. Cahen, P. Fourmarier, J. Jadin, J. Thoreau, R. Vanbreuseghem, M. Van den Abeele.

### **De Bilharziosen in Centraal-Afrika, voornamelijk in Belgisch-Congo.**

De H. J. *Schwetz* legt het werk voor dat hij over dit onderwerp heeft opgesteld (zie blz. 1110) en dat zal gepubliceerd worden in de *Verhandelingenreeks in-8°*.

### **History of the School of Tropical Medicine in London (1899-1949).**

De H. G. *Neujean* brengt verslag uit over het werk getiteld zoals hierboven en dat door Sir Philip MANSON-BAHR werd opgesteld (zie blz. 1112).

### **Psychosen en neurosen in Centraal-Afrika.**

Zich verenigend met de besluiten der twee verslaggevers, de HH. A. *Dubois* en A. *Duren* (zie blz. 1114), beslist de

l'impression du travail de M. J. VYNCKE intitulé comme ci-dessus dans la collection des *Mémoires in-8°*.

**L'Iturène, nouvel antibiotique d'origine congolaise.**

M. A. *Dubois* présente une étude de MM. DEVIGNAT et DELCOMBE, intitulée comme ci-dessus (voir p. 1118).

M. A. *Castille* est désigné comme second rapporteur.

**Recherches antituberculeuses.**

Se ralliant aux conclusions des deux rapporteurs, MM. G. *Neujean* et J. *Van Riel* (voir p. 1119), la Classe décide l'impression du travail de M. J. ANDRÉ, intitulé : « Recherches sur la conservation du B.C.G. lyophilisé et sur le dépistage de l'allergie infratuberculique » dans la collection des *Mémoires in-8°*.

**Sur quelques algues des rapides de la Ruzizi à Bugarama.**

Se ralliant aux conclusions des deux rapporteurs, MM. L. *Hauman* et R. *Bouillenne* (voir p. 1121), la Classe décide l'impression du travail de M. H. KUFFERATH, intitulé comme ci-dessus, dans la collection des *Mémoires in-8°*.

**Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Ruanda-Urundi et au Kivu.**

M. G. *Mortelmans* présente (voir p. 1123) une étude de M. J. HIERNAUX et M<sup>me</sup> E. MAQUET, intitulée comme ci-dessus (voir p. 1126).

**Alcoolisation de l'Afrique.**

Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe que plusieurs hautes institutions nationales, telle l'Académie royale

Klasse tot het drukken van het werk met de hierboven vermelde titel van de H. J. VYNCKE in de verzameling der *Verhandelingen in-8°*.

**Itureen, een nieuw antibiotica van Congolese oorsprong.**

De H. A. *Dubois* legt een studie voor van de HH. DEVIGNAT en DELCOMBE, met de hierboven vermelde titel (zie blz. 1118).

De H. A. *Castille* wordt als tweede verslaggever aangeduid.

**Antituberculeuze opzoekingen.**

Zich verenigend met de besluiten der twee verslaggevers, de HH. G. *Neujean* en J. *Van Riel* (zie blz. 1119), beslist de Klasse tot het drukken van het werk van de H. J. ANDRÉ, getiteld : « Recherches sur la conservation du B.C.G. lyophilisé et sur le dépistage de l'allergie infratuberculine », in de *Verhandelingenreeks in-8°*.

**Over enkele wieren van de Ruzizi-stroomversnellingen te Bugarama.**

Zich verenigend met de besluiten der twee verslaggevers, de HH. L. *Hauman* en R. *Bouillenne* (zie blz. 1121), beslist de Klasse tot het drukken van het werk van de H. H. KUFFERATH, getiteld zoals hierboven, in de *Verhandelingenreeks in-8°*.

**Praehistorische kulturen van het metalen tijdperk in Ruanda-Urundi en Kivu.**

De H. G. *Mortelmans* legt een studie voor (zie blz. 1123) van de H. J. HIERNAUX en Mevr. E. MAQUET, met de hierboven vermelde titel (zie blz. 1126).

**Alcoolisatie van Afrika.**

De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat verscheidene nationale hoge instellingen, zoals de Konink-

de Médecine de Belgique, ont mis leur prestige et leur autorité au service de la croisade contre le grave péril que constitue l'accroissement incessant de la consommation d'alcool dans nos territoires d'outre-mer.

Il suggère que la Classe ne reste pas indifférente à cette question vitale pour l'avenir du Congo belge.

M. L. Mottoulle veut bien présenter une note à ce sujet à une prochaine séance.

#### Commission de la Biographie coloniale belge.

La Classe désigne M. G. Neujean pour remplacer le Dr J. Rodhain, décédé, comme délégué à la Commission de la Biographie Coloniale Belge.

#### Hommage d'ouvrages.

Notre Confrère M. M. Robert a fait parvenir à la Classe :

ROBERT, M., Origines du pays katangais (Extrait de *Reflets du Monde*, Bruxelles, 1956, n° 11, pp. 5-20).

De notre Confrère M. W. Robyns (1) :

BEELI, M., Flore iconographique des champignons du Congo, illustrée en couleurs par M<sup>me</sup> M. GOOSSENS-FONTANA (Jardin botanique de l'État, Bruxelles, fasc. 1-2, 1935-1936).

Flore générale de Belgique, Préface par W. ROBYNS. — Ptéridophytes, par A. LAWALRÉE (Jardin Botanique de l'État, Bruxelles 1950) ; Spermatophytes, par A. LAWALRÉE, I, 1 (1952), I, 2 (1953) I, 3 (1954), II, 1 (1955) ; II, 2 (1956) ; Bryophytes, Avant-propos par W. ROBYNS, I, 1, par C. VANDEN BERGHEN (1955).

*Bulletin du Jardin botanique de l'État* — *Bulletin van den Rijksplantentuin* (Bruxelles-Brussel, XXVI, 1956, 1, 2, 3).

#### Aangeboden werken.

Onze Confrater de H. M. Robert heeft aan de Klasse laten geworden :

Van onze Confrater de H. W. Robyns (2) :

(1) M. W. Robyns est directeur du Jardin botanique de l'État.

(2) De H. W. Robyns is directeur van de Rijksplantentuin.

lijke Academie voor Geneeskunde van België, hun prestige en autoriteit in dienst hebben gesteld van de strijd tegen de grote bedreiging die de onophoudelijke aangroei van het alcoholverbruik in onze overzeese gebieden geworden is.

Hij suggereert dat de Klasse niet onverschillig zou blijven tegenover dit vraagstuk dat van vitaal belang is voor de toekomst van Belgisch-Congo.

De H. L. *Mottouille* zal een nota over dit vraagstuk voorbrengen tijdens een volgende zitting.

#### **Commissie voor de Belgische Koloniale Biografie.**

De Klasse duidt de H. G. *Neujean* aan om Dr J. *Rodhain*, overleden, als afgevaardigde te vervangen bij de Commissie voor de Belgische Koloniale Biografie.

#### **Geheim Comité.**

De Klasse duidt de H. N. *Wattiez* aan als directeur voor 1958 ; voor 1957 zal hij de titel van vice-directeur dragen.

De ere- en titelvoerende leden, verenigd in geheime vergadering, gaan over tot een gedachtenwisseling betreffende de aanduiding van een titelvoerend lid in vervanging van Dr J. *Rodhain*.

De zitting werd te 15 u 40 geheven.

Le *Secrétaire perpétuel* dépose  
ensuite sur le bureau les ou-  
vrages suivants :

De *Vaste Secretaris* legt daar-  
na op het bureau de volgende  
werken neer :

BELGIQUE — BELGIË :

L'agriculture nomade, Vol. I : Congo belge, Côte d'Ivoire (Orga-  
nisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture,  
Rome, 1956, 230 pp.). — Don du Comité National Belge de  
la F. A. O., Bruxelles.

Mémorial du XXV<sup>e</sup> anniversaire, 1931-1956 — XXVste Verjaring  
Gedenkboek (Fonds Reine Élisabeth pour l'Assistance mé-  
dicale aux Indigènes du Congo belge — Koningin Elisabeths-  
fonds voor de Geneeskundige Hulp aan de Inlanders van Bel-  
gisch-Congo, Bruxelles — Brussel, 1956, 71 pp. — blz.).

Rapport annuel de la Direction générale des Services médicaux  
1955 (Inspection générale de l'Hygiène, Ministère des Colonies,  
1956, 108 pp.).

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO :

DENIS, J., Les grands problèmes de la géographie humaine  
(Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, 1956, 156 pp.).

ERNST, P., La gymnastique, cours de base et cours moyen (La  
Bibliothèque de l'Étoile, Leverville, s. d., 94 pp.).

NGWETE, M., Les maladies vénériennes (Bibliothèque de l'Étoile,  
Leverville, 1951, 72 pp.).

EUROPE — EUROPA

FINLANDE — FINLAND :

ALAROTU, H., The histopathologic changes in the myenteric  
plexus of the pylorus in hypertrophic pyloric stenosis of infants  
(pylorospasm) (University of Helsinki, Helsinki, 1956, 131 pp.).

BRANDT, G., Melanoma of the Skin (University of Helsinki,  
Helsinki, 1956, 128 pp.).

- CASTREN, J., The significance of prematurity on the eye (University of Helsinki, Helsinki, 1955, 109 pp.).
- ERKAMO, V., Untersuchungen über die Pflanzenbiologischen und einige andere Folgeerscheinungen der neuzeitlichen Klimaschwankung in Finnland (University of Helsinki, Helsinki, 1956, 283 pp.).
- FORSANDER, O., Studies on the Phosphorylation of Thiamine by Thiaminokinase from Baker's Yeast (University of Helsinki, Helsinki, 1956, 96 pp.).
- FURUHJELM, U., Maternal and cord blood (University of Helsinki, 1955, 75 pp.).
- GRÄSBECK, R., Studies on the Vitamin B<sub>12</sub>-binding principle and other biocolloids of human gastric juice (University of Helsinki, Helsinki, 1956, 87 pp.).
- GRÖNROOS, P., Studies on toxoplasma and the serology of toxoplasmosis (University of Helsinki, Helsinki, 1956, 113 pp.).
- HAKKILA, J., Studies on the myocardial capillary concentration in cardiac hypertrophy due to training, an experimental study with Guinea pig (University of Helsinki, Helsinki, 1955, 82 pp.).
- HOLSTI, Experimental cirrhosis of the liver in rabbits induced by gastric instillation of desiccated whole bile (*Acta pathologica et microbiologica scandinavica*, Supplementum 112, Helsinki, 1956, 66 pp., 26 fig.).
- KUUSI, P., Alkoholijuomien käyttö maaseudulla (Enquête sur l'alcoolisme, University of Helsinki, Helsinki, 1956, 393 pp.).
- LANU, K. E., Poikkeaven alkoholikäyttäytymisen kontrolli — (= Control of Deviating Drinking Behavior, University of Helsinki, Helsinki, 1956, 252 pp.).
- MATILA, A., Raskauden vaikutuksesta keuhko-tuberkuloosiin (= The effect of pregnancy on pulmonary tuberculosis) (University of Helsinki, Helsinki, 1956, 83 pp.).

POLOGNE — POLEN :

- LESZCZYCKI, St. et WINID, B., Bibliografia geografii polskiej, 1945-1951 (= Bibliographie de géographie polonaise, 1945-1951, Académie polonaise des Sciences, Institut de Géographie, Varsovie, 1956, 219 p.).
- WINID, B., Guide to Geographical Research, International Bibliography, Educational and Scientific Centres (Académie

polonaise des Sciences, Varsovie, 1956, note de présentation de cet ouvrage, à paraître en 1957, 8 pp.).

U.R.S.S. — U.S.S.R. :

PEKUN, Jo. F., Mineralogija bentonitovyh glin zapadnyh oblastei U.S.S.R. (= Minéralogie des argiles à bentonite des régions occidentales de l'U.R.S.S., Société géologique de Lvov, 1956, 116 pp.).

CHUBIN, V. F., Zemledelie Mongol'skoï Narodnoï Respubliki (= L'agriculture dans la République populaire de Mongolie, Académie des Sciences, Comité des Sciences de la République populaire mongole, Moscou, 1953, 346 pp.).

AFRIQUE — AFRIKA

CAMEROUN — KAMEROEN :

Carte géologique de reconnaissance, à l'échelle du 1/500.000, Notice explicative sur la feuille Yaoundé-Est (Paris, 1956, 35 pages, 1 carte. — Don du Service des Mines, Yaoundé).

MADAGASCAR :

BESAIRIE, H., Carte géologique de Madagascar en treize feuilles à l'échelle du 1/500.000 mise à jour en 1956 (Service géologique, Tananarive, 1956).

AMÉRIQUE — AMERIKA

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN  
VAN AMERIKA :

Publications of the Palaeontological Research Institution (Palaeontological Research Institution, Ithaca, N. Y., 1956, 20 pp.).

**Comité secret.**

La Classe désigne M. *N. Wattiez* comme directeur pour 1958 ; pour 1957 il portera le titre de vice-directeur.

Les membres honoraire et titulaires, constitués en Comité secret, procèdent à un échange de vues concernant la désignation d'un membre titulaire en remplacement du Dr *J. Rodhain*.

La séance est levée à 15 h 40.

**J. Schwetz. — Présentation d'un mémoire, intitulé :  
« Sur l'état actuel du problème des bilharzioses en Afrique  
centrale, spécialement au Congo belge ».**

Ce mémoire expose nos connaissances actuelles sur les diverses bilharzioses africaines, humaines et animales : leur étiologie, épidémiologie et traitement, de même que leur prophylaxie.

Il ne s'agit pourtant pas, comme on pourrait le croire d'après le titre, d'un travail bibliographique, mais d'une étude basée sur de longues recherches, faites durant la dernière décade au Congo belge et surtout dans la région des Grands Lacs Africains.

Le travail comprend les principales subdivisions suivantes :

- I. Remarques préliminaires ;
- II. Opinion de plusieurs auteurs modernes sur l'importance du problème bilharzien ;
- III. Historique ;
- IV. Les divers schistosomes ;
- V. Les transmetteurs des schistosomes, ou leurs hôtes intermédiaires : les mollusques d'eau douce ;
- VI. La classification et la nomenclature des mollusques transmetteurs des schistosomes ;
- VII. Sur l'écologie des hôtes intermédiaires de la bilharziose ;
- VIII. Sur les mollusques prouvés être hôtes intermédiaires de telle ou telle autre bilharziose ;
- IX. La bilharziose intestinale à *Schistosoma mansoni* ;
- X. Les planorbes transmetteurs de *S. mansoni* (Bilharziose intestinale) ;
- XI. La bilharziose vésicule à *S. haematobium* et ses mollusques transmetteurs ;
- XII. La bilharziose intestinale à *Schistosoma intercalatum* ;
- XIII. La bilharziose des bovidés à *S. bovis* et ses hôtes intermédiaires ;

- XIV. Sur une bilharziose des rats sauvages provoquée par *S. rodhaini* Brumpt 1931 et ses hôtes intermédiaires ;
- XV. Sur une deuxième bilharziose des rats sauvages provoquée par *S. mansoni var. rodentorum* Schwetz 1953 et ses hôtes intermédiaires ;
- XVI. Le diagnostic des bilharzioses ;
- XVII. Traitement ;
- XVIII. Prophylaxie ;
- XIX. Post-scriptum ;  
Bibliographie.

Bruxelles, 13 décembre 1956.

**G. Neujean. — Présentation de l'ouvrage de Sir Philip Manson-Bahr, intitulé : « History of the School of Tropical Medicine and Hygiene in London (1899-1949) ».**

En un beau volume de plus de 300 pages agrémenté de 31 illustrations, et reçu en hommage par notre Académie, Sir Philip MANSON-BAHR relate l'histoire de l'École londonienne de Médecine tropicale durant son demi-siècle d'existence.

En réalité, dès 1894 le Docteur Patrick MANSON avait réussi à organiser au *St Georges Hospital* des conférences de Médecine tropicale.

Leur utilité s'était rapidement imposée aux autorités.

D'une part l'expansion impériale, d'autre part l'accroissement permanent du trafic maritime, faisaient de Londres un important lieu de transit ou de rencontre des Coloniaux et des Marins. La santé de ceux-ci posait de plus en plus des questions de diagnostic échappant à la compétence de la médecine habituelle.

Après cinq ans de lutte, Patrick MANSON finit par vaincre les multiples résistances qui contrecarraient ses projets et obtint la création de l'École qu'il devait lui-même illustrer.

L'auteur nous décrit avec beaucoup d'esprit les difficultés du début, les efforts de chacun, les alternatives d'enthousiasme et de découragement. Le tout est émaillé de rappels ou de citations tantôt scientifiques tantôt philosophiques, comme seuls savent le faire avec bonheur nos collègues britanniques — qui font que l'ouvrage se lit à la fois avec plaisir et avec fruit.

La *School Library*, le *School Museum*, pièces angulaires

de l'École, revivent dans la période difficile de leur création.

L'auteur incorpore dans son récit l'histoire du *Bureau of Hygiene and Tropical Diseases* ainsi que celle de l'*Hospital for Tropical Diseases*.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, nous assistons au défilé biographique de tous ceux qui, grands ou petits, contribuèrent à installer et faire vivre jusqu'à nos jours la *London School of Tropical Medicine and Hygiene*. On aurait peut-être aimé plus de développement pour quelques grands noms. — L'auteur l'a voulu certainement ainsi dans un louable désir de rendre justice aux chevilles ouvrières de second plan, peut-être, mais sans lesquelles rien ne peut se faire ou réussir.

Dans une troisième partie enfin, l'auteur donne un tableau des activités de l'École pendant ses cinquante premières années d'existence.

Cet ouvrage, en sa première partie surtout, donnera beaucoup de plaisir au lecteur.

15 décembre 1956.

**A. Duren. — Rapport sur le travail du D<sup>r</sup> J. Vyncke, intitulé : « Psychoses et névroses en Afrique centrale ».**

L'auteur du travail, le D<sup>r</sup> J. VYNCKE, est au service du Gouvernement des Territoires africains de la Belgique depuis 1938. Très tôt attiré vers l'étude des maladies mentales, il s'est spécialisé dans ce domaine des sciences médicales par ses recherches personnelles et par la fréquentation de Maîtres tels que le professeur NYSSSEN et le D<sup>r</sup> BAUDOUX.

Le D<sup>r</sup> J. VYNCKE a organisé, depuis 1952, un important service de psychiatrie dans les hôpitaux du Gouvernement à Usumbura.

Il nous donne le résultat de ses études et observations des années 1952 et 1953.

Il existe très peu d'études d'ensemble de ce genre concernant le Congo belge et le Ruanda-Urundi. Nous citerons les rapports du D<sup>r</sup> VERVAECK, la thérapeutique psychiatrique au Congo belge (*Ann. Soc. Bel. Méd. Trop.*, 1929) que l'auteur semble ignorer et du D<sup>r</sup> BAUDOUX qu'il cite dans sa bibliographie. Aussi cette étude est-elle la bienvenue.

Le travail de J. VYNCKE est important par son fond et par son volume. Il comporte 178 pages dactylographiées en texte heureusement peu serré et très lisible.

Il est logiquement divisé en :

- 1) Avant-propos et Introduction ;
- 2) Psychoses et psycho-névroses des populations autochtones y compris leur traitement (C'est la partie principale) ;
- 3) Psychoses et psycho-névroses des non-autochtones ;

- 4) Conclusions ;
- 5) Bibliographie et Table des matières.

Quoique facile à lire par sa bonne présentation et le souci de l'auteur de mettre le plus d'ordre possible dans le champ touffu des affections mentales et des névroses, il n'en reste pas moins une matière quelque peu ésotérique pour le rapporteur mal initié à une terminologie assez hermétique et peu habitué aux contours flous des délimitations dans la classification.

Il est, d'autre part, attrayant par la présentation de nombreux cas, décrits soit par l'auteur, soit encore par les déclarations imagées des malades eux-mêmes.

Il n'est pas possible d'en donner un résumé objectif et fouillé sous peine d'être trop long et de priver les Membres de l'Académie de la primeur d'une lecture qui les intéressera à coup sûr.

Il sera suffisant de faire quelques remarques et d'attirer l'attention sur quelques points importants que l'auteur met d'ailleurs en relief.

1. Dans l'avant-propos, page 3, il est proposé de supprimer la première phase qui pourrait avoir pour conséquence de créer une confusion regrettable entre assistants médicaux et médecins.

2. Le traitement de la grande majorité des cas peut se faire dans les formations hospitalières ordinaires c.-à-d. les hôpitaux généraux, sans coercition. Les malades mentaux y sont en liberté et mêlés en quelque sorte aux autres malades. En deux ans, l'auteur n'a eu à déplorer aucun incident grave ou fâcheux. Il dispose seulement, à proximité immédiate de l'hôpital d'Usumbura, d'un petit nombre de cabanons pour d'exceptionnels cas d'urgence. Il estime qu'il y a lieu de proscrire les grands asiles fort isolés et limiter l'internement en asile aux seuls cas incurables tels que les démences séniles. C'est

surtout sur l'efficacité du traitement par choc (électrochoc) qu'il base cette opinion.

3. Il déplore le grand nombre de psycho-névroses chez les Européens et souhaite que la sélection médicale de ceux-ci soit plus sévère avant leur départ en Afrique centrale. Nous abondons volontiers dans son sens quand au nombre élevé de cas de névroses qu'il faut repatrier et dont il faut souvent interrompre la carrière, mais nous aurions été heureux de savoir par quel moyen et par quels tests on pourrait déceler à l'avance ceux qui seront ultérieurement des déprimés ou des asthéniques psychonerveux. Nous croyons utile d'ajouter que nous avons déjà signalé ce fait dans un travail présenté à la 5<sup>me</sup> Session du Congrès colonial national en 1940.

4. Nous produisons ci-après l'essentiel des conclusions du D<sup>r</sup> J. VYNCKE :

*a)* Parmi les autochtones, les psychoses sont plus nombreuses chez les hommes et les psycho-névroses chez les femmes ;

*b)* Quoique encore relativement peu nombreuses, les affections psychiques des autochtones semblent en augmentation, surtout chez ceux qui sont déracinés de leur milieu coutumier ;

*c)* Les psychoses organiques, c'est-à-dire survenues comme complication d'autres maladies à diagnostic connu, dominant la scène. Malgré cette prépondérance, il est remarquable de constater le petit nombre de cas de démence sénile (longévité réduite) et l'extrême rareté si ce n'est l'absence de psychoses syphilitiques (Paralysie générale progressive) ;

*d)* Le traitement doit se faire, en général, dans les hôpitaux généraux. Les grands asiles isolés doivent être proscrits ;

*e)* Chez les Européens, le nombre de psycho-névroses dépressives est regrettablement élevé ;

f) Il est souhaitable de procéder au Congo et au Ruanda-Urundi à une meilleure organisation de l'hygiène mentale.

Nous proposons à l'Assemblée qu'elle veuille bien donner son accord sur la publication du travail du Docteur Julien VYNCKE dans les *Mémoires* de l'Académie royale des Sciences coloniales moyennant quelques corrections et additions de détail.

12 décembre 1956.

**A. Dubois. — Rapport sur un travail de MM. R. Devignat et L. Delcambe, intitulé : « L'Iturine, nouvel antibiotique d'origine congolaise ».**

Ce travail a été jugé digne d'une mention par le jury du Prix de l'Union Minière.

Il étudie de façon très complète la biochimie, la chimie analytique et appliquée d'un antibiotique dont l'organisme producteur a été isolé au Congo en Ituri.

Je pense que sa publication dans nos mémoires serait de nature à montrer un aspect peu connu encore chez nous de la recherche en ce domaine.

Le texte devrait être quelque peu remanié par les auteurs, en particulier la bibliographie. L'avis d'un chimiste est nécessaire, vu le caractère très spécialisé du mémoire.

15 décembre 1956.

**J. Van Riel et G. Neujean. — Rapport sur le travail de M. J. André, intitulé : « La conservation du B. C. G. lyophilisé et le dépistage de l'allergie infraturberculeuse ».**

La tuberculose, la *white man's plague*, est en train de changer de couleur et de devenir une affection tropicale. En Afrique centrale, la morbidité tuberculeuse, estimée d'après les résultats des enquêtes radiophotographiques, varie de 4 p. 1000 dans certains milieux congolais à 18 p. 1000 au Ruanda-Urundi. Dans les pays sous-développés, le problème du traitement, envisagé sous son angle social, apparaît comme particulièrement ardu ; il est si vaste que les réalisations appréciables déjà accomplies ne peuvent encore être considérées que comme un début. Dans l'immédiat, c'est vers la prophylaxie que doivent principalement tendre les efforts ; la mesure la plus rapidement applicable et la moins coûteuse est l'organisation sur une grande échelle d'une campagne de vaccination par le B.C.G.

Le Docteur J. ANDRÉ, qui est en charge de la Section Kwango du FOREAMI, a cru utile de donner une base scientifique à l'application de cette vaccination dans les régions tropicales et dans les endroits les plus reculés. Dans son important mémoire, il s'est efforcé, par des recherches expérimentales pratiquées sur l'homme, à élucider une série de problèmes non résolus jusqu'à présent et dont la solution est essentielle pour le succès de la vaccination.

Dans la première partie de son étude, il aborde diverses questions relatives à l'emploi en milieu rural du vaccin B.C.G. lyophilisé. L'influence de la lumière, de la chaleur et du vieillissement sont, tour à tour, en-

visagés. L'exposition du vaccin à la lumière indirecte ou diffuse dans des limites normales de manipulation sur le terrain, soit environ 12 heures, ainsi que sa conservation à la température ambiante durant 60 jours se sont montrées sans effet nocif appréciable ni sur la vitalité, ni sur son pouvoir allergisant. Le vieillissement, au-delà de la date limite d'utilisation indiquée par le laboratoire, entraîne progressivement une diminution de la vitalité et du pouvoir allergisant, non seulement pour le vaccin conservé à la température ordinaire, mais même pour celui placé à basse température.

L'auteur s'est attaché ensuite à préciser l'influence de la concentration du vaccin B.C.G. sur l'allergie vaccinale ; la dose de 1/10 mg de B.C.G. employée habituellement donne généralement une allergie très satisfaisante.

Dans un autre ordre d'idées, les expériences faites au Kwango ont confirmé l'innocuité de l'injection intradermique de B.C.G. lyophilisé aux allergiques.

La première partie du mémoire se termine par une étude de la durée de l'allergie vaccinale.

L'ensemble des données recueillies avec grand soin entraîne des indications d'ordre pratique, d'une utilité certaine pour l'organisation d'une campagne de vaccination antituberculeuse généralisée.

La deuxième partie du mémoire, plus courte, est plus spéculative, son intérêt est d'un autre ordre. Elle a pour objet l'analyse de l'allergie infra-tuberculique, de Max FOURESTIER, dépistée par la réaction vaccinale accélérée ou B.C.G. test vaccinal.

Nous proposons la publication de cet intéressant travail dans la collection des *Mémoires in-8°*.

15 décembre 1956.

**R. Bouillenne. — Rapport sur un travail de M. H. Kufferath, intitulé : « Quelques algues des rapides de la Ruzizi à Bugarama ».**

M. KUFFERATH a étudié 3 échantillons d'algues récoltés par M. MARLIER, chef de Centre de l'I.R.S.A.C. à Uvira, prélevés sur les rochers des rapides de la Ruzizi à la limite de la province du Kivu et du Ruanda dans des eaux assez chaudes, claires, aérées et ensoleillées qui, de plus, sont d'une conductivité assez forte.

L'auteur a analysé systématiquement les 65 organismes trouvés dans les échantillons de touffes de *Cladophora*. Les descriptions sont minutieuses, précises, accompagnées de références et de discussions. Quarante-trois pour cent des organismes décrits sont des *Diatomées*, parmi lesquelles les *Nitzchiées* sont les plus abondantes.

L'auteur a décrit huit nouvelles espèces et, d'autre part, s'étonne de ne trouver que cinq espèces ubiquistes dans les touffes examinées. Il signale la présence de nombreux microbes dont l'analyse n'a pu être faite, puisque le matériel était fixé. Le travail qui comporte une cinquantaine de pages et une cinquantaine de figures se termine par des diagnoses en latin.

Les considérations que l'auteur émet à propos de ces analyses systématiques des organismes récoltés dans les touffes de *Cladophora* sont intéressantes et concernent une région qui se trouve entre les lacs Kivu et Tanganika, au sujet de laquelle on a, jusqu'à présent, fort peu de renseignements et qui est intéressante en ce qu'elle se trouve à l'endroit où le cours de la Ruzizi accidenté et

rocheux, arrosé par les eaux du lac Kivu, fait place à un cours beaucoup plus calme à l'entrée de la grande plaine d'alluvions en bordure du Tanganika.

Je pense que ce travail mérite d'être publié dans les *Mémoires* de l'Académie royale des Sciences coloniales.

15 décembre 1956.

**G. Mortelmans. — Présentation d'une étude de M. J. Hiernaux et de M<sup>me</sup> E. Maquet, intitulée : « Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Ruanda-Urundi et au Kivu (Congo belge). Première partie ».**

L'état actuel de nos connaissances sur l'archéologie récente du Congo belge et du Ruanda-Urundi, c'est-à-dire sur l'âge des métaux, est encore fort incomplet et, dans bien des régions, pratiquement nul. C'est ce qui fait l'intérêt des recherches et des fouilles auxquelles M. J. HIERNAUX et M<sup>me</sup> E. MAQUET se sont récemment livrés au Kivu et au Ruanda-Urundi à l'occasion d'études anthropologiques. Les résultats de ces recherches doivent faire l'objet d'une série de notes descriptives dont nous présentons aujourd'hui la première.

Cette note débute par une introduction générale où les auteurs justifient l'emploi, à propos des restes de cultures matérielles recueillis, des termes « préhistoriques » et « âge des métaux », définissent l'aire prospectée, signalent l'existence, dans la tradition indigène, du souvenir vivace de populations antérieures détruites ou assimilées, les RENGE et les BALUMBU, et justifient enfin l'utilisation pour la poterie des termes « bols » et « pots ».

La seconde partie de la note est consacrée à la description des fouilles qu'ils ont effectuées à Tshamfu et Bishange, gisements respectivement situés au sud-ouest et au nord-ouest du lac Kivu. Ces sites leur ont fourni des éléments variés d'une culture matérielle parfaitement caractérisée, fort originale, œuvre de populations pratiquant une métallurgie du fer d'un type fort remarquable. Les témoignages de cette métallurgie consistent en

minerai, en scories, en fonte de fer, en tuyères et surtout en un fourneau presque intact. Ce dernier était fait de briques cuites, souvent décorées sur une des faces ; ses parois étaient colmatées d'argile ; la ventilation était obtenue par le jeu de soufflets de forge prolongés par des tuyères encastrées à la base du four. Ces restes de métallurgie sont accompagnés de ceux, fort fragmentaires, remplissant parfois de petites fosses de rebuts, de pots et de bols en terre cuite. Cette poterie se caractérise par une ornementation très poussée, incisée ou imprimée avant cuisson, par des bords facettés ou cannelés, par une base montrant une fossette enfoncée.

La chronologie relative de ce curieux ensemble archéologique a pu être établie sans difficulté à Tshamfu. Il y est, en effet, contenu dans une couche argileuse rouge sous-jacente à des sols gris-noirs humifères. Ces derniers renferment une poterie différente, œuvre des populations actuelles, décorée à la molette ou à la cordelette imprimée. La culture de Tshamfu reposait, d'autre part, sur un fond de hutte rectangulaire plus ancien, avec restes de foyer et débris d'une poterie ornée par impressions à la cordelette. Elle vient donc s'insérer entre deux ensembles culturels différents, appartenant tous deux à l'âge des métaux. Cette précieuse observation fait ressortir la complexité du peuplement de l'Afrique centrale par les peuples de cet Age.

Tout en réservant leurs conclusions finales à la dernière de leurs notes, les auteurs terminent celle-ci en soulignant la quasi-identité de la culture de Tshamfu-Bishange avec celle qui, au Kenya, renferme la *dimple based pottery*. Seules manquent, dans cette contrée, les briques utilisées à la construction de fours métallurgiques, mais cette absence n'est peut-être qu'apparente et toute provisoire.

Un croquis de situation et des planches de dessins et de photographies accompagnent cette première note.

Nous avons pris un très vif intérêt à sa lecture et nous ne doutons pas qu'il en sera de même de tous ceux qui s'intéressent à ces problèmes. Aussi recommandons-nous vivement sa publication dans le *Bulletin* de l'Académie.

15 décembre 1956.

**J. Hiernaux et Emma Maquet. — Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Ruanda-Urundi et au Kivu (Congo belge). Première partie.**

### **I. Introduction générale.**

Depuis 1953 nous nous sommes livrés, à l'occasion d'un programme de recherches anthropologiques, à la prospection archéologique au Ruanda-Urundi et en province du Kivu au Congo belge. Parallèlement à cette prospection fut menée la récolte des objets de la culture matérielle des populations visitées. Les traditions de ces dernières relatives aux peuples qui les ont précédées sur leur sol furent notées (\*).

En plusieurs endroits ont été décelées des traces de cultures anciennes de l'Age des Métaux. En quelques-uns de ces points, des fouilles ont été menées. C'est leur résultat qui sera exposé ici.

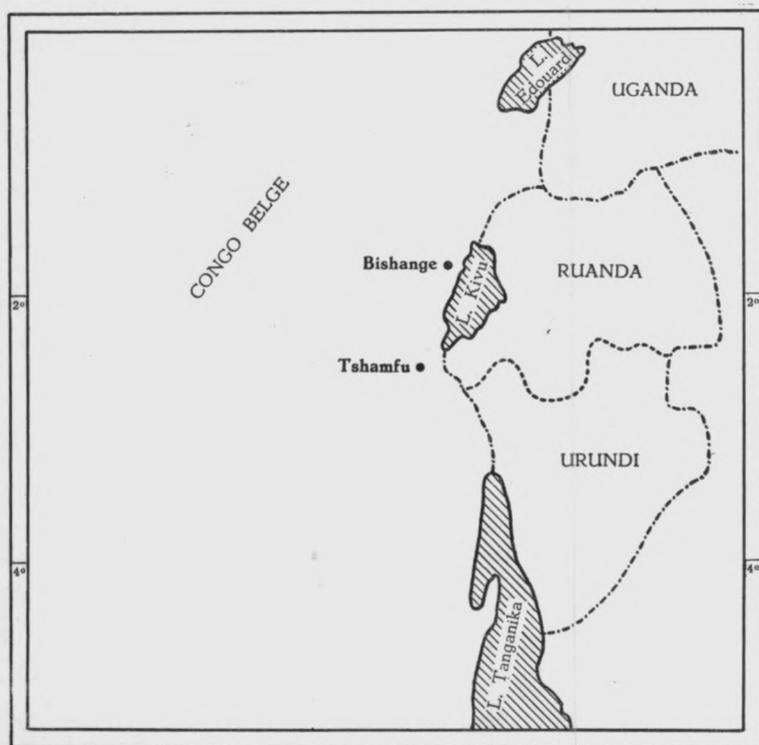
Le terme « préhistorique » a été appliqué aux assemblages trouvés lorsqu'ils diffèrent des assemblages de la culture matérielle actuelle de la région et que les indigènes ne peuvent en préciser les auteurs. Il est donc pris dans un sens qui inclut celui du terme « protohistorique » dans certains travaux.

L'attribution des assemblages à l'Age des Métaux s'est basée, dans la majorité des cas, sur la présence de témoins d'activité métallurgique ; dans la minorité des cas, sur l'absence totale de matériel lithique associé.

---

(<sup>1</sup>) Une partie de ces recherches a été effectuée par l'un de nous (J. H.) au cours d'un mandat de chercheur de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique Centrale.

Au Ruanda-Urundi fut spécialement prospecté le Ruanda ; au Kivu, les territoires tribaux des Fulero, Shi, Havu, Hunde et Nyanga et la région de l'Itombwe. L'aire étudiée s'étend donc de part et d'autre du graben centrafricain à hauteur du lac Kivu, de la Ruzizi et de l'extrémité nord du lac Tanganika ; elle englobe les deux crêtes dorsales dirigées Nord-Sud qui dominent ce graben,



SITUATION DE TSHAMFU ET DE BISHANGE.

leurs versants internes tournés vers ce dernier et leurs versants externes : celui de la crête orientale, qui descend vers les parties basses de l'Est Africain britannique et celui de la crête occidentale, qui plonge vers la plaine du Maniema. A l'heure actuelle, elle est couverte sur sa majeure partie de savanes où sont pratiqués l'agriculture et l'élevage ; une portion des dorsales est couverte de

forêt d'altitude ; sur le versant externe de la dorsale occidentale cette forêt se transforme graduellement en forêt ombrophile équatoriale.

Les caractères physiques des populations actuelles de l'aire sont décrits dans HIERNAUX [1, 2, 5] (\*) ; ces travaux résument également les données publiées sur leur histoire. Schématiquement, elles se répartissent en trois groupes : par ordre d'importance numérique les agriculteurs bantous, les pasteurs éthiopiens (les Tutsi principalement), les chasseurs Pygmées. Les Pygmées semblent être le groupe installé depuis le plus longtemps dans l'aire ; leur habitat d'élection est la forêt. Culturellement proches d'eux sont des groupes généralement appelés Pygmoïdes, comme les Twa du Ruanda-Urundi ; certains de ces derniers vivent en pays ouvert où ils exercent divers métiers, surtout celui de potier. Il semble que les agriculteurs bantous aient migré dans l'aire à partir de l'Uganda occidental, à une époque relativement récente. Quant aux Tutsi, ils sont arrivés il y a quelques siècles.

Au Ruanda comme en Urundi, on a gardé le souvenir d'une population antérieure appelée Renge, en partie exterminée, en partie assimilée aux actuels Hutu. Des détails sur les traditions relatives à ces Renge sont donnés dans HIERNAUX [4].

Les Shi, Havu, Hunde et Nyanga parlent d'un peuple qu'ils dénomment Lumbu (*Balumbu*), disparu au début de leur installation dans le pays, et qui aurait joui d'une culture technique avancée : les récits évoquent de larges voies, d'étranges véhicules, des habitations en matériaux durables.

Les découvertes que nous avons faites dans l'aire ici définie seront exposées en plusieurs fascicules ; le dernier comprendra une tentative de situer nos assemblages dans

---

(\*) Les chiffres entre [ ] renvoient à la bibliographie, p. 1148.

le cadre des connaissances actuelles sur l'Age des Métaux en Afrique.

Les récipients en terre cuite constituent la part la plus importante de la plupart des assemblages. Il est usuel de classer ces objets sous diverses rubriques : bols, pots, gobelets, assiettes, mais la définition de ces termes diffère souvent d'un auteur à l'autre ; certaines des classifications n'englobent pas la totalité des formes possibles ou permettent de classer un objet donné dans plus d'une catégorie. Nous adopterons ici la classification suivante des récipients à ouverture circulaire :

1) Bols : récipients dont le plus grand diamètre excède la hauteur.

a) Bols à ouverture large : le plus grand diamètre est situé à l'ouverture. Ils sont appelés assiettes, lorsque la hauteur est minime par rapport au plus grand diamètre ;

b) Bols à ouverture étroite : le plus grand diamètre n'est pas situé à l'ouverture.

2) Pots : récipients dont la hauteur excède le plus grand diamètre. Ils sont appelés gobelets lorsque leur paroi est approximativement verticale.

## II. Sites de Tshamfu et de Bishange. (\*)

### A. Tshamfu.

#### INTRODUCTION.

En 1954, M. TH. UYTENHOVEN, colon à Tshamfu, trouva, à l'occasion de terrassements sur sa concession, des fragments de poterie sur lesquels il attira notre at-

---

(\*) Deux notes préliminaires sur ces sites ont été publiées : HIERNAUX et MAQUET [6] et HIERNAUX [3].

tention. Leur décoration différant fortement de celle qu'on observe sur la poterie des Shi de la région, nous nous livrâmes à une prospection approfondie des environs de la découverte. Elle révéla la présence de fragments de poterie semblable en de nombreux points de la colline de Mukama, voisine de Tshamfu. Ultérieurement, M. UYT-TENHOVEN en retrouva à Tshamfu même, en creusant des trous pour planter des caféiers.

Une fouille méthodique fut menée en divers points où il y avait des indices de la présence de cette poterie dans le sol.

#### TOPOGRAPHIE DES SITES.

Tshamfu est situé en une région montagneuse couverte de savane à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Bukavu, chef-lieu de la province du Kivu sis à l'extrémité sud du lac Kivu.

Les points fouillés se répartissent sur une ligne de collines isolée à l'Est et au sud par un vaste marais, à l'Ouest et au Nord par des vallées encaissées ; elle s'élève par paliers. L'habitation de M. UYT-TENHOVEN et la plantation de caféiers déjà mentionnée se trouvent sur un premier replat à 1.700 m d'altitude, que nous désignerons sous le nom de Tshamfu ; un deuxième replat à 1.770 m sera appelé Mukama I ; un premier sommet, Mukama II, se présente comme un plateau exigü à 1.840 m ; un second sommet un peu plus élevé, Mukama III, termine la chaîne.

#### STRATIGRAPHIE ET DISPERSION.

Des tessons de poterie ancienne gisaient à la surface du sommet Mukama II, qui n'est pas cultivé, au sein d'amas de pierres et de scories. A Mukama I et sur les flancs de Mukama III, quelques tessons se trouvaient en surface dans les champs labourés, surtout dans les

tas de pierres érigés par les cultivateurs Shi pour en débarrasser le sol cultivé. A Tshamfu, comme nous l'avons dit, c'est en creusant le sol que la poterie fut trouvée.

Les fouilles faites à Tshamfu, Mukama I et Mukama III ont révélé que les tessons de poterie formaient dans le sol des amas compacts de morceaux empilés, d'une forme approximativement cubique et d'un volume de 50 cm<sup>3</sup> environ. Ils se trouvaient dans une couche argileuse rouge sous-jacente au sol gris-noir actuel ; le sommet de cette couche est entamé par le labour, ce qui amène des fragments de poterie à la surface.

Ces fragments étaient en général petits ; aucun pot entier n'a été exhumé, ni aucun tesson présentant à la fois la base et une partie du bord. Il est certain que le bris des récipients en petits morceaux est antérieur à l'ensevelissement des amas : sinon, des reconstructions plus complètes auraient été possibles et on n'aurait pu observer, comme nous l'avons fait en plusieurs points, des empilements de fragments sans terre interposée.

#### INVENTAIRE.

Voici l'inventaire des pièces. Les secteurs de récipients reconstitués sont comptés comme des pièces uniques. Les tessons non jointifs sont comptés séparément même s'il y a suspicion qu'ils proviennent d'un même récipient.

##### 1) *Mukama I.*

Tessons ou parties de récipients reconstitués :

Incluant un secteur du bord : 69

Incluant la base : 2

N'incluant ni le bord ni la base { décorés : 136  
non décorés : 239

1 fragment d'intérieur de brique ;

1 boule de métal.

2) *Sommet Mukama II.*

Tessons ou parties de récipients reconstitués :

Incluant un secteur du bord : 5

Incluant la base : —

N'incluant ni le bord ni la base { décorés : 4  
non décorés : 9

5 fragments de tuyères ;

Nombreuses scories.

3) *Mukama III.*

Tessons ou parties de récipients reconstitués :

Incluant un secteur du bord : 140

Incluant la base : 3

N'incluant ni le bord ni la base { décorés : 321  
non décorés : 351

4 fragments d'intérieur de brique ;

5 fragments de tuyères ;

Scories.

4) *Tshamfu.*

Tessons ou parties de récipients reconstitués :

Incluant un secteur du bord : 13

Incluant la base : 1

N'incluant ni le bord ni la base { décorés : 27  
non décorés : 106

1 brique décorée ;

1 fragment décoré de brique ;

41 fragments non décorés de brique ;

8 fragments d'intérieur de brique ;

40 fragments de tuyères ;

Scories ;

1 morceau de minerai de fer.

DESCRIPTION DES PIÈCES.

I. *Poterie.*

1) MATIÈRE ET SURFACE.

La pâte des tessons est rouge dans toute son épaisseur ; elle contient de fins grains blancs. L'examen d'une lame

mince a montré que ce dégraissant est une arène granitique.

La surface extérieure est rouge le plus souvent, plus rarement noire. Elle est très usée sur de nombreux tessons, très bien conservée cependant sur d'autres. Dans ce dernier cas elle est parfois lissée. Il n'y a aucune trace d'engobe.

## 2) FORME.

### a) *Forme générale.*

A en juger d'après les grands tessons et les secteurs reconstitués, l'assemblage comprend des bols et des pots. Les reconstitutions ne permettent pas de déterminer avec précision les dimensions des récipients, mais il est certain, au vu des courbures, qu'aucun d'eux n'était de petites dimensions. Les récipients sont de forme arrondie ; aucune carène ne se marque.

Aucune trace n'a été trouvée d'anse, d'oreille ni de bec. Deux cols ont une perforation à leur jonction avec le corps.

### b) *Bord.*

Les bords présentent une particularité d'une constance absolue : ils sont taillés en biseaux. Ces derniers apparaissent clairement *Pl. I, 1 et 2* et *Pl. III, 1*. Le nombre de facettes varie. Sur les 134 tessons où existe une portion de bord, la répartition suivante a été notée :

2 facettes :	32 (23,9 %)
3 facettes :	84 (62,7 %)
4 facettes :	17 (12,6 %)
5 facettes :	1 ( 0,7 %)

Chaque facette est parfaitement plane sur certains tessons, concave sur d'autres. Le degré de cette concavité varie. Pour 137 bords sur lesquels a pu être noté ce caractère, la répartition est la suivante :

Facettes planes :	105 (76,6 %)
Cannelure peu prononcée :	30 (21,9 %)
Cannelure fort prononcée :	2 (1,5 %).

c) *Col.*

Certains tessons montrent que le récipient n'a pas de col (33 fois, soit 25,2 %, sur 131 tessons) ; dans le cas le plus fréquent où un col est visible, sa hauteur varie sans jamais atteindre son diamètre.

d) *Base.*

Six bases ont été recueillies. Toutes présentent une particularité remarquable : une petite fossette parfaitement ronde et régulière, qui détermine sur la face intérieure un petit mamelon. Deux de ces fossettes sont montrées *Pl. II*.

Le diamètre de ces fossettes est le suivant : 20, 24, 26, 30 et 35 mm.

3) DÉCORATION.

La décoration est incisée ou imprimée, jamais peinte ni gravée après cuisson.

Dans la grande majorité des cas (130 sur 138, soit 94,2 %), une décoration apparaît juste sous le bord (le bord lui-même n'est jamais décoré). Pour 126 tessons sur les 130 avec décoration sous le bord, cette dernière consiste en gaufrage (*Fig. 1, G*). Ses directions forment un angle d'environ 45° avec le bord. Il peut être régulier et serré (*G 1*) : 112 fois, soit 81,1 % ou espacé (*G 3*) : 3 fois, soit 2,2 % ou présenter une de ses directions plus profondément incisée que l'autre (*G 2*) : 11 fois, soit 8,0 %. Cette bande de gaufrage est parfois soulignée par une ligne pointillée en gros points (*Pl. I, 3*). Les 4 tessons restants présentent l'un un pointillé imitant

le gaufrage, deux autres une rangée d'incisions obliques, le dernier une rangée d'incisions verticales.

La bande de gaufrage située immédiatement sous le bord est parfois doublée d'une deuxième (sur 9 tessons parmi 48 permettant de décider de sa présence ou de son absence). Cette seconde bande de gaufrage est toujours bordée de deux lignes parallèles au bord, soit en traits pleins, soit en pointillé (*Pl. I, 1* et *Pl. III, 1* et *2*). Parfois une ligne est inscrite en son milieu ; elle peut également être pleine ou pointillée.

Sous ce premier ensemble décoratif composé d'une ou deux bandes de gaufrage apparaît très souvent un deuxième ensemble. Il est constitué d'incisions parallèles, faites au peigne, semble-t-il. Elles réalisent une grande variété de dessins. On peut grouper ceux-ci sous trois rubriques :

a) Lignes droites.

Elles forment une bande rectiligne continue, parallèle au bord, ou dessinent une série de triangles dont la base est parallèle au bord, ou présentent des secteurs alternés de triangles et de bandes parallèles au bord (*Fig. 1, T*) ;

b) Lignes courbes.

Disposées presque toujours en bandes parallèles au bord, elles réalisent des guirlandes (*Fig. 1, Gu*), des entrelacs (*Fig. 1, E* et *Pl. IV, 1*), des segments de cercles sous-jacents à des lignes droites (*Fig. 1, C*) ;

c) Lignes à secteurs droits et secteurs courbes.

Elles forment le plus souvent une décoration continue parallèle au bord où des secteurs droits sont interrompus par des segments de cercle (*Fig. 1, D.C., Pl. I, 1* et *Pl. IV, 2*). Dans deux cas a été observée une boucle terminant un secteur rectiligne (*Fig. 1, B*) ;

Sur certains récipients, lignes droites et lignes courbes s'intriquent pour réaliser une décoration non zonaire.

Sur un tesson une série d'incisions rectilignes parallèles au bord est combinée à des rangées verticales de points.

## II. *Briques.*

En association avec de la poterie et des fragments de tuyères ont été trouvés des objets en terre cuite que nous appellerons briques.

Un seul était entier. Il a approximativement la forme d'un parallépipède rectangle de dimensions  $125 \times 75 \times 40$  mm (*Pl. V, 1*). Cinq de ses six faces sont planes ; la sixième présente une décoration de six chevrons profondément modelés. La pâte est rouge brique.

Un fragment d'une autre brique, de dimensions  $90 \times 80 \times 40$  mm, est également décoré sur une de ses faces : ici aussi il s'agit de profondes entailles, mais leur disposition est différente : on distingue trois incisions transversales auxquelles sont juxtaposées des incisions obliques dans la portion où la face décorée est intacte dans toute sa largeur.

41 fragments de pareils objets ont été trouvés à Tshamfu ; leur détermination est rendue possible par la présence d'une portion d'une ou plusieurs faces planes sans décoration. Le même site a livré, en association avec les autres matériaux, des morceaux informes de terre cuite de couleur rouge brique ; il est hautement probable qu'ils représentent des fragments de brique n'incluant aucune part de leur surface. Mukama I et Mukama III ont fourni également de tels fragments.

## III. *Fragments de tuyères.*

De nombreux fragments de tuyères ont été trouvés à Mukama II, au sein d'amas de pierres et de scories. Ils présentent une couleur grisâtre à l'extérieur, comme les tuyères actuelles du Kivu et du Ruanda-Urundi, qui

ne sont pas cuites avant usage. Le site de Tshamfu, lui aussi, en a livré en association avec des scories. Certains des fragments étaient jointifs ; le plus long secteur de tuyère reconstitué a 33 cm de long et un diamètre extérieur de 65 mm à une extrémité, de 50 mm à l'autre (celle qui est au contact du foyer).

#### IV. *Boule de métal.*

Un bloc métallique noir bleuté, de forme arrondie et de la grosseur d'un poing, a été trouvé à Mukama I en association intime avec la poterie. Sa surface est lisse.

L'analyse réalisée au centre de Recherches minières du Service des Mines du Gouvernement général à Bukavu a donné les résultats suivants (\*) :

Essais physiques.

Magnétisme : très magnétique.

Densité : 5,1.

Trait : noir.

Radioactivité : imperceptible.

Composition chimique.

Silice et silicates : 2,2 %.

Fe : 18,7 %.

Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub> : 79,1.

Il s'agit vraisemblablement d'une boule de métal obtenue par fusion du minerai de fer et qui n'a pas été façonnée ultérieurement.

#### V. *Scories.*

Elles sont présentes dans trois des quatre fouilles ; à Mukama II elles constituent l'élément principal.

A l'analyse, elles se sont révélées les résidus de fusion d'un minerai de fer.

---

(\*) Nous remercions MM. P. HERMAN, chef de laboratoire et E. MINET, spectrographiste de ce Centre pour l'obligeance avec laquelle ils ont fait diverses analyses sur nos matériaux.

**B. Bishange.**

INTRODUCTION ET TOPOGRAPHIE.

Les circonstances de la découverte du site de Bishange ont été relatées ailleurs (HIERNAUX et MAQUET, [6]).

Bishange se trouve dans les montagnes qui surplombent la rive ouest du lac Kivu, à une centaine de kilomètres au nord de Tshamfu. Le site est dans une sablière creusée à la base d'une colline. Il est à 60 m au-dessus du niveau du lac. Début 1954, les indigènes qui y travaillent exhumèrent des objets ressemblant à des briques, qu'ils laissèrent sur le terrain. Une fouille systématique fut entreprise aussitôt. En un point de la paroi de la sablière adossée à la colline apparaissaient de nombreuses briques dont la couleur rouge tranchait sur le sable. Une tranchée fut creusée pour circonscrire le gisement. Celui-ci apparut alors comme une tour creuse cylindrique de 60 cm de hauteur, 150 cm de diamètre extérieur, recouverte par 30 cm de terre humique, amputée par le creusement de la sablière d'un tiers environ de son volume (*Pl. V, 2*).

INVENTAIRE.

Briques et fragments de brique :

décorés : 104

non décorés : 10

à surface trop détériorée pour juger d'une décoration : 203 ;

Nombreux amas d'argile cuite grisâtre ;

13 fragments de tuyères ;

Nombreuses scories ;

4 tessons de poterie jointifs.

DESCRIPTION DES PIÈCES.

I. *Briques.*

Il s'agit d'objets en terre cuite, de couleur rouge en surface et dans la masse, de forme parallépipédique. La pâte renferme de gros grains de quartz. Ceux-ci n'affleurent jamais la surface, qui a subi un certain polissage.

Leurs proportions les rangent en deux types : l'un, allongé, évoque la forme d'un pain belge, l'une des faces étant légèrement convexe (ce caractère est bien visible *Pl. VI, 1*) ; l'autre en forme de pavé, présente deux grandes faces approximativement carrées (*Pl. VI, 2*). Sur 280 briques ou fragments de brique dont la forme est identifiable, 267 sont en forme de pain (en y rangeant des briques sans convexité marquée d'une face), 13 en forme de pavé.

Les arêtes ne sont jamais tranchantes : le passage d'une face à l'autre est arrondi.

Les briques allongées (en forme de pain) ont des dimensions qui varient de 19 à 34 cm pour la longueur, de 7 à 10 cm pour la largeur, de 6 à 8 cm pour la hauteur. Les briques carrées (en forme de pavé) ont un côté de 17 à 21 cm et une hauteur de 7 à 8 cm.

62 briques montrent une décoration sur une de leurs faces (toujours une des deux plus grandes faces, et toujours la face convexe lorsqu'il y en a une). Cette décoration semble, dans tous les cas, avoir été imprimée avec le bout des doigts dans la pâte avant cuisson.

Le type de décoration le plus fréquent consiste en rangées de dépressions circulaires (imprimées avec le bout des doigts ; la trace des ongles est souvent visible) (*Pl. VI, 1* et *2, Pl. VII, 1*). Il peut y en avoir une, deux ou trois rangées, de 7 à 14 dépressions.

Un autre type consiste en dépressions linéaires trans-

versales (*Pl. VIII, 1*) ou longitudinales (*Pl. VIII, 2*), en général droites, parfois incurvées, de la largeur d'un doigt.

Sur plusieurs briques, impressions circulaires et linéaires sont combinées (*Pl. VII, 2* et *Pl. IX, 1*).

Une des briques en forme de pavé présente une rangée médiane rectiligne de dépressions croisée par deux rangées courbes (*Pl. VI, 2*). Une autre, en forme de pavé également, a une face ornée de quatre rangées de quatre dépressions oblongues faites au doigt.

#### *Mode d'assemblage des briques.*

Les briques, nous l'avons dit, étaient assemblées de façon à constituer une construction cylindrique creuse. L'épaisseur de sa paroi était d'environ 50 cm. La disposition des briques était très variable : certaines présentaient en façade une de leurs grandes faces, d'autres une de leurs petites ; d'autres n'avaient en façade qu'une de leurs arêtes ; d'autres enfin étaient entièrement situées à l'intérieur de la paroi. La plupart des briques étaient posées à plat, quelques-unes de champ (hauteur et largeur sont d'ailleurs peu différentes). Par rapport les unes aux autres, les briques contiguës présentaient une orientation variable : leurs grands axes étaient parfois parallèles, parfois à angle droit, plus souvent leur angle était quelconque.

Les briques décorées avaient leur décoration tournée soit vers le haut, soit vers le bas, soit sur le côté ; en aucun cas la décoration n'était en façade.

#### II. *Amas d'argile grisâtre.*

Incorporés dans la paroi, ils épousaient la forme des briques adjacentes ; ils sont beaucoup plus friables qu'elles. Ils représentent de toute évidence des amas d'argile appliqués sur la construction en briques pour en

colmater les interstices, nombreux vu le mode d'assemblage. Leur couleur résulte de la cuisson imparfaite qu'ils ont subie lors du fonctionnement du fourneau.

### III. *Fragments de tuyères.*

De nombreux fragments de tuyères ont été trouvés ; certains étaient encastrés dans la paroi de la tour, près de sa base, entre la première et la deuxième couche de briques.

### IV. *Scories.*

Il y avait des scories en abondance dans le remplissage de la tour. Il s'agit vraisemblablement de résidus de fusion de minerai de fer, quoique l'analyse qui en a été faite n'exclue pas la possibilité d'extraction d'autres métaux.

### V. *Tessons de poterie.*

Au centre de la construction, en-dessous des scories, ont été trouvés quatre tessons de poterie jointifs. Ils ont permis de reconstituer un fragment quadrangulaire de récipient, de  $9 \times 6$  cm environ (*Pl. IX, 2*). Il est décoré de trois groupes d'incisions rectilignes parallèles dont l'un réalise un triangle en s'appuyant sur une droite qui forme avec lui un angle aigu ; deux de ces groupes sont appuyés sur le troisième.

### C. *Signification des sites.*

L'interprétation des objets trouvés à Bishange n'offre pas de difficulté : la construction mise à jour est un fourneau de métallurgie (\*). Construit en briques, sa paroi avait été colmatée avec de l'argile. La ventilation y était produite par des soufflets de forge prolongés de tuyères encastrées dans la base.

---

(\*) C'est un haut-fourneau si l'on suit la terminologie de LEROY-GOURHAN [8] qui désigne ainsi tout fourneau construit en hauteur.

La présence en dessous des scories, au centre de la base, de quatre tessons jointifs de poterie suggère que le métal fondu était collecté dans un récipient en terre cuite dont un fragment s'est détaché.

A Tshamfu, l'inventaire est beaucoup plus varié. Mukama II semble représenter, comme Bishange, un site de fusion de minerai de fer. Aucune trace de brique n'y apparaît, mais bien à Tshamfu proprement dit en association avec la même poterie et les mêmes signes d'activité métallurgique : scories et tuyères. Mukama I et Mukama III ont livré presque exclusivement des tessons de poterie, ampilés en amas circonscrits. Leur signification ne nous apparaît pas clairement ; on peut supposer qu'il s'agit de « dépotoirs » où étaient entassés les récipients brisés ; le fractionnement extrême de ces derniers suggère le bris intentionnel des récipients ou parties qui y sont amassés.

La poterie est identique à Tshamfu et Mukama I, II et III. Ces divers sites nous ont livré des témoins de la vie d'une population qui se livrait à la métallurgie du fer.

A Tshamfu comme à Bishange, les briques ont été trouvées en association avec des témoins d'activité métallurgique et rien n'indique, dans l'état actuel des fouilles, qu'elles aient pu être employées pour construire des habitations.

#### **D. Parenté entre les assemblages de Tshamfu et de Bishange.**

Les assemblages de Tshamfu et de Bishange présentent plusieurs caractéristiques communes :

- 1) Des témoins d'activité métallurgique ;
- 2) La présence de briques faites à la main et décorées sur une face.

Ce caractère d'une grande originalité pour la région confère à lui seul une parenté culturelle certaine entre les populations responsables des deux assemblages.

Les dimensions et le type de décoration de la seule brique entière découverte à Tshamfu ne s'intègrent cependant pas dans la série de briques de Bishange ;

3) Une décoration analogue de la poterie.

Le seul fragment de récipient en terre cuite trouvé à Bishange présente une décoration qui s'intègre parfaitement dans les types décoratifs relevés à Tshamfu ; il nous a même été possible de trouver dans l'assemblage de Tshamfu un tessou qui présente exactement la même disposition d'incisions que celle du fragment de Bishange.

Au vu de ces caractéristiques communes, il nous semble qu'on puisse affirmer une parenté culturelle étroite entre les populations qui ont laissé les traces relevées à Tshamfu et à Bishange.

#### **E. Chronologie relative de la culture de Tshamfu-Bishange.**

Aucun des matériaux recueillis à Tshamfu et à Bishange ne permet un datage absolu. Un datage relatif est-il possible ?

Une première affirmation peut être posée avec certitude : cette culture appartient, ses éléments le montrent, à l'Age des Métaux. Elle présente d'autre part des éléments très originaux — les briques — et sa poterie diffère totalement de l'actuelle par des caractéristiques morphologiques (le bord biseauté et la base à fossette) et par ses motifs décoratifs (qui se réduisent, sur la poterie actuelle des Shi, à des impressions de molette de cordelette). La poterie de type actuel ne se trouve à Tshamfu qu'en surface et dans les couches superficielles, jamais dans la couche qui a fourni la culture ici décrite : celle-ci se situe antérieurement à la poterie actuelle, sans qu'aucun élément ne permette d'établir s'il y a eu un hiatus entre les deux.

Quant aux cultures qui ont précédé celle de Tshamfu-

Bishange, un des sites nous a donné des indications à ce sujet. Au sommet de Mukama II qui se présente, nous l'avons dit, comme un plateau exigü et où scories et tessons de la culture de Tshamfu se trouvent en surface, nous avons noté un léger surélévement de forme rectangulaire, de dimensions  $575 \times 400$  cm. Un des amas de scories et de tessons y était installé. Après enlèvement de ce dernier, nous avons mené une fouille qui a révélé un sol à 25 cm en dessous de l'actuel. Il était parsemé de tessons de poterie. Approximativement au centre du rectangle se trouvait un ensemble de quatre pierres érigées, implantées dans l'ancien sol; d'autres pierres gisaient éparses sur ce dernier. Le rectangle fouillé représente, de toute évidence, un fond de hutte. Un peu de charbon de bois a été recueilli près d'une des pierres érigées, qui vraisemblablement marquaient le foyer.

L'antériorité chronologique de ce fond de hutte par rapport à l'amas de scories et de poterie qui le surmontait lui confère un grand intérêt. Son mobilier se réduit à de la poterie. Une trentaine de tessons ont été trouvés; certains étaient jointifs et ont permis de reconstituer des secteurs de récipients, trop incomplets malheureusement pour préciser la forme de ces derniers.

L'assemblage contraste fortement avec la poterie de Tshamfu déjà décrite. Le bord ne présente jamais de biseaux. La décoration consiste en bandes d'impressions à la molette de cordelette, motif totalement absent dans la culture de Tshamfu. Cette décoration apparaît en bandes verticales sur la surface extérieure de deux tessons (*Pl. X, 1 et 2*), et sur la surface intérieure du col de deux récipients en bande adjacente au bord (*Pl. X, 1 et 3*). Aucun fragment ne présente de base.

Cette poterie du fond de hutte ne présente aucune affinité avec celle de la culture de Tshamfu; par contre, elle partage avec la poterie actuelle de la région la pré-

sence de bords arrondis et d'une décoration à la cordelette ; elle en diffère cependant par la disposition de cette décoration, qui n'est jamais disposée en bandes verticales dans la poterie actuelle. Remarquons aussi que les populations actuelles construisent des huttes circulaires, alors que le fond de hutte fouillé est rectangulaire.

Il apparaît donc que, antérieurement à la fin de la culture de Tshamfu, une population dont la poterie est radicalement différente de celle, si caractéristique, de cette dernière culture, a vécu au sommet de Mukama II. A en juger d'après le résultat de la fouille, elle était dépourvue d'outillage lithique. La culture de Tshamfu-Bishange s'insère, au moins partiellement, entre celle du fond de hutte et celle de la population actuelle.

**F. Parenté entre la culture de Tshamfu-Bishange et la *dimple-based pottery* du Kenya.**

Nous avons dit dans l'introduction générale que nous attendrions d'avoir exposé, en plusieurs fascicules, l'ensemble de nos découvertes avant de tenter de les situer dans le cadre des connaissances actuelles sur l'Age des Métaux en Afrique. Il est, cependant, un rapprochement qui s'impose dès maintenant. La *dimple-based pottery* du Kenya décrite par M. D. LEAKEY, W. E. OWEN et L. S. B. LEAKEY [7] est en effet tellement proche de la poterie de Tshamfu qu'une comparaison entre les deux assemblages a sa place logique ici.

Les caractéristiques morphologiques de la *dimple-based pottery* sont, d'après ces auteurs : le bord biseauté et la petite fossette circulaire à la base ; ce sont là également les caractéristiques de la poterie de Tshamfu. La similitude de forme, de dimensions et de technique est frappante lorsqu'on compare les représentations de bords et de bases des auteurs précités avec celles publiées ici.

Une autre caractéristique de la *dimple-based pottery* du Kenya, mise en évidence dans le travail de LEAKEY et coll., est la décoration. La description générale qu'ils donnent peut s'appliquer intégralement à l'assemblage de Tshamfu : comme nous dans la description que nous donnons de ce dernier, ils soulignent l'absence de décoration à la roulette, la disposition usuelle en bandes horizontales encerclant le récipient, la fréquence des incisions parallèles qui semblent faites au peigne. Les cinq principaux motifs décoratifs de la *dimple-based pottery* du Kenya : incisions parallèles, boucles, triangles, gaufrage et points se retrouvent à Tshamfu. La similitude des motifs existe jusque dans le détail : presque tous les motifs représentés à la *figure 3* de LEAKEY et coll. (p. 22) s'observent sur notre poterie, et réciproquement.

La similitude entre la *dimple-based pottery* du Kenya et la poterie de Tshamfu confine donc à l'identité.

LEAKEY et coll. ont trouvé, en association avec la poterie, des fragments de tuyère, des scories et du minerai de fer : comme nos populations de Tshamfu et de Bishange, les auteurs de la *dimple-based pottery* du Kenya se livraient à la métallurgie. Au Kenya comme au Kivu, la culture montre une absence totale d'outils en pierre : elle appartient sans conteste à l'Age des Métaux ; au Kivu comme au Kenya rien dans la poterie actuelle ni dans la poterie d'autres cultures anciennes ne la rappelle. A défaut de chronologie absolue, on peut donc dire qu'elle s'insère dans un cadre analogue au Kivu et au Kenya.

Il est même jusqu'à la couche où étaient inclus les tessons qui se présente de façon analogue au Kivu et au Kenya : LEAKEY et coll. la décrivent en effet comme le sommet d'une couche argileuse rouge sous-jacente aux dépôts les plus récents, ce qui correspond exactement à nos observations à Tshamfu.

Une divergence importante se marque entre les as-

semblages du Kivu et ceux du Kenya : les briques décorées, élément si original et si caractéristique au Kivu, manquent au Kenya.

On peut se demander cependant si l'absence de briques décorées en association avec la *dimple-based pottery* du Kenya est établie de façon absolue. Au Kivu, il n'y en avait pas à Mukama I et III, sites les plus riches en poterie, ni à Mukama II où avaient lieu des opérations de métallurgie. Il se peut que les hasards du repérage de sites n'aient pas encore amené la découverte de briques décorées, au cas où elles existeraient dans la culture du Kenya.

LEAKEY et coll. signalent l'abondance, dans tous leurs sites, d'amas d'argile cuite, de la consistance d'une brique mal cuite. Ces amas, disent-ils, sont tellement constants qu'ils servent souvent d'indicateurs de la présence de *dimple-based pottery*. Leur forme est irrégulière ; leur épaisseur atteint 10 cm et leur diamètre 30 cm. Quoique la signification de ces amas reste obscure, et que leur forme ni leurs dimensions ne rappellent les briques du Kivu, ils présentent toutefois avec ces dernières une analogie technique : l'emploi de l'argile cuite pour d'autres objets que la poterie. N'oublions pas qu'en trois de nos sites ont été également trouvés des amas irréguliers d'argile cuite, de dimensions moindres qu'au Kenya, qui ont pu être interprétés comme des fragments de brique n'incluant aucune part de la surface.

Nous reviendrons ultérieurement, dans la synthèse finale de nos découvertes, sur les implications de la quasi-identité entre la *dimple-based pottery* du Kenya et celle du Kivu.

## RÉSUMÉ

Nous commençons la publication de fouilles entreprises au Ruanda-Urundi et au Kivu en divers points

où ont été relevées des traces de cultures anciennes de l'Age des Métaux.

Le présent fascicule traite de deux sites du Kivu : Tshamfu et Bishange.

A Tshamfu ont été trouvées, en association avec des témoins d'activité métallurgique, une poterie présentant des caractéristiques très constantes (bord biseauté, fossette à la base, décoration variée et originale) et des briques faites à la main. La poterie diffère radicalement de la poterie actuelle de la région, et aussi de la poterie récoltée sur le sol d'un fond de hutte d'une culture antérieure.

A Bishange, la fouille a mis à jour un haut-fourneau construit en briques faites à la main ; souvent une de leurs faces, légèrement convexe est décorée d'impressions digitales. Un fragment de récipient était associé ; sa décoration est identique à celle observée sur certains tessons de Tshamfu.

Tshamfu et Bishange semblent appartenir à une même culture de l'Age des Métaux, caractérisée par une poterie et des briques décorées d'une grande originalité.

La poterie de Tshamfu se révèle identique à la *dimple-based pottery* trouvée par LEAKEY, OWEN and LEAKEY au Kenya ; l'apparente absence de briques en association avec la poterie en ce dernier pays est discutée.

*Institut pour la Recherche Scientifique en  
Afrique Centrale (I.R.S.A.C.)  
Centre d'Astrida (Ruanda-Urundi).*

13 décembre 1956.

#### BIBLIOGRAPHIE

- [1] HIERNAUX, J., Les caractères physiques des Bashi (Institut Royal Colonial Belge, Bruxelles, 1953, *Mémoires in-8°*, vol. 23, fasc. 5).
- [2] HIERNAUX, J., Les caractères physiques des populations du Ruanda

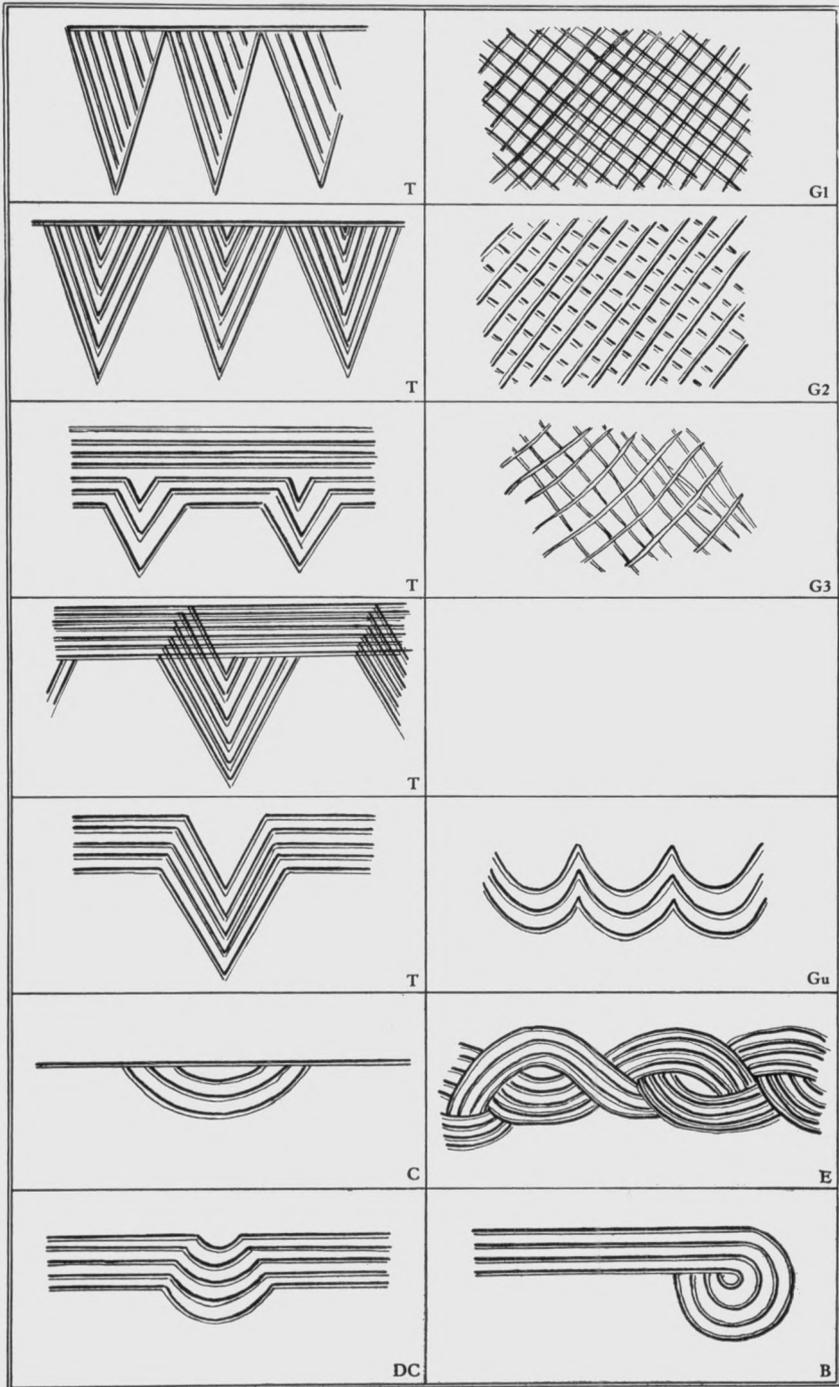


FIG. 1. — Principaux motifs décoratifs.

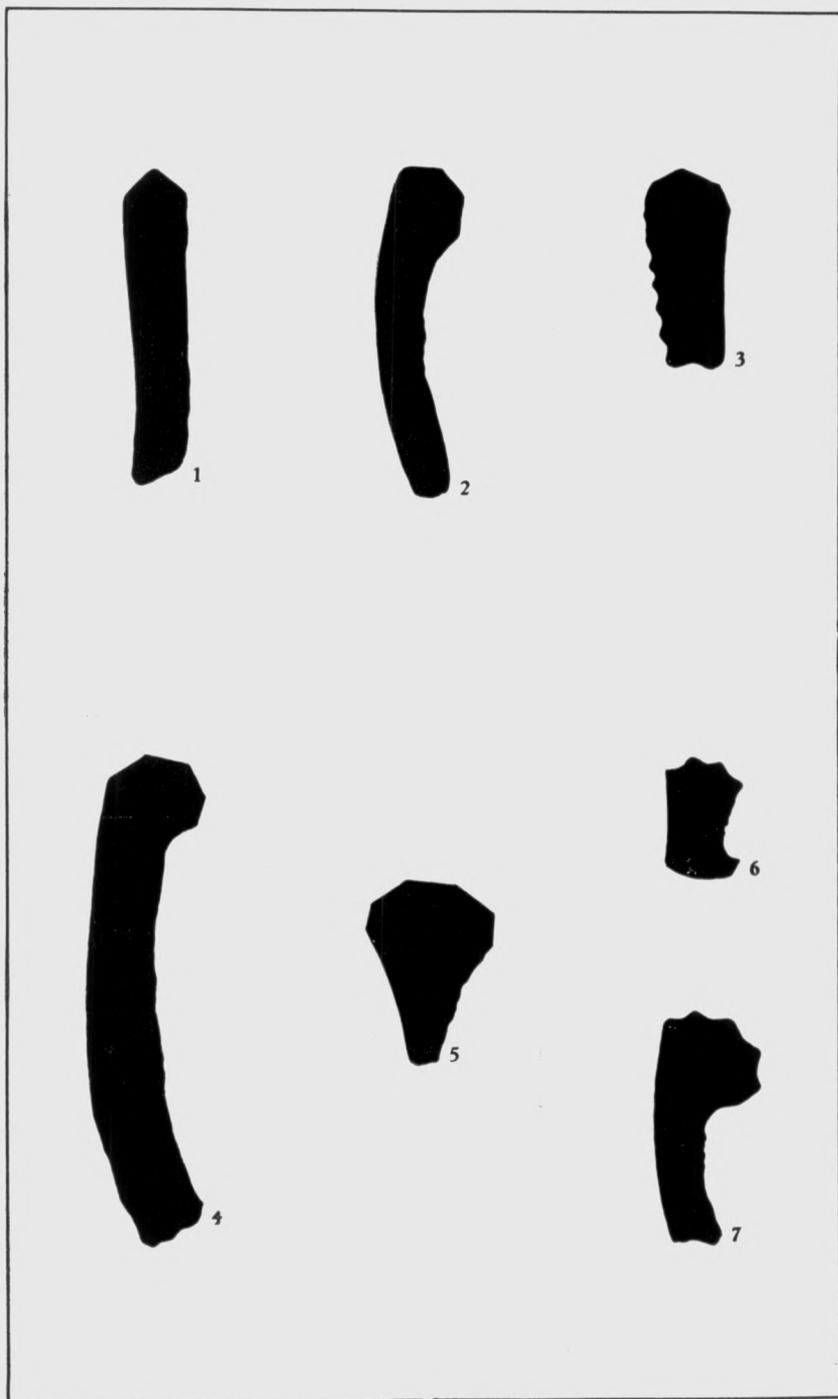


FIG. 2. — Profils de bords.

1 à 5 : Biseaux plans (2, 3, 4 et 5 facettes).

6 et 7 : Cannelures (3 et 4 facettes).



PLANCHE I. — 1 : Partie de récipient reconstituée (Tshamfu). 2 et 3 : Tessons (Tshamfu).

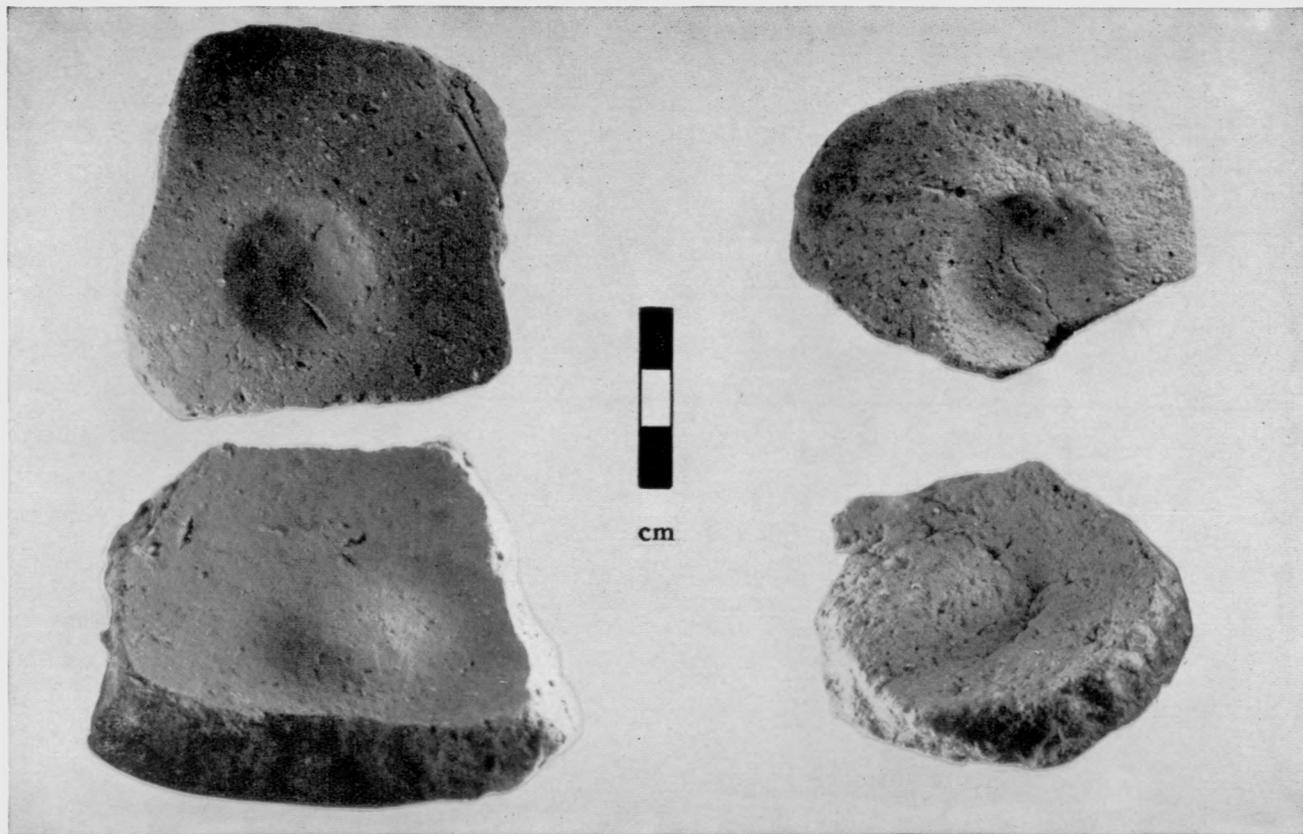


PLANCHE II. — Faces extérieure et intérieure de deux bases (Tshamfu).

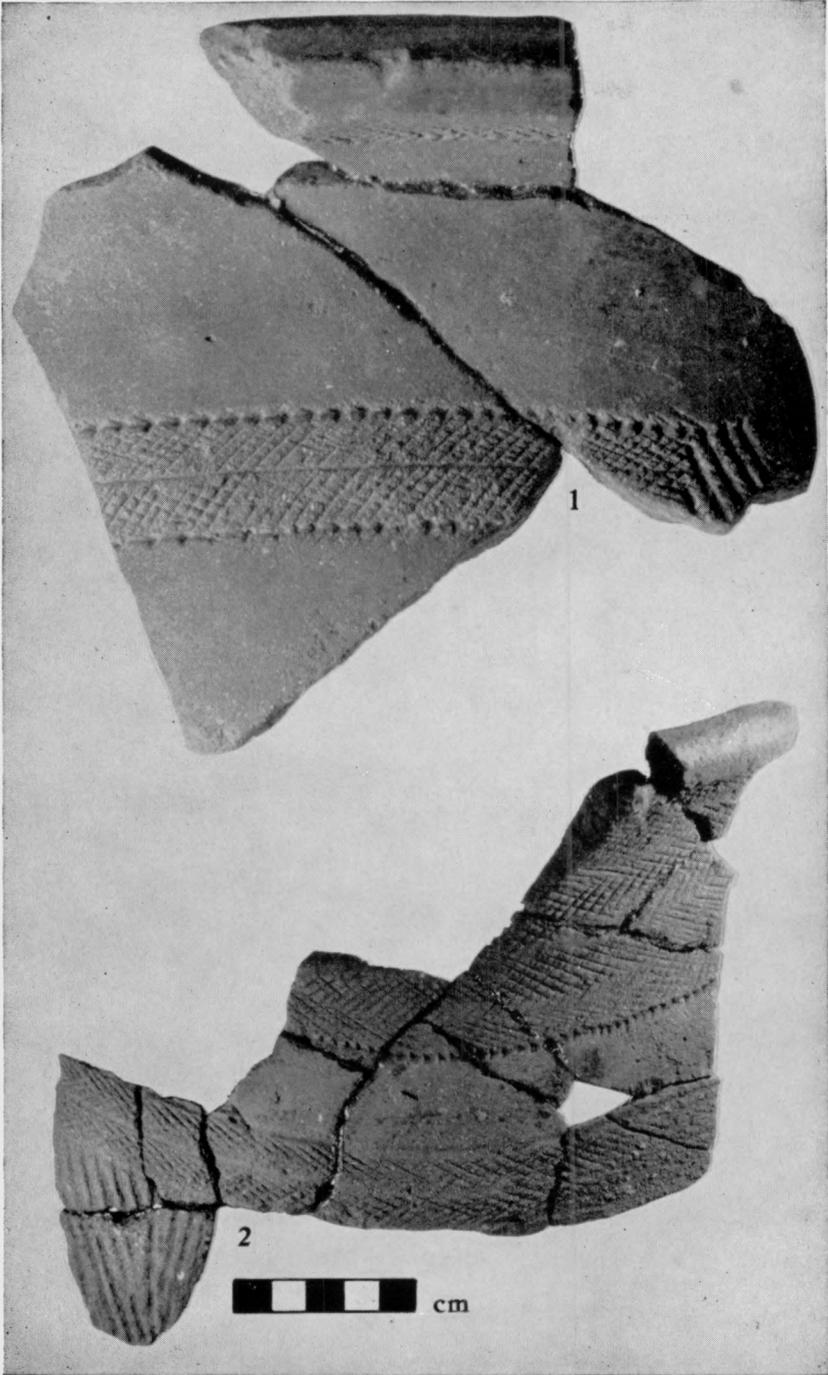


PLANCHE III. — Parties de récipients reconstituées (Tshamfu).

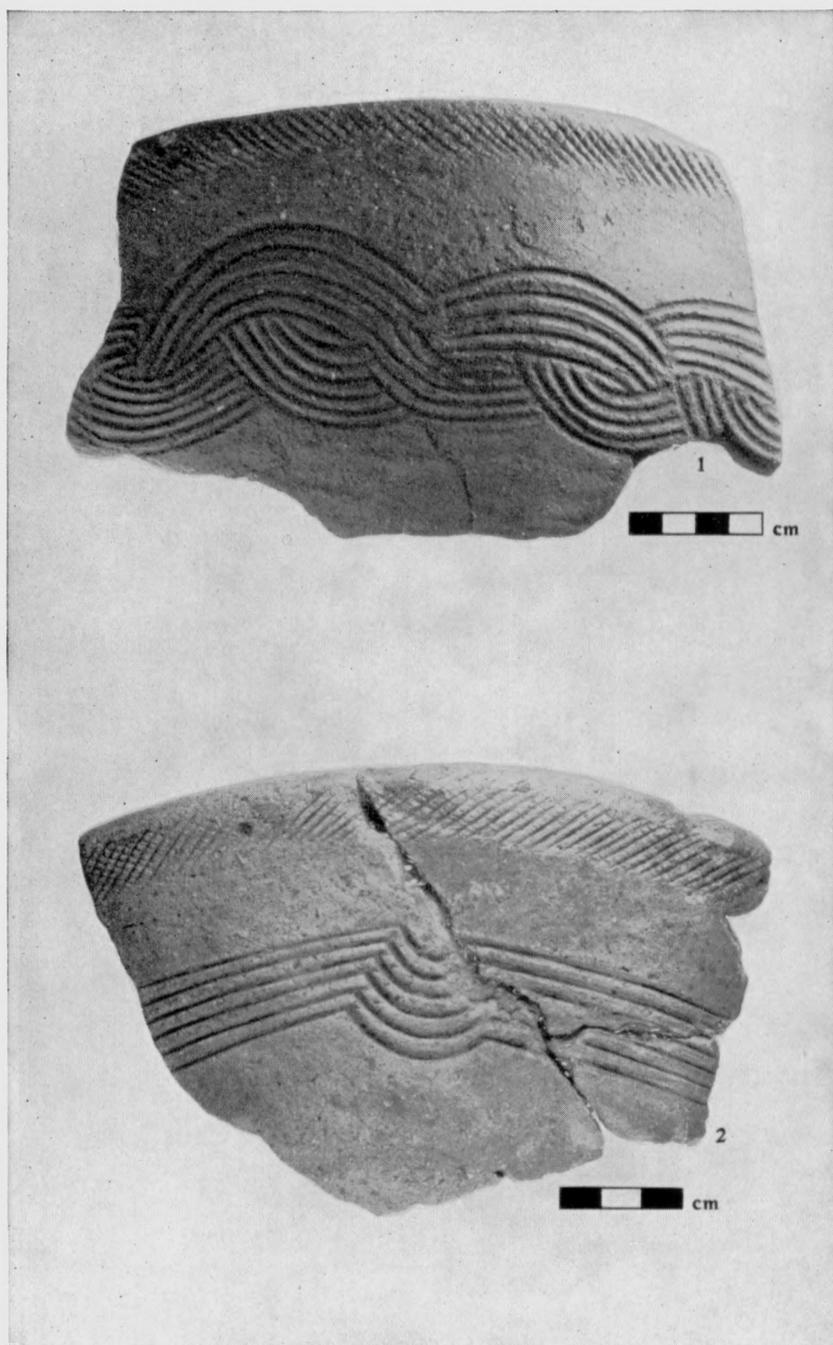


PLANCHE IV. — 1 : Tesson (Tshamfu).

2 : Partie de récipient reconstituée (Tshamfu).

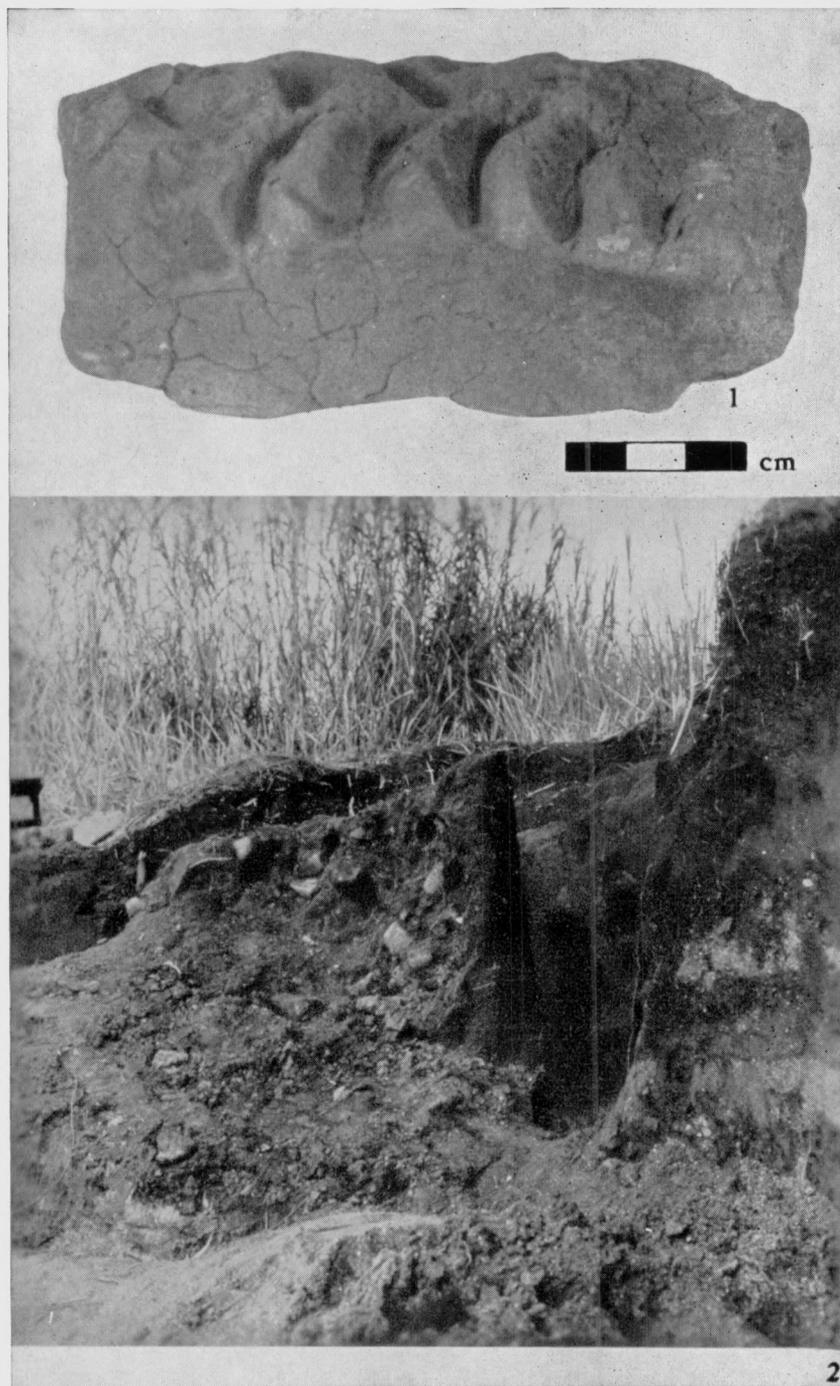


PLANCHE V. — 1 : Brique décorée (Tshamfu).

2 : Dégagement du haut-fourneau de Bishange.



PLANCHE VI. — Briques (Bishange).



PLANCHE VII. — 1 : Brique (Bishange).

2 : Fragment de brique (Bishange).



PLANCHE VIII. — 1 : Fragment de brique (Bishange).  
2 : Brique (Bishange).



PLANCHE IX. — 1 : Fragment de brique (Bishange).

2 : Secteur de pot reconstitué (Bishange).

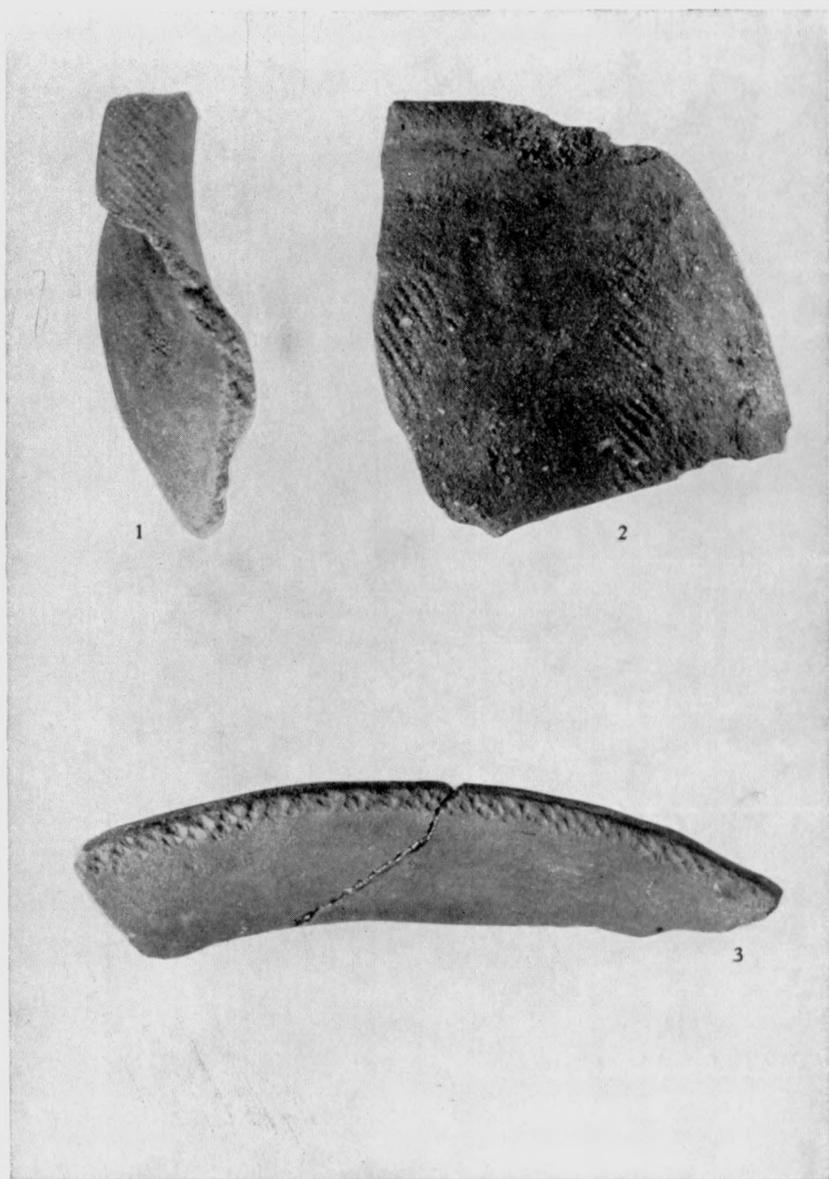


PLANCHE X. — Tessons de poterie (Mukama II, fond de hutte).

et de l'Urundi (Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles, 1954, *Mémoires*, 2<sup>e</sup> série, vol. 52).

- [3] HIERNAUX, J., Découvertes protohistoriques au Kivu et au Ruanda (*Folia Scientifica Africae Centralis*, Bukavu, 1955, T. I, n° 1, 21-22).
- [4] HIERNAUX, J., Note sur une ancienne population du Ruanda-Urundi : les Renge (*Zaire*, Bruxelles, avril 1956, 351-360).
- [5] HIERNAUX, J., Analyse de la variation des caractères physiques humains en une région de l'Afrique centrale : Ruanda-Urundi et Kivu (*Annales du Musée royal du Congo belge*, Tervuren, 1956, Sciences de l'Homme, Anthropologie, vol. 3).
- [6] HIERNAUX, J. et E. MAQUET, Un haut-fourneau préhistorique au Buhunde (Kivu, Congo belge) (*Zaire*, Bruxelles, juin 1954, 615-619).
- [7] LEAKEY, M. D., W. E. OWEN and L. S. B. LEAKEY, Dimple-based Pottery from Central Kavirondo, Kenya Colony (Coryndon Memorial Museum Occasional Papers, Nairobi, 1948).
- [8] LEROI-GOURHAN, A., L'Homme et la Matière (Albin Michel, Paris, 1949).

## CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES

Séance du 30 novembre 1956.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. R. *Anthoine*, directeur.

Sont en outre présents : MM. J. Beelaerts, C. Camus, R. Deguent, I. de Magnée, E.-J. Devroey, P. Fontainas, M. Legraye, membres titulaires ; MM. F. Bultot, F. Campus, S. De Backer, M. De Roover, R. du Trieu de Terdonck, P. Evrard, P. Guelette, P. Kipfer, A. Marthoz, E. Mertens, E. Roger, P. Sporcq, L. Tison, L. Van der Straeten, J. Verdeyen, membres associés ; M. J. Quets, membre correspondant, ainsi que M. M. Walraet, secrétaire des séances.

Excusés : MM. H. Barzin, K. Bollengier, R. Cambier, E. De Backer, G. Gillon, J. Lamoën, P. Lancsweert, A. Lederer, G. Moulaert, F. Olsen, M. van de Putte, R. Vanderlinden.

### Décès de M. P. Van Deuren.

Devant l'assemblée debout, M. R. *Anthoine*, directeur, rappelle le décès de M. P. *Van Deuren*, membre titulaire, survenu le 26 juillet 1956.

M. G. *Moulaert* est désigné pour rédiger la notice destinée à l'annuaire.

### Bienvenue.

M. le *Président* souhaite la bienvenue à MM. F. *Bultot*, P. *Kipfer* et L. *Tison*, membres associés, qui assistent pour la première fois à nos séances.

## KLASSE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN

Zitting van 30 november 1956.

De zitting werd geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. R. *Anthoine*, directeur.

Aanwezig : de HH. J. Beelaerts, C. Camus, R. Deguent, I. de Magnée, E.-J. Devroey, P. Fontainas, M. Legraye, titelvoerende leden ; de HH. F. Bultot, F. Campus, S. De Backer, M. De Roover, E. du Trieu de Terdonck, P. Evrard, P. Geulette, P. Kipfer, A. Marthoz, E. Mertens, E. Roger, P. Sporcq, L. Tison, J. Van der Straeten, J. Verdeyen, buitengewone leden ; de H. J. Quets, corresponderend lid, alsook de H. M. Walraet, secretaris der zittingen.

Verontschuldigd : de HH. H. Barzin, K. Bollengier, R. Cambier, E. De Backer, G. Gillon, J. Lamoen, P. Lancsweert, A. Lederer, G. Moulaert, F. Olsen, M. van de Putte, R. Vanderlinden.

### Overlijden van de H. P. Van Deuren.

Voor de rechtstaande vergadering herinnert de H. R. *Anthoine*, directeur, aan het overlijden van de H. P. *Van Deuren*, titelvoerend lid, op 26 juli 1956.

De H. G. *Moulaert* wordt aangeduid om de nota, bestemd voor het jaarboek, op te stellen.

### Verwelkoming.

De H. Voorzitter verwelkomt de HH. F. *Bultot*, P. *Kipfer* en L. *Tison*, buitengewone leden, die voor de eerste maal onze vergadering bijwonen.

**Communication administrative.**

**Émission de quatre timbres-poste commémoratifs  
du bi-centenaire de la naissance de W. A. Mozart.**

Voir p. 862.

**Nominations.**

Voir p. 864.

**Les chutes supérieures de la Luvua.**

Le *Secrétaire perpétuel* informe la Classe qu'à la suite du *vœu* émis par elle (voir *Bulletin*, 1955, p. 1190 et 1956, p. 286), M. le Ministre des Colonies a obtenu du Chef du Gouvernement local que l'ensemble des chutes Kielansolo et Kanke portera dorénavant le nom officiel de « Chutes Poulsen ».

**Hommage aux trois grandes sociétés jubilaires.**

En l'absence de l'auteur, retenu chez lui par son état de santé, le *Secrétaire perpétuel* donne lecture du texte rédigé par M. R. Cambier en hommage à l'Union Minière du Haut-Katanga, à la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga ainsi qu'à la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (voir p. 1163).

**Les raccords de la triangulation de l'arc africain du 30° méridien.**

M. J. Van der Straeten présente une étude intitulée comme ci-dessus (voir p. 1167).

**Essais sur modèle réduit d'un déversoir de crue à réaliser  
sur la Belia (Lowa, Congo belge).**

M. L. Tison présente une communication qu'il a rédigée sur ce sujet (voir p. 1179).

**Administratieve mededeling.**

**Uitgifte van vier herdenkingspostzegels ter gelegenheid  
van de tweehonderdste verjaring der geboorte  
van W. A. Mozart.**

Zie blz. 863.

**Benoemingen.**

Zie blz. 865.

**De hoogst gelegen watervallen van de Luvua-rivier.**

De *Vaste Secretaris* deelt de Klasse mede dat, volgens de *wens* die ze uitgedrukt heeft (zie *Meded.*, 1955, blz. 1190, en 1956, blz. 286), de H. Minister van Koloniën vanwege het hoofd van het plaatselijk Goevernement bekomen heeft dat het geheel der Kielansolo-en Kanke-watervallen voortaan de officiële benaming « Poulsen-watervallen » zal dragen.

**Hulde aan de drie grote jubilerende maatschappijen.**

In afwezigheid van de auteur, weerhouden door gezondheidsredenen, geeft de *Vaste Secretaris* lezing van de tekst, opgesteld door de H. R. *Cambier*, die hulde brengt aan de « Union Minière du Haut-Katanga », aan de « Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga » en aan de « Société Internationale Forestière et Minière du Congo » (zie blz. 1163).

**De verbindingen van de triangulatie van de 30<sup>ste</sup> Afrikaanse  
meridiaanboog.**

De H. J. *Van der Straeten* legt een studie voor met de hierboven vermelde titel (zie blz. 1167).

**Proefnemingen op verkleind model van een overlaat,  
te verwezenlijken op de Belia (Lowa, Belgisch-Congo).**

De H. L. *Tison* legt een mededeling voor die hij over dit ontwerp opstelde (zie blz. 1179).

**Les carburants de remplacement au Congo belge.**

M. E. Mertens de Wilmars présente une communication intitulée comme ci-dessus (voir p. 1201).

**Instructions techniques pour le nivellement barométrique au Congo belge.**

M. P. Evrard présente un travail de M. L. JONES, intitulé comme ci-dessus. La Classe décide l'impression du dit travail dans la collection des *Mémoires in-8°*.

**Propriétés et applications des latérites au Congo belge.**

En l'absence de l'auteur, qui réside à Léopoldville, M. E.-J. Devroey présente une étude de M. R. Van Ganse, intitulée comme ci-dessus (voir p. 1208).

La Classe décide l'impression de ce travail dans la collection des *Mémoires in-8°*.

**Annuaire 1957 du Service météorologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi.**

Au nom de M. N. Vander Elst, le *Secrétaire perpétuel* présente l'annuaire intitulé comme ci-dessus (voir p. 1211).

La Classe décide l'impression de ce travail dans la collection des *Mémoires in-8°*.

**Histoire du site d'Inga.**

M. E.-J. Devroey présente un travail de M. J.-H. PIRENNE intitulé comme ci-dessus (voir p. 1213).

M. R. Vanderlinden a bien voulu être le second rapporteur de ce travail, que la Classe décide de publier dans les *Mémoires in-8°*.

**De vervangingsbrandstoffen in Belgisch-Congo.**

De H. E. Mertens de Wilmars legt een mededeling voor met de hierboven vermelde titel (zie blz. 1201).

**Technische onderrichtingen over het barometrisch nivelleren in Belgisch-Congo.**

De H. P. Evrard legt een werk voor van de H. L. JONES, met de hierboven vermelde titel. De Klasse besluit tot het drukken van dit werk in de verzameling van de *Verhandelingen in-8°*.

**Eigenschappen en toepassingen van de laterieten in Belgisch-Congo.**

In afwezigheid van de auteur, die te Leopoldstad verblijft, legt de H. E.-J. Devroey een studie voor van de H. R. Van Ganse, met de hierboven vermelde titel (zie blz. 1208).

De Klasse besluit tot het drukken van dit werk in de verzameling van de *Verhandelingen in-8°*.

**Jaarboek 1957 van de Meteorologische Dienst van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi.**

In naam van de H. N. Vander Elst, legt de *Vaste Secretaris* het jaarboek voor met de hierboven vermelde titel (zie blz. 1211).

De Klasse besluit tot het drukken van dit werk in de verzameling van de *Verhandelingen in-8°*.

**Geschiedenis van het oord van Inga.**

De H. E.-J. Devroey legt een werk voor van de H. J.-H. PIRENNE, getiteld zoals hierboven (zie blz. 1213).

De H. R. Vanderlinden aanvaardde als tweede verslaggever op te treden voor dit werk, dat volgens beslissing van de Klasse zal gepubliceerd worden in de *Verhandelingen in-8°*.

Agenda 1957.

Les membres approuvent, pour ce qui les concerne, l'agenda dont le projet leur avait été communiqué au préalable et qui sera publié dans le fasc. 1 du *Bull. A.R.S.C. 1957.*

Hommage d'ouvrages.

Aangeboden werken.

De notre Confrère M. F. *Bultot* : Van onze Confrater de H. F. *Bultot* :

BULTOT, Fr., Étude statistique des pluies intenses en un point et sur une aurore au Congo belge et au Ruanda-Urundi (Publications de l'Institut national pour l'Étude agronomique du Congo belge, Bureau climatologique, *Communication* n° 11, Bruxelles, 1956, 90 pp.).

De notre Confrère M. M. *Pardé* : Van onze Confrater de H. M. *Pardé* :

PARDÉ, M., Quelques aperçus relatifs à l'hydrologie brésilienne (La Houille Blanche, Paris, 1956, 51 pp.).

De notre Confrère M. L. *Tison* (1). Van onze Confrater de H. L. *Tison* (2).

Annotated Bibliography on Hydrology 1951-54 et Sedimentation 1950-54 (United States and Canada) (= *Joint Hydrology-Sedimentation Bulletin* n° 7, 1955, American Geophysical Union, National Research Council of National Academy of Sciences, Washington, D. C.).

Le *Secrétaire perpétuel* annonce que l'Académie a reçu en hommage une nouvelle et substantielle documentation De *Vaste Secretaris* deelt mede dat de Academie een nieuwe en omvangrijke kartografische dokumentatie ontvangen heeft,

(1) M. L. *Tison* est secrétaire de l'Association internationale d'Hydrologie scientifique.

(2) De H. L. *Tison* is secretaris van de Internationale Vereniging voor Wetenschappelijke Hydrologie.

**Agenda 1957.**

De leden stemmen in, voor wat hen betreft, met de agenda waarvan het ontwerp hen voorafgaandelijk overgemaakt werd en die zal gepubliceerd worden in de afl. 1 van de *Mededelingen K.A.K.W.* 1957.

De zitting wordt te 15 u 40 geheven.

cartographique réalisée à l'Institut Géographique du Congo belge (Léopoldville) et comprenant :

die in het Geografisch Instituut van Belgisch-Congo (Leopoldstad) verwezenlijkt werd. Deze dokumenttie omvat :

- Lisala, 1 : 2. 000, planches 2-20 (Léopoldville, 1954).  
 D. U. Inkisi, Restitution régulière au 1/5000 (Léopoldville, 1956, 6 planches).  
 Libenge, Restitution régulière au 1/5.000 (Léopoldville, 1956, 2 planches).  
 Goma-Kisenyi, restitution régulière au 1/5.000, pl. 1-6 (Léopoldville, 1955).  
 Léopoldville, Restitution simplifiée, 1 : 25.000, agrandissement du 1 : 100.000 régulier (Léopoldville, s. d.).

$\frac{S\ 5/15}{NW-3B}$ ,  $\frac{S\ 5/15}{NW-3D}$ ,  $\frac{S\ 5/15}{NW-4A}$ ,  $\frac{S\ 5/15}{NW-4B}$ ,  $\frac{S\ 5/15}{NW-4C}$ ,  $\frac{S\ 5/15}{NW-4D}$

Carte au 1/50.000, Dibaya (Léopoldville, 1956).

Carte au 1/50.000, Luisa (Léopoldville, 1956).

Dibaya, 1 : 50.000, agrandissement du 1 : 100.000 régulier, 3 planches (Léopoldville)

$\frac{S\ 7/21}{NW-1}$ ,  $\frac{S\ 7/21}{NW-3}$ ,  $\frac{S\ 7/21}{NW-4}$

Restitution simplifiée, Échelle 1/50.000, Édition provisoire, 1951-1953 (Léopoldville), Feuilles :

$\frac{S\ 6/20}{SW-2}$	$\frac{S\ 6/20}{SW-4}$	$\frac{S\ 6/20}{SE-1}$	$\frac{S\ 6/20}{SE-2}$	$\frac{S\ 6/20}{SE-3}$	$\frac{S\ 6/20}{SE-4}$
$\frac{S\ 6/21}{SW-1}$	$\frac{S\ 6/21}{SW-2}$	$\frac{S\ 6/21}{SW-3}$	$\frac{S\ 6/21}{SW-4}$	$\frac{S\ 6/21}{SE-1}$	$\frac{S\ 6/21}{SE-2}$
$\frac{S\ 6/21}{SE-3}$	$\frac{S\ 6/21}{SE-4}$	$\frac{S\ 7/20}{NW-2}$	$\frac{S\ 7/20}{NE-1}$	$\frac{S\ 7/20}{NE-2}$	$\frac{S\ 7/21}{NW-1}$
$\frac{S\ 7/21}{NW-2}$	$\frac{S\ 7/21}{NE-1}$	$\frac{S\ 7/21}{NE-2}$	$\frac{N\ 3/18}{NE-1}$	$\frac{N\ 3/18}{NE-2}$	$\frac{N\ 3/18}{NE-3}$
$\frac{N\ 3/18}{NE-4}$	$\frac{N\ 3/18}{SE-1}$	$\frac{N\ 3/18}{SE-2}$	$\frac{N\ 3/18}{SE-3}$	$\frac{N\ 3/18}{SE-4}$	$\frac{N\ 3/19}{NW-1}$
$\frac{N\ 3/19}{NW-2}$	$\frac{N\ 3/19}{NW-3}$	$\frac{N\ 3/19}{NW-4}$	$\frac{N\ 3/19}{NE-1}$	$\frac{N\ 3/19}{NE-2}$	$\frac{N\ 3/19}{NE-3}$
$\frac{N\ 3/19}{NE-4}$	$\frac{N\ 3/19}{SW-1}$	$\frac{N\ 3/19}{SW-2}$	$\frac{N\ 3/19}{SW-3}$	$\frac{N\ 3/19}{SW-4}$	$\frac{N\ 3/19}{SE-1}$

$\frac{N\ 3/19}{SE-2}$ ,  $\frac{N\ 3/19}{SE-3}$ ,  $\frac{N\ 3/19}{SE-4}$ ,  $\frac{N\ 3/20}{NW-1}$ ,  $\frac{N\ 3/20}{NW-2}$ ,  $\frac{N\ 3/20}{NW-3}$ ,  
 $\frac{N\ 3/20}{SW-1}$ ,  $\frac{N\ 3/20}{SW-3}$ .

Restitution simplifiée (Présentation provisoire), 1 : 50.000, agrandissement du 1:100.000 régulier (Léopoldville, 1953) :

$\frac{S\ 6/14}{NE-1}$ ,  $\frac{S\ 6/14}{SE-1}$ ,  $\frac{S\ 6/14}{SE-2}$ ,  $\frac{S\ 6/14}{SE-4}$ .

Restitution simplifiée (Présentation provisoire), 1:50.000, agrandissement du 1:200.000 régulier (Léopoldville, 1952-1954) :

$\frac{N\ 3/27}{NE-2}$ ,  $\frac{N\ 3/27}{NE-4}$ ,  $\frac{N\ 3/28}{NE-1}$ ,  $\frac{N\ 3/28}{NE-2}$ ,  $\frac{N\ 3/28}{NE-3}$ ,  $\frac{N\ 3/28}{NE-4}$ ,  
 $\frac{N\ 3/28}{NW-1}$ ,  $\frac{N\ 3/28}{NW-2}$ ,  $\frac{N\ 3/21}{NW-3}$ ,  $\frac{N\ 3/28}{NW-4}$ ,  $\frac{N\ 3/29}{NE-1}$ ,  $\frac{N\ 3/29}{NE-2}$ ,  
 $\frac{N\ 3/29}{NE-3}$ ,  $\frac{N\ 3/29}{NE-4}$ ,  $\frac{N\ 3/29}{NW-1}$ ,  $\frac{N\ 3/29}{NW-2}$ ,  $\frac{N\ 3/29}{NW-3}$ ,  $\frac{N\ 3/29}{NW-4}$ ,  
 $\frac{N\ 4/27}{NE-4}$ ,  $\frac{N\ 4/27}{SE-2}$ ,  $\frac{N\ 4/27}{SE-4}$ ,  $\frac{N\ 4/28}{NE-3}$ ,  $\frac{N\ 4/28}{NE-4}$ ,  $\frac{N\ 4/28}{NW-3}$ ,  
 $\frac{N\ 4/28}{SE-1}$ ,  $\frac{N\ 4/28}{SE-2}$ ,  $\frac{N\ 4/28}{SE-3}$ ,  $\frac{N\ 4/28}{SE-4}$ ,  $\frac{N\ 4/28}{SW-1}$ ,  $\frac{N\ 4/28}{SW-2}$ ,  
 $\frac{N\ 4/28}{SW-3}$ ,  $\frac{N\ 4/28}{SW-4}$ ,  $\frac{N\ 4/29}{NE-3}$ ,  $\frac{N\ 4/29}{NE-4}$ ,  $\frac{N\ 4/29}{SE-1}$ ,  $\frac{N\ 4/29}{SE-2}$ ,  
 $\frac{N\ 4/29}{SE-3}$ ,  $\frac{N\ 4/29}{SE-4}$ ,  $\frac{N\ 4/29}{NW-4}$ ,  $\frac{N\ 4/29}{SW-1}$ ,  $\frac{N\ 4/29}{SW-2}$ ,  $\frac{N\ 4/29}{SW-3}$ ,  
 $\frac{N\ 4/29}{SW-4}$ ,  $\frac{N\ 4/30}{SW-3}$ ,  $\frac{S\ 5/16}{SE-2}$ ,  $\frac{S\ 5/16}{SE-4}$ ,  $\frac{S\ 6/16}{NE-2}$ ,  $\frac{S\ 6/20}{NE-3}$ ,  
 $\frac{S\ 6/20}{NE-4}$ ,  $\frac{S\ 6/20}{NW-4}$ ,  $\frac{S\ 6/21}{NE-3}$ ,  $\frac{S\ 6/21}{NE-4}$ ,  $\frac{S\ 6/21}{NW-3}$ ,  $\frac{S\ 6/21}{NW-4}$ .

Carte en couleurs au 1/100.000, Dibaya,  $\frac{S.7/22}{N. W.}$  (Léopoldville, 1956).

Carte en couleurs au 1/100.000, Luisa,  $\frac{S.8/22}{N. E.}$  (Léopoldville, 1956).

Carte en couleurs au 1/100.000, Mwene-Ditu,  $\frac{S. 8/23}{N. E.}$  (Léopoldville, 1956).

Carte en couleurs au 1/100.000, Mwene-Ditu,  $\frac{S.8/23}{N. W.}$  (Léopoldville, 1956).

Territoire de Bakwanga, Échelle 1/200.000, Édition provisoire 1956 (Léopoldville, 1956).

- Territoire de Dimbelenge, Échelle 1/200.000, Édition provisoire 1956 (Léopoldville, 1956).
- Territoire de Gungu, Échelle 1/200.000, Édition provisoire 1956 (Léopoldville, 1956).
- Territoire de Kaniama, Échelle 1/200.000, Édition provisoire 1956 (Léopoldville, 1956).
- Territoire de Kasangulu, Échelle 1/200.000, Édition provisoire, 1956 (Léopoldville, 1956).
- Territoire de Kikwit ; Échelle 1/200.000, Édition provisoire 1/200.000 (Léopoldville, 1956).
- Territoire suburbain de Léopoldville, Échelle 1/200.000, Édition provisoire 1956, Léopoldville, 1956.
- Territoire de Luluabourg, Échelle 1/200.000, Édition provisoire 1956 (Léopoldville, 1956).
- Territoire de Lusambo, Échelle 1/200.000, Édition provisoire 1956 (Léopoldville, 1956).
- Territoire de Mwanza, Échelle 1/200.000, Édition provisoire 1956 (Léopoldville, 1956).
- Territoire de Matadi, Échelle 1/200.000, Édition provisoire 1956 (Léopoldville, 1956).
- Popokabaka, 1:200.000, S 6/16 (Léopoldville, 1956).
- Luiza, 1:200.000, S 8/22 (Léopoldville, 1956).
- Carte administrative et politique, 1:1.000.000, Édition provisoire 1956 (Léopoldville, 1956) :
- Province du Kasai, Province du Katanga, Province du Kivu, Province de Léopoldville, Province Orientale, Province de l'Équateur.
- Carte routière officielle de la Province de l'Équateur, Échelle 1/1.000.000, Édition provisoire 1956 (Léopoldville, 1956).
- Carte routière officielle de la Province du Katanga, Échelle 1/1.000.000, Édition provisoire 1956 (Léopoldville, 1956).
- Carte routière officielle de la province de Léopoldville, Échelle 1/1.000.000, Édition provisoire, 1956 (Léopoldville, 1956).
- Carte routière officielle de la province orientale, Échelle 1/1.000.000, Édition provisoire, 1956 (Léopoldville, 1956).
- Congo belge, Organisation territoriale au 1<sup>er</sup> juillet 1956, Échelle 1:3.000.000 (Léopoldville, 1956).
- Carte des régions photographiées à la date du 30 juin 1956 (Léopoldville, 1956, 1 feuille).
- Carte des régions photographiées à la date du 30.9.1956 (Échelle 1/8.000.000, Léopoldville, 1956, 1 feuille).

Organisation territoriale au 1<sup>er</sup> juillet 1956 (Institut Géographique du Congo belge, Léopoldville, 1956, 1:8.000.000, 6 exemplaires).

Organisation territoriale, 1.1.56, Province de Léopoldville, Province de l'Équateur, Province Orientale, Province du Kivu, Province du Katanga, Province du Kasai, Territoire du Ruanda-Urundi).

Documents cartographiques, Supplément n° 1 au prix courant du 1<sup>er</sup> janvier 1956 (Institut géographique du Congo belge, Léopoldville, 1956, 1 p.).

Le *Secrétaire perpétuel* dé- De *Vaste Secretaris* legt daar-  
pose ensuite sur le bureau les na op het bureau de volgende  
ouvrages suivants : werken neer :

BELGIQUE — BELGIË :

Congo belge, Katanga, 1/200.000, Feuilles Mwanza  $\frac{\text{Sud-B-35}}{\text{U}}$ ,

Kikondja  $\frac{\text{Sud-C-35}}{\text{C}}$ , Kobongo  $\frac{\text{Sud-B-35}}{\text{T}}$ , Mitwaba  $\frac{\text{Sud-C-35}}{\text{D}}$

(Comité spécial du Katanga, Service géographique et géologique, Bruxelles, 1955-1956, 4 feuilles).

Essais, réceptions, contrôles, recherches, laboratoires, Les laboratoires au service de la prévention des accidents (Association des Industriels de Belgique, Bruxelles, 1956, 16 pp.).

Forminière 1906-1956 (Forminière, Bruxelles, 1956, 214 pp., 2 cartes h.-t.).

L'organisation de la sécurité dans les entreprises, Contrôles techniques réglementaires (Association des Industriels de Belgique, Bruxelles, 1956, 12 pp.).

L'organisation de la sécurité dans les entreprises, sécurité et hygiène industrielles (Association des Industriels de Belgique, Bruxelles, 1956, 8 pp.).

Pétrole (Édition de la Kredietbank, Bruxelles, 1956, 39 pp.).

Petroleum (Uitgave van de Kredietbank, Brussel, 1956, 39 blz.).

EUROPE — EUROPA

GRANDE-BRETAGNE — GROOT-BRITTANNIË :

RUDDIE, R. W., The Physical Chemistry of Copper Smelting, (The Institution of Mining and Metallurgy, London, 1953, 156 pp.).

- Mineral Resources, Proceedings of a Symposium held by the Institution of Mining and Metallurgy on 22<sup>nd</sup> September 1955 in the Lecture Hall of the Royal Society of Arts (The Institution of Mining and Metallurgy, London, 1956, 146 pp.).
- Recent Developments in Mineral Dressing, A Symposium arranged by the Institution of Mining and Metallurgy, held on 23<sup>rd</sup>-25<sup>th</sup> September, 1952 (The Institution of Mining and Metallurgy, London, 1953, XXVIII, 766 pp.).

U. R. S. S. — U. S. S. R. :

- KOVANKO, A. S., Integral Lebega (= L'intégrale de Lebeg, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1951, 203 pp.).
- Pitannja politehnitchnovo navtchannja v serednij chkoli (= Les problèmes de l'enseignement polytechnique dans l'enseignement moyen, en langue ukrainienne, Université d'État « Ivan Franko », Lvov, 1954, 143 pp.).
- PANFILOV, V. P. et PETRUTCHIK, V. A., Trud i evo planirovanie na morskom transporte (= Le travail et sa planification dans les transports maritimes, Éditions « Transports maritimes », Moscou, 1955, 260 pp.).
- Kratkii politehnitcheskii slovar' (= Petit dictionnaire polytechnique, Éditions de Littérature technico-théorique de l'État, Moscou, 1955, 1136 pp.).

## AMÉRIQUE — AMERIKA

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE — VERENIGDE STATEN VAN AMERIKA :

- Supplement to List of Publications, Bureau of Mines, January 1 to December 21, 1955, with subject and author index (United States Department of the Interior, Bureau of Mines, Washington D. C., 1956, 40 pp.).

La séance est levée à 15 h 40.

**R. Cambier. — Hommage à l'Union Minière du Haut-Katanga, à la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga et à la Société Internationale Forestière et Minière du Congo.**

Lorsqu'on parle de l'U.M.H.K., du B.C.K. et de la FORMINIÈRE, on est tenté d'abord de faire une révérence, car on se trouve en présence des plus brillantes étoiles de notre firmament congolais. N'attendez cependant pas que j'ajoute quelque chose aux éloges si mérités que tant de visiteurs belges et étrangers ont prodigués aux réalisations surprenantes de ces grandes sociétés. Je me bornerai ici à rappeler les manifestations qui ont eu lieu à l'occasion de leur cinquantième anniversaire et auxquelles notre Compagnie a pris part par la présence de nombre de ses membres. Nous avons, d'autre part, reçu gracieusement des médailles jubilaires auxquelles nous attachons un prix tout particulier parce qu'elles sont à la fois un précieux souvenir, œuvre d'un médailleur de renom, et qu'elles évoquent d'une façon très originale les progrès réalisés en Afrique par notre grande industrie.

Chacune des trois sociétés a tenu également à faire éditer et à nous offrir un volume in-4° qui est une publication de luxe, admirablement illustrée et reliée, où elle a résumé son activité depuis sa fondation. Celui qui parcourra ces pages en recevra une impression profonde, celle de la sincérité dans la grandeur. On savait déjà la large hospitalité de ces organismes et la largeur de vues avec laquelle ils ouvrent à tout visiteur l'accès de leurs chantiers et de leurs usines avec la seule exception de certains secteurs interdits pour raisons stratégiques,

comme Shinkolobwe. En cela, ils suivent du reste l'exemple américain. Mais on trouvera dans les albums jubilaires un historique de leur épanouissement depuis leurs débuts très difficiles jusqu'à la haute conjoncture actuelle. Tous trois nous offrent un rare exemple de courage et de ténacité.

On sait les difficultés rencontrées par l'U.M.H.K. pour mettre au point des méthodes adaptées aux minerais rencontrés dans les mines, et à établir des prix de revient capables de résister aux soubresauts du marché du cuivre et aux crises issues de la première guerre mondiale.

Pendant la même période, le C.F.K., encore à ses débuts, dut, pour assurer le transport de nos troupes et de leur ravitaillement, construire des voies avec du matériel de fortune et dans les conditions les plus précaires. Des ponts hâtivement construits avec des madriers ou même des troncs d'arbres arrachés à la brousse, restaient branlants et devaient être restaurés après le passage de chaque train.

Quant à la FORMINIÈRE, elle attendait, de son propre aveu, avec anxiété la découverte d'un premier diamant alluvial — trouvé en 1910 — pour éviter l'arrêt des travaux de recherche et la dissolution de la société.

Ce sont là de grands exemples qu'il était bon de rappeler pour montrer la rare énergie avec laquelle ces sociétés ont poursuivi leur œuvre sous la conduite d'ingénieurs et d'organiseurs éminents.

Là où il n'y a guère plus de 75 ans la caravane de DELCOMMUNE avançait péniblement, décimée par la faim et la soif et perdait presque tout son effectif, un nouveau monde a surgi.

Si l'on prend le train à Élisabethville pour Bukama ou Kolwezi, on croise des routes et des voies ferrées, on voit défiler des chantiers, des usines, des églises, des hôpitaux et des écoles, sans compter des agglomérations où les habitations dépassant en confort celui de mainte

vieille ville d'Europe et on songe malgré soi aux décors de théâtre montés par POTEMKINE au travers de la Crimée déserte pour plaire à sa souveraine. Mais ici tout est bien réel et la vie a surgi de partout sous l'impulsion de nos grandes sociétés dans des conditions autrement difficiles que dans la steppe sibérienne.

Quel sujet de méditation pour celui qui douterait de la puissance créatrice de l'homme. Les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle peignaient volontiers des mondes imaginaires dans lesquels la morale du bon sauvage et les richesses de l'Eldorado jouaient un rôle de premier plan. Ces rêveries, nous les avons réalisées au centre de l'Afrique dans un décor que n'eût point imaginé VOLTAIRE. Elles se trouvent concrétisées dans les installations industrielles et les réalisations sociales de l'UNION MINIÈRE, du B.C.K., de la FORMINIÈRE. Belle histoire, toute à l'actif de notre génération et qui servira de leçon à nos descendants, lorsqu'ils la liront dans les trois beaux volumes que nous venons de recevoir.

Je ne voudrais pas terminer ce trop bref hommage sans dire que notre Compagnie a également été très fière de la publication de *Géologie et Géographie du Katanga*, un gros volume in-4<sup>o</sup> de 620 pages, abondamment illustré et publié par notre confrère Maurice ROBERT à l'occasion du cinquantenaire et avec l'appui de l'Union Minière du Haut-Katanga. Il constitue une véritable encyclopédie du Katanga où il est traité successivement de son sol, de son histoire, de ses productions naturelles, de sa population blanche et indigène et de son développement économique sensationnel.

L'auteur, étant géologue, s'est naturellement appesanti sur la structure d'un territoire où les observations sont encore peu nombreuses, mais qui s'est révélé comme un des plus riches du monde au point de vue minier. Son ouvrage confirme les vues qu'il avait déjà exposées dans ses publications antérieures à la suite de longues

recherches sur le terrain. Le don que l'Union Minière vient de faire au monde savant enrichit singulièrement la bibliothèque du spécialiste et nombre de nos confrères seront heureux de le trouver ainsi à leur portée, car dès à présent il apparaît comme un ouvrage classique et de consultation permanente pour les chercheurs belges et étrangers s'intéressant à notre cher Congo.

14 novembre 1956.

**J. Van der Straeten. — Les raccords de la triangulation du Katanga à la triangulation de l'arc du 30<sup>e</sup> méridien.**

**Avant-propos.**

Dans l'introduction du mémoire intitulé : *Triangulation du Katanga — Tronçons XIII à XVII de la triangulation fondamentale et groupes X à XIV du nivellement trigonométrique général*, nous avons signalé que la triangulation fondamentale du Katanga avait été raccordée à la triangulation de l'arc du 30<sup>e</sup> méridien en trois endroits, qui se situent respectivement à hauteur des parallèles Sud de 13°, de 8° 20' et de 4° 40' [1] (\*).

Ces deux triangulations sont calculées sur des ellipsoïdes différents, qui sont, pour le Katanga, l'ellipsoïde de CLARKE de 1866 et, pour l'arc du 30<sup>e</sup> méridien, l'ellipsoïde de CLARKE de 1880. De ce fait, bien que les longueurs des côtés conservent les mêmes valeurs sur les deux ellipsoïdes, par contre, les azimuts des côtés et les positions géographiques des points diffèrent, car ils dépendent, comme on le sait, des dimensions mêmes de l'ellipsoïde sur lequel ils ont été calculés, la différence entre les azimuts étant toutefois très minime.

Pour comparer plus particulièrement l'échelle et l'orientation des deux triangulations, il nous a paru intéressant de calculer, d'après chacune d'elles, la longueur et l'azimut des lignes géodésiques joignant les points de raccord, en partant des coordonnées géographiques de ces derniers.

---

(\*) Les chiffres entre [ ] renvoient à la bibliographie, p. 1178.

Les calculs ont été effectués, par approximations successives, à l'aide d'une table à 8 décimales des lignes trigonométriques naturelles centésimales, en employant les formules données dans la notice scientifique de H. F. RAINSFORD intitulée : *Long Geodesics on the Ellipsoid* [2].

#### L'arc du 30<sup>e</sup> méridien.

Les données dont on dispose actuellement pour le segment de l'arc du 30<sup>e</sup> méridien, auquel se rattache la triangulation du Katanga, nous ont été communiquées par le *Directorate of Colonial Surveys* (Tolworth, Surbiton, United Kingdom). Elles proviennent de la compensation d'ensemble, terminée en 1951, de la portion de l'arc du 30<sup>e</sup> méridien comprise entre le côté Manyangau-Tondongwe, situé aux confins nord de la Rhodésie du Sud, vers le parallèle de 16° 24' Sud, et le côté Kitchere-Nyarumwari, situé dans l'Uganda, vers le parallèle de 1°07' Sud, à l'extrémité méridionale de la section équatoriale de l'arc, établie isolément en 1907 et 1908.

La longueur de l'azimut du côté Manyangau-Tondongwe, de même que les coordonnées géographiques de ces deux points, avaient été obtenues par le calcul homogène du segment méridional de l'arc aboutissant à ce côté. Ce segment a plus de 2.000 km de longueur et s'étend, à partir de la région de Port-Élisabeth, à travers les territoires de la Province du Cap, du Natal, du Transvaal et de la Rhodésie du Sud.

La compensation d'ensemble du segment au nord du côté Manyangau-Tondongwe a réalisé, d'une part, la fermeture rigide sur la longueur mesurée des trois bases intermédiaires, et, d'autre part, le maintien, pour toute la section équatoriale, des valeurs des longueurs des côtés et des azimuts obtenues auparavant et publiées dans *Report of the Measurement of an Arc of Meridian*



miné en 1908 par M. DEHALU, avait été adopté pour orienter toute la triangulation de la section équatoriale de l'arc.

Les erreurs de fermeture, sur les longueurs fixées, sont les suivantes :

A la base de Luangwa	latitude 15°09' sud 1 /6.000.000
A la base de Kate	latitude 8°00' sud 1 /58.000
A la base de Kasulu	latitude 4°43' sud 1 /144.000
Au côté de l'arc équatorial	latitude 1°10' sud 1 /600.000

L'erreur de fermeture sur l'azimut astronomique du côté Kitcherere-Karamrani était de 13",95.

Avant d'entreprendre la compensation, une importante décision devait être prise au sujet des azimuts astronomiques mesurés en un assez grand nombre de points de la chaîne. Tous ces azimuts, en effet, sont plus grands que les azimuts géodésiques correspondants. Pour les introduire valablement dans le calcul, il aurait fallu connaître également la longitude et la latitude astronomiques des stations d'observation d'azimut, afin de pouvoir déterminer les corrections de LAPLACE, qui doivent être appliquées aux azimuts astronomiques. De plus, cette correction aurait dû être appliquée aussi au point origine de l'arc. Comme actuellement aucune de ces conditions n'étaient suffisamment satisfaite, il fut décidé de ne pas tenir compte des azimuts astronomiques, à l'exception toutefois de l'azimut astronomique du côté Kitcherere-Karamrani [4].

Cette décision, prise en vertu de considérations scientifiques, fausse cependant l'orientation générale de l'arc et, de ce fait, provoque un déplacement des points vers l'Ouest, qui augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne du côté du départ.

Il est intéressant de mettre sous les yeux, pour la zone où se font les raccords de la triangulation du Katanga, les différences entre les azimuts astronomiques

observés et les azimuts géodésiques obtenus par le calcul d'ensemble de 1951. Ces différences sont :

Vers la latitude	de 16° sud	+ 8",9
»	12°30'	+ 7",7
»	9°	+ 13",4
Entre les latitudes de	8° et de 7°	+ 10",3
»	7° et de 6°	+ 12",7
»	6° et de 5°	+ 10",3
»	5° et de 4°	+ 10",1

L'ordre de grandeur de ces différences est de loin supérieur aux valeurs des corrections de LAPLACE. En effet, pour une différence de 5" (environ 150 m) entre la longitude astronomique et la longitude géodésique, en un point d'observation d'azimut, la correction de LAPLACE, au 15<sup>e</sup> parallèle, n'est que de 1",3. La valeur de cette correction décroît au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'Équateur, où elle est nulle.

On peut donc admettre que, dans la zone où se font les raccords avec la triangulation du Katanga, les longueurs des côtés ont une précision très satisfaisante, tandis que l'orientation générale de la chaîne devrait subir une correction positive de l'ordre de 10" environ.

#### La triangulation du Katanga.

Les chaînes qui constituent la triangulation fondamentale du Katanga ont été tronçonnées en circuits fermés, accolés les uns aux autres. Successivement, ces circuits ont été compensés rigoureusement, par la méthode des équations conditionnelles assujetties à la loi des moindres carrés, en vue de réaliser les fermetures exactes sur les bases géodésiques et sur les éléments fixés du côté de raccord aux circuits déjà compensés. L'ensemble du réseau fondamental du Katanga forme donc une ossature rigide dans laquelle toutes les erreurs de fermeture ont été éliminées.

La première chaîne de la triangulation fondamentale du Katanga a été établie, en 1911-1914, le long de la crête Congo-Zambèze, par la commission mixte anglo-belge, chargée de la délimitation de la frontière Katanga-Rhodésie. Cette chaîne part du côté Msengulu-Kiantuntile de l'arc du 30<sup>e</sup> méridien et a été calculée d'après les valeurs admises à cette époque et que nous donnons ci-dessous (1,6) :

Logarithme du côté Msengulu-Kiantuntile	4,3533 244
Azimut du même côté	157°04'56",63
Coordonnées géographiques de Msengulu :	
Latitude : — 13°14'01",237, longitude : — 30°32'43",676	

Le transport des coordonnées, jusqu'au terme A de la base de Tshinsenda, considéré comme point fondamental de la triangulation du Katanga, a été effectué par les points de la chaîne de triangulation établie par la commission de délimitation. Auparavant, cette chaîne avait été compensée pour réaliser la fermeture rigide sur la longueur mesurée de la base de Tshinsenda et sur l'azimut observé au terme A.

L'adoption de cet azimut était motivée par les doutes qui avaient surgi au sujet de la précision des azimuts de l'arc du 30<sup>e</sup> méridien. Dès 1906, on avait constaté des différences sensibles entre les azimuts astronomiques et géodésiques. Au point Msambansovu, à la latitude de 15°54', cette différence était de + 14",35 ; au point Lavusi, à la latitude de 12°04', de + 12",24. On pouvait donc supposer, qu'au point Msengulu, à la latitude de 13°08', il devait exister une différence du même ordre de grandeur [5]. C'est en raison de ces constatations et du souci d'orienter correctement la triangulation du Katanga, que fut adopté l'azimut astronomique observé au terme A de la base de Tshinsenda.

Les azimuts astronomiques de contrôle, observés en différents points de la triangulation du Katanga, mon-

trent que celle-ci est bien orientée. Ils ne sont pas intervenus dans les compensations d'ensemble du fait qu'on ne disposait pas des éléments permettant de déterminer les corrections de LAPLACE.

**Les raccords à l'arc du 30<sup>e</sup> méridien.**

Les raccords de la triangulation du Katanga à l'arc du 30<sup>e</sup> méridien ont été effectués :

- 1) Vers la latitude de 13°, au côté Msengulu-Kiantuntile ;
- 2) Vers la latitude de 8°20', au côté Kampemba I-Kawombo ;
- 3) Vers la latitude de 4°40', aux côtés Lusilo-Kiala et Lusilo-Kakulwe.

*I. — Raccord au côté Msengulu-Kiantuntile.*

Voici, pour ce côté, les valeurs qui ont servi de données de départ pour la triangulation du Katanga et les valeurs obtenues par la compensation de 1951 de l'arc du 30<sup>e</sup> méridien.

	Arc du 30 <sup>e</sup> méridien		
	Données de départ de la triangulation du Katanga	Compensation de 1951	Différences
Msengulu :			
Latitude	— 13°14'01",237	— 13°14'01",3298	+ 0",093
Longitude	— 30°32'43",676	— 30°32'44",2058	+ 0",530
Côté Msengulu-Kiantuntile :			
Longueur	22 559,24 m	22 561,98 m	— 2,74 m
Azimut	157°04'56",63	157°05'03",003	— 6",37

*II. — Raccord au côté Kampemba I — Kawombo*

Au début de l'année 1907, à l'époque où les travaux furent suspendus par suite de restrictions budgétaires, l'arc du 30<sup>e</sup> méridien avait atteint le côté Mpange-

Kangawakadi, situé en Rhodésie du Nord à hauteur du 10<sup>e</sup> parallèle. Après une interruption de vingt-cinq années, les travaux ont été repris, à partir de ce côté, et se sont poursuivis, au cours de la période 1932-1939, à travers la Rhodésie du Nord, le Tanganyika Territory, le Ruanda-Urundi et l'Uganda, pour venir se raccorder finalement au côté Kitcherere-Nyarumwari, à l'extrémité méridionale et la section équatoriale de l'arc.

Lors des travaux de la délimitation de la frontière Katanga-Rhodésie, en 1911-1914, la mission anglaise WINNE-WALKER avait établi une chaîne d'environ 200 km de longueur, depuis le côté Mpange-Kangawakadi, côté final de l'arc à cette époque, jusqu'au côté Kampemba I-Kawambo. C'est en partant de ce dernier côté que la mission GENDARME établit alors la chaîne entre le sud du lac Tanganika et le nord du lac Moero et la chaîne en bordure du lac Tanganika, jusqu'à hauteur d'Albertville. Ces deux chaînes ont été incorporées par la suite dans le tronçon X de la triangulation fondamentale du Katanga.

A l'occasion des travaux de 1932-1939, le côté Kampemba I-Kawombo fut raccordé directement au côté Mtanta Ouest-Mbaa, de l'arc du 30<sup>e</sup> méridien par une chaîne est-ouest d'environ 60 km, comprenant deux quadrilatères.

Voici les valeurs obtenues pour le côté Kampemba I-Kawambo par les deux triangulations.

	Triangulation du Katanga	Arc du 30 <sup>e</sup> méridien	Différences
Longueur du côté	54 838,95 m	54 832,70 m	+ 6,25 m
Azimut du côté	57°05'11",22	57°04'59",69 "	+ 11",53
Coordonnées de Kampemba I :			
Latitude	— 8°20'12",820	— 8°20'12",295"	— 0",525
Longitude	— 30°28'55",477	— 30°28'54",914"	— 0",563

III. *Raccord aux côtés Lusilo-Kiala et Lusilo-Kakulwe.*

En 1954, une mission de l'Institut géographique du Congo belge, dirigée par M. FILOT, assisté de MM. GOESSENS et GOETGHEBUER, a réalisé, à hauteur du parallèle de 4°30' Sud, le raccord des triangulations du Katanga et du Congo Oriental à la triangulation de l'arc du 30<sup>e</sup> méridien.

La figure de raccord comprend, d'une part, les points Nyakawembe, Kavula, Mulunga, du 30<sup>e</sup> méridien et le point nouveau Muhanga, situés tous dans le Tanganyika Territory, et, d'autre part, les points Kiala, Lusilo et Kakulwe, communs tous les trois aux triangulations du Katanga et du Congo Oriental.

Voici les valeurs obtenues :

	Triangulation du Katanga	Arc du 30 <sup>e</sup> méridien	Différences
Côté Lusilo-Kiala :			
longueur	27 282,97 m	27 283,93 m	— 0,06 m
azimut	209°34'59",55	209°34'52",61	+ 6",94
Position de Lusilo :			
latitude	— 4°40'23",555	— 4°40'23",069	— 0",486
longitude	— 29°04'36",718	— 29°04'35",791	— 0",927

**Longueur et azimut des longues lignes géodésiques  
joignant les points de raccord.**

Nous rappelons ci-après les caractéristiques des ellipsoïdes de CLARKE de 1866 et de 1880 qui ont été adoptés respectivement pour la triangulation du Katanga et l'arc du 30<sup>e</sup> méridien.

	CLARKE 1866 Katanga	CLARKE 1880 Arc du 30 <sup>e</sup> méridien
a, demi grand axe	6 378 206,4 m	6 378 249,2
b, demi petit axe	6 356 583,8 m	6 356 515,0
$e^2 = \frac{a^2 - b^2}{a^2}$ , carré de l'excentricité	0,006 768 658	0,006 803 488
$e_1^2 = \frac{a^2 - b^2}{b^2}$ , carré de la 2 <sup>e</sup> excentricité	0,006 814 78	0,006 850 092
$f = \frac{a - b}{a}$ , aplatissement	0,003 390 045	0,003 40, 55

En partant des coordonnées géographiques des trois points de raccord, obtenues, d'une part, par la triangulation du Katanga, et, d'autre part, par la triangulation de l'arc du 30<sup>e</sup> méridien, nous avons calculé, d'après chacune de ces triangulations, la longueur et l'azimut des longues lignes géodésiques joignant ces trois points.

Les valeurs reprises dans le tableau ci-dessous proviennent de calculs effectués en trois approximations successives. Elles sont exactes jusqu'à la dernière décimale donnée.

	Longueur	Azimut	Azimut verse
LIGNE GÉODÉSIQUE MSENGULU-LUSILO :			
Triangulation du Katanga	"960 406,6 m"	170°11'42",848	350°25'28",023
Arc du 30 <sup>e</sup> méridien	"960 407,6 m"	170°11'32",800	350°25'18",198
Différences	" - 1,0 m"	+ 10",048	+ 9",825
	ou 1/960 400		
LIGNE GÉODÉSIQUE MSENGULU-KAMPEMBA I :			
Triangulation du Katanga	"541 662,7 m"	179°15'37",816	359°16'20",559
Arc du 30 <sup>e</sup> méridien	"541 669,1 m"	179°15'25",064	359°16'08",011
Différences	" - 6,4 m"	+ 12",752	+ 12",548
	ou 1/84 636		
LIGNE GÉODÉSIQUE KAMPEMBA I - LUSILO :			
Triangulation du Katanga	"433 918,7 m"	158°55'37",490	339°05'10",923
Arc du 30 <sup>e</sup> méridien	"433 913,1 m"	158°55'30",215	339°05'03",676
Différences	" + 5,6 m"	+ 7",275	+ 7",247
	ou 1/77 485		

### Conclusions.

Avant de commenter les résultats du tableau précédent, il est utile de rappeler que les mesures angulaires de l'arc du 30<sup>e</sup> méridien ont satisfait aux exigences de précision du premier ordre international. La moyenne des erreurs de fermeture des triangles de l'arc est d'environ 1".

Pour la triangulation du Katanga, comme en général

pour les triangulations de tous les pays coloniaux, ces exigences n'ont pas été aussi sévères, afin de permettre l'emploi de théodolites plus facilement transportables, moins encombrants et moins délicats que ceux qui servaient antérieurement aux mesures des chaînes de premier ordre des pays européens. La limite de tolérance, fixée pour la fermeture des triangles, était de 5", la moyenne des erreurs de fermeture, pour l'ensemble des triangles des chaînes fondamentales est de 3",5.

Remarquons aussi que les valeurs de 1951 pour l'arc ne sont pas définitives. Les valeurs qui seront obtenues prochainement, par la compensation d'ensemble de de tout l'arc africain, en tenant compte probablement d'une forme et de dimensions du géoïde adaptées au continent africain, ne modifieront que fort peu les longueurs des côtés. Par contre, on peut s'attendre à voir, pour certains segments, une modification sensible des azimuts et, par conséquent, des positions géographiques des points.

Les valeurs de 1951 permettent cependant de se rendre compte, avec certitude, de la précision de l'échelle générale de la triangulation du Katanga. Cette précision est tout à fait satisfaisante. Nous constatons, en effet, que, dans les deux triangulations, les longueurs des trois grandes lignes géodésiques, joignant les points de raccord, diffèrent de quantités très petites, de l'ordre de 1/77.000 pour le cas le plus défavorable.

L'orientation générale de la triangulation du Katanga est tout aussi satisfaisante. Les azimuts des trois longues lignes géodésiques, déterminés par la triangulation du Katanga et par l'arc, diffèrent de quantités sensiblement égales à celles qui ont été données à la p. 1171 pour les différences existant entre les azimuts astronomiques et géodésiques des côtés de l'arc.

30 novembre 1956.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] VAN DER STRAETEN, J., Triangulation du Katanga, Tronçons XIII à XVII de la triangulation fondamentale et groupes X à XIV du nivellement trigonométrique général (*Mémoire in-8°* de la Classe des Sciences techniques de l'Académie royale des Sciences coloniales, Nouvelle série, tome I, fasc. 4 et dernier, 1955).
- [2] RAINSFORD, H. F., Long Geodesics on the Ellipsoïd (*Bulletin géodésique*, publié par l'Association internationale de Géodésie. Année 1955, n° 37, 1 sept. 1955. Butterworth Scientific Publications, London, pages 12 à 21).
- [3] Report of the Measurement of an Arc of Meridian in Uganda (Colonial Survey Committee, London, 1912).
- [4] RAINSFORD, H. F., The African Arc of the 30<sup>th</sup> Meridian (*Empire Survey Review*, n° 82, vol. XI, oct. 1951).
- [5] Report on the Measurement of the Arc of the 30<sup>th</sup> Meridian in North-Eastern Rhodesia (War Office, March 1933).
- [6] MAURRY, J., Triangulation du Katanga (*Mémoire in-4°* de l'Institut Royal Colonial Belge, Tome I, fasc. 1, 1931).

**L.-J. Tison. — Essais sur modèle réduit du déversoir de crue à réaliser sur la Belia (Congo belge).**

INTRODUCTION.

La Société Symétain a commencé les travaux de construction sur la rivière Belia, d'une digue en terre destinée à créer une chute dont l'énergie sera utilisée pour l'exploitation de certains gisements. (La Belia est un affluent de la Lova).

Le projet de cette construction a été influencé par des conditions propres à la Colonie, par exemple par le coût élevé de certains matériaux comme l'acier et le ciment, par exemple aussi par la volonté d'éviter tout système manœuvrable.

Le déversoir de crue sera notamment réalisé d'après un type assez spécial dont l'étude en laboratoire sur modèle réduit nous a paru mériter ces quelques lignes.

II. DESCRIPTION GÉNÉRALE.

A l'endroit retenu pour l'installation, la Belia fait une boucle allongée enserrant une colline. La digue en terre et l'usine seront réalisées vers le sommet de cette courbe. Quant au déversoir de crue, il ne sera pas établi sur la digue ou dans son voisinage immédiat, mais on le construira sur la colline dont il vient d'être question et il reliera par conséquent le réservoir qui occupera la partie amont de la boucle au lit actuel de la rivière dans la section aval de cette boucle. Le déversoir sera donc établi sur une des collines limitant latéralement le réservoir qui sera de forme assez allongée.

Ce déversoir de crue sera constitué par un barrage polygonal en plan, à profil Creager, établi comme on vient de le voir dans une légère entaille de la ligne de crête de la colline.

Il déversera ses eaux sur un revêtement bétonné du flanc aval de ladite colline.

Ce dernier revêtement, bordé par des talus à 60°, entaillant légèrement le flanc de la colline, se rétrécit continûment vers le bas et concentre les eaux de déversement dans une cuve d'amortissement qui déborde dans le lit de la Belia à l'aval de la boucle.

La vidange de fond se fait par un tunnel rectiligne creusé sous la même colline. Son axe est légèrement incliné sur celui de l'évacuateur, les deux axes se rencontrant dans le lit de la branche aval de la rivière.

Le tunnel déverse ses eaux par un autre seuil Creager dans une seconde fosse d'amortissement contiguë à celle de l'évacuateur.

Le sol est constitué par une sorte de schiste, dont les couches supérieures sont fortement altérées.

L'exposition à l'air et aux intempéries du schiste inaltéré en provoque une transformation assez rapide en roche sans grande consistance.

Les *fig. 1* et *2* donnent une idée des grandes lignes du projet élaboré par les services techniques de Symétain.

### III. ÉTUDE DU DÉVERSOIR CREAGER ET DU DÉVERSEMENT SUR LE REVÊTEMENT DE LA COLLINE.

1. L'étude sur modèle réduit portait sur d'assez nombreux problèmes. Certains d'entre eux, bien que de grande importance, ne présentaient pas énormément de différences avec ceux qu'on résoud habituellement dans les laboratoires d'hydraulique pour les barrages, quelle que soit leur situation géographique. Nous avons estimé que l'exposé de l'étude de ces problèmes, à carac-

COUPE SUIVANT AXE DE SYMETRIE

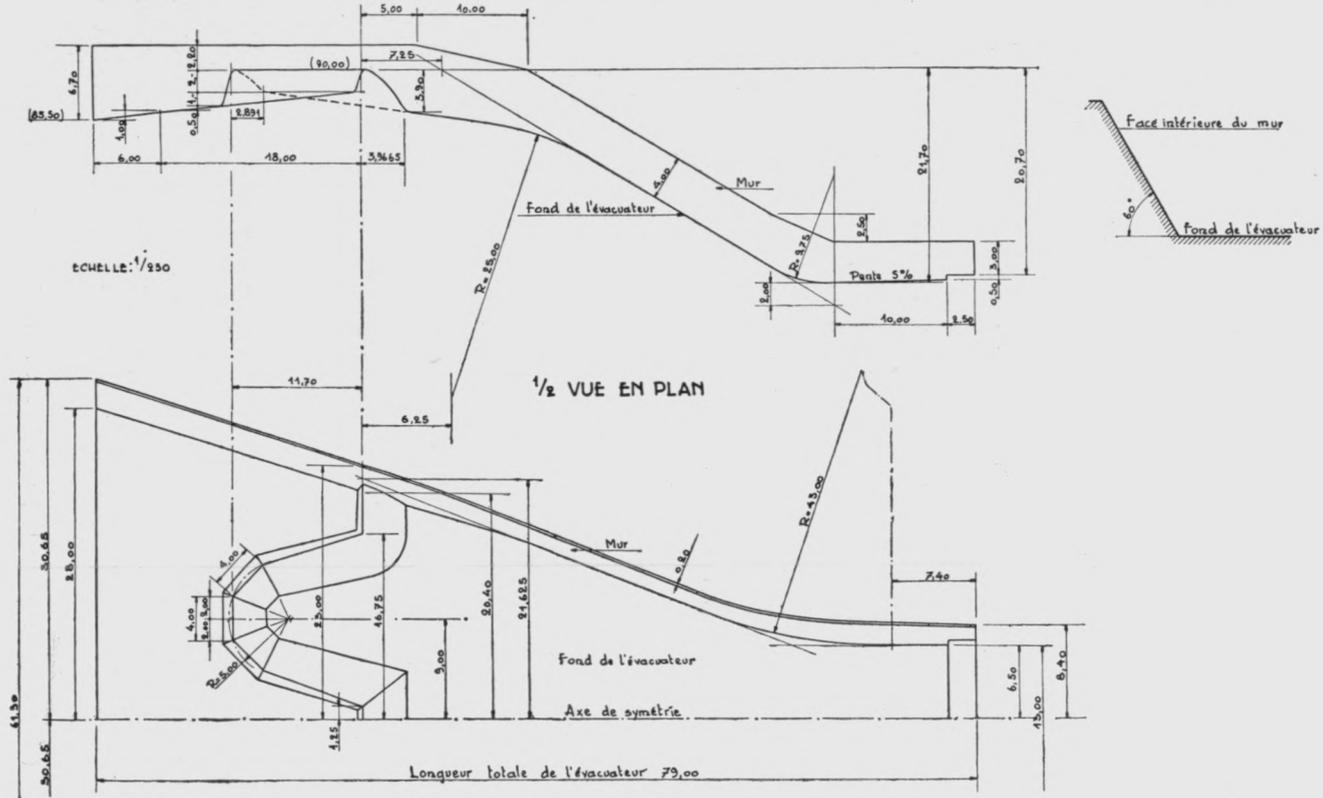


FIG. 1 et 2. — C. H. E. Belia. Évacuateur de crues.

tères généraux, ne rentrait pas dans le cadre de cet exposé.

Parmi ces problèmes, citons la destruction de la force vive dans la fosse d'amortissement au bas de la pente, et les autres mesures destinées à éviter l'érosion à l'aval de cette fosse. Citons encore les formes à donner au débouché du tunnel de vidange, également pour éviter l'érosion et maints autres problèmes de mineure importance.

2. Par contre, le type choisi pour le déversoir au sommet de la colline d'une part et la forme donnée au revêtement du flanc de la colline pour continuer ce déversoir ont été fortement influencés par les conditions dont nous avons dit un mot dans l'introduction et ont donné à cette partie de la construction la marque des conditions propres à l'endroit où elle se réalise.

### 3. *Les problèmes traités dans cette note.*

a) Le déversoir Creager du haut de la colline a été projeté et dessiné en tenant compte d'une charge de 1,50 m d'eau sur la crête (crête à la cote 90,00, niveau du réservoir à la cote 91,50).

On remarquera la construction particulière du déversoir : le corps est en terre et il est recouvert par un revêtement en béton d'épaisseur assez limitée.

L'étude hydrologique du bassin semble établir que cette cote (91,50) des eaux peut parfois être dépassée pour assurer l'écoulement de certaines crues de la rivière. Or, on sait que si le déversoir à profil Creager ne donne lieu à aucune dépression aussi longtemps que le débit ne dépasse pas celui qui correspond à la charge de calcul, il en est tout autrement quand cette charge est dépassée, comme le montrent les recherches d'ESCANDE [1] (\*)

---

(\*) Les chiffres entre [ ] renvoient à la bibliographie p. 1200.

et du Corps of Engineers [2] (*Fig. 3*, empruntée à ESCANDE).

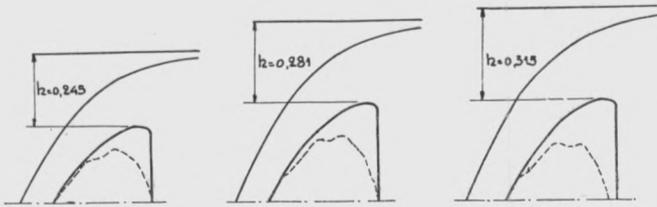


FIG. 3. — Formes de la surface libre et courbes de répartition des pressions sur le seuil pour diverses valeurs de la charge au dessus du seuil  $h$ . (Profil correspondant à  $h = 0,14$  m).

D'autre part, la forme polygonale en plan de ce déversoir provoquera de toute évidence des écoulements s'éloignant de ceux se produisant sur un Creager dont la crête est normale à la direction d'écoulement, par suite notamment de concentrations ou d'épanouissements locaux de la veine déversante.

Ces deux circonstances peuvent amener la production de dépressions qui deviendront rapidement dangereuses pour le béton d'épaisseur relativement faible recouvrant le corps terro-rocheux du profil Creager.

Un essai sur modèle pouvait seul donner des indications à ce sujet.

b) Un autre problème se posait d'ailleurs à côté de celui de la stabilité du Creager : le coefficient de débit provoqué par le contour polygonal pouvait être notablement différent de celui d'un Creager normal. Il était prudent de s'en assurer.

c) Enfin, l'écoulement entre le bas du Creager du haut de la colline et la fosse d'amortissement se fait sur une surface (simplement revêtue de béton) tournant sa concavité vers le haut et resserrée entre deux talus à  $60^\circ$  se rapprochant continuellement vers le bas.

Ce resserrement d'une part et la forme polygonale en plan du Creager d'autre part, permettent de prévoir que l'écoulement dans cette partie de la construction sera

loin d'être uniforme, mais sera au contraire irrégulier, concentré par veines, tumultueux et il y avait lieu de s'assurer qu'il ne pourra en résulter, ici aussi, des dépressions dangereuses pour le recouvrement en béton.

#### 4. *Le Modèle.*

a) Les problèmes à résoudre et notamment la nécessité de mesures des pressions en de multiples endroits, parfois rapprochés, du Creager ne permettent pas de travailler à échelle très réduite. D'autre part, les dimensions admissibles en laboratoire et surtout les débits à utiliser conduisent à une réduction assez marquée.

L'échelle de  $1/25$ , sans distorsion, a été choisie en tenant compte de ces tendances opposées.

Il en résulte une échelle des vitesses de  $1/5$ . Celle des temps, pour autant qu'elle intervienne, est également de  $1/5$ . Quant à celle des débits, elle est de  $1/3125$ .

Les pressions exprimées en mètres d'eau ( $p/\gamma$ ) sont également à l'échelle de  $1/25$ .

b) *La réalisation du modèle (Fig. 4).* — Le modèle est construit en béton reposant sur une ossature en toles ondulées auxquelles une couverture en béton donne une raideur suffisante. Une couche de sable est prévue entre ce béton enrobant les tôles et le béton de couverture réalisant le modèle, ceci afin de permettre le passage des tubes de prises de pression et aussi pour faciliter les modifications à essayer.

Les profils sont déterminés par des gabarits transversaux en zinc. La mise en place des gabarits étant assurée par un niveau Zeiss très précis.

L'alimentation venant du réservoir à niveau constant du laboratoire se fait par une canalisation de 300 mm débouchant vers le bas dans un bac en maçonnerie de 3,00 m  $\times$  0,60 m.



FIG. 4. — Photographie du modèle.

Une paroi en briques trouées séparant ce bac du modèle permettait une répartition suffisamment uniforme de l'alimentation du modèle.

Vers l'amont, le réservoir est réalisé, même au delà de la partie dont les berges sont protégées par les parois en béton.

Vers l'aval, le lit de la Belia faisant un coude à cet endroit, est reproduit sur une longueur de 100 m. Ce lit est également réalisé en béton avec gabarits en zinc.

Une vanne occupant toute la section de la rivière permet le réglage des débits en utilisant un limnimètre.

Une canalisation avec vanne permettant le réglage du débit emprunte le tracé du tunnel. Sa partie aval sur une longueur de 0,50 m (12,50 en réalité) est tout à fait à l'échelle du prototype.

35 prises de pression constituées par des tuyaux en cuivre de 4 mm de diamètre, mais rattachées à des bouts de 2 mm de diamètre à leur débouché dans le modèle, permettent de mesurer les pressions aux endroits qu'on pouvait supposer critiques ou représentatifs.

La *fig. 5* donne l'emplacement des prises de pression dans le modèle à son état primitif.

#### *5. Considérations au sujet de l'application des lois de similitude.*

a) Les essais obéissent à la loi de FROUDE. Par contre, ils ne satisfont pas à la loi de REYNOLDS et la rugosité du modèle en béton n'est certainement pas réduite suffisamment pour tenir compte de la réduction imposée par les échelles, au moins par rapport au béton du prototype.

Dans ces conditions, il faut s'attendre à certaines discordances qui ont d'ailleurs déjà été étudiées par CAMICHEL et ESCANDE, par EISNER et par d'autres [3].

Il résulte de ces études, que pour un barrage droit, les formes des nappes déversantes restent semblables

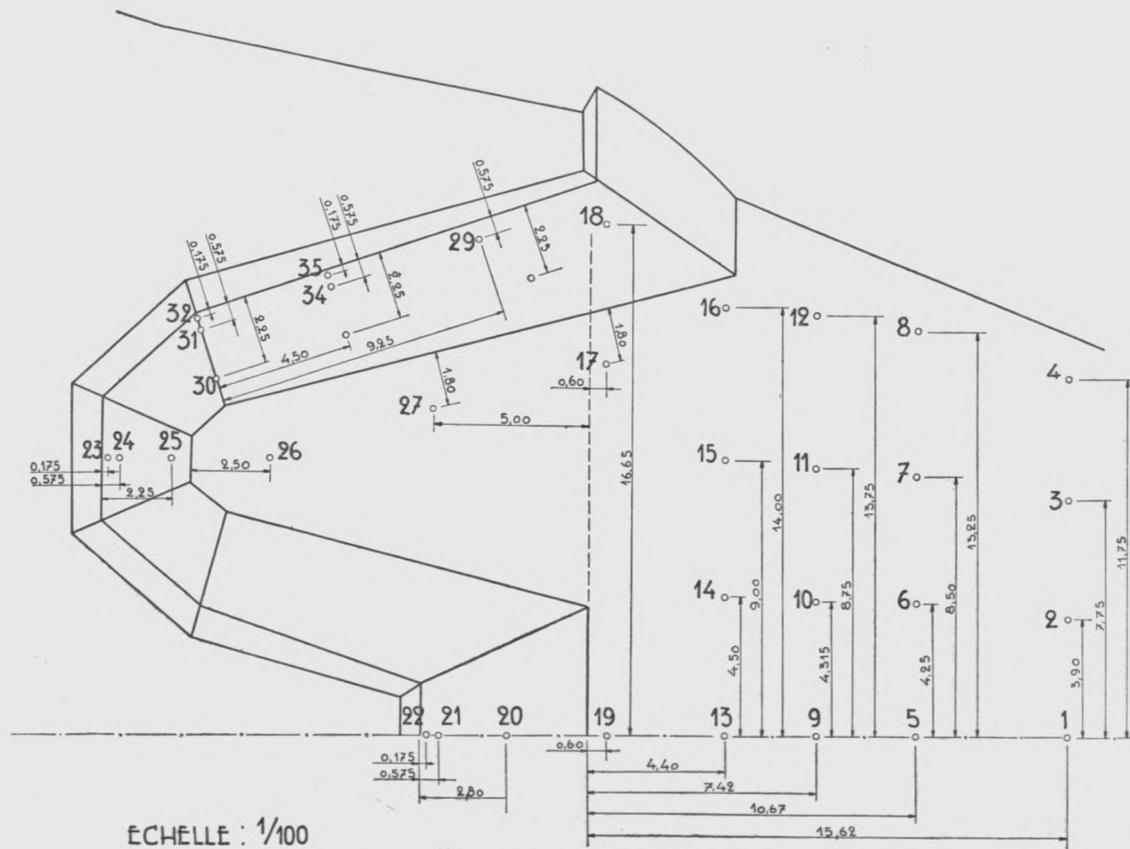


FIG. 5. — Emplacement des prises.

aux diverses échelles, mais que le débit des modèles à grande échelle est supérieur à celui des modèles à petite échelle, compte tenu de l'échelle. L'explication en réside dans l'épaisseur de la couche limite, épaisseur dont la valeur absolue ne varie guère avec l'échelle, sa valeur relative décroissant donc quand l'échelle augmente.

L'augmentation du débit, compte tenu de l'échelle, est d'environ  $1/50$  pour un rapport d'échelles 5,2.

Tenant compte cependant du fait que la rugosité du barrage réalisé sera supérieure en valeur absolue à celle de notre modèle, nous estimons que le débit sur le barrage réel dépassera les données de la similitude de 3 à 4 %.

b) Le lit de la rivière a également été réalisé en béton dans le modèle. Même compte tenu de l'échelle, il semble bien que la rugosité relative du lit en schiste de la rivière réelle sera encore supérieure à celle du modèle. On peut donc s'attendre à ce que les vitesses de fond réelles ne dépassent pas celles déduites du modèle par similitude.

c) Au sujet des pressions, comme elles sont influencées

en un point par le terme  $\frac{1}{g} \int_{s_1}^{s_2} \frac{v^2}{\rho} ds$ ,  $s_2-s_1$  étant sensible-

ment l'épaisseur de la veine à l'endroit considéré suivant une ligne tangente en chacun de ses points aux normales principales en trajectoires et  $\rho$  étant le rayon de courbure des filets, il ne faut pas s'attendre à ce que les pressions réelles diffèrent beaucoup de celles déduites du modèle : les vitesses réelles ne seront en effet différentes de celles déduites du modèle que sur la faible épaisseur de la couche limite et, d'autre part, on a vu que la forme et par suite les courbures sont rigoureusement à l'échelle.

## 6. Résultats des mesures.

A. Essais avec le modèle construit d'après le plan primitif.

a) Coefficient de débit du déversoir Creager.

Le coefficient de débit  $m$  du modèle (formule  $Q = m.l.\sqrt{2g} h^{3/2}$ ),  $l$  étant la longueur de la crête du déversoir, varie suivant les indications du tableau suivant. Dans ce tableau, les cotes et les hauteurs sont celles du dispositif en vraie grandeur.

TABLEAU I. (*Unités, mètre et seconde*).

Cote de l'eau	h	$h^{3/2}$	$\sqrt{2g}.l.h^{3/2}$	Q	m
90,25	0,25	0,125	39,3	15,5	0,3940
90,50	0,50	0,354	111,3	43,8	0,3950
90,75	0,75	0,650	204,2	83,0	0,4060
91,00	1,00	1,000	314,5	130,0	0,4130
91,25	1,25	1,400	440,0	185,0	0,4205
91,50	1,50	1,840	578,0	245,0	0,4240
91,75	1,75	2,320	729,0	315,0	0,4320
92,00	2,00	2,830	889,0	389,0	0,4380

Les valeurs de  $m$  sont donc comprises entre 0,394 et 0,438. Elles sont à comparer avec celles obtenues pour un déversoir Creager normal au courant : le coefficient de débit dans ce dernier cas varie entre 0,400 et 0,485 (Études de SCIMEMI, FERROGLIO, American Society of Civil Engineers, etc. [4]).

Il semble donc que le déversoir que nous venons d'étudier présente aux forts débits un coefficient de débit inférieur d'environ 10 % à celui du déversoir Creager normal au courant alors que pour les faibles charges, la différence est de peu d'importance.

Cette réduction est due, en grande partie, à la forme polygonale : aux faibles charges, les vitesses d'amenée étant faibles, l'écoulement sur le déversoir s'établit quasi perpendiculairement sur la crête d'orientation variable du déversoir. Le déversoir polygonal présente donc, aux faibles charges, un débit par mètre de crête qui ne diffère guère du débit du déversoir Creager normal. Par contre, quand le débit augmente, les vitesses d'amenée produisent un écoulement qui reste de plus en plus

perpendiculaire à la direction unique générale autour de laquelle oscillent les directions des divers côtés du polygone et on tend de plus en plus vers un écoulement sur un déversoir ayant cette direction unique.

Les résultats ci-dessus sont à rapprocher de ceux que nous avons obtenus avec des déversoirs en palplanches métalliques. Quand la hauteur de la nappe déversante est de l'ordre de la dimension des encoches des palplanches, la réduction du coefficient de débit par rapport à un déversoir dont l'arête est normale à la direction du courant est de l'ordre de 7 % [5].

b) Répartition des débits par unité de longueur sur la crête du déversoir.

Il nous a paru intéressant de compléter les considérations ci-dessus par des déterminations de la répartition des débits sur la crête, en mesurant les vitesses au tube de PIROT et en prenant les composantes perpendiculaires à l'alignement de la crête.

Le tableau suivant donne la répartition relative des débits par unité de longueur pour un débit total de  $245 \text{ m}^3/\text{sec}$  (Les débits sont donnés par rapport au débit suivant l'axe supposé égal à l'unité).

TABLEAU 2 (*Débit total  $245 \text{ m}^3/\text{sec}$* ).

Points	Débits relatifs
1	1,000
2	0,880
3	0,840
4	0,780
5	0,725
6	0,790
7	0,710
8	0,770
9	0,810
10	0,820
11	0,880
12	0,830

Les points numérotés ci-dessus sont ceux indiqués sur la *Fig. 6*.

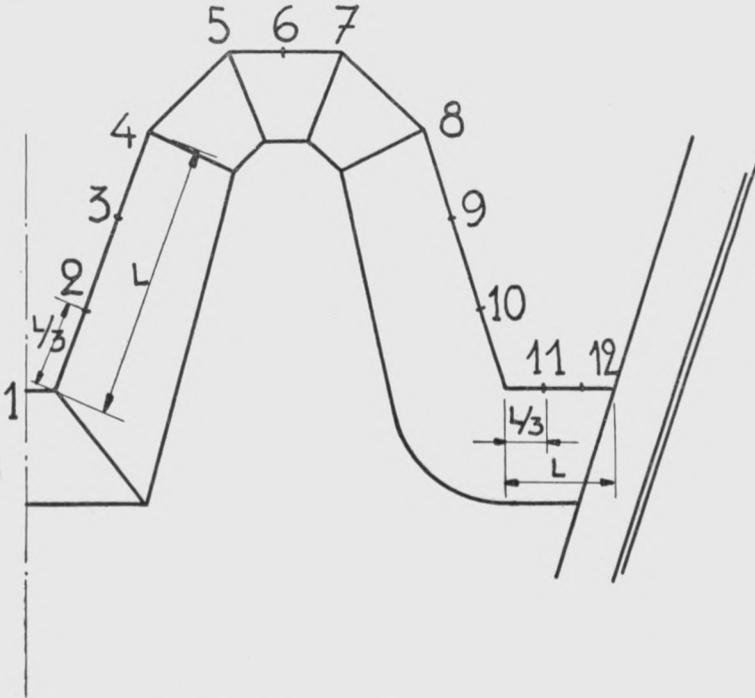


FIG. 6. — Emplacement pour les mesures de vitesses.

a) Ce tableau montre la défaveur des parties rentrantes (dans le réservoir) en comparaison des parties saillantes et particulièrement de la partie axiale qui est nettement favorisée. Il faut peut-être y voir une action comparable à celle de l'écoulement autour d'un obstacle. Chacune des parties rentrantes (dans le réservoir) semble agir comme un obstacle qui écarte dans une certaine mesure les filets liquides qui se dirigent de préférence vers les parties saillantes centrale et latérales. L'écoulement vers les parties latérales est cependant freiné par le frottement des parois.

β) Nous estimons cependant que la cause principale de l'inégale répartition des débits sur le seuil du déversoir

est l'action des pressions et des dépressions sous la nappe déversante, action qui sera exposée au paragraphe suivant.

Après exposé de ce paragraphe, on pourra en effet vérifier que les débits relatifs sont d'autant plus élevés que la dépression à la naissance du seuil est plus grande. Le débit relatif est notamment maximum dans l'axe du déversoir et on verra que la dépression  $y$  est aussi maximum (prise 22 du *tableau 4*). Par contre, les débits relatifs sont très faibles aux points 4 et 8 du *croquis 6* (ainsi d'ailleurs qu'au point 6 de ce croquis), alors que les pressions  $y$  sont élevées (prises 32 et 23). Nous n'avons malheureusement pas la valeur de la pression au point 5 du *croquis 6*, point où le débit relatif est minimum.

Une autre confirmation de l'influence des pressions et dépressions sous la nappe est donnée par la comparaison des indications du *tableau 3* avec celles du *tableau 2* : ce dernier donne la répartition des débits relatifs pour un débit total de  $245 \text{ m}^3/\text{sec}$ , alors que le *tableau 3* la donne pour un débit total de  $374 \text{ m}^3/\text{sec}$ . On voit que les différences constatées entre ces deux tableaux pour les débits relatifs aux mêmes points correspondent bien à des différences de pressions ou de dépressions aux points correspondants, telles qu'on peut les trouver au *tableau 4*.

TABLEAU 3 (*Débit total  $374 \text{ m}^3/\text{sec}$* ).

Points	Débits relatifs
1	1,00
2	0,90
3	0,83
4	0,74
5	0,68
6	0,77
7	0,68
8	0,77
9	0,81
10	0,83
11	0,92
12	0,89

c) Pressions et dépressions.

a) Les pressions ont été relevées par le dispositif décrit. Le *tableau 4* reproduit les valeurs des pressions (positives ou négatives) pour des débits de 374 m<sup>3</sup>/sec, 254 m<sup>3</sup>/sec, 156 m<sup>3</sup>/sec, et 50 m<sup>3</sup>/sec aux différentes prises dans les numéros d'ordre se rapportant aux mémoires correspondants à la *fig. 5*.

TABLEAU 4.

*Valeurs des pressions(+)* et *dépressions(—)* relevées dans les différentes prises (avant modification).

Prise Q	50 m <sup>3</sup> /sec	156 m <sup>3</sup> /sec	254 m <sup>3</sup> /sec	374 m <sup>3</sup> /sec
1	0,2175 m	0,4275 m	0,5125 m	0,5275 m
2	0,2350	0,2850	0,4025	0,4800
3	—0,0225	—0,0400	—0,0700	—0,0575
4	—0,4575	—0,1075	—0,6226	—0,1875
5	0,1125	0,4300	0,6750	0,8175
6	0,1925	0,2200	0,3225	0,4750
7	—0,2000	—0,3275	—0,2900	—0,1375
8	0,1025	0,1875	0,3125	0,5275
9	—0,0375	0,3075	0,3425	0,4975
10	0,2300	0,2925	0,3950	0,4025
11	—0,1200	0,1600	0,0825	0,2625
12	—0,2125	—0,5075	—0,3275	0,2425
13	—0,1875	—0,4050	—0,3550	—0,4000
14	0,1850	0,1475	0,8700	0,8150
15	0,0325	0,7475	1,0325	1,3275
16	0,1400	0,4925	0,7000	0,8925
17	—0,0225	0,0225	—0,8750	—0,0800
18	0,0800	0,6700	1,6975	2,8700
19	—0,2600	—0,1675	0,3425	1,4275
20	0,2175	0,2150	0,2400	0,1800
21	0,2250	0,0600	—0,2975	—1,0775
22	0,1775	—0,3350	—1,3775	—3,2475
23	0,3825	0,3350	0,1225	—0,5475
24	0,3125	0,4925	0,5225	0,4950
25	0,1975	1,1250	1,8550	2,3750
26	1,0550	1,6775	2,2450	0,3650
27	0,2275	—0,0750	1,1950	2,2875
28	0,1500	—0,4450	—0,5150	—0,5525

29	0,2400	0,2975	0,2375	— 0,0150
30	0,0150	0,3525	1,0550	1,7900
31	0,2800	0,4000	0,4075	0,4900
32	0,3400	0,3600	0,2400	0,1200
33	— 0,0825	— 0,1350	— 0,0850	0,5150
34	0,2225	0,1775	— 0,0525	— 0,4150
35	0,2400	0,0375	— 0,2400	— 0,8875

$\beta$ ) L'examen de ces résultats montre qu'il n'existe en fait qu'une région réellement dangereuse : celle de l'axe longitudinal où les dépressions peuvent être de l'ordre de 3,25 m d'eau. Une des causes de ces dépressions réside dans l'épanouissement de la veine sur un déversoir qui s'élargit considérablement du haut vers le bas. Il en résulte une réduction des rayons de courbure des filets par rapport à ce qui se passerait sur un déversoir normal. Or, la pression en un point B (*Fig. 7*) du déversoir

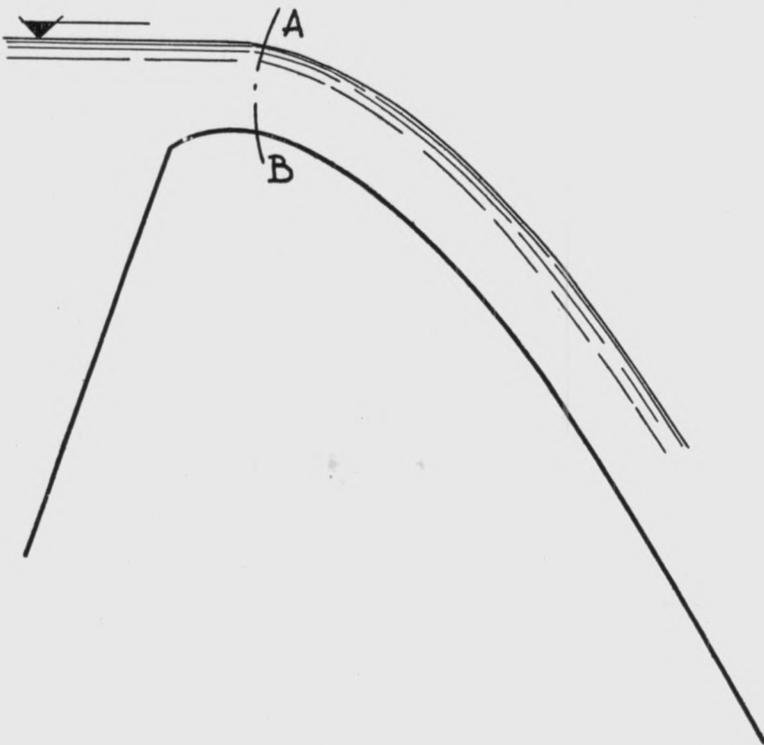


FIG. 7. — La pression en un point B du déversoir.

peut se calculer en y faisant passer une ligne BA tangente en chacun de ses points aux normales principales aux trajectoires et aboutissant en un point A de la surface de la nappe.

La pression  $p_B$  en B est donnée par :

$$z_B + \frac{p_B}{\gamma} = z_A + \frac{p_A}{\gamma} - \frac{1}{g} \int_A^B \frac{v^2}{\rho} ds$$

les  $z$  sont les hauteurs des points par rapport à un plan de repère,  $\gamma$  est le poids spécifique du liquide,  $v$  la vitesse et  $\rho$  le rayon de courbure de la trajectoire ;  $p_A = p_a$  pression atmosphérique.

On voit que pour de faibles valeurs de  $\rho$ , la pression en B devient inférieure à  $p_a$  et d'autant plus que les valeurs de  $\rho$  sont réduites.

Le bien-fondé de cette explication est établi par le fait que si l'écoulement sur la crête dans cette région est resserré entre deux plans verticaux parallèles à l'axe (voir *photographie 8*), en réduisant par conséquent la dispersion, l'épanouissement latéral de la veine, on réduit les dépressions (de plus de 0,50 m d'eau dans le cas du débit de 374 m<sup>3</sup>/sec et cela pour la faible concentration provoquée par les parois verticales assez rapprochées qu'on voit sur la photographie).

Ces parois verticales étant difficilement réalisables dans le prototype, mieux vaut augmenter les rayons de courbure des filets en augmentant ceux du seuil, c'est-à-dire en calculant dans cette région un profil Creager pour une charge d'eau supérieure à 1,50 m, charge admise pour la première détermination du Creager.

Sur les parties du déversoir qui, en plan, font saillie dans le réservoir, un phénomène inverse se produit : la concentration du fluide croissant du haut vers le bas, les rayons de courbure des filets sont plus grands que sur un Creager normal, provoquant ainsi des augmentations de pression.

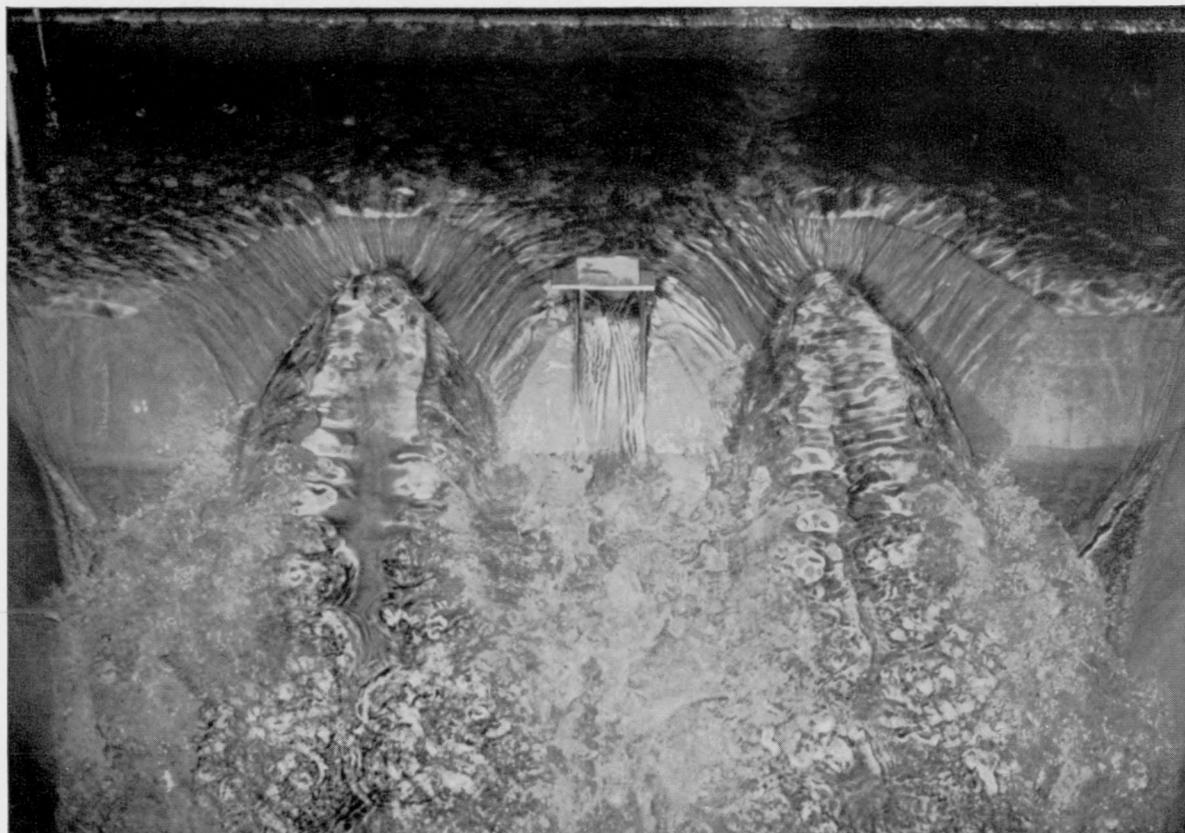


FIG. 8. — Concentration entre deux plans parallèles de l'écoulement épanoui sur la partie axiale.

γ) L'examen du *tableau 4* pour les prises à l'aval du Creager sur la surface épousant et protégeant la forme de la colline montre que pressions et dépressions y prennent des valeurs acceptables. Les variations en fonction du débit pourraient à première vue paraître désordonnées et ne suivre aucune loi justifiable. La vue de l'écoulement sur cette surface donne cependant les explications désirables : les régions du déversoir qui, en plan, rentrent dans le réservoir donnent lieu à une concentration considérable des débits dans les creux en question. Dans chacun de ces espaces, se forme une crête d'eau dont le sommet retombe hélicoïdalement à la façon d'une mèche de cheveux ondulés et s'étale alors sur la surface de protection de la colline.

Entre ces surfaces de fort débit se trouvent des régions de faibles hauteurs d'eau, comme il en existe toujours une au pied du Creager de dispersion dont il a été question au paragraphe ( $\beta$ ) ci-dessus.

Mais ces régions de faible et de forte épaisseur varient d'étendue avec l'importance du débit total, couvrant ou découvrant certains des 16 orifices de prises de cette région, ce qui explique les variations *a priori* désordonnées des pressions dans cette région.

δ) En dehors de ces constatations de grande importance pour lesquelles le modèle avait somme toute été construit, dans l'impossibilité de déterminer par un calcul quelconque la répartition des pressions, le modèle a fait apparaître des circonstances peu favorables qui ne pouvaient même pas être soupçonnées.

La concentration de l'écoulement sur la surface de protection, entre les talus à 60° se rapprochant de plus en plus vers le bas, a, en effet, la conséquence réellement nuisible de faire remonter l'eau le long de ces parois quand les écoulements massifs, provenant des échancrures pénétrant en plan dans le réservoir, atteignent les murs latéraux. Sur les trois quarts au moins de la longueur

de ces murs, l'eau remonte à des hauteurs supérieures à 6 m, à 7 m pour les débits de l'ordre de  $374 \text{ m}^3/\text{sec}$ . Un tel écoulement exigerait la protection des parois latérales par des dalles en béton sur une hauteur absolument démesurée.

Divers essais furent tentés pour réduire cette hauteur, notamment en entaillant le bas des parois suivant une surface concave sur une hauteur d'environ 1,50 m.

Les résultats ont été assez décevants.

Sur proposition de M. DE LOOZE, auteur du projet, on a alors allongé vers l'aval les parties latérales du déversoir, espérant que l'augmentation latérale du débit qui en résulterait pourrait refouler quelque peu les débits massifs provenant des parties du déversoir qui, en plan, pénètrent dans le réservoir.

Les résultats dus à cette modification ainsi qu'à la transformation de la partie du déversoir Creager voisine de l'axe sont exposés ci-dessous.

#### B. Essais avec le Creager supérieur modifié.

1) Pour remédier aux inconvénients mis en lumière par les résultats qui viennent d'être exposés, les modifications suivantes ont été introduites :

*a)* Pour le Creager supérieur, la partie rectiligne, de part et d'autre de l'axe, au lieu de recevoir le profil correspondant à une charge de 1,50 m comme dans le projet primitif a été profilé pour une charge de 2,50 m, la base du profil vers l'aval conservant son emplacement primitif.

Il en résulte un déplacement vers l'amont du seuil de cette partie du Creager et par suite un raccourcissement de la longueur totale du seuil ;

*b)* Dans le même Creager supérieur, les parties latérales ont été prolongées vers l'aval tout en conservant le même profil, ce qui conduit naturellement à un accroissement de la longueur totale du seuil, accroissement

supérieur au raccourcissement dont il vient d'être question ;

c) Une certaine rectification des parois latérales à 60° a été introduite à la hauteur du Creager.

2) Le diagramme de la *fig. 9* fournit la variation du débit en fonction de la charge sur le seuil pour le Creager ainsi modifié.

A hauteur de charge égale, le Creager modifié donne un débit quelque peu supérieur à celui du Creager primitif, ce qui s'explique par l'allongement du seuil, allongement suffisant pour compenser la réduction du débit provoqué par la réduction des dépressions de la partie centrale modifiée ainsi que par le faible rendement des parties latérales nouvelles : le voisinage des parois freine en effet les vitesses d'accès dans cette région.

De ce *diagramme 9*, on peut déduire le *tableau 5* qui fournit les valeurs du coefficient de débit *m* pour diverses valeurs du débit.

TABLEAU 5.

Cote de l'eau	h	$h^{3/2}$	$\sqrt{2g.l}h^{3/2}$	Q	m
90,25	0,25	0,125	42,25	15,5	0,3670
90,50	0,50	0,354	119,70	47,0	0,3930
90,75	0,75	0,650	219,70	88,0	0,4010
91,00	1,00	1,000	338,00	136,0	0,4025
91,25	1,25	1,400	473,00	196,0	0,4140
91,50	1,50	1,840	622,00	259,0	0,4165
91,75	1,75	2,320	784,00	327,0	0,4220
92,00	2,00	2,830	957,00	400,0	0,4170

Ce coefficient varie de 0,367 à 0,422 alors que ce même coefficient varie, avons-nous déjà mentionné, de 0,400 à 0,495 pour un déversoir Creager normal au courant. Autre constatation : le coefficient *m* du déversoir modifié est inférieur à celui du déversoir primitif. Nous en avons déjà donné la cause principale : la réduction des dépressions dans la partie axiale y réduit le débit.

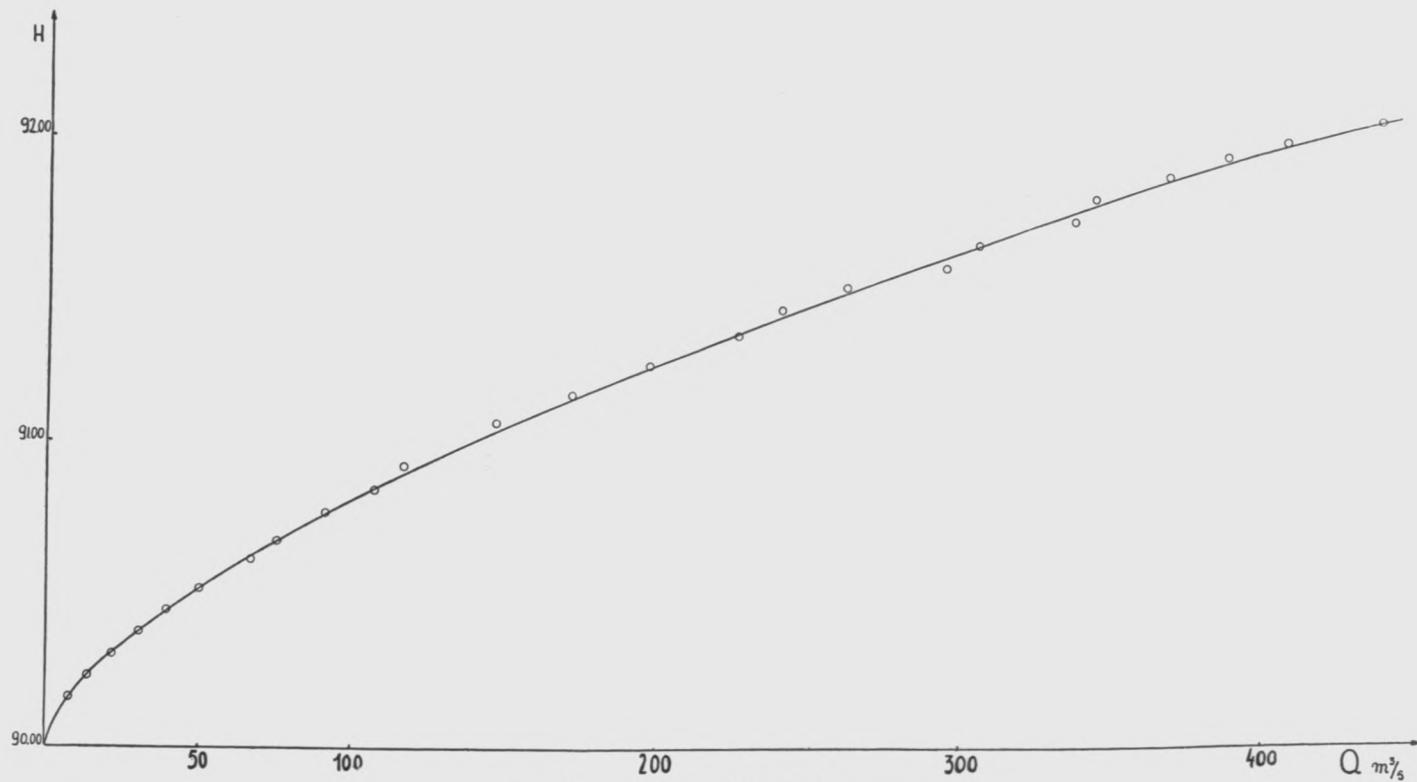


FIG. 9. — Courbe  $Q/H$  du déversoir.

3) Comme il s'agit ici du projet définitif, nous avons reproduit dans les diagrammes de la *fig. 10*, les variations des pressions (positives ou négatives) aux prises de pressions 20, 21 et 22 dont l'emplacement est indiqué par la *fig. 5*. On se souviendra que les dépressions au point 22 étaient particulièrement dangereuses dans le projet initial.

Les dépressions sont cette fois acceptables (on ne dépasse pas un  $p/\gamma$  égal à 0,85 m).

Ces résultats satisfaisants s'étendent tout aussi bien au coursier du flanc de la colline qu'au Creager proprement dit.

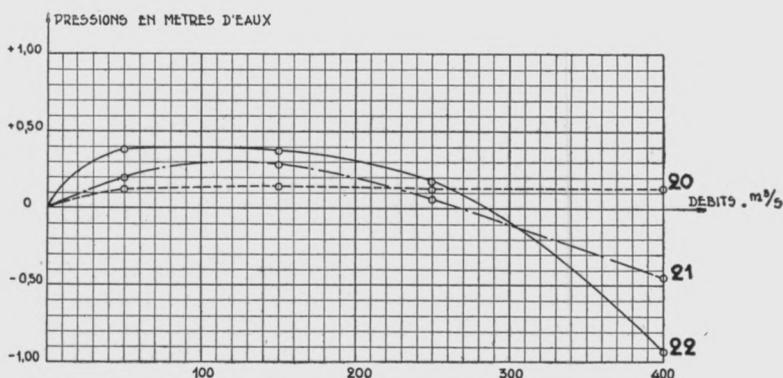


FIG. 10. — Variations des pressions positives et négatives aux prises de pression 20, 21 et 22.

4) Ce qui est tout aussi favorable, c'est l'action de l'allongement des parties latérales du Creager sur le relèvement de la nappe déversante le long des parois latérales du coursier. Alors que la disposition primitive produisait un relèvement de 6 à 7 m, le nouvel arrangement réduit ce relèvement à environ 3 m. L'augmentation du débit vers les extrémités refoule effectivement les nappes s'échappant des deux encoches rentrantes du tracé polygonal.

Nous tenons à remercier les auteurs du projet, la Société Symétain et particulièrement l'ingénieur en

chef DE LOOZE dont la connaissance approfondie des conditions spéciales de cette réalisation nous a grandement aidé dans notre travail.

30 novembre 1956.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ESCANDE, L., Barrages — Déversoirs à seuil Creager déprimé (Génie Civil, 1951).
- [2] Corps of Engineers, Hydraulic Design (Criteria, Chart 111-16).
- [3] CAMICHEL, ESCANDE et SABATHÉ, Sur la similitude des barrages à contraction latérale (*Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de Paris* du 7 mars 1932).
- ESCANDE, Barrages (Hermann, Paris 1937).
- CAMICHEL et ESCANDE, Considérations sur les barrages-déversoirs (*Science et Industrie* n° 166).
- EISNER, Ueberfallversuche in verschiedener Modellgröße. (Mitteil der Preussischen Versuchsanstalt für Wasserbau, Berlin 1933).
- [4] SCIMEMI, E., Il profilo della dighe sfioranti (*Energia Elettrica*, 1937).
- Id., Sulla forma delle vene tracimanti (*Energia Elettrica*, 1930).
- DE MARCHI, G., Ricerche sperimentali sulle dighe tracimanti (*An. Lav. Pub.*, 1928).
- FERROGLIO, L., Alcune osservazioni sui deflusso sopra le dighe tracimanti (*Energia Elettrica*, 1941).
- SCIMEMI, Sulla forma da assegnare alle dighe sfioranti (*Energia Elettrica*, 1946).
- SMETANA, J., Experimentální studie vodního skoku vzdutého (Praha, 1934).
- Transactions American Society Civil Engineers, 1944, p. 1 et suiv. (Divers auteurs).
- [5] TISON, L. J., Cours d'Hydraulique.

**Écuyer E. Mertens de Wilmars. — Les carburants  
de remplacement au Congo belge. (\*)**

Les événements récents ont mis en évidence la situation précaire du ravitaillement en carburant de l'Europe et particulièrement de notre Pays. C'est une situation qui n'était pas ignorée du public, mais en vue de laquelle aucune mesure préventive, sauf de rares exceptions, n'avait été prise.

Sans doute, la situation actuelle ne se prolongera pas longtemps ; on peut en formuler l'espoir, mais rien n'est certain. Les intérêts des pays producteurs, ainsi que des pays par lesquels se fait le transit sont liés, et l'on peut espérer que le bon sens et le souci de l'intérêt général apaiseront bientôt ce différend, qui ne peut rien rapporter de bon à personne.

La situation cependant deviendrait autrement grave en cas de conflit. Le transport maritime serait difficile et peut-être impossible dans les premiers mois du conflit, et les conséquences s'en étendraient alors aussi bien au Congo qu'à la Belgique.

L'absence de carburants de remplacement pourrait créer rapidement une situation critique, tant au point de vue de la défense du territoire qu'au point de vue de l'économie du Pays.

Il n'est donc pas sans intérêt de fixer en ce moment l'attention sur la sécurité que peut procurer une disponibilité rapide en carburants de remplacement.

\* \* \*

---

(\*) La primeur de cette communication a été réservée à la Commission des Carburants du Ministère des Colonies, en sa séance du 28 novembre 1956.

La situation du ravitaillement en carburants du Congo se présente tout autrement que celle de la Belgique.

Tandis que le ravitaillement de la Belgique dépend presque totalement du transit par le canal de Suez, l'Afrique, au contraire, du moins la partie sud du continent africain, reçoit son approvisionnement, ou bien par la côte orientale ou bien par la côte occidentale.

Il n'y a donc pas de problème immédiat qui se pose, semble-t-il, au Congo, du moins pour le moment. Cependant en cas de conflit mondial, le transport maritime pourrait être contrarié de part et d'autre du continent africain et, de plus, certaines sources de ravitaillement pourraient être réduites ou peut-être bloquées.

Il est bien vrai que le gisement de l'Angola donnera dans un avenir que l'on peut estimer à deux ans, une assurance nouvelle pour le Congo. Mais rien n'est certain si ce n'est ce dont on peut disposer sur son propre territoire.

\* \* \*

Dans ces conditions, il est indiqué de faire dès à présent le relevé des possibilités en carburant de remplacement tiré du sol même du Congo.

\* \* \*

Un combustible de remplacement doit satisfaire aux conditions suivantes :

1<sup>o</sup> Avoir les qualités techniques suffisantes pour entretenir l'économie du pays durant une période passagère.

2<sup>o</sup> Être adaptable, sans modifications importantes, aux engins d'utilisation.

3<sup>o</sup> Être d'une application rapide, c'est-à-dire que les moyens de production doivent pouvoir être mis en route dans un délai relativement court.

4° La production doit se baser sur des matières premières tirées du pays même et disponibles en quantités suffisantes, ou être d'une importation assurée.

5° L'aspect économique de la production doit passer au second plan. Un carburant de remplacement, comme son nom l'indique, n'est pas destiné à une période d'économie normale ; il intervient comme moyen de secours momentané.

Ce dernier point a son importance. Il faut logiquement en déduire que la prévision, l'étude, les immobilisations nécessaires pour la création de telles installations de secours, ne doivent pas dépendre uniquement de l'initiative privée, mais sont du ressort des Pouvoirs Publics puisqu'ils assurent la sécurité de tous.

\* \* \*

C'est la raison pour laquelle, la Commission des Carburants instituée au Ministère des Colonies par arrêté royal du 1<sup>er</sup> avril 1935, conformément à sa mission, a examiné, depuis plusieurs années, les moyens de fournir au Congo les carburants et combustibles de remplacement capables de satisfaire aux conditions qui viennent d'être signalées. Le moment est certainement venu de rappeler les solutions concrètes auxquelles elle est parvenue.

Parmi les procédés qui ont fait l'objet de ces travaux, on peut en retenir trois :

L'éthanolysé de l'huile de palme ;

La production de pétrole synthétique à partir du charbon ;

Et, tout particulièrement, l'exploitation du gisement de schistes bitumineux de Stanleyville.

1. *La fabrication d'un carburant pour moteur diesel par éthanolyse de l'huile de palme.*

L'idée heureuse du regretté professeur Georges CHAVANNES de procéder à l'éthanolyse de l'huile de palme a conduit à une solution technique simple fournissant un combustible de valeur pour le moteur diesel.

En traitant l'huile de palme par l'alcool éthylique absolu, en présence d'acide sulfurique comme déshydratant, on déplace la glycérine et il se forme trois molécules plus légères d'une huile qui présente toutes les caractéristiques voulues pour suppléer l'huile diesel.

La fabrication de cette huile de palme éthanolysée utilise trois matières premières que le Congo peut fournir en quantités amplement suffisantes : l'huile de palme, l'alcool éthylique et l'acide sulfurique. C'est donc bien un carburant qui ne nécessite aucun recours au dehors.

La récupération de la glycérine n'est pas un élément négligeable au point de vue économique. La glycérine atteindra, sans doute, une valeur élevée en cas de conflit.

La Commission des Carburants estimant à sa juste valeur l'intérêt de cette fabrication a voulu pousser fort loin une solution constructive.

Environ 10 tonnes de ce carburant ont été fabriquées. Les essais au banc, faits avec une compétence particulière par M. le professeur A. COPPENS, dans son laboratoire de l'Université de Louvain, ont montré les qualités de ce carburant, dont l'adaptation aux moteurs diesel a pu être faite sans modification de ceux-ci.

Poussant plus loin encore les investigations, la Commission a eu l'excellente idée de faire ravitailler, en huile de palme éthanolysée, un autobus en service régulier sur la ligne Bruxelles-Louvain. L'expérience a été faite sur un parcours totalisant 20.000 km et cela, sans le moindre accroc et sans aucune détérioration anormale

du moteur. Rares sont les expériences qui ont pu être poussées aussi loin et qui ont obtenu un tel succès.

L'avant-projet d'une usine-pilote pour une production journalière de 3 tonnes d'huile de palme éthanolysée a été étudié par les soins de la Commission. Les frais de premier établissement ont été estimés à 15 millions.

Seul le prix de revient de l'huile de palme peut être objecté. Mais pour une économie en période troublée, cette objection perd beaucoup de sa valeur.

\* \* \*

## 2. *La synthèse du pétrole à partir du charbon.*

Une deuxième méthode qui a été examinée par la Commission est la fabrication d'un pétrole synthétique, par réduction de l'oxyde de carbone par l'hydrogène, l'un et l'autre de ces gaz étant obtenus par la gazéification du charbon.

La Commission a pris connaissance des données recueillies en Allemagne par les Services techniques interalliés qui ont suivi les Armées d'occupation. Ces Commissions interalliées ont étudié, avec détail, les importantes installations qui ont fonctionné en Allemagne avant et durant la guerre.

La Commission des Carburants, après une visite sur place, a cependant estimé que ce procédé est fort complexe et nécessite des immobilisations importantes. La durée de l'aménagement de telles usines ou de l'extension d'une usine-pilote serait fort longue et ne serait certainement pas compatible avec la nécessité d'un remplacement rapide du carburant normal. De plus, la qualité des produits est assez médiocre.

Elle n'a, d'autre part, pas la certitude que les rares types de charbon dont on dispose au Congo, conviennent pour cette synthèse. La production de charbon au Congo

qui s'est élevée en 1955 à 480 mille tonnes provient des charbonnages de la Luena et de Greinerville. La question de l'utilisation du charbon de Greinerville en vue de la production de gaz de synthèse est à l'étude. Mais sans doute attendra-t-on les résultats des usines de synthèse de la SASOL, en Afrique du Sud, avant de procéder aux importants investissements qu'exige une usine Fischer-Tropsch.

Il y a dans cette voie une solution possible pour un avenir lointain, mais il y a peu à espérer dans l'immédiat.

\* \* \*

### *3. L'exploitation du gisement de schistes bitumineux de Stanleyville.*

Une solution plus séduisante, et qui correspond mieux aux conditions exigées d'un carburant de remplacement, est la valorisation du vaste gisement de schistes bitumineux qui s'étend au sud de Stanleyville sur une étendue de plus de 200 km nord-sud et 100 km est-ouest.

Ce gisement est connu depuis un demi-siècle, mais rien n'a pu être fait encore pour son exploitation. Affleurant à bien des endroits, n'ayant en général qu'un recouvrement de quelques mètres, composé de deux couches d'un mètre environ d'ouverture, l'exploitation ne semble pas devoir présenter des difficultés majeures.

La richesse du schiste varie de 80 à 100 litres d'huile brute à la tonne. Cette huile donne, par simple distillation, les deux types de carburants nécessaires : la benzine et l'huile pour diesel ; en plus, on récupère du kérosène et du fuel.

La benzine, même sans addition de plomb tétraéthyle, est de qualité satisfaisante ; quant au gasoil destiné aux moteurs diesel, on peut affirmer qu'il est de bonne qualité.

Par un cracking, on peut augmenter, si nécessaire,

la quantité de benzine. La distillation simple en donne 15 % de l'huile brute ; par le cracking on en produira 40 %.

Du point de vue technique, la distillation des schistes ne présente maintenant plus aucune difficulté.

L'installation d'une usine-pilote produisant 10 m<sup>3</sup> d'huile par jour exigerait, de l'avis des personnalités compétentes, de 25 à 30 millions de francs. Une telle usine-pilote peut être une unité entière d'une usine travaillant depuis des années, c'est-à-dire dont la conduite est maintenant bien connue.

L'exemple de la Suède et des États-Unis montre l'importance que l'on peut attacher aux schistes comme source de carburants de remplacement. Leur expérience peut servir de guide.

\* \* \*

En conclusion, on peut affirmer que, des trois solutions envisagées, celle des schistes bitumineux remplit le mieux les conditions imposées pour un ravitaillement rapide du Congo en carburants de remplacement.

La création d'une usine-pilote donnerait au Congo, le cas échéant, deux avantages : d'abord une sécurité pour les périodes d'économie troublée et peut-être de conflit et, d'autre part, la possibilité d'une expérimentation vraiment pratique en vue de la valorisation de cet énorme gisement dont l'exploitation économique n'est pas à exclure a priori.

La Commission des Carburants restera, sans aucun doute, dans la mission qui lui a été dévolue, en attirant à nouveau l'attention sur l'intérêt de tels problèmes et la sécurité qui en peut résulter, à un moment où le Public et les Pouvoirs Publics sont mieux que jamais à même de juger de leur importance.

28 novembre 1956.

**E.-J. Devroey. — Présentation de l'étude intitulée « Propriétés et applications des latérites au Congo belge », par M. R. Van Ganse.**

Les latérites, qui abondent au Congo belge comme dans la plupart des régions tropicales, ont attiré depuis longtemps l'attention des pédologues et des agronomes, mais leurs propriétés physiques et mécaniques, qui font de ces matériaux des succédanés précieux des roches et des pierres dans les travaux de génie civil, n'avaient pas encore été mises en lumière.

Ceci tient probablement à ce que les latérites, matériaux hybrides, qui ne sont ni sols ni roches, échappent aux classifications en vigueur pour l'une et l'autre de ces catégories.

Notre Confrère M. R. VAN GANSE, qui dirige, à Léopoldville, le laboratoire des Travaux Publics, où s'effectuent en même temps des études sur la mécanique des sols et les essais de matériaux classiques, a adapté à l'investigation des latérites, d'une part des essais géotechniques, d'autre part des essais des matériaux pierreux. Le travail qu'il présente résume les résultats de très nombreuses observations de matériaux latéritiques venant de toutes les régions du Congo.

L'auteur distingue au Congo belge trois grandes zones latérisées, et une au Ruanda-Urundi. Les conditions topographiques, hydrologiques et climatologiques de ces zones sont très différentes, ce qui explique combien complexes sont les facteurs qui régissent les phénomènes d'induration des sols dont les latérites sont l'aboutissement. De plus, les gisements latéritiques existant actuellement sont, soit fossiles et en voie de destruction, soit récents et en cours de formation.

Quant à la surface couverte par les formations latéritiques, M. VAN GANSE, se basant sur quelques relevés assez précis, l'estime à un pourcent environ des régions latérisées. Nous sommes donc loin des vues pessimistes émises par certains agronomes qui voient dans la latérisation une grave menace pour la fertilité des sols de régions très étendues.

Du point de vue des propriétés mécaniques, M. VAN GANSE établit une distinction fondamentale entre les latérites graveleuses et les latérites rocheuses. Les premières sont des matériaux meubles, composés de pisolithes, petits fragments durs isolés, enrobés dans un sol fin généralement argileux. Les latérites rocheuses par contre, sont des matériaux durs et cohérents semblables à des roches tendres et susceptibles d'être comme elles réduites en moellons et en concassés.

L'analyse chimique prouve que les pisolithes et les latérites rocheuses scoriacées sont composées en principe des mêmes substances, parmi lesquelles prédomine l'oxyde ferrique, dont la teneur peut dépasser 60 %. Cette teneur, qui correspond à 42 % de fer métallique, est supérieure à celle de bien des minerais de fer exploités en Europe. Certaines latérites, notamment au Katanga, ont une teneur appréciable (8 %) en bioxyde de manganèse. Par contre, les teneurs en alumine libre sont faibles et sensiblement plus basses en général, que celles des sols meubles sous-jacents et recouvrants. Il paraît donc exclu de trouver parmi les latérites des matières premières de valeur pour l'industrie de l'aluminium.

Par contre, comme matériaux de revêtement de routes et d'aérodromes, les latérites ont une importance très grande qui ira en croissant. Les latérites graveleuses se prêtent dans la plupart des cas à une amélioration simple, consistant en l'incorporation d'une petite quantité de sable fin, et fournissent alors des bétons-sols à très haute portance résistant à la sécheresse aussi

bien qu'aux pluies. Les latérites rocheuses, concassées tout-venant ou calibrées, permettent d'obtenir, par simple cylindrage, des couches de fondation de routes et d'aérodromes qui allient une excellente stabilité mécanique à un remarquable pouvoir drainant. De telles couches de fondation sont en cours d'exécution sur la nouvelle route Élisabethville-Jadotville et au nouvel aérodrome de Coquilhatville. Les cahiers spéciaux des charges prescrivent les spécifications auxquelles doivent satisfaire les latérites à mettre en œuvre. Ils exigent notamment que le coefficient d'écrasement à l'essai de compression statique ne dépasse pas 40 % et que les fractions fines formées lors de cet essai d'écrasement soient exemptes de plasticité. Ces spécifications excluent les latérites trop tendres, en cours de formation, ainsi que celles contenant trop d'argile dans leurs anfractuosités.

D'autres règles, basées sur des essais géotechniques, régiront à l'avenir l'emploi des latérites graveleuses et leur amélioration éventuelle.

Ainsi les latérites congolaises peuvent dorénavant être mises en œuvre rationnellement dans des ouvrages importants.

30 novembre 1956.

**N. Vander Elst. — Présentation de l'« Annuaire 1957  
du Service météorologique du Congo belge et du  
Ruanda-Urundi ».**

M. Géo DU SOLEIL, agent du Service météorologique et astronome amateur bien connu, avait trouvé le temps de préparer en 1955 des éphémérides astronomiques détaillées pour plusieurs localités du Congo belge et du Ruanda-Urundi. J'ai été impressionné par l'ampleur de ce travail effectué en plus des prestations déjà nombreuses de M. DU SOLEIL à l'observatoire de Rayonnement de Stanleyville et j'ai fait publier ces éphémérides par le Service en y ajoutant des données synthétiques de climatologie, de rayonnement et de géomagnétisme pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi.

La faveur avec laquelle ce petit Annuaire 1956 a été accueilli par le public montre l'intérêt que celui-ci porte à ce genre de renseignements. Les constellations, les mystères du calendrier, les statistiques climatologiques, sont autant de sujets inoffensifs de conversation : l'un y trouve matière à poésie, un autre y appuie sa conviction dans la possibilité de percer le futur, tous y voient, dans les statistiques climatiques du passé, des raisons de critiquer le temps qu'il fait et de défendre une théorie favorite.

Des raisons plus sérieuses ont conduit de nombreux organismes officiels ou privés à se référer à notre Annuaire qui donne des informations précises sur nombre de phénomènes intervenant plus ou moins directement dans l'existence quotidienne : le lever de la lune et sa phase intéressent nos chasseurs ; le lever et le coucher du soleil nous sont demandés souvent pour les raisons les

plus diverses (par la police, par le service d'éclairage public, par les sociétés d'assurances, par les compagnies de transport et le service de l'Aéronautique) ; les données climatiques intéressent les médecins, les agronomes et les assureurs ; la carte magnétique nous est demandée chaque année par les géomètres et par de nombreux pilotes d'avion.

Bref, nous avons cru bien faire en complétant notre premier Annuaire et en présentant pour 1957 un Annuaire astronomique et géophysique dont l'édition, sous l'égide de l'Académie royale des Sciences coloniales, pourrait avoir le rayonnement qui convienne à la demande croissante du public pour ces données du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

4 septembre 1956.

**E.-J. Devroey et R. Vanderlinden. — Présentation d'un travail de M. Jacques-Henri Pirenne, intitulé : « Histoire du site d'Inga ».**

Le fleuve Congo présente, à une quarantaine de kilomètres en amont de Matadi, deux coudes brusques. C'est entre ces deux coudes que se situent les rapides d'Inga, à proximité du gîte d'énergie hydro-électrique le plus puissant du monde.

La grande dépression Bundi-Makongo, qui occupe à sa base le saillant de la rive droite du fleuve en cet endroit, servit pendant longtemps de voie de passage aux caravanes d'esclaves qui descendaient vers le marché de Boma. Une importante chefferie indigène occupait alors le plateau d'Inga et contrôlait ce sinistre trafic. Le capitaine J. TUCKEY parcourut la région en 1876 au cours du mémorable et décevant voyage d'exploration qui apprit à l'Europe occidentale, à la fois la possibilité de contourner les cataractes par la rive droite et la difficulté de l'entreprise.

Le passage de H.-M. STANLEY confirma cette opinion mais la vallée de la Bundi était alors déserte. En l'explorant en 1880 pour établir le tracé de la route de Vivi à Isangila, il reconnut un ancien lit du fleuve qui offrait un passage naturel tout désigné pour la construction d'un chemin de fer. En attendant, STANLEY y établit ce qu'il appela sa « chaussée » (*causeway*), de Vivi à Isangila. Ce fut par cette voie que passèrent, de 1880 à 1887, tous les steamers lancés sur le Haut-Congo. Ce trafic fit naître de nouvelles ressources pour les indigènes et le portage et l'alimentation des convois ramenèrent

un village sur le plateau d'Inga. Mais ce ne fut pas pour longtemps.

La cession à la France de la rive droite du fleuve, de Manianga au Stanley-Pool, détourna, en effet, la voie des transports vers la rive gauche, seule susceptible de permettre la création d'un chemin de fer d'un seul tenant du bief maritime du fleuve au Stanley-Pool, et le projet de chemin de fer de la Bundi fut abandonné pour la ligne Matadi-Léopoldville. La route de portage Vivi-Isangila disparut à son tour. Et la Bundi tomba dans l'oubli...

Le site était alors si éloigné des voies commerciales et des centres économiques qu'il ne fut même pas prospecté lorsque, en 1910, la Compagnie du chemin de fer du Congo fit reconnaître sur le terrain, par la mission R. THYS, les gîtes d'énergie hydro-électrique susceptibles d'alimenter le chemin de fer.

La préoccupation dominante de l'époque se concentrait, en effet, sur les transports entre Matadi et Léopoldville. Pour résoudre le problème, la Société Générale et la firme LEVER envisagèrent un moment de rendre le fleuve navigable de Léopoldville à Matadi. Une mission fut envoyée sur place en 1913, mais le site d'Inga était alors si bien tombé dans l'oubli, malgré la prospection géologique d'Édouard DUPONT en 1887 et le levé topographique d'ABRASSART en 1900, que l'ingénieur anglais WALL, qui dirigeait ladite mission, se trouva pris au dépourvu par l'ampleur du problème que soulevait l'aménagement des rapides d'Inga pour la navigation. Ce fut un des points faibles de cette étude qui resta d'ailleurs sans lendemain.

La guerre de 1914-1918 n'améliora pas la situation des moyens de transport de Matadi à Léopoldville et en 1917, le comte R. de BRIEY lança pour la première fois l'idée d'un téléphérique dans le Bas-Congo. Mais les mesures urgentes qui furent prises dès le retour de la

paix pour l'amélioration de la voie du chemin de fer permirent de parer au plus pressé.

Le développement économique de la région fit apparaître alors des besoins d'énergie pour l'industrie et le problème de l'électrification du chemin de fer fut repris, mais les études de la mission P. de KALBERMATTEN ignorèrent une fois de plus le site d'Inga. Elles aboutirent d'ailleurs à la conclusion qu'il fallait, sans plus attendre, équiper les gîtes secondaires du Bas-Congo pour faire face aux seuls besoins de l'industrie et des centres urbains, l'électrification du chemin de fer étant reportée à une date indéterminée.

Ce fut alors que le colonel P. VAN DEUREN attira l'attention sur le rôle que pourrait jouer le site d'Inga dans le développement économique du Bas-Congo. Unissant en un vaste ensemble le problème des transports fluviaux et celui de la production d'énergie hydro-électrique, il proposa, le 27 février 1926, dans une conférence publique à laquelle la présence du roi Albert assura un grand retentissement, l'aménagement intégral du site d'Inga, par une dérivation du fleuve dans la grande dépression Bundi-Makongo, que l'on appelait alors la vallée de la Matamba. Cette idée fut approfondie par le Syndicat d'Études du Bas-Congo (SYNEBA) dont les travaux révélèrent la possibilité d'installer toute une série de centrales hydro-électriques permettant un équipement progressif du site. Mais le SYNEBA ne s'occupa que de l'aspect technique du problème et laissa à l'arrière-plan les possibilités d'emploi de l'énergie à produire.

En fait, la construction réalisée entre-temps de la centrale de Sanga sur l'Inkisi, pour l'alimentation de Léopoldville, et celle de la centrale de la Mpozo, pour l'alimentation de Matadi, liaient avant tout l'aménagement du site d'Inga à l'électrification du chemin de fer, qui paraissait seule susceptible d'assurer le minimum

de consommation nécessaire à la réalisation du premier stade d'équipement du site.

Mais le chemin de fer parvint derechef, sans recourir à l'électrification de la voie, à faire face au trafic sans cesse accru et le site d'Inga resta à nouveau inexploité.

Après la guerre de 1940-1945, les pouvoirs publics — qui s'étaient abstenus jusqu'alors de promouvoir des centrales hydro-électriques pour l'alimentation de la distribution publique d'énergie électrique —, s'intéressèrent à ce problème, sous l'impulsion de feu notre confrère Franz LEEEMANS, afin de devancer les besoins que ne manquerait pas de faire naître l'essor économique de la Colonie. Ce fut encore l'équipement de l'Inkisi qui fut retenu pour faire face aux besoins immédiats du développement de Léopoldville. Mais lorsque, en 1951, il apparut que la nouvelle centrale de Zongo ne suffirait bientôt plus pour assurer les besoins de Léopoldville, capitale administrative et en même temps centre industriel le plus important du Congo en dehors du Katanga, on songea enfin à l'aménagement du site d'Inga.

Le Syndicat pour le Développement de l'Électrification du Bas-Congo (SYDELCO) en reprit l'étude en 1952. Pour la première fois, une route d'accès permanente fut construite et un poste établi sur le plateau d'Inga, qu'une plaine d'aviation mit à portée immédiate de Matadi et de Léopoldville.

Au début, ce fut à nouveau à l'électrification du chemin de fer en même temps qu'au développement économique du Mayumbe que le sort de l'équipement du site d'Inga semblait lié. Mais en 1954, les études préliminaires furent suffisamment avancées pour attirer l'attention des producteurs étrangers d'aluminium sur cette source d'énergie abondante à proximité de la mer.

Dès lors, l'électrification du chemin de fer n'apparut plus comme une condition, mais seulement comme une

conséquence possible de l'équipement du site d'Inga. Les travaux de la Commission nationale pour le développement économique du Congo belge et du Ruanda-Urundi, créée en 1955, mirent en lumière des perspectives d'utilisation à la mesure de la richesse exceptionnelle du site. Pour certains toutefois, la participation de l'étranger, en capital et en moyens techniques, semblait indispensable à la réalisation des projets entrevus et ce fut là l'origine de la grande controverse qui agita l'opinion publique pendant ces deux dernières années. Son mérite aura été de faire pleinement comprendre l'intérêt primordial que présente l'aménagement du site d'Inga et d'avoir suscité entre les pouvoirs publics et l'initiative privée une salutaire émulation, dont les conséquences, sur le plan psychologique, ont été déterminantes puisque, ce qui avait été jusqu'en ces derniers mois, relégué dans le domaine de l'utopie, est à présent entré dans l'ordre des possibilités, à savoir la réalisation dans le Bas-Congo d'un complexe industriel d'importance mondiale que les circonstances internationales justifient chaque jour davantage. Rappelons ici les études techniques et économiques présentées à ce sujet à notre tribune par nos confrères P. GEULETTE, président du SYDELCO, et I. de MAGNÉE, professeur à l'Université de Bruxelles.

M. J.-P. PIRENNE n'est pas un technicien ; docteur en philosophie et lettres, il est administrateur à la fois de la Société des Forces hydro-électriques du Bas-Congo (FORCES) et du Syndicat pour le développement de l'Électrification du Bas-Congo (SYDELCO). Il était donc bien placé pour dresser un historique du site d'Inga. Nous n'hésitons pas à en recommander la publication dans les mémoires de notre Classe.

L'ouvrage aborde successivement les points suivants :

Le site ;

Sa place dans la société indigène ;

La première exploration du site et ses répercussions ;

La disparition de la chefferie d'Inga ;  
La route de STANLEY ;  
Les indigènes et les transports en rive droite ;  
La Bundi et le projet de chemin de fer en rive droite ;  
L'abandon de la souveraineté sur la rive droite et ses conséquences  
pour le site d'Inga ;  
Les premières études hydrographiques ;  
Le projet VAN DEUREN ;  
Les études du SYNEBA ;  
La reprise des études par SYDELCO ;  
La controverse de 1954-1956.

30 novembre 1956.

**Séance du 21 décembre 1956.**

---

**Zitting van 21 december 1956.**

### Séance du 21 décembre 1956.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. R. *Anthoine*, directeur.

Sont en outre présents : MM. R. Bette, K. Bollengier, C. Camus, R. Deguent, I. de Magnée, E.-J. Devroey, P. Fontainas, F. Olsen, membres titulaires ; MM. F. Bultot, F. Campus, E. De Backer, S. De Backer, M. Denaeyer, P. Evrard, P. Geulette, P. Kipfer, A. Lederer, E. Mertens, E. Roger, L. Tison, J. Verdeyen, membres associés ; M. J. Quets, membre correspondant, ainsi que M. M. Walraet, secrétaire des séances.

Excusés : MM. H. Barzin, M. De Roover, G. Gillon, J. Lamoen, P. Lancsweert, M. Legraye, G. Moulaert, P. Sporcq, M. van de Putte, J. Van der Straeten.

#### Décès de M. R. Cambier.

Devant l'assemblée debout, M. R. *Anthoine*, directeur de la Classe, annonce le décès de M. R. *Cambier*, membre titulaire, survenu le 15 décembre 1956.

M. M. *Legraye* est désigné pour rédiger la notice destinée à l'Annuaire.

#### Bienvenue.

M. le *Président* souhaite la bienvenue à MM. M.-E. *Denaeyer* et A. *Lederer*, membres associés, qui assistent pour la première fois à nos séances.

### Zitting van 21 december 1956.

De zitting werd geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. R. *Anthoine*, directeur.

Aanwezig : de HH. R. Bette, K. Bollengier, C. Camus, R. Deguent, I. de Magnée, E.-J. Devroey, P. Fontainas, F. Olsen, titelvoerende leden ; de HH. F. Bultot, F. Campus, E. De Backer, S. De Backer, M. Denaeyer, P. Evrard, P. Geulette, P. Kipfer, A. Lederer, E. Mertens, E. Roger, L. Tison, J. Verdeyen, buitengewone leden ; de H. J. Quets, corresponderend lid, alsook de H. M. Walraet, secretaris der zittingen.

Verontschuldigd : de HH. H. Barzin, G. Gillon, J. Lamoen, P. Lancsweert, M. Legraye, G. Moulaert, P. Sporcq, M. van de Putte, J. Van der Straeten.

#### Overlijden van de H. R. Cambier.

Voor de rechtstaande vergadering meldt de H. R. *Anthoine*, directeur van de Klasse, het overlijden van de H. R. *Cambier*, titelvoerend lid, op 15 december 1956.

De H. M. *Legraye* wordt aangeduid om de nota voor het jaarboek op te stellen.

#### Verwelkoming.

De H. *Voorzitter* verwelkomt de HH. M.-E. *Denaeyer* en A. *Lederer*, buitengewone leden, die voor de eerste maal onze vergaderingen bijwonen.

**État de nos connaissances sur le site d'Ingá.**

M. P. *Geulette* présente un mémoire intitulé comme ci-dessus et qui sera publié dans la collection des *Mémoires in-8°*.

**La nouvelle éruption du Nyamlagira.**

M. M.-E. *Denaeyer* présente une communication intitulée comme ci-dessus (voir p. 1226).

**Les recherches géophysiques, géologiques et les travaux de sondage dans la cuvette congolaise.**

M. P. *Evrard* présente une communication intitulée comme ci-dessus (voir p. 1229) et qui paraîtra dans les *Mémoires in-8°*.

**Présentation du Bulletin climatologique annuel du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1955).**

M. F. *Bultot* résume la communication qu'il a rédigée sur ce sujet (voir p. 1231).

**Hommage d'ouvrages.**

Le *Secrétaire perpétuel* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

**Aangeboden werken.**

De *Vaste Secretaris* legt op het bureau de volgende werken neer :

**BELGIQUE — BELGIË :**

MOLENAAR, A., Machines à élever l'eau pour l'irrigation (Comité national belge de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture, F. A. O., Bruxelles, 1956, 78 pp.).

PÊCHE, F., L'industrie du bois au Congo belge (Extrait de la *Revue de la Société belge des Ingénieurs et des Industriels*, 1956, 11, Bruxelles, 1956, 24 pp.).

**Stand van onze kennis over het Inga-oord.**

De H. P. *Geulette* legt een verhandeling voor met de hierboven vermelde titel en die zal gepubliceerd worden in de verzameling der *Verhandelingen in-8°*.

**De nieuwe uitbarsting van de Nyamlagira.**

De H. M.-E. *Denaeyer* legt een mededeling voor getiteld zoals hierboven (zie blz. 1226).

**De geofysische en geologische opzoekingen en de boorwerken in de Congolese kom.**

De H. P. *Evrard* legt een studie voor met de hierboven vermelde titel (zie blz. 1229), die zal verschijnen in de *Verhandelingen in-8°*.

**Voorlegging van het Jaarlijks Klimatologisch Bulletin van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi (1955).**

De H. F. *Bultot* vat de mededeling samen die hij over dit onderwerp heeft opgesteld (zie blz. 1231).

**Geheim comité.**

De ere- en titelvoerende leden, verenigd in geheime vergadering, nemen akte van de vraag op datum van 14 september 1956, waarmee de H. G. *Gillon* de toepassing vraagt, voor wat hem betreft, van artikel 4 (eerste alinea) der Statuten van de Academie.

Op eensluidend advies werd besloten deze aanvraag over te maken aan de H. Minister van Koloniën, met het oog op de bekrachtiging bij koninklijk besluit.

Daar de H. P. *Fontainas* zich heeft teruggetrokken, duidt de Klasse de H. C. *Camus* aan als directeur voor 1957.

Ze duidt tevens de H. M. *Legrave* aan als directeur

BECKERS, H., L'habitation rurale indigène au Congo belge (Extrait du *Bulletin de la Société Belge d'Études et d'Expansion*, Liège, 1956, n° 172, pp. 726-733).

Rapport sur l'activité de la Commission des Carburants du Ministère des Colonies pendant les années 1954 et 1955 (Extrait du *Bulletin agricole du Congo belge*, XLVII, 1956, pp. 671-676).

#### CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO :

Aperçu sur le canevas planimétrique général du Congo belge (Institut géographique du Congo belge, Léopoldville, 1956, 1 p.).

#### EUROPE — EUROPA

#### GRANDE-BRETAGNE — GROOT BRITANNIË :

World Export by G. E. C. (General Electric Co. Ltd. of England, 1956, 48 pp.).

#### Comité secret.

Les membres honoraires et titulaires, réunis en comité secret, prennent acte de la demande en date du 14 septembre 1956, par laquelle M. G. *Gillon* sollicite l'application, en ce qui le concerne, de l'article 4 (premier alinéa) des Statuts de l'Académie.

Il est décidé, de l'avis conforme unanime, de transmettre cette demande à M. le Ministre des Colonies, en vue d'approbation par arrêté royal.

M. P. *Fontainas* s'étant désisté, la Classe désigne M. C. *Camus* comme directeur pour 1957.

Elle désigne également M. M. *Legraye* comme directeur pour 1958 ; pour 1957, il portera le titre de vice-directeur.

Les membres honoraires et titulaires procèdent enfin à un échange de vues concernant la désignation d'un membre titulaire en remplacement de M. P. *Van Deuren*, décédé.

La séance est levée à 16 h 10.

voor 1958 ; voor 1957 zal hij de titel dragen van vice-directeur.

De ere- en titelvoerende leden gaan tenslotte over tot een gedachtenwisseling betreffende de aanduiding van een titelvoerend lid in vervanging van de *H. P. Van Deuren*, overleden.

De zitting wordt te 16 u 10 geheven.

**M.-E. Denaeyer. — La nouvelle éruption du Nyamlagira.**

(17-18 novembre 1956).

On sait que l'appareil volcanique du Nyamlagira — le plus occidental de la chaîne des Virunga — a la forme d'un vaste bouclier au sommet duquel s'ouvre une grande caldère et que les manifestations les plus récentes de son activité se localisent dans une étroite zone fissurée qui le traverse de part en part. Cette zone, dite « zone de faiblesse », s'étend du pied nord-nord-ouest du massif jusqu'à la selle qui le sépare du Nyiragongo. Elle est jalonnée par une série de cônes d'explosion, anciens ou récents. Son passage à travers la caldère est marqué par une traînée de solfatares.

La dite « zone de faiblesse » est le siège des éruptions qui se sont succédées assez régulièrement sur les flancs du Nyamlagira de deux en deux ans, depuis la fin de 1951. La toute récente éruption qui a été signalée par la presse quotidienne dans les « faits divers » (!) n'a eu qu'une durée éphémère. Elle s'est produite le 17 novembre, vers 19 heures. Un correspondant nous écrit, à la date du 24 novembre, qu'il a observé, des bords du lac, une subite et immense lueur, juste au-dessus de la caldère. Quand il est arrivé sur les lieux, le 18, l'éruption était déjà virtuellement terminée. Elle se réduisait à quelques petites explosions et la lave était presque refroidie. Entre 22 et 23 heures, toute activité cessait.

Ce témoin a vu une coulée issue de la fissure entre le cône de Ndakaza (édifié de fin novembre 1951 au début de janvier 1952 à l'amont de l'ancien *sink hole* du Shabubembe) et la grande caldère, au nord-nord-ouest de cette

dernière. Elle s'étendait dans la plaine de lave sur environ 2 kilomètres, à l'est du Ndakaza.

Il ajoute que sur le prolongement de la fissure, à l'intérieur de la caldère, se sont élevés plusieurs petits cônes de scories atteignant environ 8 à 10 m de hauteur.

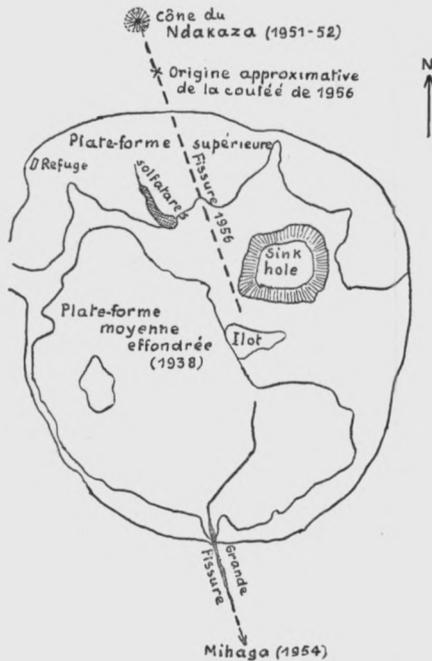


Schéma de la caldère du Nyamlagira.

Ces cônes ont émis quelques petites coulées qui se sont répandues principalement vers l'Ouest, sur le plancher de la caldère, atteignant en un point la zone effondrée de 1938, une langue se dirigeant aussi vers le refuge. La nouvelle fissure passe par la ligne des solfatares, à moins de 10 m à l'ouest du grand puits d'effondrement (*sink hole*) de 1938 qui s'ouvre dans le secteur nord de la caldère, sans y avoir déversé de magma ni provoqué le moindre éboulement ! Elle se termine dans la direction de l'« îlot ensellé », vestige d'un ancien niveau de lave, à environ 100 m de celui-ci.

On peut formuler le regret qu'une fois de plus, les phénomènes initiaux de l'éruption n'aient pu être enregistrés. Nous exprimons à nouveau le vœu que des observatoires valablement équipés et occupés en permanence par un personnel qualifié soient enfin installés à proximité et en des endroits convenablement choisis des deux volcans actifs du Kivu.

Bruxelles, le 21 décembre 1956.

**P. Evrard. — Présentation d'un travail, intitulé :  
« Les recherches géophysiques, géologiques et les travaux  
de sondage dans la cuvette congolaise ».**

Le texte de cette note précise les buts que le Syndicat pour l'Étude géologique et Minière de la Cuvette congolaise a poursuivis dans les recherches qu'il a entreprises au Congo depuis 1952.

L'auteur fait un état des résultats acquis au moment où le Syndicat de la Cuvette congolaise a décidé d'arrêter momentanément la campagne de sondages profonds.

Pour orienter au mieux les travaux à poursuivre, M. ÉVRARD estime qu'il conviendra de tirer toutes les conclusions scientifiques et économiques que peuvent fournir les études sur les matériaux recueillis dans les sondages forés à Samba et à Dekese ; des recherches complémentaires seront effectuées sous peu dans l'Aruwimi.

Ce n'est qu'après discussion de cette documentation en voie d'élaboration que le programme ultérieur sera établi.

Cette étude résume et interprète les données obtenues à la suite des levés gravimétriques, magnétiques et sismiques. Elle expose les travaux géologiques et les études de laboratoire qui sont en cours, décrit le déroulement des opérations de sondage, donne des indications sur le coût des sondages et présente des conclusions préliminaires.

Ce travail comprend les principales subdivisions suivantes :

Introduction

Levés géophysiques

1. Levés gravimétriques et magnétiques
2. Levés sismiques

Levés et études géologiques

1. Études géologiques de surface
2. Études de laboratoire
3. Résultats préliminaires et schématiques

Travaux de sondage

1. Déroulement des travaux
2. Matériel et équipements
3. Résultats préliminaires et schématiques

Coût des travaux

Conclusions

21 décembre 1956.

**F. Bultot. — Présentation du Bulletin climatologique annuel du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1955) — Anomalies pluviométriques et valeurs remarquables de quelques éléments du climat.**

Le numéro de 1955 du *Bulletin climatologique annuel du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, édité par l'INÉAC, est sorti de presse récemment <sup>(1)</sup>.

Cet annuaire contient 661 tableaux se rapportant à la pluie, 155 à la température de l'air, 26 à la température du sol nu à 10, 20 et 50 cm de profondeur, 73 à l'humidité de l'air, 59 à l'insolation et 135 à l'évaporation.

Ces tableaux comprennent les caractéristiques relatives à l'année 1955 ainsi que leurs écarts aux moyennes normales. Ces valeurs de référence sont estimées à l'aide des moyennes établies sur les périodes 1930-1954, 1940-1954 ou 1945-1954 pour la pluie, et 1950-1954 pour la température de l'air et l'insolation. Les tableaux pluviométriques contiennent en outre les rapports en pour cent des cotes udométriques de 1955 à leurs valeurs de référence ; ces rapports, contrairement aux écarts à la normale, constituent des paramètres se prêtant tels quels à la comparaison spatiale et permettent dès lors d'opérer une

---

<sup>(1)</sup> Communication n° 12 du Bureau climatologique de l'INÉAC (Coll. in-4°, 202 pp., 1 carte hors-texte, 180 f). C'est le sixième numéro du *Bulletin*, le premier se rapportant à l'année 1950.

Les chutes de pluie au Congo belge et au Ruanda-Urundi ont été publiées pour les années 1927 à 1939 dans le *Bulletin agricole du Congo belge* (Publ. Min. des Colonies) et pour la période 1940 à 1949 dans la série des publications du Bureau climatologique de l'INÉAC (Communication n° 3).

Les communications nos 4, 5, 7, 8 et 10 dudit Bureau réunissent, pour les années 1950 à 1954, des données concernant la pluie, la température et l'humidité de l'air, la température du sol, l'insolation et l'évaporation.

discrimination aisée des zones à pluviosité excédentaire, normale ou déficitaire.

Les stations, dont les données composent ledit recueil, sont classées par ordre alphabétique dans une liste préliminaire. Celle-ci mentionne pour chaque poste la province à laquelle il appartient, les coordonnées géographiques, l'altitude ainsi que les divers éléments du climat pour lesquels des données sont reproduites aux pages suivantes. Une carte des stations est également insérée dans l'ouvrage.

Quant aux tableaux climatographiques, ils sont rangés par élément et suivant l'ordre alphabétique des stations auxquelles ils se rapportent. En tête de chaque ensemble figure un répertoire des lettres et signes conventionnels.

Des cartes mensuelles fixant les contours des zones à pluviosité excédentaire, normale et déficitaire sont incluses *in fine*. Elles sont précédées d'un commentaire succinct où l'on souligne le caractère exceptionnel de certains écarts, où l'on relève les limites topographiques de l'une ou l'autre zone à pluviosité déterminée, etc.

Enfin, le volume contient aussi une étude critique de la valeur représentative des moyennes de référence dont la signification des cartes d'anomalies précitées est entièrement tributaire.

\* \* \*

Sur la base des données climatographiques colligées dans le *Bulletin* de 1955, nous présentons, ci-après, un aperçu des anomalies pluviométriques mensuelles régionales, les valeurs mensuelles et annuelles extrêmes de quelques éléments du climat et, pour chacun des chefs-lieux de province, ses caractéristiques annuelles.

JANVIER

La pluviosité est excédentaire dans les secteurs Ouest et Nord du Congo belge ; de nombreux pourcentages à la normale supérieurs à 150 sont signalés notamment dans l'est du Bas-Congo et à l'ouest de la Cuvette centrale congolaise. Dans le Katanga, le Ruanda-Urundi, le bassin du lac Kivu et, partiellement, dans la Cuvette centrale et dans le Bas-Congo, les précipitations sont voisines de la normale.

Élément ( <sup>1</sup> )	Valeur	Station	Province ( <sup>2</sup> )	Long. E	Lat.	Altitude en m
(P) <sub>x</sub>	471,7 mm	Élisabethville	Ka.	27°28'	11°09' S	1290
(P en 24 h) <sub>x</sub>	170,0 mm	Mayoko	O.	23°49'	1°06' N	460
$\bar{T}_\mu$	x 27,8 °C	Boma	L.	13°06'	5°51' S	20
	n 14,6 °C	Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190
$\bar{T}_M$	x 34,2 °C	Gangala na Bodio	O.	29°08'	3°39' N	800
	n 19,1 °C	Mont Bukulimisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
$\bar{T}_m$	x 24,0 °C	Banana	L.	12°25'	6°00' S	2
	n 7,7 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
(T <sub>A</sub> ) <sub>x</sub>	40,5 °C	Gangala-na-Bodio	O.	29°08'	3°39' N	800
(T <sub>a</sub> ) <sub>n</sub>	3,2 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
$\bar{e}$ (à 12 h)	x 30,4 mb	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
	n 14,1 mb	Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190
$\bar{U}$ (à 12 h)	x 84 %	Lusinga	Ka.	27°13'	8°56' S	1785
	n 45 %	Mont-Hawa	O.	30°45'	2°49' N	1350
I	x 239,8 h	Mont-Hawa	O.	30°45'	2°49' N	1350
	n 115,3 h	Gimbi-Plateau	L.	13°22'	5°31' S	480
I <sub>r</sub>	x 64,6 %	Mont-Hawa	O.	30°45'	2°49' N	1350
	n 30,0 %	Gimbi-Plateau	L.	13°22'	5°31' S	480
Ev	x 206,5 cm <sup>3</sup>	Mont-Hawa	O.	30°45'	2°49' N	1350
	n 31,7 cm <sup>3</sup>	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
E' <sub>v</sub>	x 195,8 cm <sup>3</sup>	Bangadi	O.	27°57'	4°14' N	800
	n 29,5 cm <sup>3</sup>	Kenge	L.	17°04'	4°55' S	400

(<sup>1</sup>) P = pluie ;  $\bar{T}_\mu$  = température moyenne mensuelle ;  $\bar{T}_M$  = température maximum journalière moyenne,  $\bar{T}_m$  = température minimum journalière moyenne ; T<sub>A</sub> = température maximum absolue ; T<sub>a</sub> = température minimum absolue ; e = tension de vapeur moyenne mensuelle ; U = humidité relative moyenne mensuelle ; I = insolation ; I<sub>r</sub> = insolation relative ; Ev ... (v. p. 1234).

FÉVRIER

Une sécheresse particulièrement sévère sévit dans le Bas-Congo, le Kasai et le Maniema. Les cotes udométriques relevées dans le Kasai et dans le Maniema sont inférieures à 75 % de leurs moyennes de référence. Dans le Bas-Congo, les totaux pluviométriques enregistrés par Boma E. F. [12,1 <sup>(1)</sup>-1936 <sup>(2)</sup>], Boma S. H. (10,8-1937), Ganda-Sundi (4,0-1910), Kimbenza (6,2-1928), Kolo (4,7-1930), Kitomesa (0,0-1942), Luki (8,3-1928), Moerbeke (2,8-1930), Ngidinga (30,1-1935), Temvo (39,5-1928), Tshela (31,7-1931), Tumba (28,0-1932), Makaya Tete (0,0-1938), Congo Ndefi (0,0-1940) Léopoldville-Ouest (48,6-1930) et Mvuazi (8,9-1936) sont les plus faibles qui aient été transmis en février par ces stations depuis qu'elles effectuent des observations pluviométriques. Des anomalies négatives plus modérées apparaissent aussi dans le nord du pays et aux abords du lac Moero. Partout ailleurs, la pluviosité est excédentaire. C'est dans les bassins des lacs Édouard, Kivu et Upemba, ainsi que dans le Ruanda-Urundi que cet excédent est le plus important ; il se traduit par de nombreux pourcentages à la normale supérieurs à 150. Dans le Centre du Ruanda et dans l'Urundi, les cotes udométriques relevées par les postes d'Iremera (206,3-1932), Bururi (259,9-1931), Kibumbu (366,2-1935), Kizanze

---

Ev = évaporation (évaporomètre Piche du type Casella avec bague Richard (INÉAC) ; E'v = évaporation (évaporomètre Piche du type Casella avec bague Casella normale (Colonie) ;

x = maximum pour le Congo belge et le Ruanda Urundi.

n = minimum pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi.

- (2) L = prov. de Léopoldville ; E. = prov. de l'Équateur ; O. = prov. Orientale ; Ku. = prov. du Kivu ; Ka. = prov. du Katanga ; Ki. = prov. du Kasai ; R. = Ruanda ; U. = Urundi.

(1) Cote udométrique de février 1955 exprimée en millimètres.

(2) Date à partir de laquelle des observations pluviométriques sont effectuées d'une manière continue.

(203,3-1938), Mugeru (255,5-1930), Muhinga (199,5-1928), Muramvya (233,6-1928), Rusengo (220,2-1931), Ruyigi (251,0-1928) et Kayero (379,8-1943) constituent des maxima records.

Élément	Valeur	Station	Province	Long E	Lat	Altitude en m
(P) <sub>x</sub>	436,6 mm	Kinda	Ka.	25°04'	9°17' S	893
(P en 24 h) <sub>x</sub>	124,0 mm	Gandajika (Cotonco)	Ki.	23°56'	6°44' S	750
$\bar{T}_\mu$	{ x 28,2 °C	Boma	L.	13°06'	5°51' S	20
	{ n 14,9 °C	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
$\bar{T}_m$	{ x 35,3 °C	Nagero	O.	29°32'	3°46' N	750
	{ n 18,5 °C	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
$\bar{T}_m$	{ x 23,8 °C	Banana	L.	12°25'	6°00' S	2
	{ n 10,2 °C	Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190
(T <sub>A</sub> ) <sub>x</sub>	37,0 °C	Aketi	O.	23°50'	2°44' N	390
		Niangara	O.	27°54'	3°42' N	710
		Tukpwo	O.	25°55'	4°27' N	704
		Kisozi Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
(T <sub>a</sub> ) <sub>n</sub>	6,4 °C	Kisozi Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
		Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
$\bar{e}$ (à 12 h)	{ x 28,9 mb	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
	{ n 14,3 mb	Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190
$\bar{U}$ (à 12 h)	{ x 85 %	Lusinga	Ka.	27°13'	8°56' S	1785
	{ n 42 %	Mont Hawa	O.	30°45'	2°40' N	1350
I	{ x 236,3 h	Banana	L.	12°25'	6°00' S	2
	{ n 80,0 h	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
I <sub>r</sub>	68,7 %	Banana	L.	12°25'	6°00' S	2
		Tukpwo	O.	25°55'	4°27' N	704
		Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
Ev	{ x 205,0 cm <sup>3</sup>	Rwindi	Ku.	29°17'	0°47' S	1040
	{ n 38,0 cm <sup>3</sup>	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
E' <sub>v</sub>	{ x 206,9 cm <sup>3</sup>	Nzangi	O.	30°18'	3°23' N	950
	{ n 41,6 cm <sup>3</sup>	Kenge	L.	17°04'	4°55' S	400

MARS

Le Bas-Congo (à l'exception de la zone côtière), l'ouest du Kwango, le Nord et les bassins des lacs Édouard et Kivu sont plus arrosés que de coutume. Par contre, une zone à pluviosité déficitaire recouvre la majeure partie du Katanga. Ailleurs, les pluies ne s'écartent pas systématiquement de la normale.

Élément	Valeur	Station	Pro- vince	Long. E	Lat.	Alti- tude en m
$(P)_x$	478,8 mm	Gombe-Matadi	L.	14°37'	4°56' S	585
$(P \text{ en } 24 \text{ h})_x$	155,3 mm	Gandu	L.	13°02'	5°29' S	120
$\bar{T}_\mu$	x 29,2 °C	Boma	L.	13°06'	5°51' S	20
	n 14,7 °C	Kinigi	R.	29°35'	1°27' S	2200
$\bar{T}_M$	x 34,5 °C	Boma	L.	13°06'	5°51' S	20
	n 18,4 °C	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
$\bar{T}_m$	x 24,9 °C	Banana	L.	12°25'	6°00' S	2
	n 9,2 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
$(T_A)_x$	39,2 °C	Gangala-na-Bodio	O.	29°08'	3°39' N	800
$(T_a)_n$	5,7 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
$\bar{e}$ (à 12 h)	x 31,0 mb	Luli-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
	n 14,8 mb	Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190
$\bar{U}$ (à 12 h)	x 86 %	Lusinga	Ka.	27°13'	8°56' S	1785
	n 48 %	Mont Hawa	O.	30°45'	2°49' N	1350
I	x 207,0 h	Rwindi	Ku.	29°17'	0°47' S	1040
	n 118,3 h	Lisala	E.	21°34'	2°19' N	460
$I_r$	x 55,2 %	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
	n 31,5 %	Lisala	E.	21°34'	2°19' N	460
Ev	x 196,0 cm <sup>3</sup>	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
	n 39,7 cm <sup>3</sup>	Rwindi	Ku.	29°17'	0°47' S	1040
E'v	x 153,1 cm <sup>3</sup>	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
	n 40,6 cm <sup>3</sup>	Nzangi	O.	30°18'	3°23' N	950
		Kenge	L.	17°04'	4°55' S	400

AVRIL

Une zone « excédentaire » s'étend le long de la frontière occidentale du Congo ; une autre apparaît dans le Katanga. Maintes cotes udométriques en provenance de l'Hinterland côtier, du Mayumbe et des abords du lac Moero, s'élèvent à plus de 150 % du niveau normal. La région montagneuse orientale connaît un léger déficit d'eau. La pluviosité est moyenne sur le reste du territoire.

Élément	Valeur	Station	Province	Long. E	Lat.	Altitude en m				
(P) <sub>x</sub>	490,9 mm	Luanza	Ka.	28°42'	8°42' S	937				
(P en 24 h) <sub>x</sub>	160,0 mm	Iremera	R.	29°54'	1°56' S	1900				
$\bar{T}_\mu$	<table style="border: none;"> <tr><td>{ x</td><td>27,8 °C</td></tr> <tr><td>{ n</td><td>14,4 °C</td></tr> </table>	{ x	27,8 °C	{ n	14,4 °C	Boma	L.	13°06'	5°51' S	20
		{ x	27,8 °C							
{ n	14,4 °C									
		Kinigi	R.	29°35'	1°27' S	2200				
$\bar{T}_M$	<table style="border: none;"> <tr><td>{ x</td><td>32,8 °C</td></tr> <tr><td>{ n</td><td>18,0 °C</td></tr> </table>	{ x	32,8 °C	{ n	18,0 °C	Ingende	E.	18°58'	0°15' S	375
		{ x	32,8 °C							
{ n	18,0 °C									
		Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378				
$\bar{T}_m$	<table style="border: none;"> <tr><td>{ x</td><td>23,8 °C</td></tr> <tr><td>{ n</td><td>9,2 °C</td></tr> </table>	{ x	23,8 °C	{ n	9,2 °C	Banana	L.	12°25'	6°00' S	2
		{ x	23,8 °C							
{ n	9,2 °C									
		Kinigi	R.	29°35'	1°27' S	2200				
		Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139				
(T <sub>A</sub> ) <sub>x</sub>	37,5 °C	Ingende	E.	18°58'	0°15' S	375				
(T <sub>a</sub> ) <sub>n</sub>	5,8 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139				
$\bar{e}$ (à 12 h)	<table style="border: none;"> <tr><td>{ x</td><td>32,1 mb</td></tr> <tr><td>{ n</td><td>15,0 mb</td></tr> </table>	{ x	32,1 mb	{ n	15,0 mb	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
		{ x	32,1 mb							
{ n	15,0 mb									
		Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190				
$\bar{U}$ (à 12 h)	<table style="border: none;"> <tr><td>{ x</td><td>85 %</td></tr> <tr><td>{ n</td><td>46 %</td></tr> </table>	{ x	85 %	{ n	46 %	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
		{ x	85 %							
{ n	46 %									
		Rwindi	Ku.	29°17'	0°47' S	1040				
I	<table style="border: none;"> <tr><td>{ x</td><td>243,5 h</td></tr> <tr><td>{ n</td><td>120,5 h</td></tr> </table>	{ x	243,5 h	{ n	120,5 h	Keyberg-Plateau	Ka.	27°25'	11°44' S	1187
		{ x	243,5 h							
{ n	120,5 h									
		Gimbi-Plateau	L.	13°22'	5°31' S	480				
I <sub>r</sub>	<table style="border: none;"> <tr><td>{ x</td><td>68,6 %</td></tr> <tr><td>{ n</td><td>33,5 %</td></tr> </table>	{ x	68,6 %	{ n	33,5 %	Keyberg-Plateau	Ka.	27°25'	11°44' S	1187
		{ x	68,6 %							
{ n	33,5 %									
		Gimbi-Plateau	L.	13°22'	5°31' S	480				
Ev	<table style="border: none;"> <tr><td>{ x</td><td>197,8 cm<sup>3</sup></td></tr> <tr><td>{ n</td><td>28,5 cm<sup>3</sup></td></tr> </table>	{ x	197,8 cm <sup>3</sup>	{ n	28,5 cm <sup>3</sup>	Rwindi	Ku.	29°17'	0°47' S	1040
		{ x	197,8 cm <sup>3</sup>							
{ n	28,5 cm <sup>3</sup>									
		Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160				
E'v	<table style="border: none;"> <tr><td>{ x</td><td>162,1 cm<sup>3</sup></td></tr> <tr><td>{ n</td><td>33,0 cm<sup>3</sup></td></tr> </table>	{ x	162,1 cm <sup>3</sup>	{ n	33,0 cm <sup>3</sup>	Nzangi	O.	30°18'	3°23' N	950
		{ x	162,1 cm <sup>3</sup>							
{ n	33,0 cm <sup>3</sup>									
		Kisamba-Kasongo	Ku.	26°05'	4°07' S	650				

MAI

Des pourcentages à la normale souvent inférieurs à 75 caractérisent le nord-est du pays, les bassins des lacs Édouard et Kivu et le Ruanda-Urundi. Par contre, le long de la frontière occidentale, les précipitations sont légèrement excédentaires. Les autres secteurs sont moyennement arrosés.

Élément	Valeur	Station	Province	Long. E	Lat.	Altitude en m
$(P)_x$	490,8 mm	Bolumboloko	E.	20°41'	1°25' N	350
$(P \text{ en } 24 \text{ h})_x$	197,0 mm	Basankusu	E.	19°48'	1°13' N	350
$\bar{T}_\mu$	x 27,8 °C	Boma	L.	13°06'	5°51' S	20
	n 14,1 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
$\bar{T}_M$	x 33,6 °C	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
	n 17,1 °C	Lubefu	Ki.	24°25'	4°43' S	600
$\bar{T}_m$	x 23,6 °C	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
	n 7,1 °C	Banana	L.	12°25'	6°00' S	2
$(T_A)_x$	37,2 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
$(T_A)_n$	4,6 °C	Lubefu	Ki.	24°25'	4°43' S	600
$\bar{e}$ (à 12 h)	x 30,8 mb	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
	n 14,5 mb	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
$\bar{U}$ (à 12 h)	x 83 %	Kisozi-Colline	U.	29°41'	3°33' S	2155
	n 44 %	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
I	x 291,4 h	Rwinda	Ku.	29°17'	0°47' S	1040
	n 133,4 h	Kamina	Ka.	25°00'	8°44' S	1105
$I_r$	x 80,3 %	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
	n 35,9 %	Kamina	Ka.	25°00'	8°44' S	1105
Ev	x 225,3 cm <sup>3</sup>	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
	n 29,7 cm <sup>3</sup>	Rwinda	Ku.	29°17'	0°47' S	1040
E'v	x 212,2 cm <sup>3</sup>	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
	n 46,9 cm <sup>3</sup>	Luluabourg	Ki.	22°25'	5°53' S	660
		Kihanga	U.	29°18'	3°12' S	830

JUN

La pluviosité est voisine de la normale sur tout le territoire sauf dans le Nord-Ouest où l'on observe des anomalies positives et négatives généralement peu marquées. La sécheresse est absolue dans le Katanga, le Kasai, le Bas-Congo et le Ruanda-Urundi.

Élément	Valeur	Station	Province	Long. E	Lat.	Altitude en m
(P) <sub>x</sub>	343,3 mm	Banzville	E.	21°11'	4°18' N	404
(P en 24 h) <sub>x</sub>	111,9 mm	Aru	O.	30°50'	2°52' N	1285
$\bar{T}_\mu$	x 26,1 °C	Ingende	E.	18°58'	0°15' S	375
	n 12,9 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
$\bar{T}_M$	x 34,6 °C	Lubefu	Ki.	24°25'	4°43' S	600
	n 17,7 °C	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
$\bar{T}_m$	x 21,8 °C	Mabali	L.	18°06'	0°54' S	350
	n 4,1 °C	Keyberg-Verger	Ka.	27°25'	11°44' S	1175
(T <sub>Λ</sub> ) <sub>x</sub>	37,4 °C	Lubefu	Ki.	24°25'	4°43' S	600
(T <sub>a</sub> ) <sub>n</sub>	1,2 °C	Keyberg-Verger	Ka.	27°25'	11°44' S	1175
		Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
		Basoko	O.	23°36'	1°15' N	385
$\bar{e}$ (à 12 h)	x 28,0 mb	Basoko	O.	23°36'	1°15' N	385
	n 11,1 mb	Kamina	Ka.	25°00'	8°44' S	1105
$\bar{U}$ (à 12 h)	x 84 %	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
	n 30 %	Manono	Ka.	27°26'	7°17' S	670
I	x 314,8 h	Kamina	Ka.	25°00'	8°44' S	1105
	n 80,5 h	Kondo	L.	12°58'	5°34' S	230
I <sub>r</sub>	x 90,2 %	Kamina	Ka.	25°00'	8°44' S	1105
	n 22,7 %	Kondo	L.	12°58'	5°43' S	230
Ev	x 312,2 cm <sup>3</sup>	Kaniama	Ka.	24°09'	7°25' S	949
	n 26,1 cm <sup>3</sup>	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
E'v	x 260,5 cm <sup>3</sup>	Bakwanga	Ki.	23°37'	6°10' S	615
	n 35,9 cm <sup>3</sup>	Aba	O.	30°14'	3°52' N	925

JUILLET

Dans aucune région, les pluies ne s'écartent systématiquement de la normale. Toutefois, dans le bassin du lac Kivu où les précipitations moyennes mensuelles sont inférieures à 25 mm, les postes d'observations renseignent cette année de 50 à 125 mm d'eau. La sécheresse est complète dans le Bas-Congo, le Katanga et l'Urundi.

Élément	Valeur	Station	Province	Long. E	Lat.	Altitude en m
$(P)_x$	402,1 mm	Aru	O.	30°50'	2°52' N	1285
$(P \text{ en } 24 \text{ h})_x$	137,0 mm	Boeli	O.	27°07'	4°08' N	750
$\bar{T}_\mu$	x 25,8 °C	Manono	Ka.	27°26'	7°17' S	670
	n 13,1 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
$\bar{T}_M$	x 33,7 °C	Manono	Ka.	27°26'	7°17' S	670
	n 17,7 °C	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
$\bar{T}_m$	x 22,0 °C	Mabali	L.	18°06'	0°54' S	350
	n 2,9 °C	Keyberg-Verger	Ka.	27°25'	11°44' S	1175
$(T_A)_x$	36,2 °C	Lubefu	Ki.	24°25'	4°43' S	600
		Luebo	Ki.	21°22'	5°22' S	456
$(T_a)_n$	1,0 °C	Keyberg-Verger	Ka.	27°25'	11°44' S	1175
		Basoko	O.	23°36'	1°15' N	385
$\bar{e}$ (à 12 h)	26,7 mb	Binga	E.	20°30'	2°18' N	400
		Boketa	E.	19°46'	3°11' N	475
		Libenge	E.	18°38'	3°38' N	365
		Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
		Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
$\bar{U}$ (à 12 h)	x 87 %	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
	n 29 %	Manono	Ka.	27°26'	7°17' S	670
I	x 317,2 h	Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
	n 33,0 h	Kondo	L.	12°58'	5°34' S	230
$I_r$	x 88,9 %	Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
	n 9,0 %	Kondo	L.	12°58'	5°34' S	230
Ev	x 289,9 cm <sup>3</sup>	Gabiro	R.	30°24'	1°32' S	1472
	n 20,9 cm <sup>3</sup>	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
$E'_v$	x 249,6 cm <sup>3</sup>	Manono	Ka.	27°26'	7°17' S	670
	n 34,2 cm <sup>3</sup>	Monkoto	E.	20°40'	1°37' S	390

Août

La pluviosité est nettement déficitaire sur le Nord et l'Ouest de la Cuvette centrale, les pourcentages à la normale étant inférieurs à 150 en de nombreux endroits. Le Kasai, le Maniema et le bassin du lac Kivu connaissent un léger déficit d'eau. Des anomalies positives peu accentuées apparaissent à la frontière septentrionale du pays. Ailleurs, la pluviosité est moyenne. Aucune pluie n'est enregistrée dans le Bas-Congo, le Katanga et l'Urundi.

Élément	Valeur	Station	Province	Long. E	Lat.	Altitude en m
(P) <sub>x</sub>	431,6 mm	Aru	O.	30°50'	2°52' N	1285
(P en 24 h) <sub>x</sub>	150,5 mm	Mukumari	Ki.	23°11'	2°50' S	535
$\bar{T}_\mu$	x 25,9 °C	Kabalo	Ka.	26°52'	6°02' S	585
		Manono	Ka.	27°26'	7°17' S	670
$\bar{T}_M$	x 13,6 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
		Malembe-Nkulu	Ka.	26°47'	8°01' S	585
$\bar{T}_m$	n 19,3 °C	Mont-Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
		Mabali	L.	18°06'	0°54' S	350
(T <sub>A</sub> ) <sub>x</sub>	x 22,0 °C	Keyberg-Verger	Ka.	27°25'	11°44' S	1175
		Lubefu	Ki.	24°25'	4°43' S	600
(T <sub>a</sub> ) <sub>n</sub>	n 37,3 °C	Malembe-Nkulu	Ka.	26°47'	8°01' S	585
		Keyberg-Verger	Ka.	27°25'	11°44' S	1175
$\bar{e}$ (à 12 h)	x 26,9 mb	Binga	E.	20°30'	2°18' N	400
		Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
$\bar{U}$ (à 12 h)	x 83 %	Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190
		Kamina	Ka.	25°00'	8°44' S	1105
I	x 324,1 h	Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
		Kondo	L.	12°58'	5°34' S	230
I <sub>r</sub>	x 69,8 h	Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
		Konda	L.	12°58'	5°34' S	230
Ev	x 89,0 %	Lusingo	Ka.	27°13'	8°56' S	1785
		Barumbu	O.	23°30'	1°15' N	420
E'v	x 33,0 cm <sup>3</sup>	Mitwaba	Ka.	27°20'	8°36' S	1565
		Aba	O.	30°14'	3°52' N	925

SEPTEMBRE

Les pluies sont nettement excédentaires sur la presque totalité du territoire. Dans toutes les régions, les pourcentages à la normale sont généralement supérieurs à 150. Ils sont exceptionnellement élevés dans le Ruanda-Urundi où les cotes udométriques relevées par les postes d'Astrida (206,9-1935), Chyanika (206,8-1936), Gahini (98,0-1929), Iremera (153,2-1931), Kirinda (276,9-1931), Kisenyi (241,2-1929), Mubuga (237,9-1935), Nyanza-Ruanda (234,6-1922), Ruhengeri (221,9-1928), Rulindo (178,5-1929), Rwankeri (220,6-1936), Nyamiyaga (210,6-1939), Zaza (172,4-1925), Buhiga (141,4-1936), Ibuye (223,8-1938), Kanyinya (163,4-1929), Kizanze (134,2-1938), Murehe (160,4-1930), Musenyi (145,1-1938), Ngozi (207,6-1927) et Rubona (176,0-1927) sont les plus élevées qui aient été transmises en septembre par ces stations depuis qu'elles effectuent des observations pluviométriques. Par contre, un léger déficit d'eau se manifeste dans le Centre-Nord. La sécheresse reste complète dans le Mayumbe et dans le Haut-Katanga.

Élément	Valeur	Station	Pro- vince	Long. E	Lat.	Alti- tude en m
(P) <sub>x</sub>	485,9 mm	Omendjadi	Ki.	23°39'	3°11' S	550
(P en 24 h) <sub>x</sub>	131,2 mm	Selenge	L.	18°10'	1°58' S	325
T̄ <sub>μ</sub>	{ x 26,2 °C	Kikongo	L.	17°10'	4°09' S	400
	{ n 14,6 °C	Manono	Ka.	27°26'	7°17' S	670
T̄ <sub>M</sub>	{ x 36,7 °C	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
	{ n 18,3 °C	Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190
T̄ <sub>m</sub>	{ x 21,8 °C	Mufunga	Ka.	27°25'	9°20' S	900
	{ n 6,8 °C	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
(T <sub>A</sub> ) <sub>x</sub>	38,6 °C	Banana	L.	12°25'	6°00' S	2
(T <sub>a</sub> ) <sub>n</sub>	1,7 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
ē(à 12 h)	{ x 27,2 mb	Mufunga	Ka.	27°25'	9°20' S	900
	{ n 10,1 mb	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
Ū(à 12 h)	{ x 87 %	Basoko	O.	23°36'	1°15' N	385
	{ n 26 %	Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
I	{ x 288,8 h	Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190
	{ n 31,1 h	Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
I <sub>r</sub>	{ x 80,0 %	Kondo	L.	12°58'	5°34' S	230
	{ n 8,6 %	Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
E <sub>v</sub>	{ x 275,2 cm <sup>3</sup>	Kondo	L.	12°58'	5°34' S	230
	{ n 37,8 cm <sup>3</sup>	Lusinga	Ka.	27°13'	8°56' S	1785
E'v	{ x 239,2 cm <sup>3</sup>	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
	{ n 32,3 cm <sup>3</sup>	Bukama	Ka.	25°51'	9°11' S	620
		Bafwasende	O.	27°08'	1°05' N	575

OCTOBRE

Un fort excédent pluviométrique est enregistré dans le Bas-Congo (principalement dans le Mayumbe) et dans les angles nord-ouest et nord-est du pays. Une vaste zone à pluviosité sous-normale recouvre le sud de la Cuvette centrale, le Kwango, le Kasai, le Maniema, le Kivu, le Katanga et la majeure partie du Ruanda-Urundi ; dans ces diverses régions nombreuses sont les cotes udométriques n'atteignant pas les trois-quarts de leurs valeurs normales. Les totaux pluviométriques ne s'écartent guère des moyennes de référence dans le Centre-Nord et dans le bassin du lac Édouard.

Élément	Valeur	Station	Pro- vince	Long. E	Lat.	Alti- tude en m
(P) <sub>x</sub>	541,6 mm	Banzville	E.	21°11'	4°18' N	404
(P en 24 h) <sub>x</sub>	136,5 mm	Aketi	O.	23°50'	2°44' N	390
$\bar{T}_\mu$	x 27,0 °C	Boma	L.	13°06'	5°51' S	20
	n 14,9 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
$\bar{T}_M$	x 37,0 °C	Mufunga	Ka.	27°25'	9°20' S	900
	n 18,9 °C	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
$\bar{T}_m$	x 24,0 °C	Banana	L.	12°25'	6°00' S	2
	n 6,1 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
(T <sub>A</sub> ) <sub>x</sub>	40,0 °C	Mufunga	Ka.	27°25'	9°20' S	900
(T <sub>a</sub> ) <sub>n</sub>	1,0 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
$\bar{e}$ (à 12 h)	x 28,0 mb	Bokondji	E.	21°26'	0°43' S	365
	n 12,7 mb	Élisabethville	L.	13°06'	5°37' S	160
$\bar{U}$ (à 12 h)	x 86 %	Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190
	n 30 %	Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
I	x 273,8 h	Keyberg-Plateau	Ka.	27°25'	11°44' S	1187
	n 66,5 h	Kondo	L.	12°58'	5°34' S	230
I <sub>r</sub>	x 71,5 %	Keyberg-Plateau	Ka.	27°25'	11°44' S	1187
	n 17,5 %	Kondo	L.	12°58'	5°34' S	230
E <sub>v</sub>	x 244,9 cm <sup>3</sup>	Keyberg-Plateau	Ka.	27°25'	11°44' S	1187
	n 40,9 cm <sup>3</sup>	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
E' <sub>v</sub>	x 205,9 cm <sup>3</sup>	Bukama	Ka.	25°51'	9°11' S	620
	n 45,0 cm <sup>3</sup>	Bikoro	E.	18°07'	0°46' S	350

NOVEMBRE

Des pourcentages à la normale supérieurs à 150 sont enregistrés dans le Mayumbe. Il pleut plus que de coutume également dans l'est du Bas-Congo et dans certains secteurs du Nord. Par contre, les cotes udométriques relevées dans l'ouest du Kwango, dans le bassin du lac Kivu et dans le Ruanda-Urundi sont, en général, inférieures à 75 % de leurs valeurs moyennes. Un déficit d'eau marqué caractérise aussi le nord-ouest du Congo et, partiellement, la Cuvette centrale et le Bas-Congo. Ailleurs, les pluies ne s'écartent pas systématiquement de la normale.

Élément	Valeur	Station	Province	Long. E	Lat.	Altitude en m
(P) <sub>x</sub>	568,3 mm	Gandu	L.	13°02'	5°29' S	120
(P en 24 h) <sub>x</sub>	154,2 mm	Mvuazi-Vallée	L.	14°54'	5°27' S	465
$\bar{T}_\mu$	{ x 27,6 °C	Boma	L.	13°06'	5°51' S	20
	{ n 14,5 °C	Kinigi	R.	29°35'	1°27' S	2200
$\bar{T}_M$	{ x 32,3 °C	Gangala-na-Bodio	O.	29°08'	3°39' N	800
	{ n 18,3 °C	Nagero	O.	29°32'	3°46' N	750
$\bar{T}_m$	{ x 24,3 °C	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
	{ n 7,0 °C	Banana	L.	12°25'	6°00' S	2
(T <sub>A</sub> ) <sub>x</sub>	37,1 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
(T <sub>a</sub> ) <sub>n</sub>	3,2 °C	Mufunga	Ka.	27°25'	9°20' S	900
$\bar{e}$ (à 12 h)	{ x 30,4 mb	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
	{ n 14,6 mb	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
$\bar{U}$ (à 12 h)	{ x 87 %	Kisozi-Colline	U.	29°41'	3°33' S	2139
	{ n 44 %	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
I	{ x 242,2 h	Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190
	{ n 111,3 h	Lubarika	Ku.	28°57'	2°50' S	980
I <sub>r</sub>	{ x 67,5 %	Bambesa	O.	25°43'	3°27' N	621
	{ n 30,0 %	Luki-Colline	L.	13°06'	5°37' S	350
Ev.	{ x 152,9 cm <sup>3</sup>	Luki-Colline	L.	13°06'	5°37' S	350
	{ n 31,9 cm <sup>3</sup>	Bambesa	O.	25°43'	3°27' N	621
E'v	{ x 143,9 cm <sup>3</sup>	Musasa-Plateau	U.	30°21'	3°39' S	1260
	{ n 42,0 cm <sup>3</sup>	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
E'v	{ x 143,9 cm <sup>3</sup>	Malemba-Nkulu	Ka.	26°47'	8°01' S	585
	{ n 42,0 cm <sup>3</sup>	Monkoto	E.	20°40'	1°37' S	390

DÉCEMBRE

Le centre de la Cuvette centrale et le Bas-Katanga sont abondamment arrosés. Des anomalies positives moins fortes sont signalées dans le nord-est du pays, tandis qu'un léger déficit se manifeste dans le Nord-Ouest. La pluviosité est normale dans les autres secteurs.

Élément	Valeur	Station	Province	Long. E	Lat.	Altitude en m
(P) <sub>x</sub>	494,1 mm	Kamituga	Ku.	28°11'	3°03' S	1062
(P en 24 h) <sub>x</sub>	193,0 mm	Kikondja	Ka.	26°26'	8°12' S	573
$\bar{T}_\mu$	x 26,9 °C	Boma	L.	13°06'	5°51' S	20
	n 14,3 °C	Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190
$\bar{T}_M$	x 32,5 °C	Nagero	O.	29°32'	3°46' N	750
	n 17,9 °C	Mont Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
$\bar{T}_m$	x 23,9 °C	Banana	L.	12°25'	6°00' S	2
	n 7,2 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
(T <sub>A</sub> ) <sub>x</sub>	36,0 °C	Mufunga	Ka.	27°25'	9°20' S	900
(T <sub>a</sub> ) <sub>n</sub>	3,8 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
$\bar{e}$ (à 12 h)	x 28,5 mb	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
	n 14,3 mb	Kisozi-Colline	U.	29°41'	3°33' S	2155
$\bar{U}$ (à 12 h)	x 89 %	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
	n 42 %	Ndihira	Ku.	29°10'	0°16' S	2190
	x 233,1 h	Tukpwo	O.	25°55'	4°27' N	704
I	x 233,1 h	Mont Hawa	O.	30°45'	2°49' N	1350
	n 100,6 h	Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
I <sub>r</sub>	x 63,2 %	Tukpwo	O.	25°55'	4°27' N	704
	n 25,3 %	Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
Ev	x 216,5 cm <sup>3</sup>	Tukpwo	O.	25°55'	4°27' N	704
	n 31,5 cm <sup>3</sup>	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
E' <sub>v</sub>	x 161,1 cm <sup>3</sup>	Nzangi	O.	30°18'	3°23' N	950
	n 38,6 cm <sup>3</sup>	Bikoro	E.	18°07'	0°46' S	350

ANNÉE

Élément	Valeur	Station	Pro- vince	Long. E	Lat.	Alti- tude en m	
P	{ x	2793,5 mm	Nyabiondo	Ku.	28°50'	1°08' S	1400
	{ n	623,5 mm	Bulabemba	L.	12°27'	6°02' S	25
(P en 24 h) <sub>x</sub>	197,0 mm	Basankusu	E.	19°48'	1°13' N	350	
$\bar{T}_\mu$	{ x	26,4 °C	Boma	L.	13°06'	5°51' S	20
	{ n	14,6 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
$\bar{T}_M$	{ x	32,9 °C	Mufunga	Ka.	27°25'	9°20' S	900
	{ n	18,3 °C	Mont-Bukulumisa	Ku.	28°43'	2°20' S	2378
$\bar{T}_m$	{ x	22,8 °C	Banana	L.	12°25'	6°00' S	2
	{ n	7,0 °C	Kisozi-Marais	U.	29°41'	3°33' S	2139
(T <sub>A</sub> ) <sub>x</sub>	40,5 °C	Gangala-na-Bodio	O.	29°08'	3°39' N	800	
(T <sub>a</sub> ) <sub>n</sub>	-2,8 °C	Keyberg-Verger	Ka.	27°25'	11°44' S	1175	
$\bar{e}$ (à 12 h)	{ x	27,8 mb	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
	{ n	13,7 mb	Kisozi-Colline	U.	29°41'	3°33' S	2155
$\bar{U}$ (à 12 h)	{ x	82 %	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
	{ n	48 %	Élisabethville	Ka.	27°28'	11°39' S	1290
I	{ x	2805,0 h	Keyberg-Plateau	Ka.	27°25'	11°44' S	1187
	{ n	1227,0 h	Kondo	L.	12°58'	5°34' S	230
I <sub>r</sub>	{ x	63,5 %	Keyberg-Plateau	Ka.	27°25'	11°44' S	1187
	{ n	27,8 %	Kondo	L.	12°58'	5°34' S	230
Ev	{ x	2077,1 cm <sup>3</sup>	Rwindi	Ku.	29°17'	0°47' S	1040
	{ n	393,3 cm <sup>3</sup>	Luki-Vallée	L.	13°06'	5°37' S	160
E'v	{ x	1646,6 cm <sup>3</sup>	Bakwanga	Ki.	23°37'	6°10' S	615
	{ n	550,7 cm <sup>3</sup>	Monkoto	E.	20°40'	1°37' S	390

*Caractéristiques annuelles de quelques éléments du climat  
dans les divers chefs-lieux de province.*

	Léopoldville 15°19' E. — 4°19' S. — 290 m	Coquilhatville 18°17' E. — 0°03' N. — 328 m	Stanleyville 25°11' E. — 0°31' N. — 415 m	Bukavu 28°51' E. — 2°31' S. — 1635 m	Élisabethville 27°28' E. — 11°39' S. — 1290 m	Luluabourg 22°25' E. — 5°53' S. — 660 m	Usumbura 29°21' E. — 3°23' S. — 805 m	
P	mm	1374,0	2066,1	1842,2	1517,3	1383,2	1410,9	722,6
(P en 24 h)	mm	80,0	125,8	75,3	67,6	116,4	66,8	42,2
$\bar{T}_\mu$	°C	25,3	24,9	25,3	20,5	20,8	24,3	23,8
$\bar{T}_M$	°C	29,6	29,7	29,9	25,9	27,5	29,6	28,6
$\bar{T}_m$	°C	21,0	20,0	20,7	15,1	14,1	19,0	18,9
$T_A$	°C	35,2	35,2	35,2	31,8	35,5	33,9	31,9
$T_a$	°C	15,3	16,9	17,8	12,2	3,4	13,5	
$\bar{e}$ (à 12 h.)	mb	24,2	27,0	26,0	17,3	15,2	22,6	21,3
$\bar{U}$ (à 12 h.)	%	69	72	71	60	48	62	60
I	h.	1571,7	1894,6	2011,4	2073,4	2732,1	2221,9	2228,1
$I_r$	%	35,6	42,8	45,5	46,0	61,8	50,3	50,4
$E/v$	cm <sup>3</sup>	1246,8	759,2	781,0			1570,7	

21 décembre 1956.

## TABLE DES MATIÈRES. — INHOUDSTAFEL.

### Classes des Sciences morales et politiques Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen

	Pages. — Bladz.
Séance du 19 novembre 1956 ... ..	862
<i>Zitting van 19 november 1956</i> ... ..	863
Décès R. de Mûelenaere ... ..	862
<i>Overlijden</i> » ... ..	863
Communication administrative (Émission timbres-poste) 862; 1044; 1152	
<i>Administratieve mededeling (Uitgifte postzegels)</i> ... ..	863; 1045; 1153
Nominations ... ..	864; 1046; 1152
<i>Benoemingen</i> ... ..	865; 1047; 1153
G. Smets : Rapport sur le V <sup>e</sup> Congrès intern. des Sciences anthrop. et ethnol. (2 au 9.9.1956, Philadelphie) ...	866, 867; 885
J. Ghilain : Congo 1956 ... ..	868, 869; 895
A. Moeller de Laddersous : Intervention à propos « Congo 1956 » de J. Ghilain ... ..	868; 908
» » » <i>Tussenkost betreffende « Congo 1956 »</i> <i>van J. Ghilain</i> ... ..	869; 908
M. Walraet présente : ... ..	868; 915
» <i>stelt voor</i> : ... ..	869; 915
« Bibliographie du Katanga II (1900-1924) »	
E. Boelaert (R. P.) présente mémoire du R. P. M. Storme : 868; 918	
» (E. P.) <i>stelt verhand. voor van E. P.</i> » : 869; 918	
« Rapports du Père Planque, de M <sup>sr</sup> Lavigerie et de M <sup>sr</sup> Comboni sur l'A. I. A. »	
G. Hulstaert (R. P.) et E. Boelaert (R. P.) présentent étude de E. Müller : 868; 921	
» (E. P.) <i>en</i> » (E. P.) <i>stellen studie voor</i> <i>van E. Müller</i> : 869; 921	
« Le droit de propriété des Mongo-Bokote »	
H. Van Leynseele : Léopold II et les Philippines en 1898. (Comm. d'Hist.) ... ..	870; 923
» (Comm. Geschied.) ... ..	871; 923
A. Verbeken : A propos de l'exécution du chef Gongo-Lutete en 1893 (Comm. d'Hist.) ... ..	870; 938
» (Comm. Geschied.) ... ..	871; 938
L. Jadin : Rapport sur de récentes recherches aux Archives d'Italie et du Portugal (Comm. d'Hist.) ... ..	870; 951
» (Comm. Geschied.) ... ..	871; 951
A propos de la création d'une Académie flamande de Sciences coloniales ... ..	870; 994
<i>Over de oprichting van een Vlaamse Academie voor Koloniale</i> <i>Wetenschappen</i> ... ..	871; 995
Agenda 1957 ... ..	872, 873
Hommage d'ouvrages ... ..	872
<i>Aangeboden werken</i> ... ..	872
Séance du 17 décembre 1956... ..	992
<i>Zitting van 17 december 1956</i> ... ..	993
Communication administrative (félic. nomin. L. Pétillon) ... ..	992
<i>Administratieve mededeling (gelukw. benoem.</i> » ) ... ..	993

A. Lestrade : Notes d'ethnographie ruandaise ... ..	992 ; 993
N. De Cleene : Rapport sur mémoire de R. Bourgeois : ...	994 ; 1006
» <i>Verslag over verhand. van</i> » : ... ..	995 ; 1006
« Banyarwanda et Barundi. I. Ethnographie »	
J. Stengers : Rapport sur étude du R. P. M. Storme (Comm. d'Hist.) : ... ..	994 ; 1008
» : <i>Verslag over studie van E. P. M. Storme (Comm. Geschied.)</i> ... ..	995 ; 1008
« Rapports du Père Planque, de M <sup>gr</sup> Lavigerie et de M <sup>gr</sup> Comboni sur l'A. I. A. »	
J. Jadot présente travail de J. M. Domont : ... ..	994 ; 1029
» <i>stelt werk voor van</i> » : ... ..	995 ; 1029
« La prise de conscience de l'individu en milieu rural Kongo »	
A. de Vleeschauwer : Sur création d'une Acad. flam. des Sciences colon. ... ..	996 ; 1033
» : <i>Over oprichting van Vlaamse Acad. voor Kolon. Wetensch.</i> ... ..	997 ; 1033
H. Depage : Sur création d'une Acad. flam. des Sciences colon. ...	996 ; 1038
» : <i>Over oprichting van een Vlaamse Acad. voor Kolon. Wetensch.</i> ... ..	997 ; 1038
F. Van der Linden : Sur création d'une Acad. flam. des Sciences colon. ... ..	996 ; 1040
» : <i>Over opricht. van Vlaamse Acad. voor Kolon. Wetensch.</i> ... ..	997 ; 1040
J. Van Wing (R. P.) : Sur création d'une Acad. flam. des Sciences colon. ... ..	996 ; 1042
» (E. P.) : <i>Over opricht. van een Vlaamse Acad. voor Kolon. Wetensch.</i> ... ..	997 ; 1042
Hommage d'ouvrages ... ..	996
<i>Aangeboden werken</i> ... ..	996
Comité secret ... ..	1005
<i>Geheim comité</i> ... ..	997

### Classe des Sciences naturelles et médicales

#### Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen

Séance du 24 novembre 1956 ... ..	1044
<i>Zitting van 24 november 1956</i> ... ..	1045
L. Mottoulle : Décès de J. Rodhain ... ..	1044
» : <i>Overlijden van</i> » ... ..	1045
A. Dubois présente travail de J. Vyncke : ... ..	1046 ; 1059
» <i>stelt werk voor van</i> » : ... ..	1047 ; 1059
« Psychoses et névroses en Afrique Centrale »	
L. Hauman : Rapport sur travail de H. Kufferath : ... ..	1046 ; 1060
» : <i>Verslag over werk van</i> » : ... ..	1047 ; 1060
« Sur quelques algues des rapides de la Ruzizi à Bugarama »	
S. Balle : Sur quelques Loranthoidées d'Afrique-II. ... ..	1046, 1047 ; 1061
J. Schwetz : Sur le réexamen partiel de trois agglomérations congol., examinées six ans auparavant au point de vue malaco-schistosomique : Bunia et Irumu (Haut-Ituri) et Kasenyi (lac Albert) ... ..	1046, 1047 ; 1084
P. Fourmarier présente travail de M <sup>lle</sup> A. Chapelier : ... ..	1046 ; 1092
» <i>stelt werk voor van Juffr.</i> » : ... ..	1047 ; 1092
« Élisabethville, essai de géographie urbaine »	
L. Cahen présente mémoire de L. Cahen et A. Holmes : ... ..	1048
» <i>stelt verhand. voor van</i> » <i>en</i> » : ... ..	1049

« Géochronologie africaine 1956, résultats acquis au 1.7.1956 »	
Agenda 1957 ... ..	1048 , 1049
Hommage d'ouvrages ... ..	1048
<i>Aangeboden werken</i> ... ..	1048
Séance du 15 décembre 1956 ... ..	1100
<i>Zitting van 15 december 1956</i> ... ..	1001
J. Schwetz présente son mémoire : ... ..	1100 ; 1110
» <i>stelt zijn verhand. voor</i> : ... ..	1101 ; 1110
« Sur l'état actuel du problème des bilharzioses en Afrique Centrale, spécialement au Congo belge »	
G. Neujean présente ouvrage de Sir Ph. Manson-Bahr : ... ..	1100 ; 1112
» <i>stelt werk voor van</i> » » » : ... ..	1101 ; 1112
« History of the School of Tropical Medicine and Hygiene in London (1899-1949) »	
A. Duren : Rapport sur mémoire de J. Vyncke : ... ..	1100 ; 1114
» : <i>Verslag over verhand. v.</i> » : ... ..	1101 ; 1114
« Psychoses et névroses en Afrique Centrale »	
A. Dubois présente étude de R. Devignat et L. Delcambre : ... ..	1102 ; 1118
» <i>stelt studie voor van</i> » <i>en</i> » : ... ..	1103 ; 1118
« L'Iturine, nouvel antibiotique d'origine congolaise »	
J. Van Riel et G. Neujean : Rapport sur mémoire de J. André : ... ..	1102 ; 1119
» <i>en</i> » : <i>Verslag over verhand. v. J. André</i> : ... ..	1103 ; 1119
« La conservation du B. C. G. lyophilisé et le dépistage de l'allergie infratuberculeuse »	
R. Bouillenne : Rapport sur mémoire de H. Kufferath : ... ..	1102 ; 1121
» : <i>Verslag over verhand. v.</i> » : ... ..	1103 ; 1121
« Quelques algues des rapides de la Ruzizi à Bugarama »	
G. Mortelmans présente étude de J. Hiernaux et M <sup>me</sup> E. Maquet : ... ..	1102 ; 1123
» <i>stelt studie voor van J. Hiernaux en Mevr. E. Maquet</i> : ... ..	1103 ; 1123
« Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Ruanda-Urundi et au Kivu (Congo belge). Première partie »	
J. Hiernaux et M <sup>me</sup> E. Maquet : ... ..	1102 ; 1126
» <i>en Mevr.</i> » : ... ..	1103 ; 1126
« Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Ruanda-Urundi et au Kivu (Congo belge). Première partie »	
Alcoolisation de l'Afrique ... ..	1102
<i>Alcoolisatie van Afrika</i> ... ..	1103
Commission de la Biographie Coloniale Belge (nouveau représentant) ... ..	1104
<i>Commissie voor de Belgische Koloniale Biografie (nieuwe vertegenw.)</i> ... ..	1105
Hommage d'ouvrages ... ..	1104
<i>Aangeboden werken</i> ... ..	1104
Comité secret ... ..	1109
<i>Geheim comité</i> ... ..	1105

**Classe des Sciences techniques**  
**Klasse voor Technische Wetenschappen**

Séance du 30 novembre 1956 ... ..	1150
<i>Zitting van 30 november 1956</i> ... ..	1151
Décès de P. Van Deuren ... ..	1150
<i>Overlijden v.</i> » ... ..	1151

	Pages. — Bladz.
Bienvenue (F. Bultot — P. Kipfer — L. Tison) ... ..	1150
<i>Verwelkoming</i> ( » » » ) ... ..	1151
Vœu concernant les chutes supérieures de la Luvua ... ..	1152
<i>Wens betreffende de hoogst gelegen watervallen van de Luvua</i> ... ..	1153
R. Cambier : Hommage à l'Union Minière du Haut-Katanga, à la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga et à la Société Internationale Forestière et Minière du Congo ... ..	1152, 1153 ; 1163
J. Van der Straeten : Les raccords de la triangulation du Katan- ga à la triangulation de l'arc du 30 <sup>e</sup> méri- dien ... ..	1152, 1153 ; 1167
L.-J. Tison : Essais sur modèle réduit du déversoir de crue à réaliser sur la Belia (Congo belge) ... ..	1152, 1153 ; 1179
E. Mertens de Wilmars : Les carburants de remplacement au Congo belge ... ..	1154, 1155 ; 1201
P. Evrard présente étude de L. Jones : ... ..	1154
» <i>stelt studie voor v.</i> » : ... ..	1155
« Instructions techniques pour le nivellement barométrique au Congo belge »	
E.-J. Devroey présente étude de R. Van Ganse : ... ..	1154 ; 1208
» <i>stelt studie voor van</i> » : ... ..	1155 ; 1208
« Propriétés et applications des latérites au Congo belge »	
N. Van der Elst présente : ... ..	1154 ; 1211
» <i>stelt voor :</i> ... ..	1155 ; 1211
« Annuaire 1957 du Service météor. du Congo belge et du Ruanda-Urundi »	
E.-J. Devroey et R. Vanderlinden présentent travail de J.-H. Pirenne : ... ..	1154 ; 1213
» <i>en</i> » <i>stellen werk voor van J.-H.</i> <i>Pirenne :</i> ... ..	1155 ; 1213
« Histoire du site d'Inga »	
Agenda 1957 ... ..	1156, 1157
Hommage d'ouvrages ... ..	1156
<i>Aangeboden werken</i> ... ..	1156
Séance du 21 décembre 1956 ... ..	1220
<i>Zitting van 21 december 1956</i> ... ..	1221
Décès R. Cambier ... ..	1220
<i>Overlijden</i> » ... ..	1221
Bienvenue (M.-E. Denaeyer et A. Lederer) ... ..	1220
<i>Verwelkoming</i> ( » <i>en</i> » ) ... ..	1221
P. Geulette présente son mémoire : ... ..	1222
» <i>stelt zijn verhand. voor :</i> ... ..	1223
« État de nos connaissances sur le site d'Inga »	
M.-E. Denaeyer : La nouvelle éruption du Nyamlagira 1222, 1223 ;	1226
P. Evrard présente son mémoire : ... ..	1222 ; 1229
» <i>stelt zijn verhand. voor :</i> ... ..	1223 ; 1229
« Les recherches géophysiques, géologiques et les travaux de sondage dans la cuvette congolaise »	
F. Bultot présente : ... ..	1222 ; 1231
» <i>stelt voor :</i> ... ..	1223 ; 1231
« Bulletin climatologique annuel du Congo belge et du Ruanda-Urundi »	
Hommage d'ouvrages ... ..	1222
<i>Aangeboden werken</i> ... ..	1222
Comité secret ... ..	1224
<i>Geheim comité</i> ... ..	1223